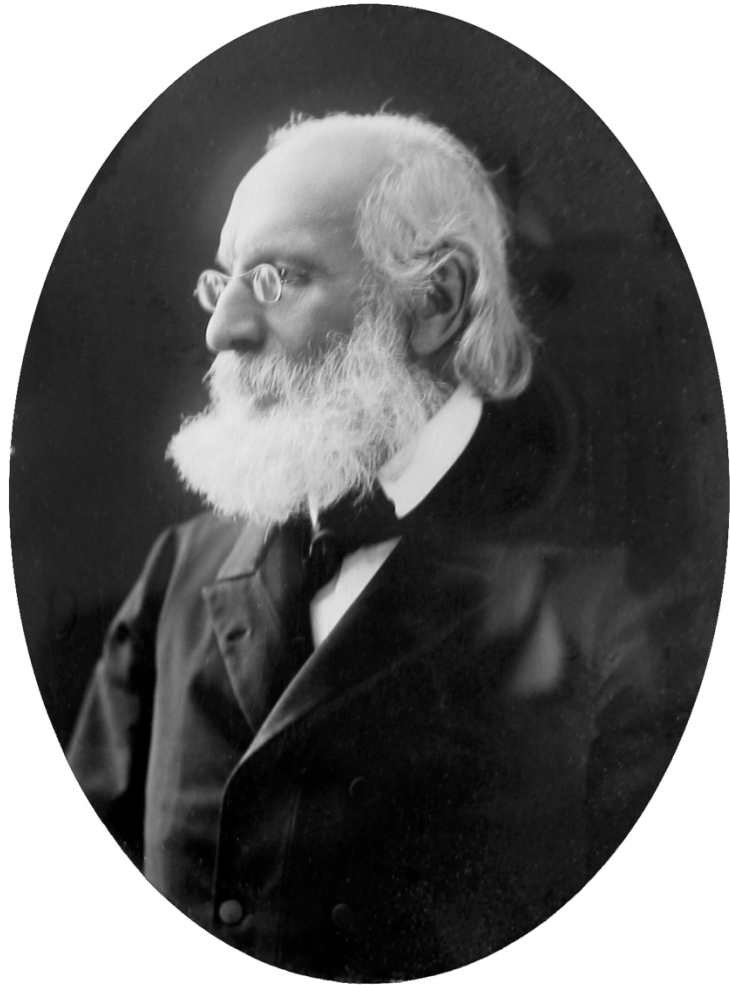


# Souvenirs de Frédéric Passy (1822-1912)



Édités par Nicolas Demassieux à l'occasion du  
200<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance  
décembre 2023 - rev. 4



## AVANT PROPOS

Ce texte reprend intégralement trois documents familiaux dactylographiés largement diffusés dans sa famille et au-delà.

Le premier, *Souvenirs de famille*, est rédigé en 1905 par Frédéric Passy et destiné à Antoine de Tarlé, qui lui avait demandé des informations sur les familles Passy; de Tarlé et d'Aure. Antoine de Tarlé (1871-1939) était l'arrière-petit-fils de Ferdinand Passy (1800-1858), oncle de Frédéric Passy.

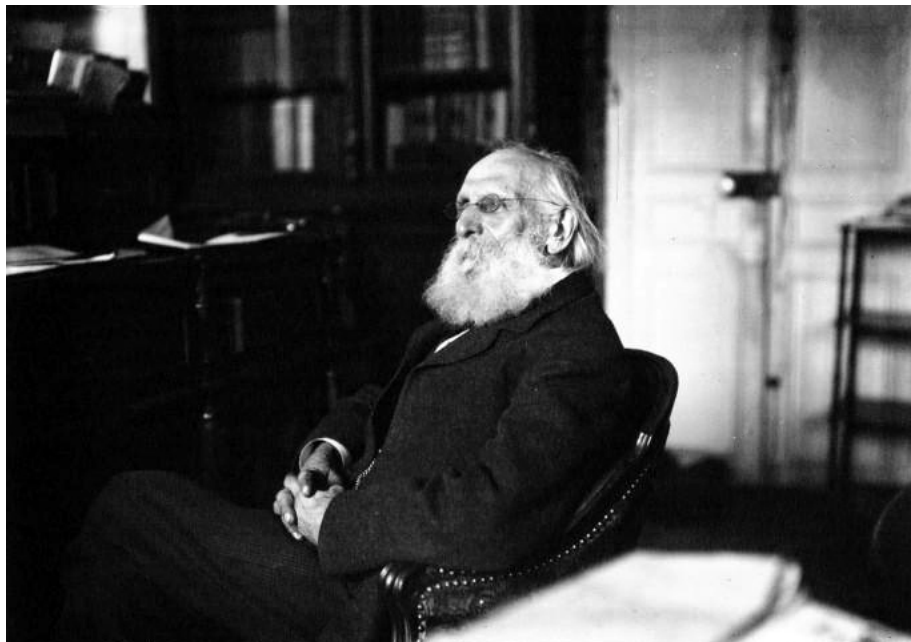
Le second, *Souvenirs d'un nonagénaire*, est terminé par Frédéric Passy en 1912,

Le troisième, *Notes autobiographiques*, dicté par Frédéric Passy entre 1900 et 1903, avec des ajouts ultérieurs en 1906 et 1909. Moins complet (et recouvrant parfois) le précédent, il contient certains éléments originaux qui ne figurent pas dans les *Souvenirs d'un nonagénaire*, terminés plus tardivement.

Pour enrichir la connaissance sur Frédéric Passy, sa famille et son temps, il m'a semblé utile de les mettre en forme, d'y apporter, sous forme de notes, des précisions sur les lieux, les personnages, les membres de sa famille et les événements dont Frédéric Passy fait état, et de l'illustrer de quelques documents iconographiques.

Ce travail a été entrepris par mon père Laurent Demassieux et a été largement complété par moi-même.

Nicolas Demassieux



\_ 1 Frédéric Passy dans son bureau, en 1910 (Agence de presse Meurice)

AVANT PROPOS.....	3
Partie 1 : SOUVENIR DE FAMILLE .....	8
Louis-François Passy .....	10
Pauline Passy, née d'Aure.....	13
Antoine Passy .....	15
Hippolyte Passy .....	16
Félix Passy.....	20
Passy : l'affaire des chauffeurs.....	23
Hector d'Aure .....	25
Parenté des d'Aure .....	29
de Boissière .....	31
La famille de Tarlé .....	33
Benoît Joseph de Tarlé .....	33
Antoine de Tarlé .....	35
Adolphe de Tarlé .....	35
Paulin de Tarlé .....	36
De Montlebert .....	37
Mme Colomb.....	37
Partie 2 : SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE .....	38
Mes plus lointains souvenirs (1822-1827) .....	39
Le cèdre du liban.....	42
Une nuit de collège (1833-1836) .....	43
Mon cousin Barrère (1793).....	45
Politesse forcée (1815).....	47
Napoléon et Loiseau (1810).....	48
Au théâtre italien (1844) .....	50
Le respect de la parole (1848) .....	52
Un honnête homme (1840).....	53
En Italie (1843) .....	55
L'évêque d'Évreux (1848-1852) .....	57
Si je savais maudire (1852-1870) .....	58
Saint Thomas et Lessius.....	60
Vous ne verrez pas votre famille (1845).....	62
Mon oncle Antoine .....	64
Mon oncle Hippolyte .....	66
À Bruxelles (1867) .....	69
Comment on démolit un ministère (1840).....	70
Infatuation et aveuglement (1847).....	71
Mœurs d'autrefois.....	72
La souveraineté du but .....	73
L'éloquence qui porte .....	74
Désarçonné (1842).....	75

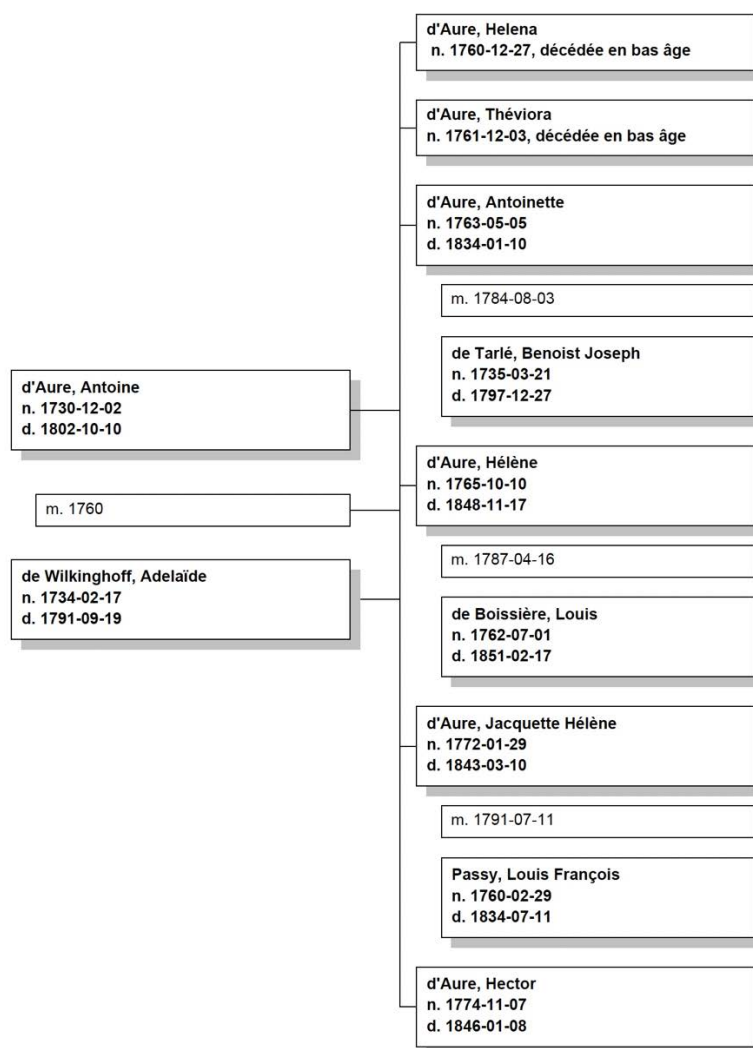
Dans les Pyrénées (1844).....	76
M. Thiers à Cauterets (1844).....	79
Gavarnie (1844, 1872, 1874, 1908).....	80
À la grotte des Eaux-Chaudes (1908) .....	83
Le serment (1839-1845).....	85
Souvenir de février 1848 (1848).....	87
Le 24 février 1848 (1848).....	88
Au corps de garde (1848).....	90
La parole d'un honnête homme (1847) .....	91
Question de sang-froid.....	92
Mon cousin X.....	93
Prosper Paillottet (1852) .....	95
Autour de la table.....	98
Le coq de M. Mortet.....	99
Le chien enragé (1866) .....	100
Il est si bon catholique.....	103
La loi nous le permet; notre conscience nous le défend (1865) .....	104
Maladresses .....	106
L'art de dégrever (1869) .....	108
Mes débuts dans l'enseignement (1860).....	109
Un préfet sous l'empire (1860) .....	111
Autres préfets (1851-1854) .....	112
Le général Daumas (1862).....	113
La colonisation officielle .....	115
Les passeports sous l'empire (1852).....	116
La salle de la Redoute (1867).....	117
Les camelots du roy (1908).....	119
La ligue de la paix et ses origines (1867).....	121
Bureaucratie (1867).....	124
L'empire et la ligue de la paix .....	125
Pierre qui ne roule pas (1868).....	126
Mes miracles (1868) .....	127
A l'archevêché de Reims (1868).....	128
Arlès et Cobden .....	129
Comment j'ai été forcé de parler anglais (1870) .....	130
La liberté de la parole (1890).....	132
Une réunion publique à Nantes (1871).....	133
Une élection à Marseille (1873) .....	135
L'association française pour l'avancement des sciences (1876) .....	137
L'article 7 (1880) .....	142
L'article 7 (1880) .....	144
La réception de l'association française pour l'avancement des sciences à Cette (1879) .....	145
En Kabylie (1881).....	147
Pieux mensonges (1881).....	149
Comment on obtient des débits de tabac .....	151

Comment on arrête un coquin .....	152
Au congrès de La Rochelle (1882) .....	153
Étourderies gouvernementales et administratives (1885).....	156
Les défenseurs de l’agriculture (1885-1886).....	158
Entre amis (1893) .....	159
Georges Périn (1887) .....	161
Savoir s’y prendre (1885) .....	163
Le droit au mouillage (1885).....	164
L’incinération (1886) .....	165
Le pain étranger (1888).....	167
Silhouettes parlementaires (1891) .....	168
A l’Élysée (1889) .....	170
Nul n’est juge dans sa propre cause (1888) .....	172
À Saint-Pierre-lès-Calais (1883).....	173
Histoire de la procédure internationale (1888).....	175
L’union interparlementaire (1888).....	176
Au lac Fusaro (1891) .....	178
À Budapest (1896) .....	179
Budapest – le banquet final (1896).....	180
Femme ou femelle (1896).....	182
À Hambourg (1897) .....	183
Lucerne (1905) .....	185
Combinazione.....	187
Comme quoi une bonne action a quelquefois sa récompense (1890).....	188
Un souvenir de Belleville (1882) .....	189
Le contre-amiral Réveillère (1887) .....	191
Grandes funérailles (1834, 1840, 1877, 1885, 1897).....	193
Les obsèques de Jules Simon (1896).....	198
Autres funérailles .....	200
La question des jeux (1912).....	202
Ma cécité .....	204
Partie 3 : Notes autobiographiques, dictées entre 1900 et 1909 .....	205
<i>Enfance et éducation</i> .....	206
<i>Premiers travaux</i> .....	208
<i>Cours de Montpellier (1856-1860)</i> .....	214
<i>Cours de Bordeaux (1861-1862)</i> .....	217
<i>Cours de Nice (1863-1865)</i> .....	220
<i>Conférences d’économie politique (1866-1884)</i> .....	222
<i>Les débuts du pacifisme (1867-1884)</i> .....	224
Homme politique (1871-1898).....	236
Hippolyte et Félix Passy.....	242
Blanche Sageret.....	245
Mon enfance.....	249
La presse.....	251

Février 1903.....	254
Mars 1906.....	256
Souvenirs de voyage (1908).....	257
Juillet 1909.....	259
Sources.....	260
Table des illustrations.....	261
Index.....	264

# Partie 1 : SOUVENIR DE FAMILLE

Lettre de Frédéric Passy à Antoine de Tarlé, Neuilly 1905



\_ 2 Les familles Passy, de Tarlé et de Boissière, liées par l'union d'Antoine d'Aure et d'Adélaïde de Wilkinghoff<sup>1</sup>

Vous m'avez demandé, mon cher ami<sup>2</sup>, de vous donner, pour vos enfants et pour vous, tous les renseignements que me pourrait fournir ma vieille mémoire sur les familles Passy et de Tarlé et sur la famille d'Aure, par laquelle elles se sont trouvées unies. Je vais essayer de vous satisfaire; mais il me faudra pour cela, pour relever au hasard les détails épars dans ma tête, beaucoup de pages peut-être et les faits les plus importants pourront y faire défaut. Je commence par la famille Passy.

Les Passy sont, d'après ce que j'ai toujours entendu dire, de race normande, autant du moins que peuvent remonter les plus lointaines traditions. Un paysan de Pacy-sur-Eure serait venu, il y a quelques siècles, s'établir à Étrépagny, près de Gisors, où il aurait été fermier ou valet des moines de cette localité. On l'aurait appelé du nom du pays d'où il venait, ainsi que cela

<sup>1</sup> Les familles Passy, de Tarlé et de Boissière, liées par les enfants d'Antoine d'Aure et d'Adélaïde de Wilkinghoff. L'ouvrage de Eric Jayet et Jean-Michel Saint-Girons recense l'intégralité de la descendance de ce couple, marié en 1760 [1].

<sup>2</sup> [Antoinette d'Aure \(1763-1834\)](#), sœur de [Pauline Jacquette d'Aure](#) (la grand-mère de Frédéric Passy) avait épousé [Benoist de Tarlé \(1735-1797\)](#), le grand-père de [Antoine de Tarlé \(1871-1939\)](#) auquel cette lettre est adressée.



arrivait fréquemment, et l'orthographe du nom aurait été modifiée. Aucun rapport donc avec les Pazzi d'Italie dont certains, il y a un siècle, cherchèrent à se faire reconnaître comme parents par mon grand-père, et en obtinrent, je crois, des secours.

Mon oncle Antoine Passy, qui était particulièrement curieux de ces détails, croyait savoir où se trouvait la première pièce de terre acquise par un Passy à Étrépagny, mais elle avait été complètement mangée, sillon par sillon, par les voisins.

## Louis-François Passy

Mon grand-père Louis François Passy, que j'ai parfaitement connu, puisqu'il est mort en 1834, si je ne me trompe, et que j'avais été en grande partie élevé jusqu'à cette époque à Gisors chez ma grand-mère, doit être né vers 1760; il serait probablement facile de retrouver son acte de naissance. Son père était alors maître de poste à Étrépagny. Lui-même, qui avait fait à Paris de très bonnes études dont il était très fier<sup>3</sup>, occupait une situation importante, je crois, à l'Administration d'un des fermiers généraux sous Louis XVI, chez un de ces personnages dont j'ai oublié le nom<sup>4</sup>.

*\_ 3 Louis-François Passy (1760-1834), capitaine de la garde nationale, vers 1792*



Peut-être Louis Passy le pourrait-il dire. C'est pour ce motif que, pendant la Révolution, il fut incarcéré avec son chef. On leur réclamait des comptes, ils répondaient que pour en rendre; ils avaient besoin d'être libres et de pouvoir produire leurs livres; et on leur répliquait qu'il fallait d'abord se mettre en règle. Cette situation insoluble aurait pu se terminer à la Place de la Révolution; le 9 Thermidor arriva à temps pour les délivrer<sup>5</sup>.

Plus tard, ce premier apprentissage des affaires lui fût utile. Il s'était marié, je ne sais pas trop à quel moment, mais de bonne heure, puisqu'il y était à l'époque des chauffeurs, installé à Gisors et il donnait, un peu trop au gré de ma grand-mère, satisfaction à son goût pour la bâtisse. On le fit, par l'influence de son beau-frère, M. d'Aure<sup>6</sup>, nommer Receveur Général du Département de la Dyle, et il resta à Bruxelles (ou furent en partie élevés mes oncles et leurs cousines de Tarlé) jusqu'à la chute de l'Empire. Sa maison était, grâce à ma grand-mère, qui a toujours su maintenir autour d'elle la bonne harmonie, l'une des plus et des mieux fréquentées de la ville, et mon père et mes oncles ont en l'occasion d'y voir et d'y connaître un très grand nombre des personnages importants de l'époque dont moi-même, plus tard, j'ai rencontré plusieurs chez mon oncle d'Aure, chez qui les anciens officiers et généraux de l'armée d'Égypte, se réunissaient chaque semaine rue de Joubert.

---

<sup>3</sup> Louis-François Passy était licencié en droit, avocat au Parlement de Paris (Source [Les ministres des Finances de la Révolution française au Second Empire \(II\) | Guy Antonetti](#))

<sup>4</sup> Louis-François Passy fut avant la Révolution « commis par arrêt du Conseil à la recette générale des finances de la Généralité de Soissons », au décès du receveur général, Pierre Randon de Pommery. La famille Passy était au service de ce puissant personnage, qui aida à l'ascension sociale des Passy. (Source [Les ministres des Finances de la Révolution française au Second Empire \(II\) | Guy Antonetti](#))

<sup>5</sup> En 1792 Louis-François Passy fut élu capitaine de la garde nationale dans le bataillon de son quartier. Ses fonctions dans un office de finances le rendirent suspect pendant la Terreur: il fut incarcéré, mais le 25 Frimaire an II (15 décembre 1793). Au vu d'arrêtés du Comité des comptes et des finances attestant que le citoyen Passy, caissier du citoyen Randon de Pommery, était quitte envers la République relativement à ses comptes, le Comité de Sûreté Générale le remis en liberté. Cette décision aurait été prise suite à l'intervention du conventionnel Barère de Vieuzac, cousin de la femme de Passy.

<sup>6</sup> Le beau-frère de Louis François Passy est le comte [Hector d'Aure \(1774-1846\)](#)

C'est à Bruxelles, dans un de ses passages, que l'Empereur, recevant les fonctionnaires et leurs femmes, dit à ma grand-mère, de son ton brusque

- Combien d'enfants ?
- Huit, sire
- Et combien de fils ?
- Six, sire
- C'est bien, continuez

Ce fut tout. Elle était, vous le savez, et l'on en peut juger par l'admirable portrait que je possède et dont l'histoire se rattache à celle des Tarlé, d'une extraordinaire et charmante beauté.

Une autre aventure marque ce passage de l'Empereur il avait, un peu étourdiment, adressé au préfet, Monsieur le Comte de la Tour du Pin Gouvernet, je crois, des reproches très durs et injustes. Un petit employé de la préfecture, que j'ai connu, Loiseau, s'avança et, sans demander la permission de parler, prit la défense de son chef en disant à l'Empereur que sa Majesté avait été induite en erreur et rectifiant les faits. Grand scandale, car l'Empereur avait paru prendre mal la chose. Une demi-heure plus tard, et comme les collègues de Loiseau s'attendaient déjà à le voir disgracié, on lui vient dire que l'Empereur le demande.

- Mon pauvre Loiseau, lui dit-on, te voilà bien.  
Coup de théâtre
- C'est vous, lui dit l'Empereur, qui m'avez tenu tête tout à l'heure
- J'en demande pardon à votre Majesté, répond le pauvre employé, mais je ne pouvais pas laisser faire un affront à mon chef injustement attaqué.
- Vous êtes un homme, vous, reprend l'Empereur ; vous feriez un bon officier. Voulez-vous entrer en service ? Je me charge de votre avancement.

Et voilà comment Loiseau, devenu, je crois, chef de bataillon, fit la retraite de Russie avec la mâchoire fracassée par un biscaien, sans autre aliment que de la farine délayée dans de la neige fondue, qu'il s'introduisait dans sa bouche bandée avec une seringue, il était resté l'un des familiers de la maison de mon grand-père ; et c'est lui qui me faisait tenir tranquille en me racontant des histoires pendant que mon oncle Paulin faisait mon portrait. Ce petit homme, si courageux, avait ses faiblesses, il avait horreur des canards, et jamais on n'aurait pu lui en faire manger une aiguillette, parce qu'il avait vu un jour, chose épouvantable, un canard manger une souris.

Pendant son séjour en Belgique, mon grand-père, rendu riche par sa situation n'avait pas renoncé à son amour de la bâtisse. Il avait acheté, dans les environs de la ville, en un lieu appelé Fontaine, je crois, au milieu des sables, mais dans un beau site, un terrain où il avait fait construire d'abord un simple vide bouteille, où il allait prendre du lait le dimanche puis une véritable habitation de campagne qui lui avait coûté fort cher et qu'il fallut vendre, après la Restauration, à prix relativement minime.

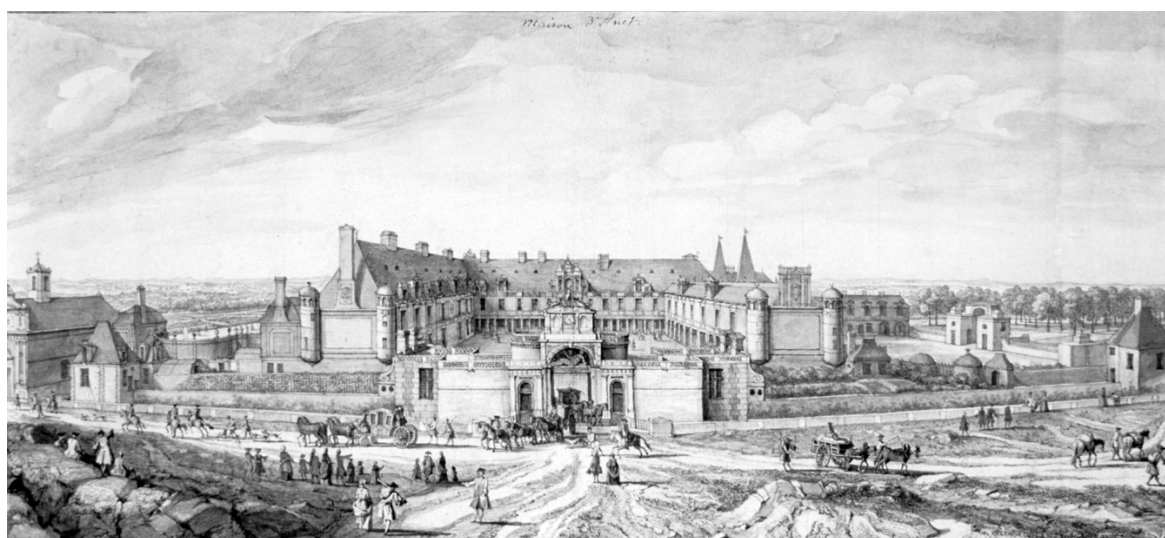
C'est mon père, son favori, et qu'il avait fait nommer, à dix-huit ans, percepteur à Nivelles, pour le préparer à lui succéder, qui fut chargé de cette réalisation et elle fut pénible.

Deux détails à ce propos. Dans cette propriété de Fontaine, il avait fallu avoir une pièce d'eau, un bassin probablement, et un jet d'eau. Mais pour alimenter cette merveille, il n'y avait qu'une pompe. Aussi quand les invités arrivaient « Vous allez pomper et remplir le réservoir »,

disait mon grand-père, « ou vous n'aurez pas le jet d'eau après dîner ».

Le souvenir de la famille ne s'est pas éteint en Belgique, dès sa rentrée en France. Lorsque, en 1866, j'allai à Bruxelles faire une conférence, suivie de plusieurs autres, dans diverses localités, en faveur de la Paix, on me parle de graines qu'il répandait en se promenant dans la campagne et dont beaucoup avaient contribué à orner les bois et les champs.

Rentré en France, mon grand-père revint s'installer à Gisors d'où il ne sortait guère que pour de courts séjours à Paris, dans une maison de la rue de Joubert, qu'il vendit plus tard à Madame Ancelot la femme de l'Académicien<sup>7</sup>. Il s'y occupait de son beau jardin, traversé par les deux rivières d'Epte et de Troesne et de ses propriétés, assez considérables, aux environs, forêt d'Etrépagny, ferme de la Broche, bois de la Hutte, célèbre pour ses lapins et château d'Anet, qu'il avait acquis de la mère de Roi Louis-Philippe alors duc d'Orléans, et qui fut plus tard vendu, par ma tante Madame Dibon, à Monsieur le Comte Adolphe de Caraman puis par celui-ci à Monsieur Moreau agent de change.



\_ 4 le château d'Anet à Gisors, propriété de Louis François Passy et Pauline d'Aure, grands-parents de Frédéric Passy. Gravure au XVIIIème siècle par Rigaud (Source Wikipedia)

---

<sup>7</sup> Il s'agit de Virginie Ancelot qui épousa en 1817 le futur académicien Jacques Ancelot Mme Ancelot tenait, dans les années 1830-1850, un de ces salons parisiens à la mode où se font et se défont les succès et les réputations. Cette maison se situe au 15 rue de Joubert. (Source [Cairn-Info](#))

## Pauline Passy, née d'Aure

Ma grand-mère, Pauline, Jacquette, Hélène, morte à Paris en 1843, à l'âge de 71 ans, était une demoiselle d'Aure, de la famille de ce nom<sup>8</sup>, qui est celui d'une vallée des Pyrénées.

Il y avait deux branches de la maison d'Aure<sup>9</sup>: l'aînée qui était dans mon enfance représentée par un officier supérieur, commandant du château de Lourdes<sup>10</sup>, dont le fils Dominique était au collège avec moi; et la cadette, à laquelle appartenaient ma grand-mère, ses sœurs, Mesdames de Tarlé<sup>11</sup> et de Boissière<sup>12</sup>, et son frère, que j'ai mentionné plus haut.

*\_ 5 Pauline d'Aure (1772-1843), épouse de Louis-François Passy*



La famille de Gramont<sup>13</sup>, la première du pays, n'existe en réalité que par suite d'un greffage pris sur la branche aînée des d'Aure. Il ne restait plus d'elle, au XIV<sup>ème</sup> siècle, qu'une fille, seule héritière des biens et des titres, lorsque Sanche Garcia d'Aure (tel est le nom donné par le Bouillet<sup>14</sup> qui était un peu, dit-on, de ces hauts barons bandits de l'Ancien temps), jugea à propos de l'enlever et, étant en possession de la femme, se mit en possession du reste et releva, comme on disait, le nom<sup>15</sup>.

*\_ 6 Armoiries de la famille d'Aure :*

*d'or au lévrier rampant de gueules, accolé ou colleté d'azur, à la bordure de sable besanté d'or de huit pièces.*

Je sais qu'en souvenir de ce lointain mélange du sang des deux familles, le Duc de Gramont

<sup>8</sup> Ils s'appelaient Daure à l'état civil.

<sup>9</sup> [Blanche Passy \(1833-1901\)](#), une cousine de Frédéric Passy, a écrit en 1898 une longue note historique sur « les familles d'Aure, de Tarlé et Passy », où elle fait remonter l'ascendance d'Aure depuis Arnaud 1<sup>er</sup>, Comte d'AURE (Aragon) en l'an 823.

<sup>10</sup> [Cyprien d'Aure \(1725-1802\)](#) gouverneur de Lourdes est en fait le grand-père de [Dominique d'Aure \(1821-1870\)](#), probable condisciple de Frédéric Passy.

<sup>11</sup> [Antoinette d'Aure \(1763-1834\)](#) épouse de [Benoit de Tarlé \(1735-1797\)](#)

<sup>12</sup> [Hélène d'Aure \(1765-1848\)](#) épouse de [Louis de Boissières \(1762-1851\)](#)

<sup>13</sup> [Antoinette d'Aure \(1763-1834\)](#) épouse de [Benoit de Tarlé \(1735-1797\)](#)

<sup>14</sup> Marie-Nicolas Bouillet (1798-1864), est un lexicographe français, dont le nom reste associé au Dictionnaire universel d'histoire et de géographie qu'il publia en 1842. Cet ouvrage connut une immense popularité: le nom de l'auteur a passé dans la langue, et on donnait au XIX<sup>ème</sup> siècle le nom de Bouillet à tout dictionnaire d'histoire et de géographie. (Source [Wikipedia](#))

<sup>15</sup> En 1525, la succession de la maison de Gramont, sans postérité, passa à Claire de Gramont, qui a épousé son cousin Menaud, Comte d'Aure, le contrat de mariage prévoyant que Menaud d'Aure prendrait pour lui et sa descendance le nom de Gramont (Source [Histoire et Généalogie de la maison de Gramont](#))

appelait l'Oncle d'Aure « mon cousin ». Je n'ai jamais remarqué que ma grand-mère songeât le moins du monde à le rappeler ; mais quoique très simple et exempte de toute cette vanité, elle signait toujours Passy née d'Aure.

Comme je l'ai dit, j'ai été en grande partie élevé par elle. Outre les séjours que j'avais faits dans ma première enfance à Gisors, avec ma mère, très aimée de ma grand-mère et de toute la famille, j'y avais été amené, au commencement de 1830, pour guérir, pensait-on, d'une coqueluche dont on me croyait atteint ; et j'y étais resté jusqu'à mon entrée au collège, en octobre 1833, pour y revenir toujours aux vacances et aux jours de congés. C'était, comme elle le disait, l'auberge de la famille, et nous y étions tous, petits et grands, gâtés à l'envie, il est impossible de se figurer une maison plus réellement accueillante et hospitalière. Ma sœur<sup>16</sup>, plus que moi encore, restée à Gisors jusqu'à son mariage, a été l'enfant gâtée de sa grand-mère, et on peut dire que c'est le chagrin de sa mort prématurée qui l'a tuée.



\_ 7 Frédéric Passy (1822-1912) et sa sœur Agathe Passy (1824-1843), vers 1836

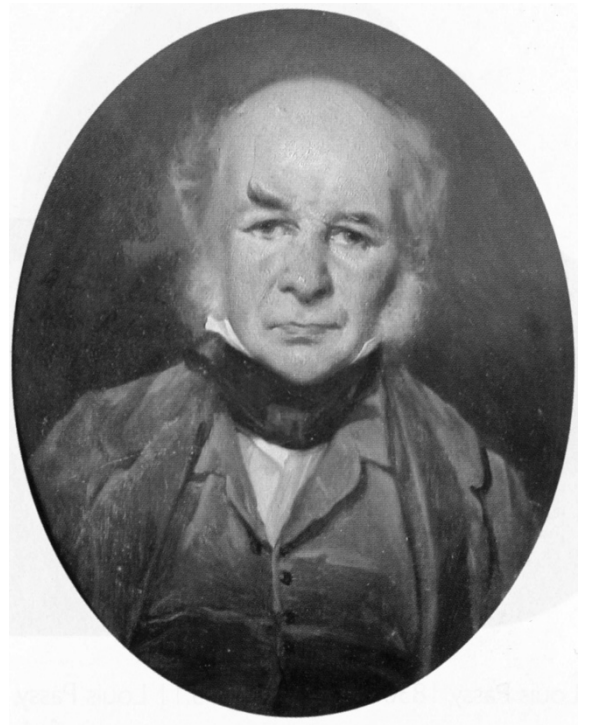
---

<sup>16</sup> [Agathe Passy \(1824-1843\)](#) épouse en 1841 [François Potiquet \(1810-1880\)](#) et décède deux ans plus tard. Sa grand-mère décède 2 mois après elle.

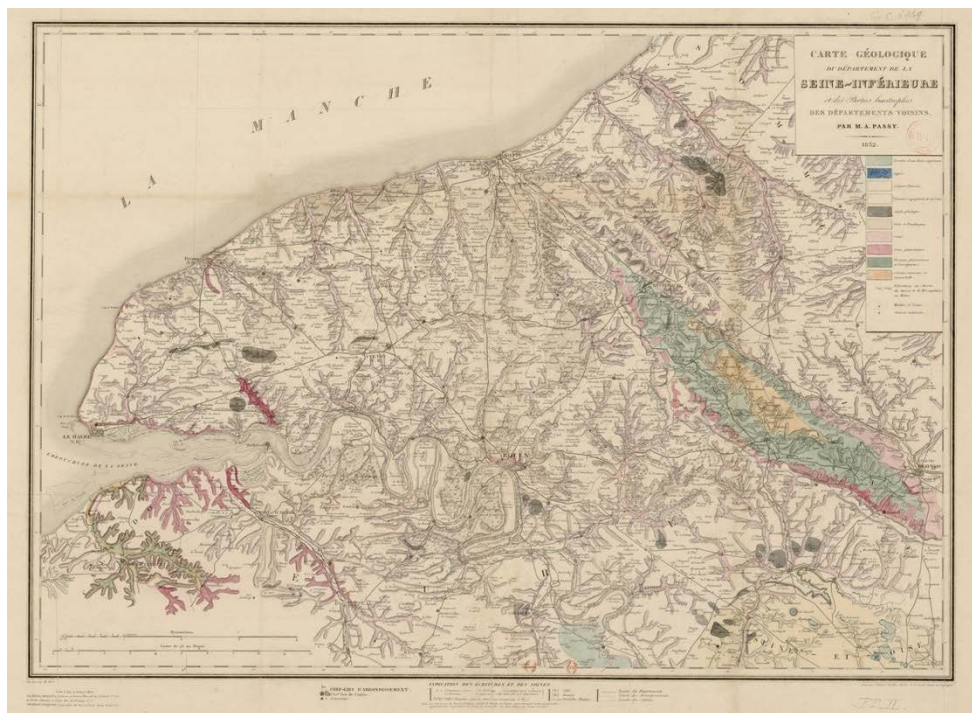
## Antoine Passy

J'ai dit qu'elle avait eu huit enfants. Je crois du moins que c'est le chiffre exact. Je n'en ai connu que six. Antoine Passy<sup>17</sup>, l'aîné, né vers 1791, géologue et botaniste distingué, membre de l'Académie des sciences, auteur d'importantes cartes géologiques de la Seine Inférieure et de l'Eure, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, puis préfet de l'Eure, Député, et sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, mort à plus de 80 ans, ayant encore, dans la dernière journée, fait une lecture sérieuse sur laquelle il avait pris des notes.

Homme excellent, du caractère le plus aimable et de l'esprit le plus fin, n'ayant peut-être qu'un défaut, son extrême bienveillance qui le portait à voir les choses et les gens plus en beau qu'en laid et à être dupe de son optimisme en politique.



\_ 8 Antoine Passy (1792-1873)



\_ 9 Carte géologique du département de l'Oise, Antoine Passy (Source Gallica)

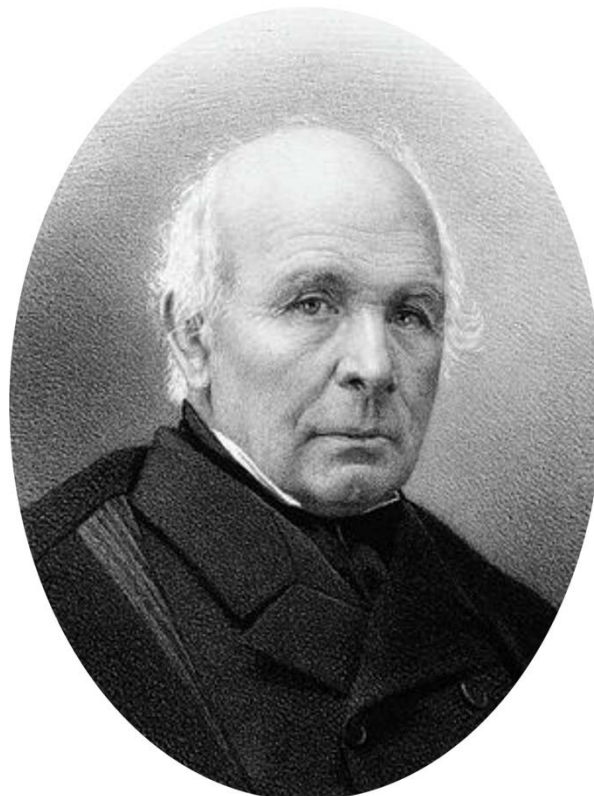
---

<sup>17</sup> [Antoine Passy \(1792-1873\)](#) Toute sa vie, il s'intéresse à la géologie et à la botanique. En 1814, il fait paraître une étude de la flore des environs de Bruxelles. Il préside en 1832, 1838 et 1851 la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Il réalise une Description géologique du département de la Seine-Inférieure, publiée en 1832 avec un Atlas. Il participe en 1854 à la création de la Société botanique de France. Il est l'auteur d'une Carte géologique du département de l'Eure (1857).

## Hippolyte Passy

Mon oncle Hippolyte<sup>18</sup> était le second, il devait être de la fin de 1793, mon père, qui avait dix-huit mois de moins que lui, étant du 18 avril 1795, et ma grand-mère m'ayant dit souvent qu'elle était grosse de lui quand elle allait attendre, sur les marches de la prison, le moment de voir son mari.

C'est, soit dit en passant, dans cette prison, que mon grand-père avait contracté la surdité qui, sur la fin de sa vie, ne lui permettait d'entendre qu'avec un cornet. Aussi ma grand-mère avait conservé pour la Révolution et la République, une horreur qui ne s'est jamais affaiblie.



\_ 10 Hippolyte Passy (1793-1880)

Elle détestait particulièrement Robespierre, et elle ne s'en cachait pas vis à vis de Barrère qui, comme la plupart des gens des Hautes-Pyrénées, était son parent. Ce malheureux, qui n'était pas méchant, mais que sa lâcheté rendait capable de toutes les infamies, vint un jour lui proposer d'aller, pour se distraire, voir guillotiner. « Misérable » lui répondit-elle indignée, « je me réserve pour le jour où l'on guillotinerà ton Robespierre ». Barrère fit soigneusement le tour de l'appartement, ouvrit les armoires, regarda sous les meubles, et quand il fût bien sûr qu'il n'y avait personne « sais-tu », lui dit-il, « que si l'on avait pu nous entendre, j'étais obligé de te dénoncer ? » Quelques temps après, il venait la chercher pour la conduire au supplice de Robespierre. On peut deviner comment il fut reçu.

L'oncle Hippolyte a occupé dans le monde savant et le monde politique une place trop considérable pour qu'il, soit nécessaire de parler ici de l'homme public. Il sera plus intéressant de donner quelques détails sur l'Homme privé. Il parlait très peu de lui-même, étant d'une réserve et d'une modestie excessives ; mais il a vécu une quinzaine d'années avec mon père, qui était son intime, et j'ai pu en savoir un peu plus que les autres sur son compte. J'ai pu surtout apprécier sa bonté et sa droiture, ainsi que la hauteur de son esprit et l'extraordinaire étendue de ses connaissances.

Élève de L'École de Cavalerie de Saint Germain, il avait été désigné, lors de l'expédition de Russie, comme l'une des trois plus mauvaises têtes de l'École demandées par Napoléon. Il était alors, en effet, étant doué d'une force extraordinaire, d'un naturel violent, et se laissait facilement emporter. Averti plus tard du tort qu'il faisait par ce défaut à ses rares qualités d'esprit et de cœur, il s'en était corrigé au point de devenir d'une douceur inaltérable. Jamais, pendant

---

<sup>18</sup> [Hippolyte Passy \(1793-1880\)](#).



plus de vingt ans, quoiqu'il sentît vivement, je ne lui ai vu un mouvement non seulement de colère, mais d'humeur, et les occasions cependant ne lui ont pas été épargnées.

C'est à l'époque où il était à Saint-Germain que remonte un événement qui a marqué dans la jeunesse de mon père. Revenant un jour du collège, un camarade lui dit « Tu sais, Passy, il y a eu du tapage à l'école de Saint-Germain, ton frère va être fusillé ». Mon père rentre tout bouleversé ; il demande sa mère. On lui dit qu'elle vient de partir pour Paris. Il se met au lit et pendant plusieurs jours sa vie est en danger. Quand il se relève (l'affaire de Saint-Germain, heureusement, était arrangée), il était transformé. Petit et tellement gros qu'il était obligé de se saupoudrer les cuisses comme les petits enfants, pour ne pas se couper en marchant, il se retrouvait grand et sec comme il l'est resté jusqu'à la fin de sa vie.

L'oncle partit pour la Russie, mais il ne fit pas la campagne. Fait prisonnier avant d'avoir pu rejoindre son régiment, il resta de longs mois à Wilna, où il était si misérable qu'il lui arriva plusieurs fois de ramasser des légumes jetés à la rue, pour s'en nourrir. Il avait cherché de l'emploi partout, mais dans aucun bureau on ne lui trouvait une écriture convenable ; la sienne était très nette mais petite et serrée, et c'était le contraire qu'il eut fallu. Un jour enfin un banquier de la ville, l'entendant nommer, le prie de passer chez lui, il avait de l'argent à lui remettre. Bientôt sept ou huit autres lui font la même communication. Mon grand-père, pour plus de sûreté, avait fractionné ses envois. Aussitôt il prend cinq cents francs et fait quelques emplettes indispensables, notamment un pantalon, le sien n'étant plus qu'une loque, qu'il jette. Le lendemain matin, le pantalon et l'argent avaient disparu. Son brosseur (tout officier, si misérable qu'il soit, a toujours un brosseur) avait fait le coup ; et il lui fallait ressortir, enveloppé comme il pouvait dans une vieille capote, à la recherche d'autre argent. Cette fois il rassemble tout ce qu'il put avoir des différents banquiers (quelques mille francs), s'entendit avec quatre ou cinq autres officiers français prisonniers comme lui, acheta secrètement une voiture et des chevaux, et ils s'évadèrent, courant à toute vitesse jusqu'à ce que les chevaux tombassent épuisés, et parvinrent enfin à rejoindre le camp de l'Empereur à Dresde, où se trouvait l'Oncle d'Aure.

Ils avaient été si étroitement poursuivis que l'on était venu fouiller à coup de lances une meule de foin dans laquelle ils s'étaient blottis. L'Empereur, averti par l'oncle de cette évasion, voulut en entendre le récit de la bouche de l'Oncle Hippolyte et le fit mettre aussitôt à la tête d'un peloton de Hussards, avec lequel il fit la campagne de Saxe et mérita d'être décoré de la main de L'Empereur. Il tenait beaucoup à cette décoration.

Et, plus tard M. de Salvandy<sup>19</sup>, ministre de l'Instruction Publique, lui ayant fait décerner, à son insu, un grade supérieur, il en éprouva quelque déplaisir. Il était d'ailleurs extrêmement simple et oubliait souvent d'avoir un bout de ruban rouge à sa boutonnière. Quand il dînait aux Tuileries avec le Roi des Belges Léopold, qui avait pour lui beaucoup de considération et lui avait donné le Collier de Commandeur de son ordre, il fallait que mon père lui rappelât que c'était un acte de politesse presque obligatoire d'en porter, ces jours-là au moins, les insignes.

C'est dans cette campagne de Saxe que, renversé de cheval par deux coups de lance à la tête et abandonné momentanément par son escadron, il fût tellement lardé de coups que mon père lui compta, de ce jour, cinquante-quatre plaies sur le corps. Elles étaient heureusement,

---

<sup>19</sup> Narcisse de Salvandy (1795-1856) (Source [Wikipedia](#))

pour la plupart, peu graves, les cartes de géographie qu'il portait sur lui ayant amorti les coups. Il a en, en d'autres occasions, de plus sérieuses atteintes, coups de sabre sur la tête, éclats de bisciaïens aux jambes, et ces blessures, quoiqu'en apparence cicatrisées en temps ordinaire, se rouvraient de loin en loin, celles des jambes surtout, il avait en outre, quoique très fort et d'une santé habituellement robuste, le privilège d'attraper toutes les maladies régnantes fièvre jaune à Saint-Domingue, choléra à Gisors, en 1832, typhus et suette, ailleurs, et de cette dernière maladie, très épuisante, il avait un accès presque tous les ans.

Je ne connais pas le détail de ses campagnes; je crois qu'il n'a pas cessé de servir activement jusqu'à la fin de l'Empire et je sais que lors de l'entrée des alliés, en 1814, il fût renvoyé, par le général Exelmans<sup>20</sup>, à l'Empereur pour le supplier de tenter un dernier effort pour sauver Paris, et que cette démarche fut vaine, l'Empereur étant atteint d'une de ces défaillances qui le paralysaient à certaines heures. En 1814, vers la fin de la campagne, il avait été nommé chef d'escadrons, malgré sa jeunesse. Cette nomination ne fut pas reconnue par le Gouvernement royal, qui arrêta la ratification des grades à une date antérieure. Mon oncle, après avoir accompagné le général Belliard<sup>21</sup> à Naples, pour s'occuper des intérêts de la reine Caroline<sup>22</sup>, sœur de Napoléon et femme de Murat, s'était retiré à Gisors chez ses parents; mais suspect, comme d'autres, au gouvernement et soumis à la surveillance de la haute police, il voulut se soustraire à ces ennuis et partit pour l'Amérique où il visita Saint-Domingue et une partie des États-Unis.

C'est pendant la traversée, qui était longue, et laissait le temps de travailler et de faire des connaissances, qu'il rencontra un Anglais, qui, frappé de son intelligence, l'engagea à travailler sérieusement, et lui fit faire, entre autres, la lecture du célèbre livre d'Adam Smith, sur les causes de la richesse des nations. Ce fût probablement le point de départ de cette belle carrière scientifique qui avait fait de lui, dans les derniers temps, le maître incontesté des économistes et des financiers, ses confrères à l'Académie des sciences morales et politiques.

Je n'ai pas besoin de rappeler comment, nommé député de l'Eure après 1830, il devint bientôt, par la supériorité de ses connaissances et sa puissance de travail, l'un des hommes les plus considérables du parlement, rapporteur du budget, ministre des Travaux Publics et de l'Agriculture puis des Finances, Pair de France, et plus tard, avant le coup d'État qui l'envoya à Vincennes, de nouveau ministre, dans le premier cabinet du prince Napoléon.

Prodigieusement instruit, doué d'une mémoire merveilleuse et tellement sûre qu'à la fin de sa vie, à 84 ou 85 ans, il faisait encore, à l'Académie, des rapports sur des ouvrages des plus sérieux, en plusieurs volumes, sans une note, et sans une erreur. Il aurait pu aisément laisser de nombreux ouvrages. Il n'a, en réalité que peu écrit. Causeur incomparable, et toujours provoqué à causer, il se laissait trop volontiers aller au plaisir d'exposer ses idées familièrement, et se laissait prendre son temps par les indiscrets, habiles à profiter de ce qu'ils tiraient de lui. Difficile, au contraire, pour lui-même, comme écrivain, et très jaloux de ne rien imprimer qui ne fût sûr, il hésitait volontiers quand il s'agissait de prendre la plume. Il a cependant laissé un volume sur

---

<sup>20</sup> Rémy Exelmans (1775-1852), est un maréchal de France. (Source [Wikipedia](#))

<sup>21</sup> Augustin-Daniel Belliard (1769-1832), général français de la Révolution et de l'Empire. (Source [Wikipedia](#))

<sup>22</sup> Caroline Bonaparte (1782-1839). (Source [Wikipedia](#))

l'aristocratie, œuvre de jeunesse, écrite à 26 ans, mais déjà remarquable par sa maturité, un ouvrage important sur les forme de Gouvernement, dans lequel se trouvent résumés les résultats de ses réflexions et de son expérience des questions politiques ; un petit volume sur les systèmes de culture ; et divers travaux pour l'Institut, parmi lesquels il faut signaler comme absolument supérieure l'étude sur l'inégalité des richesses, publiée d'abord dans la collection des traités populaires demandés à ce corps savant par le Général Cavaignac, et remanié plus tard. Il avait fait en outre, vers 1841 ou 42, pour un certain nombre de jeunes gens, une série de conférences sur la philosophie de l'histoire, que j'ai rédigées d'après mes notes et qui sont demeurées inédites.

Les traits principaux de son caractère, je l'ai dit, c'était la bonté, la douceur, la simplicité et l'honnêteté la plus délicate, dans les affaires privées comme dans les affaires publiques. Il était l'ami de la jeunesse et surtout de l'enfance, qu'il gâtait et amusait par d'interminables histoires et des farces à son usage.

Malgré sa merveilleuse facilité d'élocution et sa parfaite clarté d'exposition, c'était plutôt un discuteur d'affaires propre à éclairer les Chambres qu'un orateur. La faiblesse relative de son organe ne se prêtait pas aisément aux efforts exigés trop souvent par les grandes assemblées. Il a eu cependant quelques grands succès de tribune, notamment dans la discussion relative aux sucres, lors de la proposition d'expropriation de l'industrie betteravière, pour laquelle le Gouvernement demandait 40 millions.

## Félix Passy

Mon père, Justin Félix Passy, né le 18 avril je crois, en 1795, était le troisième.

Destiné, comme je l'ai dit plus haut, à succéder à son père comme receveur général; d'abord percepteur à Nivelles, puis adjoint aux commissaires des guerres et secrétaire de son oncle, il se trouvait, en cette qualité, à quelques pas de l'Empereur, à Waterloo, et entendit de très près le dialogue entre le maître disant

« Ce sont les Français. La victoire est à nous! »

Et Soult répondant, en accentuant son affirmation

« Ce sont les Prussiens, tout est perdu! »



\_ 11 Félix Passy (1795-1872), vers 1860

Il était là dans la nuit, lorsqu'après avoir traversé le champ de bataille l'oncle d'Aure, rencontrant la voiture l'Empereur au croisement de la route, fit arrêter, pour avoir des ordres, et ne peut que constater l'état d'accablement dans lequel la défaite avait plongé le grand vaincu.

Entré ensuite dans l'administration des assurances, c'est lui qui, en qualité d'inspecteur, en a commencé l'organisation en Belgique. Puis, marié vers 35 ans, à la fille<sup>23</sup> d'un homme qui occupait alors une grande situation dans la tannerie, il devint lui-même pour son malheur, tanneur, et quoiqu'il fut devenu promptement très habile et très considéré dans sa partie, une crise, aggravée par la Révolution de Juillet, le contraignit à l'abandonner, très honorablement, mais en sacrifiant le plus gros de sa fortune. Il allait se retirer à Gisors, pour y vivre très modestement du peu qui lui restait, lorsqu'il fut élu chef de bataillon dans la garde nationale de son quartier, où il était très aimé, et nommé, par l'influence de son frère Hippolyte, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, ce qui le décida à rester à Paris.

Un peu plus tard il quitta le faubourg Saint-Marceau, où je suis né rue des Gobelins, 3, pour venir habiter, jusqu'à mon mariage et au sien, avec mon oncle Hippolyte, un petit appartement de 1200 Frs, (les hommes politiques vivaient alors modestement), rue Neuve des Mathurins 34, aujourd'hui boulevard Haussmann 50. On le conservait quand l'oncle était ministre, car on savait que l'on y reviendrait.

Un autre de mes oncles, Paul Dibon, le second mari de ma tante Clémentine (d'abord madame Davilliers) disait un jour : « Ce diable d'Hippolyte quand il est au ministère il est comme l'oiseau sur la branche. La première chose qu'il fait en entant c'est de chercher par quelle porte

---

<sup>23</sup> [Félix Passy \(1795-1872\)](#) a épousé en 1827, [Pauline Salleron \(1802-1827\)](#) et, en 1847, [Marie Moricet \(1809-1871\)](#), veuve de Jules Sageret.

il pourra sortir». En attendant, il y faisait sa besogne de son mieux, mais il n'y a jamais été de ceux qui font à l'ambition ou à la vanité des sacrifices de conscience, et le pouvoir était pour lui une charge beaucoup plus qu'un honneur. Il était d'ailleurs d'une simplicité de vie sans pareille.

Mon père qui administrait sa maison, pour lui enlever tout souci étranger aux affaires, payait les domestiques, la voiture, les dîners officiels et autres, recevait tous les mois le traitement ministériel, 6.666 Frs 66 centimes, il donnait à son frère les 6 Frs 66 centimes pour son tabac, son whist et ses menues dépenses.

J'ai dit comment mon père s'était trouvé retenu à Paris. Il y resta jusqu'à sa mort, ou à peu près, ayant été pendant trente-deux ans, Conseiller référendaire de seconde classe, puis de première, puis Conseiller maître, en même temps que président du Conseil de surveillance de l'Institution des aveugles, à laquelle il prenait beaucoup d'intérêt, très modeste, et disposé à s'effacer devant son frère, dont il admirait à la fois l'intelligence et le caractère.

Mon père, homme pratique, d'un esprit ouvert à tout, et toujours prêt, jusqu'à la fin de sa vie, à s'intéresser à tout, sachant, comme les Américains se mettre instantanément au travail et changer d'occupation sans rien perdre de sa puissance d'attention et d'application, était, en réalité, l'homme de confiance et le conseil de toute la famille. C'est lui qui, après la mort de mon grand-père, fut chargé par ses frères et sa sœur de faire entre eux six le partage de la succession, et c'est à lui qu'en toute occasion l'on recourait.



\_ 12 Félix Passy et sa seconde épouse Marie-Florence (Irma) Moricet, veuve Sageret

Lorsqu'après mon mariage il eut épousé ma belle-mère, et fut venu occuper avec elle sa belle habitation de Versailles<sup>24</sup>, ce fut lui qui devint, comme l'avait été ma grand-mère à Gisors, le centre autour duquel on se réunissait, et qui maintenait l'union. D'une extrême obligeance, d'une bonté et d'une tendresse de cœur sans égales, et cependant d'une droiture inflexible et

---

<sup>24</sup> La villa Moricet.

d'une franchise que le timbre métallique de sa voix puissante faisait parfois prendre pour de la rudesse, c'était le type achevé de l'honnête homme et du galant homme, du bon citoyen et du bon père de famille. Son esprit d'ordre était remarquable, et sa mémoire d'une sûreté extraordinaire. C'est le seul homme, avec Jean Dollfus, à qui j'ai entendu dire « je n'oublie jamais rien » ; et tous les deux avaient le droit de le dire.

## Passy : l'affaire des chauffeurs

C'était vers 1800, à l'époque où, à la suite de la désorganisation amenée par la Révolution, les campagnes étaient infestées de bandits qui, pour se faire livrer l'argent ou les objets précieux dont ils soupçonnaient l'existence, pénétraient par troupes dans les habitations isolées et soumettaient les pieds des gens qui se refusaient à parler, au supplice du feu. Un oncle de mon grand-père, portant son nom, exploitait, avec sa femme, une ferme dite le Fayel<sup>25</sup>, à côté du bourg de Saint-Clair-sur-Epte, célèbre par le traité conclu, en 911, entre Charles le Simple et Rollon, chef des Normands, qui obtint la Neustrie, et lui donna le nom de Normandie.

C'était un homme robuste et énergique, grand chasseur, et ayant toujours sous la main une demi-douzaine de fusils. Un soir (c'était le jour de la fête de Saint Clair, et les gens de la ferme avaient été autorisés à s'y rendre), ils étaient seuls dans la maison, lorsque tout à coup l'on entend du bruit.

« Ah ! Mon Dieu ! s'écrie sa femme, ce sont les chauffeurs ! » Et c'était eux en effet. « Ne t'effraye pas » ; dit M. Passy, « occupes toi seulement de tenir mes fusils chargés et de me les passer à mesure ».

Et poussant contre la porte de la chambre un lourd bahut qui, en s'arc-boutant contre le mur, ne permettait que de l'entrouvrir, il dispose la lumière de façon à voir, sans être vu, l'entrebâillement de la porte. A peine ces dispositions sont-elles prises que les hommes arrivent et font une poussée contre la porte qui tient bon. Des bras et des têtes se montrent, mais ils sont accueillis par des coups de fusils bien dirigés, et au bout de quelques instants les blessés sont assez atteints pour que la retraite commence. Les gens de la ferme revenaient et l'affaire finit par un sauve-qui-peut général.

A quelques temps de là, il y avait à Gisors une soirée chez ma grand-mère. Tout à coup une petite bonne, en service dans le voisinage (dans la famille Cartier) arrive tout effarée, criant que les chauffeurs sont chez ses maîtres qui étaient précisément chez ma grand-mère. Ils y étaient en effet et c'étaient les mêmes. Ils avaient ligoté tous les domestiques pour fouiller à l'aise mais l'un d'eux, ayant trouvé la petite bonne gentille, avait proposé de l'attacher avec des rubans. Elle était parvenue à les dénouer ou à les briser et elle venait avertir. Les hommes étaient nombreux, ils partirent immédiatement et les bandits surpris, peut-être ivres, furent capturés. Lorsque, leur procès instruit, on les jugea à Évreux<sup>26</sup>, mon grand-père eut la curiosité d'assister à l'audience ou peut-être fut-il appelé à déposer. Le président du tribunal l'ayant nommé en lui indiquant où s'asseoir, l'un des accusés, pensant que c'était celui qui les avait si bien reçus au Fayel, lui dit

« C'est vous qui êtes M. Passy ? Il paraît que vous avez quitté votre ferme ? » (Ma grand-tante, en effet, n'avait pas voulu y rester)

---

<sup>25</sup> Il s'agit probablement de [Charles Passy \(1727-1802\)](#), seigneur du Fayel, receveur du Prieuré de Saint-Clair-sur-Epte.

<sup>26</sup> Une bande de chauffeurs a été arrêté à Évreux le 28 septembre 1799. Cette célèbre bande de brigands terrifiait les campagnes pendant le Directoire en attaquant les fermes isolées et en brûlait les pieds de leurs victimes pour leur faire avouer où elles cachaient leur argent, d'où le nom de chauffeurs. La bande était dirigée par Louis Baudoin, dit Fortin qui sera guillotiné à Paris le 29 janvier 1800. Sa tête sera conservée à la faculté de médecine de Paris, disséquée, et son dessin, montrant une partie des muscles de la face, sera utilisée par Cuvier pour ses recherches. (Source : Georges Cuvier, anatomie d'un naturaliste).

« Vous auriez bien pu y vivre tranquille jusqu'au jugement dernier, jamais le diable ne vous y serait allé chercher ».



\_ 13 Arrestation de "chauffeurs" en 1801



## Hector d'Aure

Outre ma grand-mère, la famille d'Aure se composait de trois personnes, deux sœurs, mariées à Monsieur de Boissière et Monsieur de Tarlé, et un frère Hector d'Aure, officier de cavalerie d'abord, puis intendant militaire, et, grâce à son intelligence et à son activité, ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte à 22 ou 23 ans.



J'ai toujours entendu dire qu'il avait été appelé à ce poste à la fois au choix et à l'ancienneté ; on avançait vite à cette époque. Il était alors, du reste très apprécié du général Bonaparte, qui plus tard le mit à la tête de l'ensemble des services d'Intendance, mais qui, dans l'intervalle, après la malheureuse expédition de Saint-Domingue se conduisit envers lui avec autant de dureté que d'injustice.

En Égypte, il fut le camarade et l'ami de Kléber<sup>27</sup> (dont il possédait un admirable portrait, acheté, après sa mort, par M. Kulhmann, gendre de M. Davilliers père), de Desaix<sup>28</sup>, de Colbert<sup>29</sup>, de Menon et des autres. C'est chez lui, rue de Joubert, que plus tard, quand la goutte l'y retenait, se réunissaient, le soir, les survivants de cette lointaine époque, et c'est là que j'ai eu pendant quelques années, l'occasion de les voir et de les entendre.

Je dois dire qu'ils n'étaient pas en général très tendres pour la mémoire de l'Empereur qu'ils semblaient accuser de les avoir envoyés à Saint-Domingue pour se débarrasser des plus libéraux d'entre eux, et dont ils condamnaient hautement la déloyauté et la cruauté à l'égard du général <...> Toussaint Louverture<sup>30</sup>. Mon oncle, qui était resté, après la mort d'une vingtaine de généraux moissonnés par la fièvre jaune, général en chef en même temps qu'Intendant en chef du petit groupe de survivants, avait chez lui le portrait de son adversaire noir. C'est à ce

---

<sup>27</sup> Jean-Baptiste Kléber (1753-1800), est un général français qui s'est illustré lors des guerres de la Révolution française, notamment lors de la guerre de Vendée et la campagne d'Égypte. (Source [Wikipedia](#))

<sup>28</sup> Louis Desaix (1768-1800), est un général français qui s'est illustré lors des guerres révolutionnaires et sous les ordres de Bonaparte, notamment en Égypte et en Italie. (Source [Wikipedia](#))

<sup>29</sup> Il y avait trois frères Colbert généraux d'empire : on ne peut savoir de qui parle Frédéric Passy

<sup>30</sup> François-Dominique Toussaint Louverture (1743-1803) à La Cluse-et-Mijoux, dans le département du Doubs, en France, est un général et homme politique franco-haïtien. Acteur clef de la révolte et l'autonomie de Saint-Domingue, il est capture en 1802 par l'expédition commandée par le général Leclerc et envoyée par Napoléon Bonaparte pour mettre fin à cette révolte. Il mort en captivité en France. Hector d'Aure à fait partie de cette expédition.

propos que se manifesta d'une façon odieuse la mauvaise foi de Bonaparte.

M. d'Aure, pour faire subsister les débris de l'armée, avait été dans la nécessité de tirer sur le trésor français. L'expédition n'ayant pas réussie, Bonaparte refusa de laisser payer ses traites. «C'est d'Aure qui a signé» dit-il, «qu'il paye!» Et il le mit en disgrâce. Ce ne fût que plus tard que Murat, devenu roi de Naples, obtint la permission de l'employer, et lui confia les trois ministères de la guerre, de la marine et de la police. La distinction avec laquelle il s'acquitta de cette triple tâche, et le besoin croissant d'hommes capables ramenèrent à lui l'Empereur; Et comme je l'ai dit, à la fin du règne il était ordonnateur en chef des armées de l'Empire. Plus tard, il occupa une des plus importantes directions du ministère de la Guerre, où il était logé, et il fût nommé Conseiller d'État.



\_ 15 Hector d'Aure (1774-1846), peint par André Dutertre (Musée du Louvre)

Je ne puis pas le quitter sans rappeler quelques traits peut-être peu connus. Lorsque Bonaparte, sans prévenir les autres chefs de l'Armée dont il avait le commandement en chef se décida à quitter tardivement l'Égypte, il demanda à l'oncle d'Aure sans lui dire où il allait, de l'accompagner. Mon oncle, sans défiance, mais retenu par un travail urgent, refusa. La fuite constatée, Kléber qui admirait le génie militaire de son chef mais qui détestait et méprisait l'homme, convoqua un Conseil de guerre pour le mettre en jugement comme déserteur devant l'ennemi, et ce fut, je crois, la voix de l'intendant d'Aure qui l'empêcha d'être condamné à mort. Condamnation qui eut été bien inutile d'ailleurs.

Dans un article que publie le *Siècle*, M. Frédéric Passy raconte qu'il eut en sa possession, naguère, le carnet de Kleber pendant la campagne d'Égypte et qu'il a encore le miroir du pape Pie VI et... la table de nuit de Napoléon I<sup>er</sup> à l'île d'Elbe. En ce temps où l'on parle beaucoup de l'Empereur, il est assez curieux de voir la table de nuit du plus belliqueux des hommes échoir au plus pacifique, à l'un des apôtres mêmes de la paix. C'est de son grand-oncle le comte d'Aure, que M. Frédéric Passy a tenu ces souvenirs. Il l'explique ainsi :

• Mon grand-oncle, le comte d'Aure, ordonnateur en chef de l'Égypte, et plus tard ordonnateur en chef des armées de l'Empire, avait chez lui, rue Joubert, où se réunissaient la plupart des anciens généraux de Napoléon, et plus spécialement ceux qui s'appelaient les Égyptiens, le lit de l'Empereur à l'île d'Elbe, un beau lit à bateau, avec têtes et incrustations de cuivre, et le meuble accessoire que je viens de nommer. Son appartement, du reste, était rempli d'objets curieux et précieux à des titres divers ; le hoyau du héros polonais Kosciusko, une tabatière en caillou d'Égypte, reçue de l'Empereur, des miniatures de Napoléon et de Kleber, par Gros et Gérard, des armes de toute provenance, etc.

• A sa mort, comme il ne laissait rien, ayant eu toujours la main plus ouverte pour donner que pour recevoir, tout dut être vendu. Je voulais acheter le lit et la table de nuit. Mon père s'y opposa pour le lit, en raison de l'exiguïté de l'appartement que nous occupions en commun rue des Mathurins avec mon oncle Hippolyte Passy, et je dus me contenter de la table. Je n'ai jamais su ce qu'était devenu le lit. •

Comme trace des sentiments de Kléber, on a trouvé, chez le Comte d'Aure après sa mort, le carnet de poche de Kléber, dans lequel se trouvaient consignées, avec des réflexions diverses, ses opinions sur Bonaparte « le plus admirable génie militaire », disait-il « mais le plus grand des misérables, faux, cruel et ingrat, et capable de sacrifier le monde entier à son insatiable ambition ». Ce carnet, qui faisait partie de papiers enlevés comme officiels par les envoyés du ministère de la guerre ou des affaires étrangères, après la mort de M. d'Aure, m'a été confié, pendant les opérations, pour vingt-quatre heures, par l'aîné des Tarlé, Antoine, chargé, au nom de la famille, de la représenter en cette circonstance ; et je n'ai pas eu, malheureusement, le temps d'en prendre copie ; peut-être ne m'en suis-je pas cru le droit.

\_ 16 L'anecdote des carnets de Kleber (Source [L'Autorité du 5 janvier 1894](#))

Mais j'en conserve un souvenir très net, et j'en ai reconnu les termes dans les extraits publiés, pendant les premiers mois du Gouvernement de la Défense Nationale, dans le journal de Gambetta, la République française. Il serait à désirer qu'on le retrouvât et qu'on le republiât en entier. C'est un document historique de premier ordre en même temps qu'un autographe de la plus haute valeur.

J'ai raconté ailleurs, dans mes notes autobiographiques pour mes enfants, comment, le 20 mars 1815, en arrivant à Paris, l'Empereur, à peine rentré aux Tuileries, fit appeler le comte d'Aure et lui demanda le général Belliard. Celui-ci était à l'État-Major du duc d'Angoulême. « Il faut qu'il soit ici demain » dit l'Empereur. Et mon père, qui n'avait pas encore 20 ans, fut expédié à francs étriers au quartier général du duc pour ramener le Général et il le ramena.

Le bon oncle, trop faible et trop bon pour nous tous, surtout pour moi peut-être, ne savait pas, malheureusement, se défendre assez contre les intrigants et les intrigantes, dont, par suite des grandes situations qu'il occupa successivement, il était entouré. Aussi, quoiqu'il eut eu par moments des traitements considérables, ne laissa-t-il rien à sa mort et fut-on réduit à faire vendre ce qu'il y avait chez lui. Il y avait beaucoup de choses précieuses à des titres divers qui furent

loin d'atteindre à leur vraie valeur. J'ai parlé du portrait de Kléber acheté par M. Kulmann. Il y avait un portrait de l'Empereur, par Gérard, je crois, sur une tabatière en caillou d'Égypte, qui était admirable; le propre hoyau du grand Polonais Kesciusko<sup>31</sup>; le lit et la table de nuit de Napoléon à l'Île d'Elbe, et un miroir en glace de Venise, encadré d'argent, venant du Vatican, que les officiers du palais pontifical avaient forcé M. d'Aure d'accepter en remerciement des formes par lesquelles il avait su adoucir; pour eux, sa mission d'inventorier le Vatican, lors de l'expulsion du Pape Pie VI.

J'ai acheté ce miroir, ainsi que la table de nuit. Mon père ne m'a pas permis, à mon grand regret, d'acheter le lit, qui était fort beau, un lit à bateau, avec ornements en cuivre; nous n'avions pas, rue Neuve des Mathurins, de place pour le loger. La montre de l'oncle, œuvre de Bréguet, qu'il avait portée en Égypte et que nous envions tous, a été achetée par son cousin Charles de Boissière, à qui je n'ai pas voulu la disputer. Je l'ai toujours aussi regrettée. C'est encore à cette vente que j'ai acheté quelques livres de prix, tant pour eux-mêmes que pour la reliure: les Provinciales, de Pascal, deux petits volumes reliés en rouge, les poésies de Malherbe, l'éducation d'un Prince, etc...

---

<sup>31</sup> Tadeusz Kościuszko (1746-1817), est un officier polonais qui a participé à la guerre d'indépendance des États-Unis et organisé l'insurrection polonaise de 1794, dite « insurrection de Kościuszko », contre la domination russe et prussienne. Il est aujourd'hui considéré comme un héros national en Pologne, en Biélorussie, en Lituanie et aux États-Unis. (Source [Wikipedia](#))

## Parenté des d'Aure

L'autre point dont je veux dire un mot est relatif à la parenté des d'Aure. Comme dans la vallée de ce nom, où, pendant des siècles, on se mariait sur place, tout le monde est ou se croit plus ou moins cousin, mon oncle d'Aure et ma grand-mère<sup>32</sup> ont toujours été exposés à voir apparaître des parents, vrais ou faux, qui cherchaient à tirer sur leur bourse. L'un des plus originaux, sinon des plus intéressants était un grand diable d'escogriffe, se faisant appeler d'Aure de Saint-Ourens<sup>33</sup>, qui avait fait toutes sortes de métiers dignes de Panurge, parmi lesquels celui de commandeur sur une plantation d'esclaves à Saint-Domingue, et avait commis là de fort vilaines actions. Il avait épousé une espagnole, se disant, elle aussi, de grande noblesse, et ils s'étaient, je crois, quelque peu trompés l'un et l'autre sur leur personnalité. Toujours est-il que le ménage n'était pas un modèle d'harmonie. Un jour que le bonhomme était venu voir mon grand-père :

- Eh bien ! lui dit celui-ci, cela va-t-il mieux chez vous maintenant ?
- Oh Oui !, répond l'aimable Saint-Ourens, en bégayant abominablement, J'ai trouvé le bon moyen. Et il sort de sa poche un martinet.
- Comment ! reprend mon grand-père, c'est avec cela que vous caressez Madame ?
- Oh plus à présent, elle le connaît, il suffit de le montrer seulement.

On avait, malgré tout, une certaine pitié de ce couple besogneux ou un certain scrupule de la parenté incertaine et on a toujours, jusqu'à leur mort, aidé ces deux malheureux à subsister. Après eux, on s'est même intéressé de leur fille Isabelle, que mes oncles avaient fait nommer receveuse des postes à Argenteuil, et qui, par reconnaissance, m'apportait ou m'envoyait des asperges de son jardin, tous les ans en avril.

Ce Saint-Ourens eut un jour, en sortant de chez l'oncle d'Aure, rue de Joubert, une aventure singulière et qui fit honneur au moins à ses muscles et à son sang-froid. Se retirant en saluant sur le palier (c'était au quatrième étage), il perdit l'équilibre et passa par-dessus la rampe, qui était basse. Mais au lieu d'aller se fracasser au rez-de-chaussée, il resta cramponné par la main qu'il avait posée sur cette rampe, et l'on put le tirer de cette position dangereuse sans trop de difficulté. En se retrouvant sur le palier, il dit simplement, en montrant son parapluie qu'il tenait dans la main gauche « Je n'avais pas lâché mon parapluie ».

Les dernières observations que j'ai à faire se rapportant aux parentés, vraies ou prétendues, qui se pourraient présenter. J'ai dit que les habitants des Hautes-Pyrénées, et plus spécialement de la vallée d'Aure, sont tous plus ou moins parents ou alliés, mais à des degrés le plus souvent indéterminés. Beaucoup pourraient donc se dire alliés à nous. Je n'en connais aucun et je ne crois pas qu'il en existe qui puissent prévoir une liaison prochaine. Il y a eu un d'Aure ancien écuyer du Roi, cavalier hors ligne, qui a tenu pendant quelques années un manège rue Duphot, où j'ai pris des leçons d'équitation. C'était un homme de bonne tenue, qui, dans les derniers

---

<sup>32</sup> [Jacquette Pauline Hélène d'Aure \(1772-1843\)](#), épouse de [Louis François Passy \(1760-1834\)](#), cf supra page 11

<sup>33</sup> Un certain Louis de Cartier ou d'Aure de Saint-Ourens, né à Pointis-de-Rivière (Haute-Garonne), le 9 avril 1753 et marié le 27 juillet 1811 à Jeanne-Augustine De Lopez, née le 17 août 1786 à Le Passage (Espagne). Il a été capitaine jusqu'au 31 décembre 1811 (sa veuve touchera une pension) et est mort le 7 février 1839 (Source [Filae](#)).

temps s'était beaucoup rapproché de la famille, et que l'oncle avec sa facilité d'humeur, accueillait, sans intimité pourtant. À sa mort, il s'est considéré comme de la famille et seul du nom, et s'est approprié le titre de Comte, qu'il a transmis à son fils. Je ne crois pas qu'il y eut aucun droit, d'abord parce que mes oncles et mon père ne l'ont jamais considéré comme parent reconnu<sup>34</sup>, et ensuite, parce que ce titre n'était pas transmissible, mon oncle d'Aure n'étant Comte de l'Empire<sup>35</sup> qu'à titre viager, il peut n'être pas indifférent d'être renseigné sur ce point.

---

<sup>34</sup> Léon, Viconte d'Aure (1798-1863), célèbre homme de cheval. Il s'appelait Cartier d'Aure.

<sup>35</sup> Comte de Naples.

## de Boissière

Je viens de prononcer le nom de Boissière, c'était celui du mari de l'une des sœurs de ma grand-mère. Je ne l'ai pas connu, et j'ignore ce qu'il était; je crois qu'il était mort avant ma naissance. Mais je me rappelle parfaitement ma tante de Boissière<sup>36</sup>, ses deux filles Sophie<sup>37</sup>, qui ne s'est pas mariée, et Joséphine<sup>38</sup>, qui épousa, n'étant déjà plus jeune, M. de Tavel<sup>39</sup>, veuf avec deux filles<sup>40</sup>, et surtout son fils<sup>41</sup>, camarade de mon père et de mes oncles, qui avait été officier et qui fit avec nous, ainsi que son fils Charles, en 1843, le voyage d'Italie. C'était un homme excellent, du plus aimable caractère et chez qui nous étions reçus comme chez nous. J'ai conté, dans mes notes pour mes enfants, l'histoire de la dinde aux truffes, dont il m'avait trop largement servi, chez lui, un dimanche et qui me causa pour longtemps une horreur profonde de ce comestible, le dîner ayant été vite interrompu par des tambours battant la générale, et mon père m'ayant précipitamment ramené au collège, au travers des canons qui arrivaient, pour aller reprendre son rang dans sa compagnie de garde nationale.

Or, on se battait place du Panthéon. De mon lit, à Louis-le-Grand, j'entendais les coups de fusil et mon père y était, je le savais. J'ai su plus tard qu'il avait été mis en joue par un des insurgés et que le bras de celui-ci avait été arrêté par le docteur Aubert-Roche<sup>42</sup>, plus tard médecin du pacha d'Égypte, qui lui avait crié « Ne tirez pas, c'est M. Passy ». On comprend qu'il y avait de quoi troubler la digestion.

M. de Boissière avait épousé une demoiselle Lemaitre, dont la mère, très bonne femme, que fait bien connue, était la sœur du célèbre chanteur Martin. Outre son fils Charles, il avait une fille, Louise, si je ne me trompe, très aimable, qui a épousé M. le Comte d'Érard, légitimiste intransigeant, mais galant homme, avec lequel son beau-père, qui l'était beaucoup moins, mes oncles ou moi n'avons jamais eu que les meilleures relations. Quant à la tante de Boissière c'était, dans toute la force du terme, une personne de l'ancien régime. Jamais elle n'avait permis à ses filles, même à trente ou quarante ans, de s'asseoir sur un siège à dossier, et elle leur répétait encore, comme à des enfants « Mademoiselle, tenez-vous droite ». Elle attendait toujours le retour d'Henri V et son fils, qui avait d'avantage son flanc-parler, lui répétait « Oh ! Maman, il aura la barbe bien blanche auparavant ». Je dois dire qu'elle a toujours été très bonne pour moi et particulièrement lorsque je suis allé, quelque temps avant mon mariage, avec ma future belle-mère, lui présenter ma fiancée. J'ai cependant été cause de l'une de ces grandes colères; mais

---

<sup>36</sup> [Hélène d'Aure \(1765-1848\)](#) épouse de [Louis de Boissière \(1762-1851\)](#)

<sup>37</sup> [Sophie de Boissière \(1795-1870\)](#)

<sup>38</sup> [Joséphine de Boissière \(1788-1850\)](#) a 37 ans quand elle épouse en 1829 [Jean-Baptiste Duret de Tavel \(1770-1861\)](#)

<sup>39</sup> [Jean-Baptiste Duret de Tavel \(1770-1861\)](#) était veuf de Catherine Chodemos de Laclos (1787-1827), fille de François Choderlos de Laclos (1741-1803), secrétaire du Duc d'Orléans (1789) qu'il accompagne en Angleterre, rédacteur du Journal des Amis de la Constitution (1791-1796) et... libertin, auteur des *Liaisons Dangereuses*.

<sup>40</sup> Marie Duret de Tavel (1820-1882) et Angélique Duret de Tavel (1824-1895)

<sup>41</sup> Louis de Boissières (1790-1851) qui se maria en 1816 avec Agathe Lemaitre (1799-1833). Le couple eut deux enfants, Louise de Boissières (1817-1896) et Charles de Boissière (1823-1891) dont il est question ici.

<sup>42</sup> Louis-Rémy Aubert-Roche est un médecin français né le 26 novembre 1810 à Vitry-le-François et mort à Paris le 22 décembre 1874. Il fut médecin en chef de la Compagnie du Canal de Suez et dirigea le service des maladies contagieuses pendant la construction du canal. (Source [Wikipedia](#))

elle n'a jamais su que j'étais le coupable. C'est lorsque, comme je l'ai encore raconté à mes enfants, profitant de ma popularité de bon élève et de la puissance alors très grande de ma voix, je m'étais amusé, à la distribution des prix du Concours général, à faire jouer, par trois fois, la Marseillaise, alors interdite. Le lendemain matin, au déjeuner, à Gisors où elle se trouvait en ce moment, elle lisait dans la Quotidienne et la Gazette de France un commentaire effrayant de cette scène révolutionnaire et elle levait les bras au ciel en maudissant cette génération perverse que préparait l'Université, et qui certainement rétablirait l'échafaud. Ma grand-mère qui, malgré son horreur de la République, était plus tolérante, et mon oncle Paulin, tous deux au courant de mon escapade, avaient grand'peine à garder leur sérieux.



## La famille de Tarlé

### *Benoît Joseph de Tarlé*

Je n'ai connu ni Madame de Tarlé<sup>43</sup>, la dernière sœur de ma grand-mère, ni M. de Tarlé<sup>44</sup>, son mari. Je dis dernière parce que c'est la dernière dont je parle, et non pour la classer au dernier rang comme âge. J'ignore dans quel ordre les trois sœurs étaient nées. Mais j'ai connu la plupart de leurs enfants et petits-enfants, et j'ai entendu parler d'eux. Madame de Tarlé était, je crois, comme Madame de Boissière, mais à un moindre degré, très soucieuse de l'ancienneté et de la noblesse de sa famille, Mr de Tarlé, qui était un homme d'une rare et sévère honnêteté, mais ne se considérait pas, malgré son « de » comme ayant droit à des prétentions nobiliaires, lui disait en riant, paraît-il, lorsqu'elle parlait des siennes « Vous savez, ma chère amie ta truie n'anoblit pas le cochon ». Et je n'ai jamais entendu dire que la plaisanterie eût tourné l'aigre.

On m'a cité de lui un trait qui peint la sévérité calme et inflexible de son caractère, trait dont avait hérité, avec sa grande bonté, son fils Adolphe le général. Il ne pouvait obtenir que son domestique fermât les portes en faisant son service. Un soir d'hiver, étant à table, et le domestique lui ayant laissé la porte ouverte sur le dos :

- Joseph, dit-il, vous allez aller au village chercher le menuisier.
- Est-ce que c'est bien pressé, monsieur, il neige et il fait un vent terrible.
- Très pressé, c'est justement à cause du vent.

Le domestique part et ramène le menuisier.

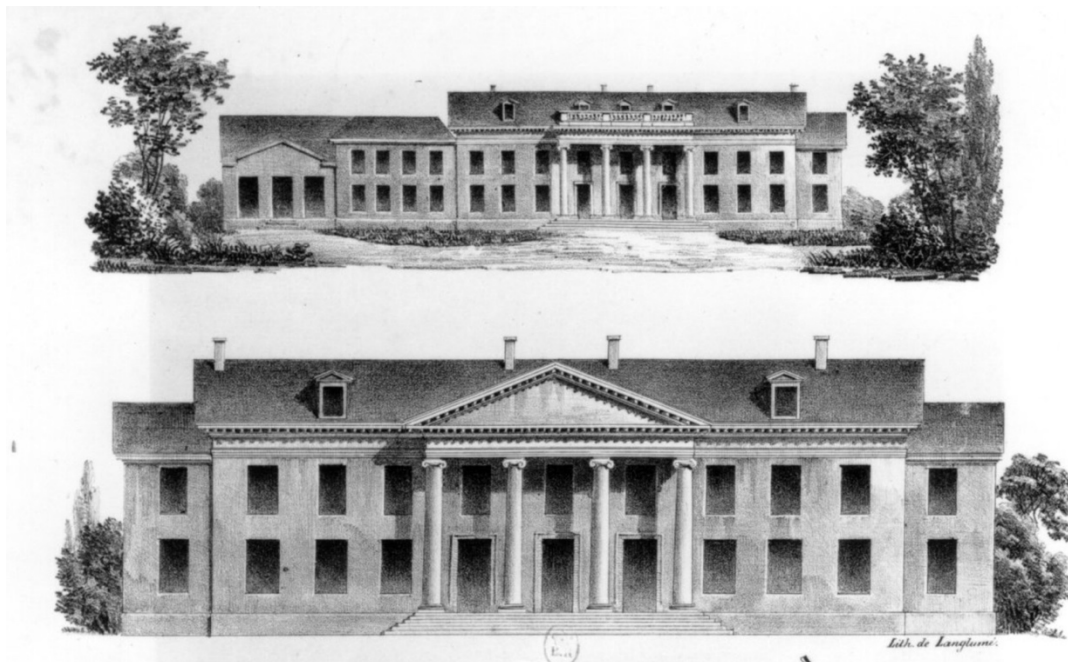
- C'est pour démonter cette porte, dit Mr de Tarlé, elle ne sert de rien puisque Monsieur Joseph juge inutile de la fermer.

On cite un trait semblable d'un grand seigneur Anglais, renommé tout à la fois pour sa bonté et pour sa rigidité.

---

<sup>43</sup> Antoinette d'Aure (1763-1834), épousa Benoist de Tarlé (1835-1797), Commissaire Ordonnateur des Guerres, intendant en chef de l'armée de Rochambeau

<sup>44</sup> Tarlé (Benoît-Joseph de), intendant en chef de l'armée de Rochambeau, d'une famille de Senlis, né en 1735 à Hondschoote, Flandre, où son père tenait un emploi de finances, mort en 1797 dans son château du Buisson, à Marolles-en-Brie. Il débuta à quinze ans dans l'administration militaire. En 1760, son oncle Vestu de la Thuillerie, commissaire des guerres au département de la Flandre maritime, résigna son office entre ses mains. Nommé, en 1780, intendant en chef de l'armée de Rochambeau, il fit toute la campagne d'Amérique avec lui et rentra en France en même temps que lui. Chevalier de Saint-Louis le 5 décembre 1781, il reçut une pension de quatre mille livres sur le Trésor en récompense de « l'intégrité, de la distinction et du zèle peu commun avec lesquels il a rempli les fonctions supérieures qui lui étaient confiées » à l'armée de Rochambeau. Il fut admis dans la Société des Cincinnati par une délibération de l'Assemblée générale du 17 mai 1784 ainsi rédigée: « M. de Tarlé, intendant, est en droit par l'esprit et l'intention de l'institution de devenir membre de la Société des Cincinnati. » Il fut nommé ordonnateur en Soissonnais 1786-88. Il eut huit enfants dont quatre fils qui furent officiers dans les armées de l'Empire. (Extrait de "La Société des Cincinnati de France", Ludovic de Contenson (1861-1935), 1934)



\_ 17 Le château des Buissons, demeure de Benoist-Joseph de Tarlé, détruit en 1852 (source [Les amis de Marolles](#))

C'est dans ce château, situé aux environs de Versailles, à Marolles-en-Brie<sup>45</sup>, que furent retrouvés entre 1840 et 1890, les deux portraits de mon grand-père et de ma grand-mère si justement admirés.

Mon père voit un jour arriver chez lui, rue Neuve des Mathurins, un Monsieur porteur de deux grands tableaux, qui lui demande, en les découvrant, s'il connaît cela.

- Assurément, répond mon père. Ce sont les portraits de mon père et de ma mère.
- Eh bien monsieur, ils sont à vous, je vous les rapporte.
- Comment cela, Monsieur ?
- C'est bien simple, j'ai acheté le château de Marches. Dans un grenier j'ai trouvé ces deux toiles. Ce sont évidemment des portraits de famille et des œuvres de prix. Je n'ai jamais eu l'intention de les acheter, elles ne m'appartiennent pas, j'ai cherché à savoir qui avait habité le château, on m'a parlé d'une sœur de Mme de Tarlé, Madame Passy. Je me suis mis en campagne et j'arrive

J'ai le regret de ne pas connaître le nom de cet honnête homme. Il n'a fait que son devoir, mais il lui était si facile de s'y soustraire.

Le ménage Tarlé, si je suis bien instruit, a eu huit enfants, quatre fils et quatre filles, qui, comme les enfants de Boissière ont été souvent, à Bruxelles et à Gisors, les hôtes de l'auberge de famille et les camarades de mes oncles et de mon père.

---

<sup>45</sup> Il s'agit du château du Buisson. Un premier château est construit durant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle pour Simon Arnout, contrôleur général de la maison de Marie de Médicis. Ce château est démoli vers 1785 par Benoist Joseph de Tarlé, qui fait construire une nouvelle bâtisse, commandée par deux pavillons d'entrée, d'inspiration néo-classique, avec fronton triangulaire soutenu par une colonnade à chapiteaux ioniques. Propriété du comte d'Allouville (qui pourrait donc être le fameux acheteur mentionné dans cette anecdote, ce château est démoli en 1852. Il reste les deux pavillons d'entrée.

## *Antoine de Tarlé*

L'aîné des fils, Antoine, Intendant militaire de première classe, était un grand bel homme, d'une grande bonté et d'une facilité d'humeur admirable. Il avait épousé mademoiselle de Carondelet, de qui il n'eut qu'une fille, Antoinette, (plus tard madame de Milhau) qui, dans sa jeunesse, avait une voix merveilleuse, et fut la mère de Suzanne de Montrond.

## *Adolphe de Tarlé*



Adolphe le Général, que l'on s'est acharné dans certains journaux à travestir en massacreur, le bourreau de la rue Transnonain, était de petite taille, mais aussi énergique que bon, car c'était l'homme le plus doux et le plus sensible du monde, et quand le devoir lui imposait une rigueur, il en souffrait cruellement. Je l'ai vu, à Saint-Cyr, lorsqu'il commandait l'École, se retirer en pleurant dans un coin après avoir refusé à ma tante<sup>46</sup>, sa cousine germaine et son amie d'enfance, la permission de voir son fils, qu'il avait dû punir.

« Être contraint de refuser cela à cette pauvre Clémentine (sa tante était déjà très malade) » disait-il, « c'est trop dur, mais la discipline l'exige ».

\_ 18 Adolphe de Tarlé (1788-1868) – Source [1]

Une autre fois (c'était quand il commandait le 35ème) nous allons le voir à la caserne ; les hommes venaient de rentrer, et quelques-uns étaient aux fenêtres en manches de chemise. « Un roulement de tambour » dit tout à coup le colonel de Tarlé, « et ordre de se recouvrir. Ils sont en nage, ils vont attraper du mal ». Et quant à la rue Transnonain, on tirait, par les soupiraux des maisons, sur ses hommes et ses officiers, et on les tuait comme des lièvres. « Je ne pouvais pas les laisser massacrer sans défense », disait-il « J'ai bien été forcé de donner l'ordre d'entrer dans les maisons. La guerre, civile ou étrangère, est la guerre, et l'on n'est pas libre d'y faire ce que l'on veut ».

A propos d'une des émeutes de Paris (je crois que c'était celle du 12 mai l'échauffourée de Barbès)<sup>47</sup>, il fut appelé à présider un conseil d'enquête devant lequel comparaisait, comme témoin un jeune soldat de faction au moment où le corps de garde dont il faisait partie avait été attaqué. Cet homme, en racontant que l'on avait voulu le forcer à livrer les clés du dépôt d'armes mais qu'il avait refusé disait naïvement

---

<sup>46</sup> Clémentine Passy, Madame Davillier. L'élève indiscipliné était Edmond Davillier, Conte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui devint l'écuyer de Napoléon III.

<sup>47</sup> Les 12 et 13 mai 1839, La Société des Saisons, association républicaine fondée en 1837 par Barbès et Blanqui, lance une tentative insurrectionnelle, visant à renverser le gouvernement monarchique et à instaurer une République sociale. La tentative fait 77 tués du côté des insurgés, 28 morts chez les militaires. Les insurgés ne parviennent ni à atteindre leurs objectifs. Il y aura deux procès. Barbès, dans le premier procès, et Blanqui dans le second, refusent de répondre et sont condamnés à mort. Leurs peines seront commuées et ils seront déportés au Mont Saint-Michel.

- J'avais bien peur, mon colonel, j'avais bien peur.
  - Vous aviez peur mon ami ? lui dit le colonel,
  - Oh ! oui
  - Eh bien, vous êtes un vrai brave, vous ! L'homme qui voit le danger et qui en a peur, et qui cependant fait son devoir sans broncher, c'est celui-là qui est un brave.
- Encore un couple de faits intéressants. Je tiens le premier du général Lebrun.
- On m'avait, me dit-il, envoyé dans le régiment du colonel de Tarlé.
  - Allez, m'ordonna celui-ci, prendre rang parmi les grenadiers.
  - Mais, mon colonel, hasardai-je, je ne suis guère grand pour faire un grenadier.
  - Est-ce que vous croyez ? me répond le colonel, que dans mon régiment on mesure les hommes à la taille.

Et je m'aperçois que mon colonel est encore moins grand que moi et que j'ai fait une gaffe. Il ne m'en a d'ailleurs jamais voulu. L'autre anecdote se rapporte à son commandement à Saint-Cyr. Mr le Marquis de ... , Pair de France, écrit au général commandant de Saint-Cyr, qu'il a un mariage dans la famille et qu'il le prie de laisser sortir à cette occasion son fils, élève à l'École.

- C'est impossible, répond le général, en exprimant son regret.
- Je vous en ferai donner l'ordre par le Ministre, récrit impertinemment le Marquis.

Le Général met la lettre sous enveloppe et l'adresse au Ministre (c'était le Maréchal Soult) avec ces mots « Si le Ministre m'en donne l'ordre, M. de ... sortira, mais le général commandant à Saint-Cyr sortira en même temps, et il priera M. le Ministre de le remplacer. Il ne saurait conserver un poste où il serait à la merci des influences politiques ».

Inutile d'ajouter que le fils du marquis ne fut pas autorisé à sortir, et que le général resta à Saint-Cyr. Le Maréchal Soult n'était pas de ceux qui se laissent faire la loi au détriment de la discipline.

Le Général s'était marié tard à une veuve, dont je ne me rappelle pas le nom<sup>48</sup>. Il s'était retiré, dans sa vieillesse à Mouy, si je ne me trompe. C'est là qu'un jour, faisant sa promenade du matin, il rencontre le facteur qui lui dit d'un air triomphant

- Général, Sébastopol est pris.
- Cela n'est pas vrai, répond le Général.
- Mais si, mon général, c'est un Tartare qui en a apporté la nouvelle.
- Et moi reprend-il, je vous répète que cela n'est pas vrai. J'ai fait la guerre aux Russes, ils ne se rendent pas comme cela sans s'être défendus.

### ***Paulin de Tarlé***

Je ne pense pas avoir grand-chose à vous apprendre sur le troisième de Tarlé, votre grand-

---

<sup>48</sup> Mme Berthaut, née Beaudeloque

père Paulin, ni sur votre père Adolphe filleul du général. On vous en a pu parler, avec plus de détails et d'exactitudes que je ne le pourrais faire, dans votre famille. Vous savez que c'est en Égypte, où il avait été détaché comme officier instructeur auprès du Pacha, qu'il a épousé votre grand-mère, italienne de naissance, qui est morte âgée à Versailles. Lui-même s'y était retiré après avoir occupé pendant un certain nombre d'années le poste de percepteur ou de receveur des finances à Dijon, où je me rappelle l'avoir vu en revenant d'Italie en 1843. Il est mort fort âgé, 80 et quelques années, je crois, ayant conservé jusqu'à la fin la netteté de son intelligence et son aimable caractère, et entouré soins de sa femme et de ses deux filles, vos tantes.

Je n'ai vu qu'une fois, pendant un voyage qu'il fit à Paris, le quatrième des frères, Fortuné, qui, après avoir servi en France, avait passé dans l'Armée belge, et s'y était marié et fixé dans le pays.

### ***De Montlebert***

Je crois, comme je l'ai dit, qu'il y avait quatre sœurs, mais je ne m'en rappelle en ce moment que trois, Madame de Montlebert, Veuve d'un Officier, que j'ai vue à Gisors et dont la fille avait épousé M. Roux, officier ou intendant, homme excellent avec une droiture d'apparence un peu rude, qui se faisait aimer quand on le connaissait. Leurs fils ont été Achille (mort avec le grade de Général d'Artillerie, je crois), à qui j'ai eu le regret de ne pouvoir faire donner, à sa retraite la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, et Maurice, que j'ai été assez heureux pour faire nommer, beaucoup plus tard qu'il ne l'aurait dû être, Intendant Général. Il avait épousé, en Italie, après la guerre de 1859, une italienne, que vous connaissez. Tous deux avaient pris, ou plutôt gardé, après leur père, le nom de Roux de Montlebert. J'avais connu davantage Achille dans sa jeunesse, le rencontrant avec ses parents chez le cousin de Boissière. J'ai été plus lié, plus tard, avec Maurice, fixé à Versailles, puis à Paris, et qui venait beaucoup chez mon père. C'était un homme charmant, et un homme de devoir par excellence, s'occupant, dans ces dernières années, avec une admirable sollicitude, et, ce qui est plus rare, avec intelligence, d'œuvres de relèvement social, des petites orphelines, en particulier.

### ***Mme Colomb***

Les deux autres sœurs de votre grand-père, dont je me souviens, étaient Madame Colomb, dont le mari était, je crois, Général commandant à Tours, et dont les fils, Hector et un autre, étaient reçus chez mon père comme des enfants; et Madame Pioche. Mon père avait pour toutes deux une grande affection.

Voilà, cher ami, à peu près tout ce que je puis retrouver d'un peu précis dans mes souvenirs. Ce n'est peut-être pas assez pour contenter entièrement votre curiosité, et c'est trop comme étendue. Je souhaite que, malgré leurs imperfections, ces notes écrites à la diable et avec bien des fautes dues à ma pauvre vue, puissent vous donner quelque satisfaction.

## Partie 2 : SOUVENIRS D'UN NONAGÉNAIRE

Oui, simples souvenirs et rien de plus. Des mémoires, je l'ai dit ailleurs, on m'a souvent pressé d'en publier.

Je ne m'y suis jamais senti disposé, et, plus je vieilliss, moins je serais en état et en goût d'en écrire. Des notes bibliographiques sans prétention et sans art, j'en ai laissées pour mes enfants, qui seuls, seront maîtres d'en tirer ce qu'il leur conviendra d'en faire connaître.

Ici, ce ne sont que des réminiscences, recueillies au hasard des circonstances, des grains épars du chapelet, des impressions lointaines, ramassés dans les moments de solitude, quand, l'ombre descendue sur ma vue, me rendant impossible toute étude, toute lecture et toute méditation suivies, j'étais réduit à revivre avec moi-même les vieilles heures, tantôt bonnes et tantôt mauvaises, de ma longue existence.

De ces souvenirs, ainsi rassemblés sans choix, les uns sont gais, les autres, plus nombreux, mélancoliques ou tristes, certains enfantins, certains sérieux et graves. Tous sont sincères et sans prétention. Qu'on ne leur demande pas ce qu'ils n'ont pas voulu être et qu'on veuille bien les lire, (si on les lit), comme je les livre : « à la bonne franquette. »

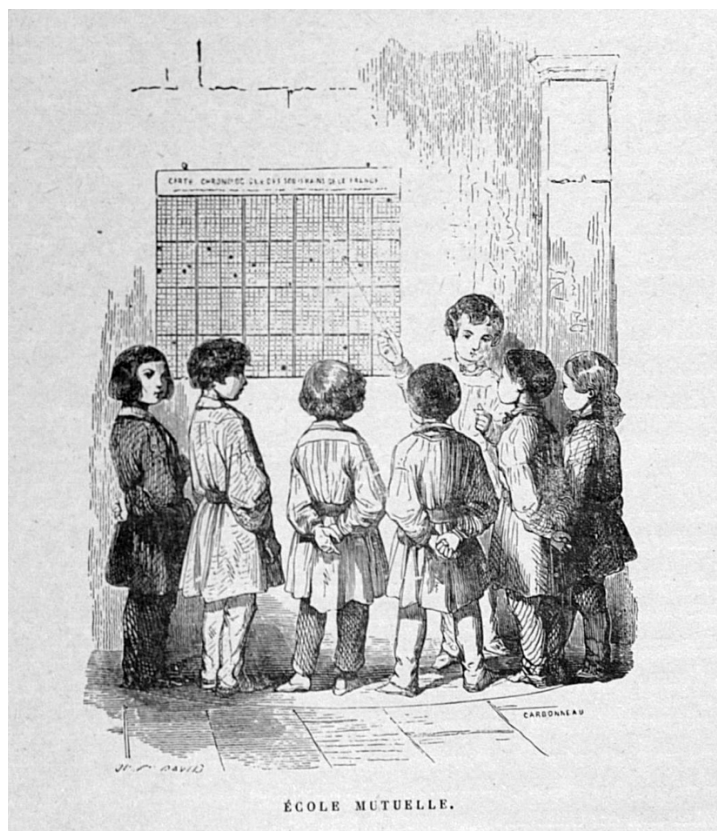
Frédéric Passy.

1912

## Mes plus lointains souvenirs (1822-1827)

Mes plus lointains souvenirs remontent à ma première enfance, dans la grande maison de mon grand-père Salleron<sup>49</sup>, rue des Gobelins, ce sont d'abord mes pauvres pieds endoloris par des engelures ouvertes, que ma mère soignait le soir, en m'enlevant péniblement les chaussures, qu'il fallait fendre, puis la petite couchette, dans l'un des cabinets entre lesquels était la grande alcôve à deux lits, et la peur avec laquelle je me blottissais sous la couverture, pour ne pas être dévoré par la "Bête du Gévaudan", dont j'avais entendu parler et que je croyais voir arriver d'un moment à l'autre. C'est aussi le jour où je m'écriais, en pleurant, que mon doigt me brûlait, et où je m'aperçus que j'avais la tête tournée de côté et ne pouvais plus le mouvoir librement. D'où une grande désolation de ma pauvre mère, qui s'imaginait que j'allais rester ainsi.

Puis le voyage au Mont-Dore, pour la santé de ma mère, dont une chute de cheval aggrava l'état, et, après sa mort en 1827, le voyage en Champagne, à Châtelraoul, ou Chatrou, chez la mère de mon oncle<sup>50</sup>, puis les promenades dans lesquelles je l'accompagnais et le voyais tirer des oiseaux, notamment des pies-grièches, des émouchets et des buses. Nous en avons un jour, à nous deux, avec mes petites mains et avec ses grandes mains, étouffé une qui n'était que blessée.



\_ 19 Ecole mutuelle vers 1830

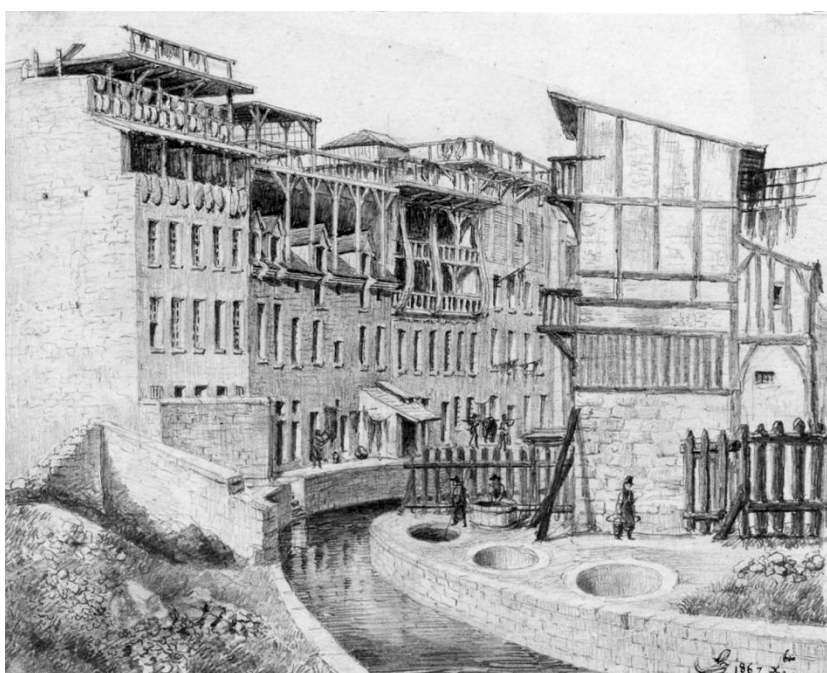
---

<sup>49</sup> Claude Louis Salleron possédait d'importantes tanneries dans le Faubourg Saint Marceau. Il habitait au 3 rue des Gobelins Source Geneanet.

<sup>50</sup> La grand-mère de Frédéric Passy, Adélaïde Catherine Josèphe Dangin, avait épousé Charles Joseph Salleron (frère de son grand père Claude Louis Salleron) dont elle eu Adélaïde Josèphe Salleron, mariée à Joseph Sébastien Gérardin.

C'est, ensuite, l'École Mutuelle, rue de la Reine Blanche, à Paris<sup>51</sup>, et les soupes pour les pauvres dans la grande marmite, que ma grand-mère distribuait dans les années de cherté ; et le travail de la tannerie où mon père allait dès le matin battre le cuir avec ses ouvriers, et celui de l'huilerie, montée par mon grand-père, avec les machines à vapeur aux bras gigantesques et les réservoirs sous le plancher. Dans le jardin, les arbres fruitiers, le beau cerisier double, la galerie couverte, d'où l'on remontait au rez-de-chaussée, puis, dans les maisons voisines, les soupiraux par lesquels on apercevait et l'on entendait les vaches des nourrisseurs.

Je vois encore les ouvriers dans les ateliers le moulin à écraser les écorces, les fosses où l'on mettait le cuir, sous des couches de tannée, et que, plus tard, je devais m'amuser à franchir, avec mon cousin Charles Gérardin, au risque de tomber dedans. C'étaient, enfin, les bords de la Bièvre, dans le fond, où les ouvriers allaient gratter, sur des bois disposés à cet effet, les peaux dont ils enlevaient le poil et qu'ils préparaient pour le tannage, opération peu séduisante et qui cependant m'intéressait.



\_ 20 Tanneries de la Bièvre vue de la rue Cochin vers 1860

Il y avait aussi les promenades du dimanche, que mon père<sup>52</sup>, ayant alors un cabriolet, pour ses courses d'affaires, m'emmenait faire avec lui dans la campagne, à Charenton, à Alfort, au Bois de Boulogne, notamment à la mare d'Auteuil, que je ne reconnais plus aujourd'hui, mais qui était alors un endroit charmant dans sa demi-sauvagerie.

À la maison, c'étaient les causeries avec ma grand-mère et ma tante Gérardin, et les séances à observer mon oncle<sup>53</sup>, merveilleusement habile qui empaillait, dans leurs attitudes

---

<sup>51</sup> Frédéric Passy fut élève d'abord de l'école mutuelle de la rue de la Reine-Blanche, où il a appris à lire, puis de l'école mutuelle de Gisors, puis, du lycée Louis-le-Grand.

<sup>52</sup> Justin Félix Passy (1795-1872), Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes (1837), Conseiller Maître (1847), Officier de la Légion d'Honneur.

<sup>53</sup> Joseph Sébastien Gérardin (1696-1881), époux de Adélaïde Josèphe Salleron, sœur de Marie Louise "Pauline" Salleron, elle-même épouse de Justin Félix Passy.



naturelles, les animaux et surtout les oiseaux, dont il connaissait les mœurs, et, de temps en temps aussi, les visites au Jardin des Plantes, où tous les employés nous connaissaient, et où nous avions nos entrées partout.

Telle fut à peu près ma vie jusqu'en 1830, époque où l'on me crut atteint de la coqueluche, et, comme on ne connaissait alors d'autre remède que le changement d'air, je fus envoyé à Gisors<sup>54</sup>, chez ma grand-mère Passy<sup>55</sup>, qui me garda jusqu'à ma mise au Collège, et chez qui je continuai à aller passer mes vacances et mes jours de congé, jouissant chez elle d'une liberté que j'appréciais fort.

---

<sup>54</sup> Après la mort de Louise-Marie-Adélaïde, duchesse douairière d'Orléans, fille du duc de Penthièvre en 1821, son fils, le roi Louis-Philippe, vend en 1823 le château à Louis Passy, receveur général du département de l'Eure. M. Passy avait laissé ce Château à sa fille Clémentine Passy, veuve Davillier. En 1836, elle épousa en secondes noces M. Dibon, manufacturier à Louviers, qui devint par cette alliance le propriétaire d'Anet en 1837, mais sans l'habiter. Il le revendra en 1840 au comte Adolphe de Caraman qui entreprendra des travaux de restauration.

<sup>55</sup> Pauline Pauline Hélène d'Aure (1772-1843), épouse de Louis François Passy (1760-1834)

## Le cèdre du liban

Le Jardin des Plantes a été, dans mon enfance, ma promenade favorite. C'est là que ma mère<sup>56</sup>, qui devait sitôt m'être enlevée, me mettait par terre sur un tapis, évitant avec soin de me dresser prématurément sur mes jambes, et qu'à seize mois seulement, un beau jour, je me relevai tout seul et commençai à marcher.

Plus tard, mon bon père continua de m'y mener promener, et l'un de mes amusements était de visiter le cèdre, de me faire raconter comment de Jussieu l'avait rapporté dans son chapeau, et de faire le tour du labyrinthe. Ce fut l'occasion d'une scène qui faillit tourner au tragique. Un jour, pour m'enhardir, mon père me dit, en nous engageant dans une des allées tournantes :

— « Continue tout seul ! Tu redescendras par l'autre côté et tu aboutiras ici, où tu me retrouveras. »

Je ne sais comment je m'y pris, mais je me trompai de direction, et, après avoir erré de divers côtés, je finis par désespérer de retrouver mon père. Le pauvre homme, pendant ce temps, se désolait, lui aussi, et se reprochait de m'avoir imprudemment exposé à m'égarer. Je le rejoignis enfin en pleurant. Je ne sais s'il pleurait aussi, mais il n'était pas moins ému que moi. Il m'a pourtant donné bien des fois l'exemple du courage.

Je suis retourné souvent, depuis, au Jardin des Plantes : j'ai toujours tenu à aller faire un bout de pèlerinage au cèdre et au labyrinthe. J'ai toujours revu avec plaisir aussi les ours, quoique ce ne fût plus les mêmes. Il me semblait que c'étaient les Martin que, dans mon enfance, je faisais grimper à l'arbre, en jetant par-dessus les branches mortes, au bout d'une ficelle, un morceau de pain, que je haussais devant leur nez à mesure qu'ils en approchaient. Depuis, combien j'ai vu de Martin à deux pieds que l'on faisait monter ainsi à l'arbre, et qui n'attrapaient pas toujours le morceau de pain ou de gâteau tentateur !



*Cèdre du Liban du jardin des plantes – Carte postale ancienne*

---

<sup>56</sup> Marie Louise "Pauline" Salleron (1802-1827)

## Une nuit de collège (1833-1836)

C'était un dimanche. J'avais dîné, avec mon père, chez un de ses cousins, qui, me sachant quelque peu gourmand, m'avait servi une forte part de dinde truffée. Justement je n'aimais pas les truffes, et je ne les avais avalées qu'à contre-cœur.

Or, à peine les avais-je achevées que nous entendons battre la "Générale". C'était une émeute<sup>57</sup>, la plus grave de celles du règne. Mon père, garde national modèle, se lève, descend en hâte l'escalier, saute avec moi dans un cabriolet, se fait conduire au collège Louis le Grand, où il me dépose, et s'en va rejoindre sa compagnie.

Une heure ou deux plus tard, on se battait avec acharnement Place du Panthéon, et, de mon lit, qui en était à une centaine de mètres peut-être, j'entendais la fusillade, me disant à chaque décharge que c'était peut-être lui qui venait de tomber. Et de fait ce ne fut que par hasard qu'il ne fut pas frappé. Un des insurgés le tenait au bout de son fusil, lorsque le Docteur Aubert-Roche <sup>58</sup>, plus tard médecin du Pacha d'Égypte, qui faisait partie de l'État-Major républicain, et qui savait la popularité de mon père dans le quartier, lui toucha le bras en disant :

— Ne tirez pas, c'est M. Passy!

On comprendra que les truffes m'aient pesé, et que depuis ce temps-là je n'en aie pas été très friand.

Un autre souvenir remonte encore au Collège, mais un peu plus tard, et il est plus gai.

C'était en 1836. J'avais obtenu quelques succès au Concours Général, et l'un de mes jeunes cousins<sup>59</sup>, quelque peu "bousingot"<sup>60</sup>, comme on disait dans la Langue de l'époque (quoique son père, mon oncle Hippolyte<sup>61</sup>, fut ministre du Roi Louis-Philippe) devait assister à la distribution des prix.

— Je te ferai jouer la Marseillaise<sup>62</sup>!, lui dis-je par plaisanterie.

— Je t'en défie me répondit-il.

— Et bien tu verras.

---

<sup>57</sup> Il s'agit probablement des émeutes de février 1830 qui débutèrent par un rassemblement d'étudiants Place du Panthéon. Justin Félix Passy était à l'époque Garde National. Il semble que plus tard il fut "élu" chef de bataillon dans la Garde Nationale, or cette "élection" a été "légalisée" en 1848 (Wikipédia)

<sup>58</sup> Louis Aubert-Roche est un médecin français né le 26 novembre 1810 à Vitry-le-François et mort à Paris le 22 décembre 1874. Il fut médecin en chef de la Compagnie du Canal de Suez et dirigea le service des maladies contagieuses pendant la construction du Canal. [Source Wikipedia](#)

<sup>59</sup> Le "jeune cousin" est probablement Edgar Passy né en 1828.

<sup>60</sup> Après la révolution de 1830, a désigné, non sans une nuance désapprobatrice, un jeune homme affichant des opinions démocratiques jugées outrancières ou démagogiques"

<sup>61</sup> Hippolyte Passy (1793-1880) fut d'abord militaire et participa à la campagne de Russie, puis, après sa démission à la Restauration mena une carrière politique et scientifique. Député de Louvier (1830-1843), Vice-Président de la Chambre des Députés, Rapporteur du Budget, Ministre des Travaux Publics (1836), Ministre des Finances (1834 puis 1839-1840), Pair de France. Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. [Source Wikipedia](#)

<sup>62</sup> Les Républicains chantaient régulièrement La Marseillaise au cours de leurs banquets sous la Monarchie de Juillet. En février 1848, Louis Philippe et son ministre François Guizot interdirent ces banquets.

La Marseillaise était alors interdite. L'heure arriva. Je m'entends avec quelques camarades, et, lorsque la musique, suivant le programme, attaque son premier morceau, nous criions si fort et si bien que le chef d'orchestre, après une longue résistance, est contraint de s'exécuter.

Mais mon cousin, moins exact que moi, n'était pas dans la loge ministérielle. Je fais recommencer le chant national, et, le gamin ne paraissant qu'à la dernière mesure, une troisième fois le chef d'orchestre est obligé de faire entendre l'air suspect.

Le lendemain, je déjeunais chez ma grand-mère, à Gisors. Je lui avais déjà conté mon escapade. Elle avait chez elle une sœur<sup>63</sup>, légitimiste fidèle, à laquelle on venait de remettre sa Quotidienne<sup>64</sup>.

**L'avenir de la patrie se plaît à ces fêtes. Aujourd'hui, les élèves ont redemandé et fait répéter la *Marseillaise*, et applaudi le nom de Mirabeau. E. B.**

*Vers latins.* — 1<sup>er</sup> prix, Lombard, B. 2<sup>e</sup> Passy, L.-G. — 1<sup>er</sup> acc., Sommer, Ch. 2<sup>er</sup> Crémieux, Ch. 3<sup>e</sup>, Delbès, Ch. 4<sup>e</sup>, Deltour, L.-G. 5<sup>e</sup>, Bochin, L.-G. 6<sup>e</sup>, Prétavoine, H. IV, 7<sup>e</sup>, Passerat, Ch. 8<sup>e</sup>, Thiénot, Ch.

\_ 21 La Marseillaise lors de la remise des prix du concours général (Le Temps, 20 août 1839)

— Oh! Ma sœur..., dit-elle tout à coup en déployant le noble journal,... où allons-nous, et quelle génération nous prépare l'Université! Hier, ces jeunes gens, pervertis avant l'âge, ont fait jouer la Marseillaise! Demain, ils rétabliront la guillotine!

Nous tînmes notre sérieux, mais nous rîmes bien, la bonne grand-mère et moi, quand nous fûmes seuls.

Elle savait pourtant, elle, ce que c'était que la guillotine. Elle avait eu son mari<sup>65</sup> en prison sous la Terreur, et c'était elle qui, plus tard, à l'Opéra-Comique, avait renversé le buste de Marat. Mais elle n'aimait pas le sang, même celui de ses persécuteurs. Et je ne suis pas devenu plus féroce qu'elle.

---

<sup>63</sup> Sa sœur aînée, Antoinette, étant décédée le 18/1/1734 à Ancy sur Moselle (57), il s'agit très certainement de Hélène Marie Théodore d'Aure, mariée avec Pierre Louis Amédée de Boissière.

<sup>64</sup> Il s'agit probablement de "La Presse" journal lancé par Émile de Girardin en 1836.

<sup>65</sup> Louis François Passy, Receveur Général à Soissons, fut effectivement emprisonné quelques jours. Il put aisément prouver sa bonne foi dans la gestion des comptes publics.

## Mon cousin Barrère<sup>66</sup> (1793)

Je ne l'ai pas connu, on le pense bien, et je ne sais pas exactement à quel degré je suis son cousin<sup>67</sup>. Je sais seulement qu'il était des Pyrénées, comme ma grand-mère, de la Vallée d'Aure, et qu'ils étaient parents. Ce n'était pas, je crois, précisément un méchant homme, c'était un ambitieux et un lâche, et cela fait faire bien des méchancetés.



\_ 22 Le révolutionnaire Bertrand Barère (1755-1841)

Un jour, sous la Terreur, il vient trouver ma grand-mère et lui propose de l'emmener voir guillotiner.

— Bon ! Cela fait toujours passer une heure ou deux !

Ma grand-mère, qui avait, comme je l'ai dit, son mari en prison et en passe d'être lui-même exécuté peut-être, ne peut contenir son indignation et lui déclare qu'elle se réserve pour le jour où ce sera le tour de « son Robespierre ».

Notre homme fait aussitôt soigneusement le tour de l'appartement, regarde sous les meubles et dans les armoires, et, quand il est certain qu'il n'y a personne :

---

<sup>66</sup> Bertrand Barère dit Barère de Vieuzac (1755-1841), est un homme politique de la Révolution française. Avocat méridional, élu à la Constituante, puis à la Convention où il est une des têtes politiques de la Plaine (la majorité des députés) avant de se rallier — comme elle et jusqu'au 9 thermidor — à la Montagne, menée par Robespierre, Bertrand Barère est l'un des orateurs les plus importants de la Révolution. Rapporteur attitré du Comité de salut public (où il détient le record de longévité : dix-sept mois), ses discours lui valent un succès prodigieux à la Convention : il est l'aède des soldats de l'an II avec ses carmagnoles et donne un visage avenant, par sa verve, aux mesures terroristes du gouvernement révolutionnaire, de là son surnom d'« Anacréon de la guillotine » que lui donna son collègue à la Convention Charles-Jean-Marie Alquier. Proscrit sous le Directoire, amnistié sous le Consulat et l'Empire, exilé sous la Restauration, rentré en France sous Louis-Philippe, il meurt à 85 ans, conseiller général à Tarbes. [Source Wikipedia](#)

<sup>67</sup> Marie d'Aure (1686-), épouse de Bertand Carles était l'arrière-grand-mère de Bertrand Barère. Son frère Antoine Jean d'Aure (1730-1802) était l'arrière-grand-père de Frédéric Passy. Bertrand Barère et Frédéric Passy partageaient donc des arrière-arrières-grand-parents : Jean d'Aure (1642-1714) et Anne d'Arbouix (1653-1713). [Source Généanet](#)

— Malheureuse..., dit-il, ... sais-tu que si l'on avait pu nous entendre, j'étais obligé de te dénoncer?

Quelques mois plus tard, il revenait chercher ma grand-mère «...pour voir guillotiner Robespierre...». On peut deviner comment elle le reçut.

Je trouve dans les souvenirs de famille une autre anecdote relative au même Barrère. C'était cette fois sous le Consulat, et l'ancien caudataire de Robespierre était devenu l'admirateur enthousiaste de Bonaparte. Mon arrière-grand-père Antoine d'Aure<sup>68</sup>, à qui il faisait l'éloge de son héros, l'arrête en lui disant :

— Je te dis qu'il se fichera une couronne sur la tête !

— Mais non ! dit Barrère.

— Je te dis qu'il s'en fichera une, qu'il s'en fichera deux, qu'il s'en fichera tant qu'il croulera dessous !

Puisque j'ai cité Antoine d'Aure, je rapporterai un autre trait qui démontre qu'il ne manquait pas de finesse

Son fils, mon grand-oncle<sup>69</sup>, était Ordonnateur en chef de l'Année d'Égypte. Bonaparte, en quittant l'Égypte, avait voulu l'emmener avec lui, ce qu'il avait refusé, tant à cause de ses obligations pour le service de l'armée qu'à cause d'un mal d'yeux dont il souffrait à ce moment. Son père, Antoine d'Aure, apprenant l'arrivée du général à Paris, court rue de la Victoire, pour avoir des nouvelles de son fils. En rentrant chez lui il dit à sa fille, ma grand-mère :

— Pauline, il va y avoir du nouveau ! Il n'y a qu'un homme qui m'ait précédé chez Bonaparte : c'est Talleyrand, et il n'a pas de fils en Égypte, lui !

---

<sup>68</sup> Antoine Jean d'Aure, Directeur des Domaines, puis Directeur de l'Administration des Vivres de l'Armée Rochambeau avec lequel il fit la guerre d'Amérique.

<sup>69</sup> Hector Jean-Pierre Pauline d'Aure. Fut en disgrâce au moment de l'affaire de Saint-Domingue ; appelé par Murat (qui le fit Comte) à Naples où il fut son ministre de sa Police ; appelé à nouveau comme Intendant Général de l'Armée de Waterloo (où il avait onze neveux en service...); après la bataille resta chargé de l'Administration puis fut nommé Conseiller d'État.  
[Source Wikipedia](#)

## Politesse forcée (1815)

En 1815, des officiers Anglais, je ne sais à quelle occasion passaient à Gisors, et le maire Cartier<sup>70</sup>, ami de ma famille, se trouvait, bien malgré lui, obligé de leur offrir à déjeuner à l'Hôtel des Trois Poissons. Embarrassé de sa corvée, il avait prié mon père, alors un jeune homme d'une vingtaine d'années, de l'aider à recevoir ces hôtes obligatoires, et tout avait, d'abord, assez bien marché.

Mais, vers la fin du repas, nos Anglais, animés par le vin de France, avaient commencé à porter des toasts plus ou moins patriotiques, et ils en étaient venus à boire et à vouloir faire boire les Français à la santé de Wellington.

Mon père, qui avait été, comme je l'ai dit à Waterloo, s'y refusait énergiquement, et la discussion devenait irritante.

— Tu ne peux pas leur refuser cela..., finit par dire Cartier à mon père, Tu vois dans quel état ils sont.

— Soit! Je boirai... répondit mon père..., mais à leur tour ils boiront à la santé que je proposerai!

Ainsi dit, ainsi fait. Et remplissant son verre, qu'il venait de vider pour Wellington, «À la santé de Napoléon» s'écrie-t-il.

— Je ne boirai pas, dit à son tour un des Anglais, furieux.

— Vous boirez! réplique un autre, il a bu à Wellington, nous devons boire à Napoléon.

Et voilà nos gentlemen sur le point d'en venir aux mains. Enfin le calme se fit, la courtoisie l'emporta, et, bon gré mal gré, nos Anglais choquèrent leurs verres à ceux des Français en l'honneur de leur ennemi.

Plus tard, vers 1840, ce furent Wellington et Soult qui, au nom de leurs souvenirs, conjuraient leurs pays respectifs de demeurer en paix.

Vous ne savez pas, disaient-ils à l'envi, ce que c'est que la guerre. Nous le savons, nous! Ne la faites pas, c'est une vilaine chose.

Et l'on ne la fit pas.

---

<sup>70</sup> [Pierre Cartier \(1786-1864\)](#) (Source Geneanet)

## Napoléon et Loiseau (1810)

Je ne sais plus exactement en quelle année ce fut, mais je suis certain du fait, le tenant le récit de la bouche de ma grand-mère, de mon père et de mes oncles, qui le tenaient des témoins eux-mêmes et ayant personnellement connu l'audacieux qui avait osé tenir tête au Maître.



\_ 23 Napoléon en route - Raymond de Desvarreux (1810)

L'empereur passait par Bruxelles<sup>71</sup>, et, selon l'usage, tous les fonctionnaires, petits ou grands, étaient admis à comparaître devant lui pour lui présenter leurs hommages ou recevoir des observations. Quand ce fut le tour du Préfet, le Comte ou Marquis de La Tour du Pin Gouvernet<sup>72</sup>, le Souverain prit un air sévère et, pour parler comme La Fontaine, « ...fronça ses noirs sourcils, qui font trembler les Dieux sur leurs trônes assis... », et, de sa voix la plus sonore, il fit au malheureux, devant tous ses subordonnés, à propos de je ne sais lequel de ses actes, une scène à faire rentrer sous terre.

Le préfet, atterré, en effet, ne disait mot, quand un petit homme, simple employé dans ses bureaux, s'avança hardiment vers l'Empereur, et, s'excusant de prendre la parole sans en être prié, lui démontra, mais clair comme le jour, que son algarade était injuste, et que le Préfet n'était aucunement en faute. L'empereur partit en apparence très irrité.

---

<sup>71</sup> Napoléon a fait 5 voyages en Belgique. En 1789, simple général, du 9 juillet au 5 août 1803 grand voyage officiel en tant que premier consul, en 1804 pour une rapide inspection, et en 1810 accompagné de la nouvelle impératrice Marie-Louise, et en 1811 pour une inspection. La rencontre avec le préfet de la Tour du Pin Gouvernet relatée dans cette anecdote a donc eu lieu lors du voyage de 1810, probablement pendant la journée du 15 mai 1810 (source [Voyage de Bonaparte en Belgique](#)).

<sup>72</sup> Frédéric-Séraphin, marquis de La Tour du Pin, comte de Gouvernet (1759-1837), est un militaire et diplomate français. Il fait partie de l'expédition de La Fayette pour aider les Américains révoltés, avant de rentrer en France poursuivre sa carrière militaire. Il est Ministre plénipotentiaire à La Haye en 1792 avant d'émigrer (son père et son oncle sont guillotinés). Il est nommé par Napoléon Ier préfet de la Dyle en 1808, poste qu'il quitte en 1813. Rallié à la Restauration en 1815, il est fait pair de France le 10 août. Il est l'un des trois ambassadeurs adjoints à Talleyrand au congrès de Vienne. [Source Wikipedia](#)



— Mon pauvre Loiseau, disaient ses camarades, au petit homme, tu t'es mis dans de beaux draps!

Et, de fait, il n'était pas lui-même très tranquille. Une heure plus tard, on vient lui dire que Sa Majesté le demande.

— Bon! Ça y est, se dit-il. Et il y va.

— C'est vous, lui dit l'Empereur, qui m'avez contredit tout à l'heure?

— Oui, Sire! répond Loiseau. Je prie votre Majesté de m'excuser, mais Elle comprendra que je ne pouvais, sans manquer à mes devoirs, laisser accuser injustement mon chef devant tout le monde. Cela a été plus fort que moi.

— Bien! Savez-vous que vous feriez, un bon officier, vous? Voulez-vous prendre du service? Je me charge de votre avancement.

Loiseau ne refusa pas, et il ne fut pas long à devenir Chef de Bataillon<sup>73</sup>. C'est avec ce grade qu'il fit la retraite de Russie, ayant la mâchoire fracassée par un biscaïen<sup>74</sup>, et soutenue par une mentonnière, ne pouvant, pour se nourrir, prendre que de la farine détrempée dans de la neige fondue, qu'il s'introduisait dans la bouche avec une seringue.

Je l'ai connu dans mon enfance. Il était reçu comme ami chez mon grand-père. C'était le plus doux des hommes, et je l'aimais pour les histoires qu'il me contait.

Ce même homme si brave ne pouvait pas manger de canard (et je crois bien ne voyait pas d'un très bon œil ces volatiles) par ce que, devant lui, l'un d'eux avait dévoré une souris.

De même mon père, d'un courage et d'un sang-froid admirables, ne se possédait plus à l'idée de rencontrer un rat.

---

<sup>73</sup> Compte tenu des éléments (blessure à la bouche), il pourrait s'agir de Jean-Pierre Loiseau (24 juin 1780 – 16 octobre 1861) qui a été blessé à la mâchoire le 23 août 1813 à Goldberg, pendant la campagne de Saxe, qui fit suite à la retraite de Russie en 1812 (Sources [Leonore – napoleon.momunments.eu](http://leonore-napoleon.momunments.eu) -)

<sup>74</sup> Biscaïen ou Biscayen : Mousquet de gros calibre à longue portée.

## Au théâtre italien (1844)

C'était en 1844. J'avais 22 ans, et, tout en faisant mes études à la Faculté de Droit, je réfléchissais sur l'insuffisance de la préparation à la vie que m'avaient donnée dix années de travail sérieux et de ce qu'on appelle de brillants succès scolaires. Je méditais donc (entreprise audacieuse !) une critique réformatrice de l'enseignement de nos collègues<sup>75</sup>. Je voyais bien, à ce qu'il me semblait, ce que je voulais dire, mais, novice encore dans l'art d'écrire, et quoique j'eusse composé pour mes maîtres bon nombre de discours latins, français et autres, je n'arrivais pas à mettre sur pied mes idées.



\_ 24 Frédéric Passy (1822-1912), peint par Léon Mayer, 1842

Dans cet état d'esprit que les écrivains appellent, je crois, la fièvre d'enfantement, ennuyé, découragé, je prends, un soir, le parti de me distraire en allant, pour la première fois de ma vie, au Théâtre-Italien, alors dans toute sa vogue, et dont la troupe était justement célèbre. On jouait, si je ne me trompe, La Norma, et les principaux acteurs étaient l'incomparable Lablache<sup>76</sup> et la

---

<sup>75</sup> Frédéric Passy a publié en 1846 l'article « De l'Instruction secondaire en France, de ses défauts, de leurs causes, et des moyens d'y remédier »

<sup>76</sup> Luigi Lablache (1794-1858). Célèbre Basse, d'une présence exceptionnelle, il chanta notamment, en 1827, le Requiem de Mozart aux obsèques de Beethoven. En 1836, il devient professeur de chant de la reine Victoria. [Source Wikipédia](#)

merveilleuse Giulia Grisi<sup>77</sup>, alors dans tout l'éclat de sa beauté et de son talent.



\_ 25 Giulia Grisi et Luigi Lablache dans Norma, Londres 1843 – Source Wikipedia

Je suis ébloui, transporté, bouleversé. La toile tombe sur le premier acte, et, pendant que mes voisins se dispersent dans les couloirs et au foyer, je reste, écrasé par l'émotion, absorbé, dans mon fauteuil.

Tout à coup, un voile se lève devant moi, un éclair se fait dans mon esprit. Le plan que je cherchais m'apparaît, et je me dis, avec un transport de joie : ma brochure est faite !

Le lendemain matin, avant d'avoir déjeuné, je l'avais écrite : il n'y avait plus qu'à la revoir.

Lablache et Grisi, sans doute, ne m'avaient pas fourni d'idées nouvelles, (la musique parfois, cependant, en suggère), mais, en donnant à mon cerveau une secousse bienfaisante, ils avaient dissipé le brouillard qui pesait sur lui.

---

<sup>77</sup> Giulia Grisi (1811-1869). Célèbre Soprano Lyrique italienne. Bellini écrit *I puritani* (créé au Théâtre-Italien le 24 janvier 1835) pour le quatuor vocal d'exception que forment Giulia Grisi (Elvira), la basse Luigi Lablache (Sir George Walton), le ténor Giovanni Battista Rubini (Lord Arturo Talbot) et le baryton Antonio Tamburini (Sir Riccardo Forth). [Source Wikipedia](#)

## Le respect de la parole (1848)

J'étais alors un bon étudiant en Droit, m'occupant, en outre, de choses sérieuses, et m'essayant, dans des réunions de jeunes gens (Conférence Molé<sup>78</sup>, Conférence d'Orsay<sup>79</sup>, etc.) à discuter et à parler. J'avais présenté, dans la première de ces deux Conférences, un projet de loi portant suppression des lois qui limitaient le taux de l'intérêt<sup>80</sup>, un rapport sur une proposition de codification et un autre sur un projet de Constitution, dont M. le Procureur Général Hébert<sup>81</sup>, que je voyais dans une maison amie, avait bien voulu prendre connaissance et me complimenter. Comme il me demandait, un soir, ce qu'était devenu ce projet :

- On va le discuter..., lui répondis-je, ... et je serai obligé, comme rapporteur, de soutenir la discussion. Je crains bien de n'être pas à la hauteur de la tâche.
- Vous avez peur, jeune homme ? me dit-il alors. Je vous félicite. L'homme qui n'a pas peur quand il a à prendre la parole, n'est pas digne de la prendre.

Responsabilité terrible, en effet, et à laquelle on ne songe guère, en général, que celle d'influer, par les idées que l'on fait naître chez les autres, par les sentiments que l'on excite en eux, sur leur détermination et leur conduite.

Est-ce le souvenir de ce grave avertissement, est-ce ma naturelle et invincible timidité ? Mais jamais, pendant ma longue carrière, de professeur et d'orateur, je n'ai pu me défendre d'une émotion allant parfois jusqu'à la souffrance, lorsque j'avais à prendre la parole dans un débat sérieux.

Pendant des années, chaque simple conférence que j'avais à faire m'a coûté deux ou trois nuits de sommeil : fièvre de la préparation, fièvre de la fatigue cérébrale et de l'inquiétude de n'avoir pas été ce que j'aurais dû être. Aujourd'hui encore, vétéran éprouvé, à ce que l'on croit, de toutes les luttes, si je suis à l'improviste appelé à intervenir dans une discussion, je n'en éprouve aucun embarras. Mais si je sais à l'avance que j'aurai à parler, je me préoccupe et me tracasse au point de m'en rendre malade. Et, franchement, je crois que ceux qui n'ont pas connu cette agitation n'ont jamais été que des bavards. L'orateur, le « vir dicendi peritus »<sup>82</sup> est autre chose. C'est une conscience qui se sent responsable envers d'autres consciences. La parole est une semence de vie ou de mort. Tant pis pour qui ne la respecte pas.

---

<sup>78</sup> La Conférence Molé (toujours en activité, sous le nom de conférence Molé-Tocqueville), est la plus ancienne conférence de France. Elle est fondée en 1832 par le comte Mathieu Molé (1781-1855) qui fut ministre sous l'Empire, sous la Restauration, et Président du Conseil (1836-1837) sous la monarchie de Juillet. Rentré d'exil lors de la Révolution française, il a fortement été inspiré par les debating societies alors très en vogue en Angleterre. Son vœu est de créer une structure permettant l'émergence d'une « élite à la connaissance du parlementarisme ainsi qu'aux hautes fonctions de l'État ».

<sup>79</sup> La Conférence d'Orsay été fondée en 1839 par de jeunes aristocrates conservateurs et des étudiants en droit, qui se rencontraient au Quai d'Orsay. La conférence d'Orsay a été absorbée par la Conférence Molé en 1845.

<sup>80</sup> Projet de loi portant suppression des lois qui règlent le taux de l'intérêt, Conférence Molé, Frédéric Passy, 1848

<sup>81</sup> Michel Hébert (1799-1888). Ce souvenir date donc de la période 1841 (Michel Hébert est en effet nommé Procureur Général le 16/10/1841) et 1845, année où Frédéric Passy fut Licencié en Droit. [Source Wikipedia](#)

<sup>82</sup> C'est un raccourci de la formulation de Cicéron : "vir bonus dicendi peritus", "l'homme de bien qui sait parler", c'est à dire "l'Orateur".

## Un honnête homme (1840)

Je ne le connaît pas, et je le regrette, car il est toujours bon de connaître un honnête homme : on en retire, même sans y penser, quelque profit. Il est mort, très certainement, et depuis longtemps déjà. N'importe, son exemple servira, peut-être de leçon à quelqu'un d'autre, et c'est la meilleure façon de rendre hommage aux braves gens que de leur susciter des imitateurs.

C'était vers 1840. Mon père, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, habitait avec son frère Hippolyte, Pair de France et ancien Ministre, un modeste appartement de 1200 francs, rue Neuve-des-Mathurins, 34. Les hommes politiques étaient simples, à cette époque, et l'on rentrait paisiblement, quand on quittait le ministère, dans son logement de la veille, sans songer que, pour avoir touché, pendant un certain nombre de mois, les 6666 francs 66 centimes qui constituaient le traitement ou les frais de représentation d'un membre du Gouvernement, on eut droit à être, le reste de sa vie, pourvu d'un poste plus ou moins équivalent. Deux personnages seulement, sous le règne de Louis-Philippe, n'ayant pas ou guère de fortune personnelle, avaient, en entrant dans une combinaison ministérielle, pris la précaution de faire nommer à leur place (l'un à la présidence de la Cour des Comptes, qu'il quittait, et l'autre à la Direction de la Banque de France) un gardien, prêt à se retirer le jour où ils auraient à revenir. Et l'on avait généralement blâmé cette précaution de laisser son chapeau en sortant, pour plus de sûreté.



\_ 26 Félix Passy (1795-1872), peint par Léon Mayer, 1842

Un matin donc, rue Neuve-des-Mathurins, 34, au fond de la cour, mon père voit arriver un inconnu, porteur de deux grands tableaux, qui lui demande en les découvrant s'il connaît cela.

- Assurément, répond mon père, c'est mon père et ma mère<sup>83</sup>.
- Et bien, monsieur, reprend le visiteur, ils sont à vous!

---

<sup>83</sup> Louis François Passy (1760-1834) et Pauline d'Aure (1772-1843)

- Comment cela, monsieur ?
- C'est bien simple j'ai acheté le château de Marolles, Marolles-en-Brie, près de Corbeil. Dans un grenier, au milieu de la poussière, j'ai trouvé ces deux toiles. C'étaient évidemment des tableaux de famille, des portraits et des tableaux de valeur. Je n'avais jamais eu l'intention de les acheter ; ils ne m'appartiennent pas. Je me suis enquis du nom des personnes qui avaient habité le château avant moi. On m'a parlé de parents de la famille Passy. Je me suis mis en marche, et je suis arrivé. Monsieur, je suis heureux d'avoir pu vous rendre des souvenirs précieux et que vous regrettiez peut-être.

Et voilà comment je retrouve, après mon père, possesseur de deux belles œuvres de l'époque de la Révolution, mon grand-père, en costume de garde national, d'une très bonne facture, et ma grand-mère, d'une beauté merveilleuse et charmante, peinte par l'un des meilleurs élèves de madame Vigée-Lebrun<sup>84</sup>, peut-être par madame Lebrun elle-même, et, assurément, l'une des plus remarquables toiles qui soient sorties de son école.

Évidemment le brave homme qui nous a rapporté ces deux tableaux n'a fait que ce que la droiture d'une conscience délicate lui commandait ; mais il lui eut été bien facile de se dire que « possession vaut titre », et qu'après tout, en achetant le château, il avait acheté en bloc tout ce qui n'en avait pas été spécialement excepté.



\_ 27 Les deux tableaux dont il est question, Jacquette d'Aure (1772-1843) (tableau attribué à Elisabeth Vigée Lebrun) et son époux Louis-François Passy (1760-1834) en uniforme de capitaine de la garde nationale.

---

<sup>84</sup> Élisabeth Vigée Le Brun, née Louise-Élisabeth Vigée (1755-1842), est une artiste peintre française, considérée comme une grande portraitiste de son temps. Elle a pu être comparée à Quentin de La Tour ou Jean-Baptiste Greuze. [Source Wikipedia](#)

## En Italie (1843)

C'est en 1843 que j'allai, pour la première fois, en Italie. Mon père m'accordait ce voyage, dans lequel il m'accompagnait, avec un de ses cousins, M. de Boissière<sup>85</sup>, et le fils de celui-ci, mon camarade. Je ne raconterai rien de ce voyage, semblable à beaucoup d'autre, si ce n'est qu'à cette époque on ne possédait pas encore les facilités de transport que l'on a aujourd'hui et que nous mîmes plusieurs jours, en diligence pour gagner Lyon, d'où nous descendîmes le Rhône en bateau, jusqu'à Arles, avec un arrêt à Avignon, pour visiter la ville et aller voir la fontaine de Vaucluse. Nous visitâmes également la foire de Beaucaire, alors dans son plein.

A Rome, naturellement, nous voulûmes voir le Pape<sup>86</sup>, et, je ne sais grâce à quelle influence, nous fûmes très bien reçus. Il ne fut nullement question de nous faire baiser la mule pontificale. Mais le personnage qui nous présentait ayant dit, en parlant de mon père, « frère d'un ancien Ministre des Finances ».

Il doit être bien riche « Deve essere molto ricco » murmura le Saint-Père, qui ne comprenait pas qu'un fonctionnaire ne profitât pas de sa situation pour s'engraisser.



\_ 28 Le pape Grégoire XVI approuvant les constitutions en 1843

C'était, lors, du reste, l'habitude partout, dans ce beau pays, que chacun fit sa main selon

---

<sup>85</sup> La grand-mère de Frédéric Passy (Pauline d'Aure) avait une sœur Hélène Marie Théodore d'Aure (1765-1848) qui avait épousé en 1787 Louis Pierre Amédée de Boissière (1762-1829), Capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'Honneur.

<sup>86</sup> Grégoire XVI. [Source Wikipedia](#)

ses forces.

L'Italie était divisée en une multitude de petits et ou de moyens états. Il y avait à toutes les frontières des douaniers qui demandaient les clefs pour visiter les bagages. On s'en tirait assez facilement en présentant, en guise de clef, une pièce de monnaie proportionnée à l'importance du bagage ; et il en était de même pour les visites des palais ou des monuments.

Je me rappelle qu'à la porte des jardins et du château de Caserte<sup>87</sup>, le concierge demanda si nous avions une permission.

— La voici, dit mon père en lui présentant une pièce blanche.

— Excusez, Excellence !, reprit aussitôt l'homme en ouvrant la porte, je ne savais pas.

Il était moins facile de se débarrasser des ennuis provenant des changements perpétuels de monnaie et des visas de passeport, qu'il fallait faire effectuer à chaque frontière. Le consul n'était pas à son bureau quand on y arrivait. Il avait ses heures, qu'il fallait attendre, et la moitié des journées se perdait dans ces formalités, d'ailleurs toujours onéreuses et parfois désagréables. Ceux qui vont de Paris à Vienne ou à Budapest, en passant par la Suisse et Bâle, peuvent encore avoir une idée de ces tracas.

Un souvenir curieux est celui de notre passage à Bologne, lors de notre retour.

Deux dames, parentes du cousin de Boissière, que nous avons rencontrées à Naples, et dont l'une devait, quatre ans plus tard, devenir ma femme<sup>88</sup>, et l'autre ma belle-mère<sup>89</sup>, nous avaient priés de rapporter en France, où elles ne devaient revenir que plus tard, deux objets en albâtre, qu'elles avaient achetés à Rome, une Madeleine et je ne sais plus trop quoi. La chose alla à peu près jusqu'à Bologne, qui était alors dans les États pontificaux, et pour le moment en insurrection (on vint tirer des coups de fusil dans la salle de théâtre, pendant que nous étions dans la ville). Là les formalités furent telles que nous dûmes renoncer à notre mission et prier un avocat Italien, que nous connaissions, de faire expédier à Paris, avec les précautions nécessaires, les deux objets. J'ai conservé longtemps (je l'ai peut-être encore dans quelque coin) la facture des frais que nous eûmes à payer rien que pour le séjour de nos albâtres dans la cité Bolonaise. Ils montaient à dix-huit francs, dont une partie pour l'escorte qui avait accompagné ces précieux bibelots dans leur voyage de bureau en bureau : « Accompagnatura di soldato ».

On a encore parfois des heures aussi agréables, ou peut s'en faut, quand on est obligé d'aller dédouaner des paquets, dans certaines de nos gares.

---

<sup>87</sup> Probablement le Château de Caserte, une résidence de la famille royale des Bourbons de Naples qui s'inspire du parc du château de Versailles. Frédéric Passy fait référence à Naples un peu plus loin.

<sup>88</sup> Blanche Sageret épouse en 1847 Frédéric Passy.

<sup>89</sup> Marie Florence Moricet (1809-1871), seconde femme de Jules Sageret (1797-1838)



## L'évêque d'Évreux (1848-1852)

L'Évêque d'Évreux, en ce temps-là, (c'était vers la fin du règne de Louis-Philippe et au commencement de l'Empire<sup>90</sup>) était l'ancien Abbé Olivier<sup>91</sup>, précédemment Curé de Saint-Roch, et qui, en cette qualité, avait fait beaucoup parler de lui, à Paris, comme orateur et comme homme du monde. Il avait, en effet, beaucoup de talent et beaucoup d'esprit, quelquefois trop, selon certains. Je ne l'ai vu, je crois, qu'une fois, en tournée pastorale, à Gisors. Et je me rappelle (j'étais encore jeune) que je fus un peu surpris de sa désinvolture. Étant monté en chaire, pour prêcher :

— Mr. le Doyen, dit-il, en s'adressant au Curé, veuillez faire fermer cette porte !

Et, un instant après, la chose n'étant pas faite :

— Mr. le Doyen, reprit-il, je vous avais prié de faire fermer cette porte. Allez la fermer ! Il n'y a de bien fait que ce que l'on fait soi-même.

Tout le monde ne trouva pas le procédé de bon goût.

C'est à lui, lorsque j'habitais ma propriété d'Ézy<sup>92</sup>, que je m'adressai pour avoir, dans la Commune, un curé intelligent, et c'est lui qui y envoya l'Abbé Santelli, prêtre corse d'origine, ancien Recteur de l'académie de Lodi, en Italie, et, ensuite, missionnaire dans l'Amérique du Nord, qui était un homme instruit et qui avait appris, dans son contact avec les Indiens, les Canadiens et les Yankees, à respecter les opinions et les croyances des autres.

On racontait à Louviers qu'un Maire des environs, qui avait eu, lui aussi, à demander à l'Évêque un bon desservant, et qui peut-être n'était pas satisfait de celui qu'il lui avait envoyé, lui avait dit, le jour où il visitait sa commune :

— Monseigneur, vous m'aviez promis la crème des curés. Vous ne nous avez donné que le petit lait.

Le pauvre Curé était petit et n'était pas beau. Saint Paul ne l'était pas, dit-on, et l'habit ne fait pas le moine. La mine non plus !

---

<sup>90</sup> Difficile de dater cette anecdote : Louis Philippe abdique en 1848 et le second empire est proclamé en 1852.

<sup>91</sup> Nicolas-Théodore Olivier, évêque d'Évreux de 1841 à 1854, Chevalier de la Légion d'Honneur.

<sup>92</sup> "Le petit château rouge", ancienne dépendance du Château d'Anet qu'il habita de 1850 à 1857. Lors de son mariage, son père lui avait constitué en dot, outre une pension annuelle de 4000 francs, le "Parc d'Ezy", dans l'Eure, un domaine de 52 hectares environ, confisqué sous la Révolution sur la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Egalité, et que Louis François Passy s'était fait adjuger en 1798. Il s'y trouvait une petite maison, appelée dans le pays le "Château Rouge". (Voir Bibliographie)

## Si je savais maudire (1852-1870)

Le bon Curé Santelli<sup>93</sup>, dont je viens de parler, était, naturellement, un prêtre d'une autre étoffe que la plupart de nos prêtres Français, dressés tous, ou peu s'en faut, de la même façon à obéir, et formant, comme le disait le Cardinal de Bonnechose<sup>94</sup>, « un régiment dans lequel tout le monde doit marcher ». Il avait été, dans ses fonctions de Recteur de l'Académie de Lodi, en rapport avec beaucoup de familles de la bonne bourgeoisie ou de la noblesse Lombarde, ce qui lui avait permis de connaître, et peut-être de partager plus ou moins, les sentiments de ces familles à l'égard de l'Autriche.

— N'oublie pas ton catéchisme! disait un jour, devant lui, à son fils, âgé d'une dizaine d'années, un des notables du pays.

— Oh! Ceci, observa le Recteur, c'est notre affaire

— Pardon, Mr. l'Abbé, reprit le père, mon catéchisme n'est peut-être pas le vôtre

Et l'enfant de s'écrier:

— Oh! Je me rappelle bien : Massacrer tous les Autrichiens! « *Ammazare tutti gli Tedeschi!* »

L'Abbé avait appris, en Amérique, à connaître et à respecter la liberté civile et religieuse et à comprendre la liberté industrielle et commerciale, dont il avait le spectacle sous les yeux. Ses allures, par suite, ne me déplaisaient pas, et j'aimais à la fois à causer avec lui, le soir, en dinant, et à l'entendre, le dimanche, prêcher son rustique et peu nombreux troupeau.

Un jour, (le journal venait d'apporter la nouvelle de la déclaration de guerre à la Russie<sup>95</sup>), je le vois, au milieu de sa messe, s'avancer, selon son habitude, vers le devant de l'autel, puis, après un moment de recueillement, la voix tremblante et les larmes dans les yeux, annoncer à ses auditeurs la triste nouvelle.

— Qu'ils soient maudits! s'écrie-t-il alors d'une voix tonnante, ceux qui, pour satisfaire leurs coupables ambitions ou leurs rancunes, livrent ainsi à la mort les peuples dont ils ont la garde. Qu'ils soient maudits, maudits!

Puis, après un moment de silence, se reprenant:

— Qu'ai-je dit? murmura-t-il, le prêtre ne doit pas maudire, mais plaindre et tâcher de sauver. Que Dieu les éclaire, et, s'il est possible, qu'Il leur pardonne!

Jamais peut-être je n'ai rien entendu de plus saisissant que ces quelques paroles. Il me semblait être en présence d'un de ces terribles prophètes de Jérusalem, dénonçant, au nom de l'Éternel, les crimes du peuple des Rois et des Prêtres, et les appelant à la repentance.

Plus tard, pendant la cruelle guerre de 1870, une autre voix, celle du Pasteur Martin-

---

<sup>93</sup> L'abbé Toussaint Santelli, né le 1<sup>er</sup> novembre 1793, ordonné prêtre le 21 décembre 1822, nommé curé d'Ézy en 1852 et décédé le 21 avril 1875 (source [Gallica](#))

<sup>94</sup> Henri Boisnormand de Bonnechose (1800-1883), de père français et de mère néerlandaise, protestant d'origine, converti au catholicisme en 1819, il fut notamment Évêque de Carcassonne puis d'Évreux, Archevêque de Rouen. Cardinal en 1864, il a été l'un des Pères du premier concile du Vatican et soutiendra le dogme de l'infaillibilité pontificale. [Source Wikipedia](#)

<sup>95</sup> Il s'agit du conflit qui a conduit à la Guerre de Crimée et de la déclaration de guerre des Français et des Anglais du 27 mars 1854

Paschoud<sup>96</sup>, de cet homme vraiment apostolique, qui avait en vain essayé d'éveiller la conscience des deux souverains pour lesquels l'Europe était en feu, me rappela cette scène.

— Oh ! Si je savais maudire, s'écriait-il, comme je maudirais ! Mais je ne sais pas maudire.

Entre les deux, le Père Gratry<sup>97</sup>, celui qui a dit, en 1867 :

— Je demande à être le premier grenadier du bataillon de la Paix, écrivait, dans son livre : La Paix : Ô Rois, il a. un enfer, et vous ne tremblez pas ?

Et un simple Curé de campagne, l'Abbé Garaude, ayant lu, dans un livre de l'un de ses jeunes confrères, une glorification de l'abominable doctrine de Joseph de Maistre<sup>98</sup> reprenait la plume, à quatre-vingt-dix ans, pour flétrir ce blasphème.

— Vous dites que la guerre est divine ? Je vous dis, moi, qu'elle est satanique. Je pleure sur vous, pauvres jeunes gens que l'on ose envoyer à la mort. Et je pleure avec vous et sur vous, malheureux père et mère, qui n'avez pas le courage d'arracher vos enfants aux barbares qui vous les enlèvent.

---

<sup>96</sup> Joseph Martin, dit Martin-Paschoud (1802-1873) est pasteur à Luneray, Lyon et Paris (de 1837 à 1873). Le Pasteur Martin-Paschoud fut un précurseur, dans les années 1850, de l'œcuménisme. Il fut lié aux mouvements pacifistes et caritatifs. Il fit partie du jury de thèse de Gustave Moynier (1826-1910) qui fut Président du Comité international de la Croix-Rouge (1864-1910) qu'il avait fondé avec Henri Dunant. Il a fondé en 1839 la revue *Le Disciple de Jésus-Christ* (Wikipédia Revue des Deux Mondes \_1894)

<sup>97</sup> Alphonse Gratry (1805-1872), dit «le père Gratry », savant, philosophe et prédicateur, considéré, avec Henri Lacordaire, comme le prêtre le plus éloquent de 1830 à 1870. Il fit de brillantes études au Lycée de Tours, aux collèges Henry-IV et Saint-Louis et à l'École Polytechnique. puis au Séminaire de Strasbourg . En 1852, l'Abbé Gratry et son ami l'Abbé Pététot, curé de Saint Roch, entreprirent de reconstituer le célèbre et savant ordre de la Société de l'Oratoire de Jésus. Il fut reçu à l'Académie Française en 1867. Son honnêteté le fit se révolter lorsqu'en 1870, au cours du Concile Vatican, le pape Pie IX fit proclamer l'Infaillibilité pontificale. Il s'est notamment engagée au service de la paix dans un ouvrage éponyme paru en 1861 puis dans *La Morale et la Loi de l'histoire* (1868). Il adhéra à la « Ligue de la Paix » fondée par Frédéric Passy en 1867, siégeant aux côtés de non-catholiques, ce qui aboutit à son exclusion de l'Oratoire. [Source Wikipedia](#)

<sup>98</sup> Le comte Joseph de Maistre (1753-821), est un homme politique, philosophe, magistrat, historien et écrivain savoyard, sujet du royaume de Sardaigne. Joseph de Maistre était membre du souverain Sénat de Savoie, avant d'émigrer en 1792 quand les forces armées françaises occupent la Savoie. Il passe ensuite quelques années en Russie, avant de retourner à Turin. Il est l'un des pères de la philosophie contre-révolutionnaire, membre éminent de la franc-maçonnerie, et incliné vers l'ésotérisme. [Source Wikipedia](#)

## Saint Thomas et Lessius<sup>99</sup>

A quelque temps de là, (les sermons se suivent et ne se ressemblent pas), notre bon Curé Santelli prononça en chaire des paroles qui me scandalisèrent. On avait fondé dans le village une Société de Secours Mutuels et le brave homme avait cru tout naturellement, devoir y applaudir.

« Quand vous serez malades, dit-il, ou sans ouvrage, vous aurez au moins une ressource, et vous ne serez pas exposés à vous voir réduits à la tentation de vous approprier le bien d'autrui. Vous savez que, dans l'extrême besoin, l'Église ne considère pas comme un péché de dérober ce dont on ne peut se passer. Mais c'est toujours fâcheux, et il vaut mieux se préparer par la prévoyance et l'union des garanties contre les mauvais jours. »

Le soir, justement, le Curé venait dîner dans mon ermitage.

— Oh! monsieur le Curé, lui dîmes-nous, ma femme et moi, quelle vilaine morale vous avez prêchée ce matin? Comment, vous autorisez le vol?

— Mais ce n'est pas du vol, quand il y a nécessité; c'est seulement un retour passager et modéré à l'ancienne communauté. Saint Thomas l'enseigne expressément. Je n'ai rien dit qui ne soit canonique.

Et, nous quittant pour aller chercher ses autorités, le pauvre homme, tout ému de nos reproches, rapporte la Somme<sup>100</sup> de Saint Thomas, et le De Justitia et Jure de Lessius, ouverts aux bons endroits.

Or dans Saint Thomas, je lis que, la propriété n'étant que l'attribution privative, à des individus, de ce qui, par la nature, était à tous indistinctement, dans les cas d'extrême besoin, le droit nature reparaît, et l'on ne fait, en reprenant ce dont on manque, qu'user de ce droit.

Et, dans Lessius, je vois qu'après avoir admis le raisonnement de Saint Thomas, il se demande pourquoi ce qui est autorisé par l'extrême besoin, ne le serait pas par un besoin grave, puis par un moins grave, enfin par un léger, d'où il arrive à conclure que si le propriétaire, voyant un étranger mettre la main sur son bien, veut l'en empêcher, cet étranger, peut, sans péché, le frapper, et même le tuer, fut-ce pour un simple fruit (pro Pomo) car c'est lui, l'étranger, le voleur, qui est dans son droit en rentrant dans l'état primitif de nature, dont la propriété individuelle est une violation.

Frédéric Passy répond :

« Mon cher Curé, après avoir lu toutes ces belles choses, cette casuistique-là, n'en déplaît au grand Saint Thomas, n'est que de la sophistique. La terre, à l'état naturel, avec ses fruits naturels, est à tout le monde, en ce sens que, n'étant à personne, aucun droit particulier ne s'oppose à ce que le premier venu s'en empare. Mais la terre appropriée, cultivée, personnalisée par le travail et les objets de toutes sortes façonnés par la main de l'homme et individualisés par la pensée humaine, sont des créations personnelles et sacrées à ce titre.

---

<sup>99</sup> Leonardus Lessius (en flamand Lenaert Leys) (1554-1623), était un jésuite brabançon théologien et l'un des premiers à s'intéresser à une approche morale des questions économiques et à l'éthique des pratiques bancaires. [Source Wikipédia](#).

<sup>100</sup> La Somme théologique (summa theologica), ou Somme de théologie (Summa theologiae) est un traité théologique et philosophique en trois parties du docteur de l'Église saint Thomas d'Aquin (1224/225-1274)

Méconnaître ce caractère inviolable de la possession par l'effort de la pensée et de la main, c'est rendre tout progrès impossible, en rendant toute culture et toute industrie inutiles. La propriété privée, quand elle n'est pas le fruit de la violence ou de la fraude, est une addition au patrimoine commun, et non une usurpation sur ce domaine.

Mon cher Curé, si un de vos paroissiens ayant, dans un moment de désespoir, volé un pain pour nourrir ses enfants, ou gardé une somme d'argent qu'il aurait dû rendre, vient vous confesser sa faute, vous ferez très bien de lui dire: « Vous aviez la tête perdue. Dieu vous pardonnera. Allez et ne péchez plus ».

Mais si, du haut de la chaire, vous professez que l'on peut, sans pécher, se faire juge de ce que l'on est autorisé à réclamer aux autres de leur ressources, vous mettez le désordre dans la société et vous la livrez à la violence.

Et voilà comment, les meilleures intentions du monde, peuvent, faute de réflexion, conduire aux pires conséquences. »

## Vous ne verrez pas votre famille (1845)

C'était, je crois, vers 1845, un de mes oncles, Paulin Passy<sup>101</sup>, ancien Officier de Cavalerie, se trouvait à Vichy. Dans l'hôtel où il logeait, il avait retrouvé deux ou trois anciens camarades de régiment. L'un d'eux, avec lequel il était plus particulièrement lié, lui dit un jour :

Faites attention mon ami, on a les yeux sur vous. On veut vous marier.

- Moi ? dit-il.
- Oui ! Voici la conversation que j'ai entendue à travers la cloison de ma chambre, entre deux voisins :
- Qu'est-ce que tu fais de ta fille ? Il est grand temps de la marier.
- Sans doute, mais il faut trouver.
- Ce n'est peut-être pas si difficile que tu le supposes, et il n'y aurait pas à aller bien loin. Il y a ici un M. Passy qui est encore très bien : jolie tournure, distingué, pas plus de 45 ans et ne les portant pas. Il a servi dans la Garde. Cela ferait un gendre très convenable.
- C'est vrai et je crois qu'il ne déplairait pas à ma fille. Mais la famille ?
- La famille, mon cher ? On fait le mariage puis on dit au jeune homme : jeune homme, vous ne verrez plus votre famille et il ne voit plus sa famille !



*\_ 29 Paulin Passy (1798-1861)*

Mon oncle Paulin était très bon, mais il n'était pas précisément endurant. Capitaine de Cavalerie, ayant tous les titres pour être nommé Chef d'Escadron, on lui avait fait entendre au Ministère, qu'il devrait se faire recommander par son frère Hippolyte, député, rapporteur du budget et de la guerre. Cela avait suffi pour lui faire donner sa démission. Je me figure ce qu'il aurait répondu à l'injonction de ne plus voir sa famille.

---

<sup>101</sup> Auguste Paulin Passy (1798-1851) fut un militaire de carrière qui débuta aux Mousquetaires (1814). Fit les campagnes d'Afrique (1890-1891) et de Belgique (1892-1899). Chevalier de la Légion d'Honneur en 1831. Sans alliances ni postérité connue.

C'est à la même époque et dans le même hôtel que se passa une scène que j'ai contée ailleurs avec quelques détails.

Une dame légitimiste et sa fille, quittant cet hôtel au moment où un orage paraissait menaçant, un monsieur, remarquant qu'elles n'avaient pas de parapluie, leur offrit le sien et s'empressa d'aller le chercher.

- Qui est ce Monsieur si aimable ? demanda la dame.
- Monsieur Cunin-Gridaine<sup>102</sup>, Madame.
- Le Ministre de l'usurpateur ! Partons ma fille. Plutôt être trempées jusqu'aux os que de devoir un service à un pareil homme !

---

<sup>102</sup> Laurent Cunin, dit Cunin-Gridaine, (1778–1859), est un homme politique français. Il fut député de 1827 à 1848 et plusieurs fois ministre. [Source Wikipedia](#)

## Mon oncle Antoine<sup>103</sup>

L'aîné de la famille, né en 1792, mort en 1873, fut un homme distingué et dont la carrière a été des plus honorables et des plus brillantes. D'abord attaché à la Cour des Comptes, à laquelle il semblait destiné, puis, après 1830, Préfet du département de l'Eure, qu'il administra d'une façon supérieure jusqu'en 1837, député des Andelys ensuite, Directeur de l'Administration des communes et Sous-secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur jusqu'en 1848, Membre de l'Académie des Sciences, minéralogiste et botaniste de grand mérite, géologue surtout, ayant parcouru, le marteau à la main, toutes les communes du département de l'Eure et de celui de la Seine Inférieure, et dressé la carte géologique de ce dernier, carte qui fut imprimée, comme officielle, en vertu d'un vote du Conseil Général, il a marqué également dans l'administration et les sciences.



Antoine Passy (1792-1873)

C'était, comme homme, un caractère charmant, plein à la fois de bonhomie, et d'esprit, d'une humeur facile et répandant autour de lui la paix et la joie, conciliant, par sa bonne grâce, les difficultés que d'autres enveniment en prenant tout au tragique.

— Ce n'est pas, disait-il, en intervenant maladroitement dans les élections, qu'un préfet peut utilement servir la politique de son gouvernement. C'est en faisant toute l'année bien voir des électeurs et en leur donnant la bonne envie de le contenter.

Affable avec tout le monde, familier sans affectation et par bonne humeur naturelle, il gagnait à lui tous ceux qui l'approchaient. Un jour, en tournée de révision, un de ses successeurs, trouvant que le postillon qui le conduisait était trop long à atteler, se plaignait un peu haut de

---

<sup>103</sup> Antoine François Passy (1792-1873) est un homme politique, géologue et botaniste français. Il épouse Henriette Péan de Saint Gilles dont il eut deux enfants, Louis et (qui suit) et Blanche Passy (1833-1901) sans alliance. [Source Wikipedia](#)



la mauvaise volonté de « ce drôle » :

— Ah! Bien, dit celui-ci, l'autre préfet n'était pas si difficile. Il serait plutôt descendu de sa voiture pour m'aider à atteler.

Bien des années après sa mort, j'ai retrouvé plus d'une fois son souvenir au fond des campagnes du département. Et c'est ce souvenir, conservé de génération en génération, qui a maintenu à son fils, mon cousin Louis<sup>104</sup>, la situation qu'il a conservée dans le département.

Il avait, des diverses carrières qu'il avait parcourues, retenu quelques traits originaux. Un jour, un brave paysan vient le trouver à la Préfecture.

— Monsieur le préfet, lui dit-il, c'est-y vrai que la Maire peut m'obliger à laisser tous les canards de la commune boire et barboter dans ma mare malgré moi ?

— Cela dépend, mon ami, répondit le préfet. La mare est-elle à vous, bien à vous et à vous seul, sans servitudes ?

— Oh! Pour cela oui, réplique notre homme, rien qu'à moi.

— En ce cas vous êtes dans votre droit en l'interdisant aux canards étrangers.

— C'est quarante sous que cela me coûtera! en tirant de sa poche une pièce de vingt francs, qu'il pose sur le coin du bureau.

— Qu'est-ce que vous faites? dit le préfet.

— Je vous paie, reprend l'autre, vous m'avez donné une bonne consulte, c'est bien le moins que je vous remercie.

— Ici, c'est gratis! dit en riant le préfet.

— Bien sûr ?

— Oui, bien sûr!

— Oh! Bien alors, soyez tranquille, c'est pas la dernière fois que vous me voyez. Je reviendrai!

---

<sup>104</sup> Louis Passy (1830-1913)

## Mon oncle Hippolyte

Je ne ferai pas ici l'histoire de mon oncle Hippolyte<sup>105</sup>, celui que j'ai le mieux connu, mon père ayant, pendant quinze ans, vécu avec lui, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans un petit appartement, rue Neuve-des-Mathurins, 34. Un député, ministre et président de la Chambre, était parfois, alors, un homme modeste et vivant simplement. Je veux citer de lui seulement quelques traits intéressants et peu connus.

Ceux qui l'ont approché dans son âge mûr ont toujours été frappés de l'égalité de son humeur et de sa patience. Il n'en avait pas toujours été ainsi. Dans sa jeunesse, m'a-t-on dit, d'une nature ardente et énergique, doué d'un tempérament athlétique, il était violent et sujet à des accès de colère qui n'épargnaient pas toujours ses proches. Un jour qu'il avait ainsi cédé à son irascibilité, son frère aîné, Antoine, profitant d'un moment favorable, lui fit avec tant de persuasion des représentations, lui faisant comprendre qu'un jeune homme intelligent comme il l'était, se déshonorait en se laissant aller à de tels emportements, qu'il prit la résolution de se corriger. Et il y réussit si bien que jamais, pendant une cinquantaine d'années que je l'ai connu, je n'ai surpris en lui un mouvement d'impatience. Il y avait des choses qui l'affligeaient et d'autres qu'il blâmait; il n'y en avait pas qui pussent troubler la sagesse de son jugement et l'impartialité de ses impressions.

Un autre fait remarquable dans sa vie est le voyage qu'il fit, pendant les premières années de la Restauration, aux États-Unis et à Saint-Domingue, pour échapper aux ennuis de la surveillance de la haute police, à laquelle, comme ancien officier de l'Empire, il était soumis. La traversée, alors, ne se faisait pas en cinq ou six jours, mais parfois en cinq ou six semaines, et l'on avait le temps de faire connaissance avec ses compagnons de voyage.

Un Anglais de distinction le remarqua, fut frappé de son intelligence, et l'engagea à s'instruire par des lectures sérieuses, lui recommandant notamment les œuvres d'Adam Smith<sup>106</sup>, et le dirigea ainsi vers les sciences dont il devait devenir à son tour l'un des maîtres, dans son pays.

Ce voyage eut, en outre, l'avantage (payé, il est vrai, par une terrible atteinte de fièvre jaune), de lui faire voir des pays et des mœurs dont on n'avait alors qu'une très insuffisante idée en France et en Europe, et de l'accoutumer à regarder autour de soi.

Je viens de dire qu'il avait été officier sous l'Empire. En effet, élève de l'École de Cavalerie de Saint Germain, où il était encore, paraît-il, parmi les plus turbulents, il avait été, à dix-neuf ans, envoyé rejoindre, à l'Armée de Russie, le Régiment de Hussards, auquel il était attaché. Fait prisonnier, au commencement de la retraite, il avait été, avec d'autres, interné à Wilna<sup>107</sup>, où il avait cruellement souffert, n'ayant pas toujours de quoi manger et ne parvenait pas, malgré ses démarches, à trouver le moindre emploi. Son écriture, très propre, mais menue et peu

---

<sup>105</sup> Hippolyte Philibert Passy (1793-1880). Il commença par embrasser la carrière militaire. Admis à l'école de cavalerie de Saumur en 1809, il devint lieutenant de hussards en 1812 et prit part aux dernières campagnes de Napoléon Ier. Il démissionna après Waterloo et, hostile à la Restauration, partit pour les Antilles et la Louisiane. [Source Wikipedia](#)

<sup>106</sup> Adam Smith (1723-790) est un philosophe et économiste écossais des Lumières. Il reste dans l'histoire comme le père de la science économique moderne, dont l'œuvre principale, les Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, est un des textes fondateurs du libéralisme économique. [Source Wikipedia](#)

<sup>107</sup> Wilna, actuellement Vilnius, capitale de la Lituanie. Antoine Passy y avait probablement été capturé par les Russes.

commerciale, le faisait refuser partout. Un jour enfin, un banquier de la ville, l'entendant nommer, lui dit :

« J'ai de l'argent pour vous, jeune homme. Venez le chercher ! »

D'autres banquiers en avaient aussi. Mon grand-père, pour plus de sûreté, avait fait ses envois par petites sommes, à divers correspondants, et le total montait à plusieurs mille francs. Le pauvre prisonnier, heureusement, ne prend pas tout à la fois et se contente de quelques cents francs, et commence par s'acheter un pantalon, le sien n'étant plus qu'une loque bonne à jeter. Le lendemain matin, son pantalon neuf avait disparu, avec l'argent. Son brosseur (tout officier, si râpé qu'il soit, est toujours flanqué d'un brosseur) l'en avait soulagé, et il fallut, je ne sais comment, se remettre en campagne pour se pourvoir du nécessaire.

Mon oncle n'hésite pas ; il réunit aussitôt tout l'argent qui peut lui être remis, s'entend avec quelques autres prisonniers, et prépare une évasion. On achète secrètement une voiture et des chevaux, et l'on parvient à sa mettre en route, du côté de la Saxe, où se trouve l'armée Française. Poursuivis, cachés, (après avoir crevé leurs chevaux) dans une meule de foin, où l'on risque d'être lardé de coups de lance et d'épée, on parvient enfin à Dresde, où mon grand-oncle, le comte d'Aure, Intendant Général et Ordonnateur en Chef, était auprès de l'Empereur. Averti par lui de l'arrivée de son jeune neveu, l'Empereur veut le voir et entendre de lui le récit de son évasion, après quoi il le renvoie, je ne sais trop avec quel grade, à une compagnie Hussards et le jeune officier rentre en campagne.

Abattu, dans une excursion, par deux coups de lance à la tête, et abandonné momentanément par ses soldats, les Cosaques, en passant, le frappent à terre de leurs lances. Mon père m'a dit lui avoir compté sur le corps cinquante-quatre piqures, heureusement peu graves, les cartes de géographie qu'il portait sous son uniforme l'ayant préservé.

Les Hussards reviennent enfin le relever. Il remonte en selle, et, à leur tête, charge à son tour les agresseurs : fait d'arme pour lequel l'Empereur lui remet de sa main la décoration de la Légion d'honneur. C'était le 13 octobre 1813, trois jours avant sa vingtième année. Il était né le jour de l'exécution de Marie-Antoinette, le 16 octobre 1793.

On comprendra qu'il ait tenu à cette décoration, et que, plus tard, lorsque M. de Salvandy, ministre de l'Instruction Publique, le fit, sans le prévenir, nommer Commandeur, il eut un moment de mauvaise humeur et regretté de ne plus pouvoir porter la simple croix de 1813. Il continua son service jusqu'à la fin de l'Empire, fit la campagne de Saxe et celle de France, et se trouva mêlé encore aux derniers événements.

Très discret et très modeste, bien qu'il eût le sentiment de sa valeur, il ne parlait, pour ainsi dire, jamais de lui et de ses camarades. Ce n'est guère que par mon père que j'en ai su le peu que j'en puis certifier. Je me rappelle pourtant lui avoir entendu raconter un fait qui prouve combien, en guerre, le moral a souvent plus d'importance que toutes les supériorités matérielles.

Après Waterloo, dans un dîner où se trouvaient réunis des généraux et des officiers supérieurs de diverses nations, chacun racontait à sa façon les événements particulièrement honorables à ses compatriotes dont il pouvait se souvenir ; impatienté, Hippolyte Passy dit tout à coup :

— Eh bien moi, j'ai vu plus fort que cela. J'ai vu un corps d'Armée Russe mis en déroute par

une couple d'escadrons Français.

- Impossible ! crient à l'envi les assistants.
- Parfaitement exact ! déclare alors un général Russe. C'était moi qui commandais mes compatriotes. C'étaient de nouvelles troupes, qui n'avaient eu affaire encore qu'à des groupes de partisans qui ne tenaient pas pied. Quand elles se trouvèrent à l'improviste en face de soldats qui se battaient, pour de bon, elles perdirent la tête. Plus tard, ces mêmes soldats étaient devenus d'autres hommes.

## À Bruxelles (1867)

C'est en 1867 que je mis pour la première fois le pied en Belgique. J'y allai attiré par quelques amis, Couvreur<sup>108</sup>, Vischers<sup>109</sup>, etc., désireux de me faire faire dans leur pays quelques conférences en faveur et au profit de la Naissance de la Ligue Internationale de la Paix<sup>110</sup>. Conférence qu'en effet j'eus la bonne fortune de faire à la satisfaction générale et à la mienne. Mais la Belgique, pour m'être absolument inconnue, ne m'était pas cependant réellement étrangère. Mon père et mes oncles avaient été élevés à Bruxelles, où mon grand-père sous le Premier Empire, était Receveur Général<sup>111</sup> de la Dyle<sup>112</sup>; et j'avais, pendant toute ma jeunesse, entendu parler avec détails de ce pays et de la vie que l'on y menait. Si bien qu'en parcourant, à mon arrivée, quelques-unes des rues dont les noms m'étaient familiers : Montagne de la Cour ; Rue aux Herbes potagères ; Place de l'Hôtel-de-Ville ; etc., il me semblait un peu me reconnaître.

Quelques personnes aussi (peut-être y en avait-il parmi les plus âgées qui avaient connu ma famille, en 1815. Il y en avait certainement qui avaient entendu parler d'elle par leurs parents) apprenant qu'un M. Passy était dans la ville, s'étaient empressées de venir m'assurer que le souvenir de mon grand-père et de mes oncles n'était pas tout à fait perdu, et de me raconter ce qu'ils en savaient. Un trait, entre autres, me toucha.

Votre grand-père, me dit-on, aimait beaucoup les fleurs, et, ne voulant pas en jouir en égoïste, il faisait venir de Paris des graines, de celles qui pouvaient le mieux réussir en liberté. Dans ses promenades, il avait l'habitude d'en semer de divers côtés, dans des endroits des plus convenables. C'est à lui que nous devons en grande partie la parure de nos bois et de nos promenades.

L'anecdote n'est-elle pas gracieuse et intéressante, et n'y a-t-il pas une moralité à en tirer ? Ce ne sont pas seulement les graines de plantes, ce sont les idées, les sentiments, les bons exemples qui, comme ces semences jetées au vent, et qui lèvent un jour ou l'autre, germent et se multiplient, à l'insu souvent de ceux qui s'en sont faits les propagateurs.

Mais les mauvaises, hélas ! sont dans le même cas. Et c'est pourquoi nous ne saurions trop nous méfier de nos paroles et de nos actes. Ils témoigneront un jour, là où nous le soupçonnons le moins, pour ou contre nous

---

<sup>108</sup> Auguste Pierre Louis Couvreur (1827-1894), homme politique belge francophone libéral, journaliste et président de la Ligue de l'Enseignement (Belgique), fut membre du Parlement. Source [Wikipedia](#) et [Ligue internationale de la Paix](#).

<sup>109</sup> Auguste Visscher (? – 1868), un Directeur à l'administration des mines. En 1830, il pousse les exploitants miniers à créer des caisses communes de prévoyance. En 1864 il fait partie des fondateurs de la Croix-rouge de Belgique qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1868. Source [Wikipedia](#) et [Observatoire humanitaire](#)

<sup>110</sup> Elle fut fondée par Frédéric Passy le 21 mai 1867. Il fonda également la Société d'Arbitrage entre les Nations (1870), qui préfigure ce que furent la Société des Nations (SDN, 1919), puis L'Organisation des Nations Unies (ONU, 1945).

<sup>111</sup> Le Receveur Général était chargé sous l'ancien régime de percevoir dans les "Généralités" les impôts directs et indirects : recettes du domaine, taille, aides et gabelle (édit de 1542).

<sup>112</sup> La Dyle est une rivière de Belgique, affluent du Rupel et de l'Escaut. Le Département de la Dyle a été créé en 1795 à son annexion par la Révolution.

## Comment on démolit un ministère (1840)

C'était, je crois, à l'époque du mariage du Duc de Nemours<sup>113</sup>. La Chambre était, ou allait être saisie d'une demande de dotation en faveur de ce Prince. Un matin, une dame portant un nom ronflant et un titre (c'est toujours le cas dans de telles circonstances) se présente au ministère de Finances. Le Ministre était mon oncle Hippolyte. Elle venait, sans circonlocutions, demander une allocation, sur les fonds secrets, d'un nombre respectable de billets de 1000 francs, pour un journaliste influent. Disons, si vous voulez, pour ne nommer personne, Émile de Girardin<sup>114</sup>.

- Madame, répond mon oncle, cela est impossible. Le Ministère a déclaré en arrivant aux affaires qu'il ne subventionnerait aucun journal. Il ne manquera pas à sa parole.
- Mais, reprend la dame, la situation est plus grave que vous ne le pensez, Monsieur le Ministre et c'est peut-être pour vous, une question de vie ou de mort. Toute la campagne est préparée. Elle commencera par un grand discours de M. de Lamartine<sup>115</sup>, à Mâcon ; elle se poursuivra par une série d'articles dans le journal de M. de Girardin<sup>116</sup> et dans la presse de province. Et vous serez renversé sans avoir pu même vous défendre.
- Vous pouvez avoir raison, Madame, réplique mon oncle, mais nous avons donné notre parole. Et nous la tiendrons.

Les choses se passèrent comme la courtière l'avait annoncé. Le Discours de Lamartine fut prononcé, la campagne de presse suivit, et, à la Chambre, la discussion fut étouffée de parti pris.

« On nous a fait étrangler par des muets, entre deux portes. » disait Villemain, qui avait vainement compté sur son talent de parole.

Et la presse continue à tirer sur les fonds secrets. Et il en sera ainsi tant que l'on ne saura pas qu'il est inutile d'essayer de faire chanter un ministère, parce que, derrière lui, il y en aurait un autre qui ne chanterait pas davantage.

---

<sup>113</sup> Louis Charles Philippe Raphaël d'Orléans(1814 –1896), dit Louis d' Orléans est le fils puîné de Louis-Philippe Ier, seizième Duc de Nemours, général de division de l'armée royale sous la Restauration et membre de la Chambre des pairs. Elu Roi en1831 par le Congrès National Belge (que son père refusa). Expédition en Algérie (1836-37 puis en 1841 sous les ordres du Général Bugeaud). Épousa en 1840 la Princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary (1822-1857). Parallèlement à l'anecdote contée, il faut savoir que le Maréchal Soult, Chef du Gouvernement, déposa, en janvier 1840, un projet de loi instituant une dotation de cinq cent mille francs de revenu annuel pour le Prince et une allocation de cinq cent mille francs "pour frais de mariage et d'établissement." Ce projet fut repoussé en février et provoqua la démission du Maréchal. [Source Wikipédia](#).

<sup>114</sup> Fondateur du "Quotidien". Frédéric Passy semble parfois avoir la dent dure...

<sup>115</sup> Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine dit Alphonse de Lamartine (1790-1869), est un poète, romancier, dramaturge et prosateur en même temps qu'un homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>116</sup> Émile de Girardin, né Émile Delamothe (1802-1881), est un journaliste et homme politique français. Théoricien du double marché, il est le fondateur de La Presse, quotidien parisien (1836) dont il réduisit de moitié le prix de l'abonnement pour multiplier les souscripteurs et, par voie de conséquence, augmenter le nombre d'insertions publicitaires. Il est aussi connu pour avoir fait paraître dans La Presse les premiers romans-feuilletons, dont il partage l'invention avec son concurrent Armand Dutacq, directeur du journal Le Siècle. [Source Wikipedia](#)

## Infatuation et aveuglement (1847)

C'est toujours, ou peut s'en faut, par défaut de clairvoyance et par excès de confiance en eux-mêmes que les Gouvernements, Souverains ou Ministres se perdent.

Lorsque mourut, en 1847, le ministre des Finances, M. Humann, M. Guizot, chef du Cabinet, depuis plusieurs années, offrit sa succession à mon oncle Hippolyte Passy, dont la compétence et l'honorabilité auraient, pensait-il, avec raison, fortifié le ministère.

Mon oncle, qui rendait justice au mérite du Président du Conseil, mais qui connaissait aussi ses défauts ; qui voyait le pays fatigué de la longue durée du Cabinet et tourmenté d'un besoin de réformes, s'excusa, ne voulant pas s'engager avec un ministère qui lui paraissait désormais peu sûr de son lendemain. Mais profitant de l'occasion pour remplir ce qu'il croyait son devoir en donnant au Gouvernement un avis utile :

— Mon cher confrère, dit-il à M. Guizot, puisque vous me faites l'honneur de vous adresser à moi, permettez-moi de vous demander si vous ne feriez pas mieux de proposer au Roi de constituer un nouveau Ministère. Le Français se lasse aisément même des hommes les plus distingués ; et il commence (je crois en apercevoir les signes) à trouver que vous êtes à sa tête depuis trop d'années. A parler franc, vous n'êtes plus populaire.

Je ne sais pas exactement dans quels termes cette confiance délicate fut faite, (en meilleurs que la traduction que j'en donne, assurément).

— Mon cher confrère, répondit avec sa gravité un peu hautaine M. Guizot, je vous suis infiniment reconnaissant de vos bons avis ; mais vous êtes complètement dans l'erreur. Il peut y avoir à la surface de l'eau quelques rides légères ; mais les vrais courants profonds sont tous avec moi.

On sait ce qui advint, et comment ce ne fut pas seulement le Ministère, mais la Monarchie qui sombra au 24 Février.

## Mœurs d'autrefois

Mon père a été, pendant trente-deux ou trois ans, Conseiller référendaire de seconde classe d'abord, puis de Première, et enfin Conseiller maître, à la Cour des Comptes. Il y était, comme partout où il a été, le modèle de l'exactitude, de la conscience et du travail ; je puis ajouter l'un des plus capables et des plus respectés.

Un jour, on s'étonnait en sa présence qu'il ne fut pas encore Conseiller maître et officier de la Légion d'honneur. Et quelqu'un, qui le connaissait mal, crut devoir ajouter :

- Votre frère est ministre des Finances, M. Passy ; c'est de lui que cela dépend. Profitez de l'occasion.
- Monsieur, répondit immédiatement mon père, c'est précisément une circonstance qui rend la chose impossible pour l'instant, on n'accepte pas d'avancement quand on a un frère Ministre.

Aujourd'hui, c'est quand on a un parent Ministre ou quelque chose d'équivalent ; c'est même quand on est Ministre soi-même que l'on pose sa candidature et que l'on se fait nommer ou élire. Combien d'académiciens (qui ne sont pas tous sans valeur) ne l'auraient peut-être jamais été s'ils n'avaient pas tenu un portefeuille.

On connaît le mot de Renan à M. de Freycinet, président du Conseil des Ministres, venant lui faire sa visite de candidat :

L'Académie connaît ses devoirs, M. le Ministre et, à moins que le Président de la République ne se mette sur les rangs, vous pouvez être sûr qu'elle n'y manquera pas.

Pour être Ministre, on n'en a pas moins de mérite, direz-vous. Assurément ; mais le vieux Corneille n'a pas eu tort pourtant :

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »



## La souveraineté du but

« La fin justifie les moyens », se disent plus ou moins sincèrement tous les ambitieux, tous les fanatiques, tous les sectaires, politiques ou religieux.

« Je vais droit devant moi, et je fauche sans pitié tout ce qui me gêne », disait Richelieu ; « puis je couvre, tout de ma robe rouge ».

« Que me font, à moi, deux cent mille hommes ! » répondait Napoléon à Metternich, lui représentant ce que lui coûterait son entêtement.

« C'est par le fer et le sang que l'on arrive à ses fins », proclamait Bismarck. « La force prime le droit ».

« Tout le reste est vain », ânonne son maigre successeur Bethmann Hollweg<sup>117</sup> ; « les petits seront toujours mangés par les gros »

- Cela va bien, disait à mon père, le 26 février 1848, un légitimiste de sa connaissance,
- Comment bien ? M. le comte, s'écria mon père ; mais nous sommes en révolution, et il y a déjà eu du sang versé !
- Sans doute, sans doute. Nous en aurons jusqu'à la cheville. Il faut qu'il y en ait. Cela avance nos affaires.

M. Guizot<sup>118</sup>, s'il fallait en croire un publiciste Hollandais fort distingué, que j'ai connu à Pau, en 1852, aurait tenu un langage analogue. Interrogé par ce Hollandais, au nom du Roi des Pays-Bas, quelques jours avant la Révolution, sur les événements qui semblaient se préparer :

- Dites à votre Souverain, aurait-il répondu, qu'il se tranquillise. Tout ira, bien. Il y aura une émeute. Il faut qu'il y en ait une, Mais nous serons les maîtres.

On sait ce qu'il advint. Guizot fut renversé et la royauté de juillet avec lui Bismarck, disgracié, se vit forcé d'avouer qu'il avait fait une faute en cédant aux exigences du parti militaire, et mourut en confessant qu'il n'était pas heureux, détesté et maudit par les mères. Et Napoléon a dû avouer, lui aussi, que ce qui l'avait le plus frappé en ce monde c'était l'impuissance de la force. La Justice, quoi que l'on dise, a toujours le dernier mot, et l'on ne fait rien de bon par le mal.

---

<sup>117</sup> Theobald von Bethmann Hollweg (1856-1921) a été chancelier impérial d'Allemagne de 1909 à 1917. [Source Wikipedia](#)

<sup>118</sup> François Guizot (1787-1874), est un historien et homme d'État français, membre de l'Académie française à partir de 1836, plusieurs fois ministre sous la monarchie de Juillet, en particulier des Affaires étrangères de 1840 à 1848, devenant président du Conseil en 1847, peu avant d'être renversé par la Révolution française de 1848. Il a aussi joué un rôle important dans l'histoire de l'école en France, en tant que ministre de l'Instruction publique, par la loi de 1833, demandant la création d'une école primaire par commune et d'une école normale primaire par département. [Source Wikipedia](#)

## L'éloquence qui porte

On croit souvent, que, pour avoir raison, il suffit d'avoir de bonnes raisons à produire. Hélas! encore faut-il que ces raisons soient du goût de ceux qu'il s'agit de convaincre ; et ce ne sont pas toujours les meilleures qui font le plus d'impression. Il faut avant tout qu'elles soient à la mesure des auditeurs.

M. Sauzet<sup>119</sup>, l'une des célébrités du barreau de Lyon, était arrivé à la Chambre des députés précédé d'une réputation quelque peu exagérée. C'était, en effet, un orateur doué d'un bel organe, discutant bien une affaire et parlant une langue correcte et abondante. La première fois qu'il monta à la tribune, son succès fut grand. Royer-Collard<sup>120</sup>, pendant qu'on l'applaudissait, se tourna vers mon oncle Hippolyte, assis près de lui, et, avec l'air ironique et dédaigneux qui lui était habituel :

- Voilà, dit-il, un homme qui, s'il a autant de caractère que de talent, mènera la Chambre ;
- Et pourquoi ? demanda mon oncle.
- Parce qu'il n'a pas une idée qui dépasse le niveau le plus ordinaire.

Sauzet ne mena pas la Chambre, bien qu'il en fût, plus tard, président, parce qu'il n'avait pas l'énergie nécessaire. Mais son influence, dans la mesure où elle s'exerça, fut due, assurément, à ce que ses opinions et ses arguments étaient à la taille de ses collègues. C'était un excellent homme, honnête et animé du désir de bien faire mais il n'avait ni les hautes visées d'un homme d'État, ni le courage d'un héros. Et la révolution de 1848 le trouva au-dessous de sa tâche, devant l'envahissement de l'Assemblée qu'il avait à faire respecter.

---

<sup>119</sup> Paul Jean Sauzet (1800-1876) est un homme politique français né à Lyon, élu député en 1834. Après avoir été l'un des chefs de la coalition qui renversa le ministère Molé, il remplaça Hippolyte Passy, nommé ministre, comme président de la Chambre des députés le 14 mai 1839, en battant Adolphe Thiers, candidat du centre gauche. Il formalisa l'esprit lyonnais dans un discours en 1868 : l'esprit lyonnais « est l'union des deux traits majeurs que sont l'amour de la religion et celui du travail ... ». [Source Wikipedia](#)

<sup>120</sup> Pierre-Paul Royer (1763-1845), dit Royer-Collard, est un homme politique libéral, académicien et philosophe français. Il devient avocat au Parlement de Paris en 1787 et participe avec enthousiasme aux événements révolutionnaires dès le début de l'été 1789. Elu représentant de la Commune de Saint-Louis-en-l'Île, il se montrera très actif au sein de la municipalité. Contraint de fuir le Paris de la Terreur, il sera dès lors convaincu que seule une monarchie constitutionnelle serait une solution, et entre au service du comte de Provence, futur Louis XVIII. [Source Wikipedia](#)

## Désarçonné (1842)

Je l'ai été, et d'une façon assez originale, assez brutale aussi, quoique sans conséquences graves.

C'était vers 1842, à l'époque de ma majorité. Mon père, sur mon désir, m'avait fait donner quelques leçons d'équitation. J'avais même fréquenté le Manège Duphot<sup>121</sup>, tenu alors par l'incomparable écuyer d'Aure, qui se prétendait de la famille de ma grand-mère et de son frère, le comte d'Aure. Je n'ai jamais eu la prétention d'être un grand cavalier, mais je montais convenablement et savais diriger un —.

Dans une dépendance de la maison que nous habitons, mon père, mon oncle Hippolyte et moi, il y avait un professeur d'équitation qui possédait une écurie, et avec lequel j'étais sorti quelquefois. Le plus souvent, je prenais un cheval chez lui, et j'allais seul.

Un jour, sortant en même temps que moi, il m'avait proposé de m'accompagner et m'avait donné (pour voir comment je m'en faisais obéir) une jument nommée Roxane, d'une excellente allure, mais quelque peu ardente. Il avait été satisfait de moi, et moi de la bête. Depuis lors, je n'en prenais plus d'autre. Je vais un matin la demander.

« Je conduis en promenade trois ou quatre jeunes gens », me dit Weber. « Voulez-vous venir avec nous ? »

J'accepte, et nous voilà partis. Tout alla bien d'abord. On marchait doucement en se méfiant des voitures et des piétons ; mais, une fois dans le Bois, et quand on essaya de trotter plus sérieusement, nos jeunes gens, qui étaient des débutants, serraient maladroitement les flancs de leurs montures. Tout à coup, l'une des pauvres bêtes, ennuyée de ce traitement ridicule, fait un écart et se lance en avant. Ma jument, excitée par l'exemple et irritée de la marche irrégulière qui lui avait été imposée, part à son tour, et me voilà emporté, mais bel et bien emporté. En un instant, de Longchamps, où la course commence, me voici enlevé comme un ouragan. Je ne perds ni l'équilibre, ni mon sang-froid, et déjà je me croyais sur le point de rester le maître, quand tout à coup, aux environs de l'endroit où se trouve le restaurant Gillet, ma monture, affolée, se jette en plein taillis. Pour cette fois, me dis-je, je suis perdu !

J'étais sauvé. Mon cheval, dans sa course irréfléchie, avait passé entre deux arbres si rapprochés l'un de l'autre que mes jambes ne furent s'engager, et que, je me trouvai par terre, debout, mon chapeau sur la tête et ma cravache à la main, pendant que mon cheval, les flancs écorchés de part et d'autre, continuait à filer. Je le retrouvai quelques cents pas plus loin, dans l'Avenue de la Grande Armée, où il avait été arrêté ; et je rentrai dessus. Mais je confesse que je n'eus plus envie de le reprendre. Je n'avais aucune blessure, mais j'étais fortement secoué, et aurais peut-être dû me soigner quelques jours.

---

<sup>121</sup> L'ancien Manège Duphot se signale par son nom gravé dans un cartouche sur l'arcade du n° 12 rue Duphot. Le manège, en bois, a été construit en 1838 dans la cour. Il abrite près de 80 chevaux. Un célèbre écuyer, le comte d'Aure, y enseigne l'équitation et attire l'aristocratie du faubourg Saint-Germain. Le manège ferme ses portes au début de la Première Guerre mondiale.

## Dans les Pyrénées (1844)

Mon oncle Paulin, qui allait depuis quelques années aux eaux du Vernet, dans les Pyrénées Orientales, nous y avait entraînés, mon père, et moi; et nous courions (moi surtout grand marcheur et en quête de sites nouveaux) la montagne aux environs.



\_ 30 Paulin, Félix et Frédéric Passy dans les Pyrénées. Œuvre de Paulin Passy, 1844 ([2])

Un jour, je m'en souviens, nous étions allés si loin que, l'heure avançant, nous avons dû revenir par ce que nous croyions le plus court, en ligne droite, de sommet en sommet et, finalement, nous nous étions trouvés juste au-dessus de l'Établissement thermal, au moment où l'on sonnait la cloche du dîner, à deux ou trois cents mètres d'altitude, sans route ni sentier pour descendre. La pente était raide, mais non réellement dangereuse. Nous prîmes le parti de nous assoir et de nous laisser glisser avec précaution du haut en bas. Nous arrivâmes sans accident; mais comment aller nous mettre à table?

J'ai entendu, plus tard, à Bruxelles, un Abbé, grand voyageur, qui avait accompagné au Thibet le Prince Henri d'Orléans, raconter comment, surpris par un ours, dans les hautes herbes, il n'avait échappé aux brutales caresses de cet animal qu'en se laissant ainsi dégringoler.

Je me retrouvai tout entier en bas, disait-il, mais il n'en était pas de même de ma culotte, et j'aurais pu retourner le vers de La Fontaine: c'était le fond qui manquait le plus.

Nous étions à peu près dans le même cas. A la fin de notre séjour, nous entreprîmes de revenir par la montagne, en deux jours, par Mont-Louis, La Tour de Carol et l'Hospitalet, où une pauvre vieille femme, dont la fille se mourait, voulait absolument que mon oncle fut médecin, et le conjurait avec larmes de sauver son enfant. La pluie nous avait pris à midi, au moment, où

nous quitions la voiture avec laquelle nous avons fait les premières lieues, et elle nous suivit jusqu'à neuf heures du soir, à notre arrivée à la Tour de Carol, chez un boucher, pour recommencer le lendemain sans interruption. Mon père, momentanément fatigué, voulait prolonger son séjour.

Comme vous voudrez, monsieur lui dit l'honnête boucher. Je ne demande pas mieux que de vous garder. Mais d'un instant à l'autre cette pluie-là peut se changer en neige (nous étions en septembre) et alors, dame, vous ne pourriez bouger avant six mois.

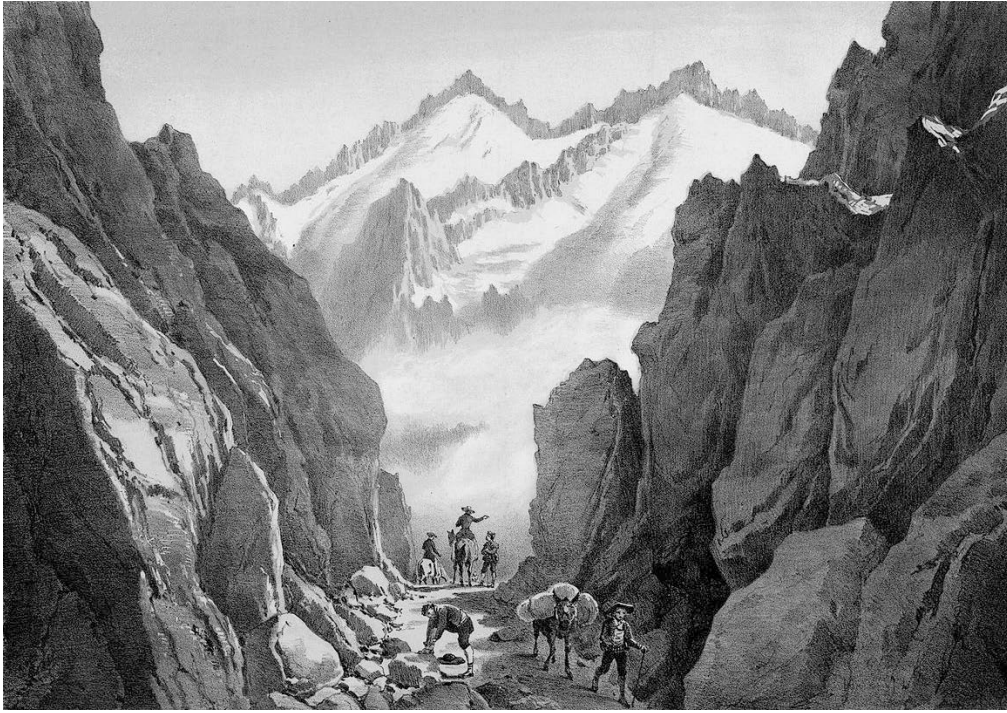
Inutile de dire que la perspective ne nous tenta pas. Le soir, après douze heures sous la pluie, nous couchions à Ax, où, pour la première et la dernière fois de ma vie, je dormis douze heures sans me réveiller.

Peu de jours plus tard, après avoir passé par Foix, Lannemezan, Saint-Gaudens et Saint-Girons, nous étions à Bagnères-de-Luchon, et nous faisons consciencieusement les principales courses des environs, notamment celle du Port de Benasque, dans laquelle nous étions accompagnés par le général Baraguey d'Illiers<sup>122</sup>, retrouvé à l'hôtel, et par la famille d'un diplomate, M. de Bois-le-Comte<sup>123</sup>, qu'il connaissait. C'est là que peut-être j'ai sauvé la vie à une jeune personne ; ce dont je ne me vante pas autrement.

---

<sup>122</sup> Achille, comte Baraguey d'Illiers (1795-1878) est un maréchal de France. Il s'engagea à dix-sept ans dans la Grande Armée et prit part à la Campagne de Russie en 1812. Il se distingua en Algérie, où il fut nommé colonel après la capture d'Alger, en 1830. En 1834, il fut nommé vice-gouverneur, puis gouverneur de l'école de Saint-Cyr. À l'époque de la révolution de février, il commandait la place de Besançon, et, en cette qualité, il s'opposa énergiquement à l'invasion de la République rouge en la personne des commissaires de M. Ledru-Rollin. Le prince Louis Bonaparte, président de la République, l'envoya à Rome en 1851, en qualité de général en chef de l'armée d'occupation et d'ambassadeur extraordinaire. C'était à lui qu'était réservé l'honneur de réinstaller à Rome le souverain Pontife, que les révolutionnaires avaient chassé. En 1853, Baraguey d'Illiers fut envoyé à Constantinople, en tant qu'ambassadeur extraordinaire, mais fut rappelé un an plus tard en 1854. Pendant la guerre de Crimée, il reçut le commandement du corps expéditionnaire de la mer Baltique. Après la capture de Bomarsund, en 1854, Baraguey d'Illiers reçut le bâton de maréchal de France et fait Sénateur. Enfin, il contribua à la victoire de Solférino. [Source Wikipedia](#)

<sup>123</sup> Charles-Joseph-Edmond, comte de Bois-le-Comte (1796-1863), entra en 1814 dans la diplomatie. Il fut successivement secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Vienne (Autriche), à Saint-Pétersbourg (Russie) et Madrid (Espagne), et envoyé en mission en Angleterre et en Italie. Premier directeur aux Affaires étrangères en 1829, il se retira à la Révolution de Juillet. Il fut rappelé en 1833, reçut une mission spéciale en Turquie et en Espagne, devint ministre au Portugal puis en Hollande et fut créé pair de France en 1845. Il était ambassadeur en Suisse depuis 1846, lorsqu'à la Révolution de février 1848 il donna sa démission. Retiré des affaires publiques, il entreprit d'écrire une Histoire des traditions politiques de la France. ([Source Archives Nationale](#))



\_ 31 Port de Benasque/Venasque (gravure de Joseph Latout vers 1850)

La nièce de ce M. de Bois-le-Comte était à une certaine distance en avant du reste de la troupe, avec le général, toujours en tête et toujours aventureux. A quelques pas d'eux seulement, chaussé d'espadrilles, pour être plus agile, je cheminai à côté de mon cheval, lorsque j'entends pousser un cri. La selle de la jeune fille, mal sanglée, tournait du côté du précipice. Je m'élançai et j'arrive à temps pour lui permettre de descendre sans tomber et, par conséquent, sans risquer de rouler dans le précipice. Le général, qui a vu le mouvement, accourt. A nous deux, nous ressanglons la bête et nous remettons l'écuyère en selle. Mais pendant cette opération mon cheval était parti en avant, et il ne voulait plus se laisser rattraper. Je le rejoins enfin, mais tout haletant et trempé de sueur. A ce moment, nous entrions dans une gorge étroite, et glaciale, et presque aussitôt j'étais saisi par le froid et commençais à tousser. J'étais pincé, et, pour récompense de ma bonne action, assez peu méritoire, il est vrai, j'allais attraper une fluxion de poitrine, quand nous débouchâmes dans un cirque ensoleillé, où nous devions déjeuner grâce aux rayons brûlants auxquels je n'exposai habilement et à une dose immodérée de vin et de café qu'au risque d'une inflammation d'entrailles je n'empressai de m'administrer. La réaction se fit, et j'en fus quitte pour la peur. Mais je ne reçus pas même une marque d'intérêt. La demoiselle, timide et silencieuse, ne s'était pas réellement rendu compte du danger qu'elle avait couru, et sa mère et son oncle, auxquels nous n'avions rien dit, ne s'étaient doutés de rien.

Plusieurs années plus tard, rencontrant de nouveau le général, aux Eaux-Bonnes, il ne manquait pas de dire à mon oncle :

« Eh ! bien votre neveu, on ne l'a jamais remercié seulement. »

C'est à peu près à pied, à côté de mon mulet, que je fis, quelques jours plus tard, la course de Bagnères-de-Bigorre, par le Tourmalet, à Luz, avec mes précieuses espadrilles ; et que de là nous allâmes à Gavarnie, où je suis retourné plusieurs fois depuis.

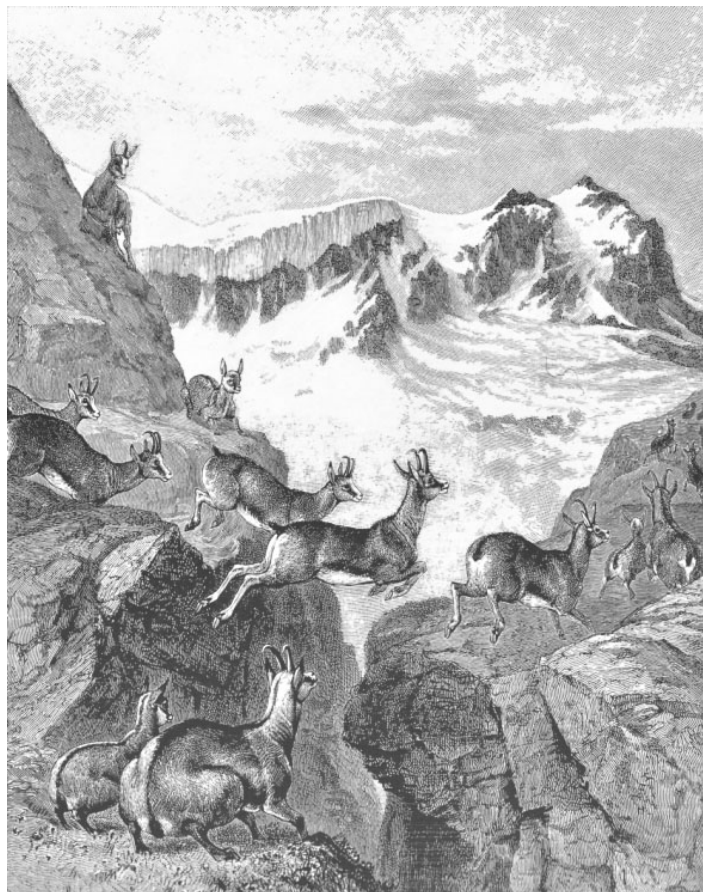
## M. Thiers à Cauterets (1844)

Dans ce premier voyage, ai-je dit, nous passâmes un couple de jours à l'Hôtel de France, à Cauterets. Cet Hôtel était tenu, alors, par un homme d'une cinquantaine d'années très dégourdi, beau parleur, et qui ne demandait qu'à faire valoir le pays et ses alentours. Il avait reçu quelque temps auparavant M. Thiers, et il ne se gênait pas pour dire ce qu'il pensait du célèbre homme d'État.

Il paraissait, entre autres, avoir une médiocre estime de son talent de chasseur et même de son sang-froid.

M. Thiers,, disait-il, avait vivement désiré voir des isards (l'isard est le chamois des Pyrénées) et même en tuer un. On avait fait tout ce qu'il était possible de faire pour contenter son envie. On l'avait posté dans un endroit choisi, et, mettant en campagne les plus hardis et les plus habiles chasseurs du pays, on était parvenu à débusquer et à pousser en avant une petite troupe de ces animaux, qui, effrayés par les cris, se dirigeaient en courant vers l'endroit où devait les attendre le fusil homicide. Thiers, en voyant arriver cette troupe, au lieu d'ajuster et de tirer, se met à frapper des mains et à crier pour effaroucher les pauvres petites bêtes, et rentre bredouille à l'hôtel.

Cela n'avait pas grandi beaucoup sa renommée parmi les montagnards.



\_ 32 Isards (récits de chasse du britannique Edward North Buxton, Short stalks)

## Gavarnie (1844, 1872, 1874, 1908)

Je suis allé quatre fois à Gavarnie, et j'ai vu, par conséquent, la fameuse cascade sous des aspects variés et dans des dispositions d'esprit différentes.

La première fois, comme je l'ai dit plus haut, c'était en 1844, avec mon père et mon oncle Paulin. Nous achevions cette tournée, entreprise en quittant le Vernet, dont j'ai parlé ailleurs. Partis de Bagnères-de-Bigorre, par le Tourmalet, et descendus par Bagnères à Luz, nous nous étions empressés, dès le lendemain, de prendre des chevaux et de nous mettre en marche pour la cascade. Il n'y avait pas, alors, de route carrossable, et l'on allait à cheval, à mulet ou à pied, par le chemin à demi sauvage qui longeait à peu près le Gave, beaucoup plus pittoresque alors, dans son état naturel, qu'il ne l'est maintenant.



\_ 33 Le cirque de Gavarnie (dessin de M.F. Schrader)

La saison était avancée (ce devait être la fin de septembre, ou même le commencement d'Octobre) car nous allâmes de là à Lourdes (alors bien différent de ce qu'il est devenu depuis) et à Cauterets, que nous quittâmes le 5 ou la 6 octobre, chassés par la pluie et le froid; mais non sans avoir pu admirer le Pont-d'Espagne et le lac de Gaube. Il faisait froid et brumeux et, par suite, le spectacle laissait fort à désirer. Le Cirque, qui me parut beaucoup plus grand qu'à d'autres excursions, était sombre et ressemblait à un cimetière. La cascade, mal alimentée, puisque les neiges n'étaient pas fondues, par la chaleur, était maigre. Elle me parut, malgré sa réputation, très inférieure, comme effet, à d'autres, moins fameuses, telles que celles des Eaux-Bonnes et des environs: Valentin, Discoo, <...>voir deux ou trois jours plus tard.

J'y revins, en 1872, avec ma fille Alix, aujourd'hui madame Mortet, et mes trois fils: Paul, Pierre et Jacques, qui n'avait alors que sept ans et demie, et qu'il était amusant de voir rouler gaiement sur son cheval. Nous avons préparé avec soin ce voyage, qui devait nous prendre cinq



jours, sous la conduite du guide Jacques Lanusse ; mais un orage épouvantable, qui dura trois jours et trois nuits, sans interruption et occasionna de grands dégâts, nous avait retenus.

Voyant, enfin, un matin, le ciel éclairci, nous partîmes malgré beaucoup d'avis contraires, et allâmes, par la montagne, coucher à Argelez, puis à Cauterets, puis à Luz, où nous eûmes une soirée admirable, et enfin nous partîmes pour Gavarnie.

On racontait des histoires terribles de cette tempête. Un malheureux voyageur, surpris avec son guide dans la montagne (trop heureux encore d'avoir pu se réfugier dans une cabane) y avait passé trois jours sans ressources et sans pouvoir essayer d'en sortir.

Nous avions, nous, un temps à souhait. Tout allait bien quand, à Gèdres, mon pauvre Jacques fut tout à coup pris d'un tel malaise que nous eûmes grand peine à le faire tenir sur son cheval jusqu'au village de Gavarnie, où nous dûmes le mettre au lit, dans l'auberge, pendant que nous allions jusqu'à la cascade. Au retour, heureusement, il était remis, et ce fut en gambadant sur sa bête qu'il revint avec nous à Luz. Mais la journée du lendemain était la plus forte : une quinzaine de lieues, à peu près sans abri le long du chemin ; et nous n'osâmes pas risquer de l'exposer à cette course, et décidâmes de renvoyer les chevaux et le guide, et de gagner Bigorre par d'autres voies.

C'est l'année suivante, je crois, ou en 1874, pendant un séjour à Saint-Sauveur, avec ma femme, que nous retournâmes à Gavarnie, partie en voiture, partie à cheval. Nous eûmes <...> nous surprit presque aussitôt, et la pluie fut telle que, dans la voiture, nous avions de l'eau par-dessus nos chaussures. Enfin ceux qui étaient venus pour la première fois avaient vu.

Je revins, en 1908, avec mes quatre petites-filles Alix Paulian, Marthe Gary, Yvette Passy et Simone Farjasse après une quinzaine passée à courir la montagne, aux Eaux-Bonnes et aux environs (Eaux-Chaudes, Gabas, Bioux-Artigue et le Pic du Midi, la Montagne verte, les cascades, etc.)

Partis le matin de Pau, pour Lourdes, puis pour Luz, par le chemin de fer et les tramways à vapeur, nous arrivions dans cette localité pour déjeuner ; arrêtons immédiatement le dernier landau libre et repartions par un joli temps. A cinq heures, nous étions au village ; nous nous assurons téléphoniquement que l'on pouvait nous recevoir à l'hôtel de la cascade, presque au pied de la chute. Puis, moitié à âne, à cheval ou à pied, nous montions immédiatement. Nous eûmes encore assez de jour pour jouir du spectacle du cirque et de la chute avant la nuit ; et le lendemain matin, éveillés au point du jour, pendant que le soleil commençait à dorer les sommets des glaciers environnants, mon jeune troupeau peut aller admirer de près cette merveilleuse nappe de quatre cents mètres de longueur, qui glisse éternellement le long de la roche.

Moins hardi, avec mes quatre-vingt-six ans, je me bornai à regarder de loin, en déjeunant avec le meilleur lait que l'aie bu de ma vie, refusant l'âne que l'hôte me voulait absolument faire prendre, et me bornant à accepter un guide pour me diriger au milieu des difficultés du chemin rocaillieux. Je redescendis bravement à pied dire à notre voiturier d'atteler sans retard, pour aller reprendre le petit chemin de fer de montagne, à onze heures ; ce que nous faisons aussitôt mes jeunes filles arrivées.

Nous passons ensuite près de trois heures (que je trouvai trop longues) dans cette petite ville de Lourdes que j'avais vue jadis si belle avec sa perspective des glaciers du Marboré, et que

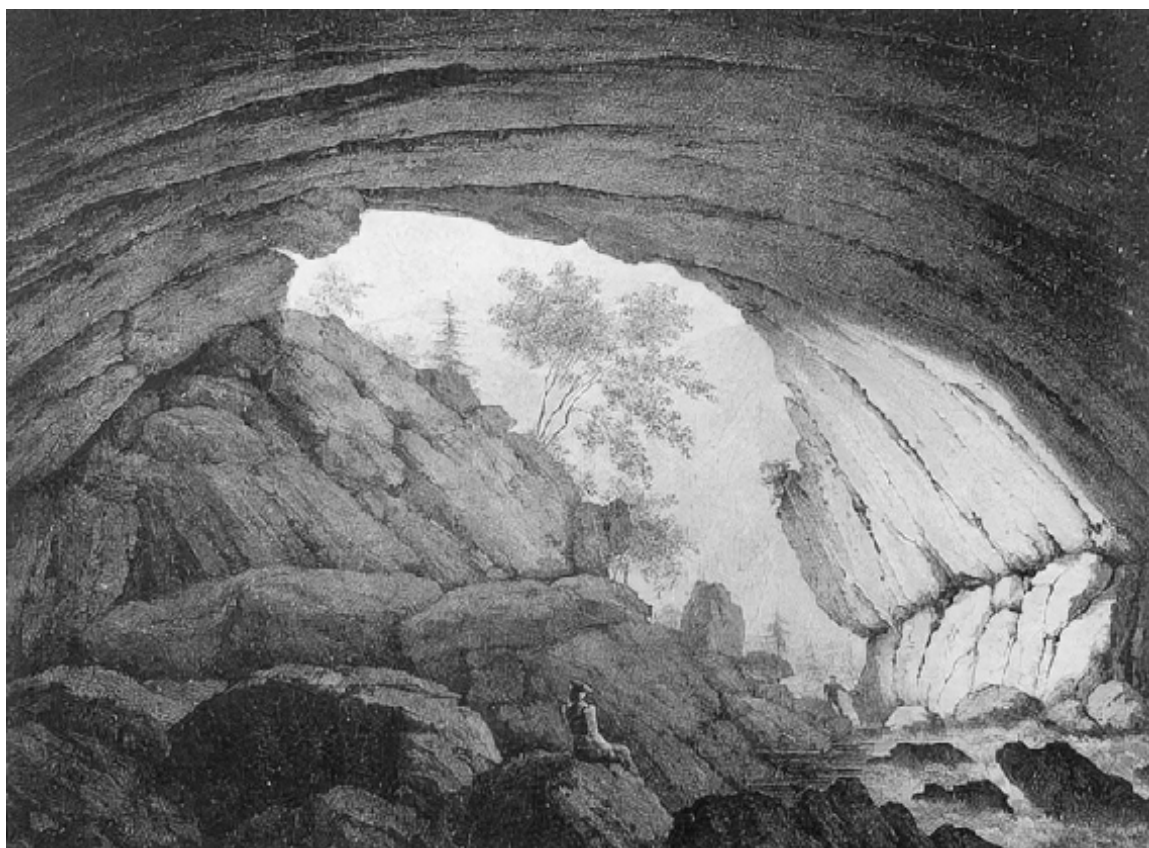
l'on a si étrangement défigurée avec ses monuments, pour la plupart de mauvais goût et sa population d'exploitants et d'exploités. Et à sept heures et demie, nous étions de retour à Pau, à l'hôtel de la poste, d'où nous repartions le lendemain pour rentrer chez nous.

## À la grotte des Eaux-Chaudes (1908)

C'était pendant ce dernier voyage aux Pyrénées. Mes petites-filles avaient un grand désir de voir la fameuse grotte des Eaux-Chaudes, dont elles avaient beaucoup entendu parler, et dont moi-même, l'ayant visitée une vingtaine d'années plus tôt; avec mon oncle Paulin, je leur avais fait la description. Je me figurais, ne me rendant pas compte de l'affaiblissement de mes forces, que ce n'était, à partir de l'Établissement Thermal, qu'une promenade d'un couple de kilomètres, et nous étions partis tous les cinq ensemble de bonne humeur.

Des traits marqués sur les rochers, de place en place, nous indiquaient le chemin, et il n'y avait plus, nous avait-on dit, moyen de se tromper. Cependant nous n'arrivions pas, et au bout d'une demi-heure, par des pentes abruptes, je me voyais forcé de m'arrêter laissant mes quatre jeunes filles continuer seules. Il faisait un temps assez désagréable, sombre, avec vent d'automne. Je m'assois, m'enveloppant de mon manteau, sur une large pierre, et m'arme de patience. Mais le temps passe: une demi-heure, une heure, deux heures; et j'ai beau regarder, appeler, interroger les gens du pays, rien, toujours rien. Se sont-elles égarées; n'ont-elles pas pris par hasard le chemin qui monte au Gourzie, où, en 1887, j'ai eu, avec ma fille Jeanne, et mon fils Jacques, une aventure qui a failli tourner au tragique? Et que faire? Outre que je suis fatigué et hors d'état de me mettre à leur recherche, de quel côté me dirigerai-je; et ne vais-je pas les manquer et les mettre à leur tour dans l'inquiétude? Enfin, au moment où j'achevais de me désespérer, un promeneur apparaît, descendant de la grotte, qui vient à moi et me dit:

« Vous attendez, monsieur, des jeunes filles qui sont allées à la grotte? Elles y sont encore et vont revenir. Ne vous troublez pas. »



\_ 34 Grotte des Eaux-Chaudes (J. Jourdan Lith. de Engelmann)

On n'entrait dans cette grotte que par petits groupes, à cause de la nécessité de prendre

de grandes précautions; et comme il y avait, ce jour-là, abondance de visiteurs, il avait fallu attendre longtemps. Ce ne fut encore, en effet, qu'au bout d'une longue station que je vis arriver mon jeune troupeau, se moquant naturellement des craintes du grand-père. Lorsque, voyant le temps passé, et s'inquiétant de moi, mes petites-filles avaient demandé si quelqu'un, en redescendant, voudrait bien rassurer un vieux monsieur qui devait être assis quelque part dans la montagne, un des visiteurs avait dit, à leur grand étonnement :

« Oui, je sais. C'est le citoyen Passy, l'homme de la Paix. Il est là-bas. »

Tout de même, en montagne comme à la mer, on n'est jamais assez prudent, et il ne faut pas rire des gens qui ont peur des accidents.

C'est une très belle chose du reste que cette grotte des Eaux-Chaudes, dans laquelle passe, sous terre, tout un large et puissant cours d'eau; et lorsqu'on se paie la dépense de la faire éclairer par quelques bons feux de Bengale, qui font ressortir à la fois l'horreur de la caverne et les brillantes stalactites qui la décorent, c'est un spectacle qui dédommage bien de la peine prise pour se le procurer. Mais il faut avoir soins de se bien couvrir avant de pénétrer dans l'ancre, et d'attendre que l'on ne soit plus en transpiration, car il y règne une fraîcheur redoutable. Il faut aussi faire bien attention à ses pas, car si l'on avait le malheur de glisser sur l'une des planches qui servent de passerelles, personne ne pourrait vous rattraper, et l'on irait explorer plus loin qu'il ne convient le cours souterrain du torrent.

## Le serment (1839-1845)

C'était autrefois partout (c'est encore, dans plus d'un pays, ou d'une administration) une habitude traditionnelle de faire prêter aux gens, à l'entrée d'une carrière ou à leur admission dans un corps, un serment plus ou moins solennel de remplir fidèlement les fonctions qu'on leur confie, de rester fidèle aux enseignements qu'ils ont reçus, ou de professer toujours les mêmes croyances.

Les employés d'un Gouvernement, les employés d'une Compagnie ou d'une société, les Ministres d'une Église, et les Souverains en montant sur le trône, jurent également, avec des formules plus ou moins étroites, de professer toujours les mêmes croyances, ou d'exterminer comme leurs ancêtres les dissidents politiques ou religieux.

Ces serments (il y a longtemps que l'on a commencé à le dire) sont inutiles s'ils sont prononcés volontairement et de bonne grâce, par d'honnête gens, convaincus de leurs devoirs et résolus à les accomplir. Ils ne sont qu'une parodie, honteuse et mensongère s'ils sont exigés de gens moins honnêtes; et l'on sait combien aisément, dans tous les temps, les engagements les plus solennels ont été violés par les intrigants et les ambitieux. Se lier à la fortune d'un homme; jurer de ne pas trahir un secret ou une cause, passe encore. Mais promettre, comme le prétendent exiger ceux qui imposent le serment, de croire toujours ceci ou cela, et de considérer toujours comme juste ce que plus tard on est exposé à reconnaître injuste et faux, c'est, évidemment, violenter la conscience humaine et exposer au mensonge et à l'hypocrisie. C'est aussi exciter, chez ceux pour lesquels le serment est une violence, la haine au lieu du dévouement, et de la fidélité.

Je faisais, dans les dernières années du règne du roi Louis-Philippe<sup>124</sup>, comme je l'ai dit ailleurs, partie des Conférences Molé et d'Orsay. On discutait, dans cette dernière, la question du serment politique, et la nécessité, pour les Gouvernements, de prendre, pour leur sûreté, cette précaution, qui était soutenue, non sans talent, par le futur duc de Broglie<sup>125</sup> et par de Lavenay<sup>126</sup>.

« Jolie précaution et solide garantie riposta de sa voix tonnante Madier de Montjau<sup>127</sup>. Je l'ai prêté, moi, votre serment de fidélité à votre monarchie, puisque je ne pouvais sans cette formalité vivre de ma profession d'avocat; mais je l'ai prêté en vous maudissant, et, tandis que mes lèvres proféraient cette promesse mensongère, je me jurais à moi-même de ne rien négliger pour combattre le Gouvernement tyrannique qui me soumettait à pareille humiliation.

---

<sup>124</sup> Donc entre 1839 et 1845, date à laquelle la conférence d'Orsay a été absorbée par la conférence Molé

<sup>125</sup> Probablement Jacques Victor Albert, duc de Broglie (1821–1901), un historien, diplomate et homme d'État français, monarchiste, orléaniste. [Source Wikipedia](#)

<sup>126</sup> Victor Hippolyte Mathieu de Lavenay (1814-1889), conseiller d'état et président de la section financière du Conseil d'État. [Source BNE](#)

<sup>127</sup> Noël Madier de Montjau (1814-1892) est un homme politique français. Il devient avocat à Paris en 1838, plaidant dans des procès politiques. Il s'illustre notamment dans l'affaire Armand Barbès, puis, participe à la révolution de 1848. Partisan des doctrines socialistes, il défend de nombreux insurgés après les Journées de Juin, et, le journal "Le Peuple" rédigé par Proudhon. Il est élu député de Saône-et-Loire, de 1850 à 1851, il siège à l'extrême-gauche. Opposé au Second Empire, il est exilé en Belgique après avoir organisé la résistance au Coup d'État du 2 décembre 1851. Il a été blessé sur une barricade du Faubourg-Saint-Antoine. Ennemi irréconciliable de l'empire, il ne revient en France qu'après le désastre de Sedan. [Source Wikipedia](#)

Qu'ont dû penser, dans tous les temps, les milliers et les millions de croyants dont les partis et les sectes de tous genres ont tour à tour violenté la conscience ? »

A propos de Madier de Montjau<sup>128</sup>, un autre souvenir me revient.

Lorsque fut discutée, à la Chambre des députés, la loi qui expulsait de France les membres des familles ayant régné<sup>129</sup>, je fus, avec Henri Maret<sup>130</sup> (dont le discours excellent ne porta pas, parce que sa voix blanche n'impressionnait pas l'assemblée) le plus énergique adversaire de cette proscription. Madier de Montjau, tout en rendant justice à ma courageuse loyauté, me dit avec une certaine violence :

- Mais ces gens-là nous gênent. Il faut bien nous en débarrasser.
- Mon cher collègue, lui répliquai-je, vous gêniez l'Empire. Il avait donc raison, d'après vous, de vouloir se débarrasser de vous. Nous gênons toujours quelqu'un, ou nous sommes gênés par quelqu'un. La liberté consiste à savoir supporter les autres, pour qu'ils nous supportent.

---

<sup>128</sup> Noël Madier de Montjau (1814-1892) est un homme politique français. Il devient avocat à Paris en 1838, plaidant dans des procès politiques. Il s'illustre notamment dans l'affaire Armand Barbès, puis, participe à la révolution de 1848. Partisan des doctrines socialistes, il défend de nombreux insurgés après les Journées de Juin, et, le journal "Le Peuple" rédigé par Proudhon. Il est élu député de Saône-et-Loire, de 1850 à 1851, il siègea à l'extrême-gauche. Opposé au Second Empire, il est exilé en Belgique après avoir organisé la résistance au Coup d'État du 2 décembre 1851. Il a été blessé sur une barricade du Faubourg-Saint-Antoine. Ennemi irréconciliable de l'empire, il ne revient en France qu'après le désastre de Sedan. [Source Wikipedia](#)

<sup>129</sup> Loi du 22 juin 1886 relative aux membres des familles ayant régné en France

<sup>130</sup> Henri Maret (1837-1917), est un journaliste et homme politique français, député de la Gauche radicale (extrême-gauche) de 1881 à 1889 et du Parti radical-socialiste de 1902 à 1906. [Source Wikipedia](#)

## Souvenir de février 1848 (1848)

La Révolution de février a été, pour beaucoup, une surprise, un accident que rien ne pouvait faire prévoir. Elle n'a pas été inattendue pour tous, et bien des clairvoyances, bien des inquiétudes plus ou moins l'attendaient.

Le mercredi qui la précéda (j'en ai conservé le souvenir précis) il y avait un dîner intime dans la famille de ma femme. Outre mon père (qui était de la maison, ayant épousé ma belle-mère) mes oncles Antoine, Hippolyte, Paulin et Louis Passy, fils d'Antoine, étaient réunis. On causait de la situation, et, généralement, on était préoccupé.

Mon oncle Hippolyte, quoique d'un caractère charmant et gai, surtout avec la jeunesse, qui l'adorait, était plutôt disposé à voir les choses en noir, et, il faut le dire, avait assez souvent raison. Mon oncle Antoine, au contraire, voyait volontiers en beau ; et pour le moment il ne paraissait rien comprendre à nos inquiétudes. La campagne des banquets<sup>131</sup> n'était, pour lui, qu'une plaisanterie sans conséquence, et le ministère était plus solide que jamais. Guizot ne venait-il pas d'avoir plusieurs votes de confiance ?

« Mon cher Passy », dit tout à coup mon oncle Paulin, qui jusqu'alors s'était tu, « tu sais que je ne me mêle pas de politique ; mais je me promène ; je parcours les rues et les boulevards ; j'observe les physionomies et j'entends les conversations. Je t'assure que les choses ne sont pas dans l'état normal, et qu'il y a lieu de s'inquiéter. »

Et comme mon oncle Antoine paraissait peu convaincu et déclarait même qu'il n'y aurait rien :

« Mais papa, s'écria Louis, je ne sais pas comment vous êtes renseignés au ministère. Il n'y a que vous qui ne sachiez pas qu'il y aura une émeute mardi. Nous le savons tous au Collège. »

Le mardi suivant, ce n'était pas seulement une émeute, c'était, comme en 1789, une Révolution qui commençait. On n'avait pas voulu accorder à ceux qui le réclamaient le vote des capacités<sup>132</sup>. On avait la République, avec le suffrage universel sans restriction et sans contrepoids. C'était le cas de se rappeler le mot : Plus ça change, plus c'est la même chose.

Il semble qu'il suffise d'avoir une part ou un intérêt au pouvoir existant et à l'ordre de choses établi pour avoir un bandeau sur les yeux et les oreilles bouchées.

---

<sup>131</sup> La campagne des banquets désigne une série de réunions organisées dans toute la France entre 1847 et 1848 par les réformateurs pour demander un élargissement du corps électoral et s'opposer aux décisions prises par le gouvernement conservateur de François Guizot. Contournant l'interdiction de réunions politiques en prenant la forme de banquets, cette campagne s'étend à tout le pays et défend des idées variables selon les lieux et les dates. Devant l'ampleur prise par le mouvement, le gouvernement fait preuve de fermeté, refusant d'ouvrir le débat, et fait interdire une de ces réunions, qui devait se tenir à Paris le 22 février 1848.

<sup>132</sup> Le débat concernant la réforme électorale est alors l'une des grandes questions occupant les élites du pays. Le suffrage est en effet censitaire, donnant une place prépondérante à la bourgeoisie favorable au chef du gouvernement depuis 1840, François Guizot, du parti conservateur. Deux demandes principales sont émises par les réformistes : ils souhaitent, d'une part, un abaissement du cens (alors élevé à 200 francs pour être électeur, et 500 pour être élu) ainsi qu'un élargissement des capacités (catégories sociales ayant automatiquement accès au suffrage).

## Le 24 février 1848 (1848)

J'étais, comme tout le monde, garde national, et, comme un homme qui a toujours pris au sérieux tout ce qu'il avait à faire, bon garde national. J'habitais alors rue des Saints-Pères, 61, à deux pas de la Mairie du X<sup>e</sup> arrondissement; et depuis le matin j'étais à mon poste. Vers deux ou trois heures, je rentre pour me reposer et goûter. Mes oncles arrivent, l'un d'eux, mon oncle Antoine, qui était Sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, apportant la nouvelle de l'envahissement de la Chambre,

- Je vais rejoindre ma compagnie, dis-je aussitôt.
- Est-ce bien nécessaire? murmure ma jeune femme, enceinte de six mois.
- Mon enfant, c'est son devoir, répond mon oncle Paulin, qui ne connaissait que sa consigne.
- Allons, embrasse-moi, me dit-elle, simplement, et va-t'en. Fais ton devoir.

Combien de fois, pendant les cinquante-quatre ans que nous avons passés ensemble, l'admirable ferme ne m'a-t-elle pas répété ces simples mots: « va et fais ton devoir »! Bien durs parfois pourtant.

Un quart d'heure plus tard, j'étais, moi quarantième, sous la conduite d'un lieutenant, dirigé sur la Place de l'Abbaye (alors encore prison militaire) qu'une foule en désordre était en train de saccager et commençait à incendier. La Place était entourée de barricades, que nous eûmes peine à franchir, et, lorsque nous y eûmes pénétré et que je pus voir entassées en cet étroit espace les figures patibulaires ou misérables, telles que je n'en avais jamais soupçonnées, qui s'y pressaient: « Si notre lieutenant a le malheur de dire un mot ou de faire un geste maladroit », me dis-je, « nous sommes perdus ».

C'était heureusement, un homme calme et sachant prendre son parti. En un clin d'œil, il se rendit compte de la situation. Et, avisant un gamin de dix-sept ou dix-huit ans, espèce de rapin, qui avait l'air de diriger un groupe de démolisseurs et d'incendiaires, et le prenant à part pour lui faire comprendre qu'il faisait là une besogne d'imbécile, indigne de lui, en quelques minutes il le transformait en modérateur et en homme d'ordre.

- Bien, mon lieutenant, lui dit le jeune homme, « vous allez voir comme on les retourne.

Aussitôt fait que dit, et voilà nos gens, qui l'instant d'avant brisaient et brûlaient, occupés à éteindre. Et votre serviteur, jugé digne de ce haut emploi, mis en faction à côté du tas d'objets divers qu'il s'agissait de préserver, et s'acquittant rigoureusement de sa consigne. J'en étais là, mon fusil sur l'épaule, quand je m'entends interpeler:

- Tiens, qu'est-ce que tu fais ici, Passy?

C'était mon camarade Louis Ménard<sup>133</sup>, attelé à un sabre aussi grand que lui.

- Tu vois, je veille sur les restes du mobilier national,
- Moi, me répondit-il, je vais au Louvre voir si nos tableaux sont en danger.

---

<sup>133</sup> Louis-Nicolas Ménard (1822-1901), chimiste et homme de lettres français. À l'occasion de la révolution de 1848, qu'il soutient avec ferveur, il a publié Prologue d'une révolution, février-juin 1848, qui lui valut d'être menacé de prison et l'obligea à partir en exil à Londres puis à Bruxelles, exil au cours duquel il a rencontré Karl Marx. [Source Wikipedia](#)



Un peu plus tard, l'agitation à demi apaisée, on annonçait l'abdication du roi.

- Que va-t-il sortir de tout cela ? disait-on. Une Régence ou une République ?
- Une Régence, non, dit un gros homme à l'aspect <...> au feu, ça pète toujours. Il nous faut une République.
- Et qui sera votre Président ? me hasardai-je à dire.
- Mais n'importe qui. Vous, par exemple.
- Oh ! non, merci. Je n'y tiens pas.
- Pourquoi ? Vous feriez un Président aussi bien qu'un autre.

Et, s'animant par la contradiction, je vis le moment où mon individu allait, pour me persuader, me sauter à la gorge et me faire proclamer séance tenante chef du Gouvernement.

## Au corps de garde (1848)

Pendant les semaines qui suivirent la Révolution de février, la Garde Nationale était sur pied à chaque instant, et nous passions au corps de garde ou en patrouille plusieurs nuits par semaine.

Un soir, nous étions de service à la Porte de Versailles, mon père, très brave pour lui-même, mais toujours tourmenté quand il s'agissait de moi, avait tenu à m'accompagner et nous étions couchés côte à côte sur le bois qu'on appelle un lit de camp. Les camarades causaient, et l'un d'eux, grand hâbleur (c'était Royer<sup>134</sup>, le marchand d'eau de Mélisse des Carmes) racontait avec des phrases à effet la bataille de Waterloo.

Mon père avait commencé par sourire de cette faconde, mais le récit fantaisiste de notre homme devenant de plus en plus extraordinaire :

- Pardon, monsieur, dit-il tranquillement de sa voix nette, au timbre de cuivre, ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se sont passées.
- Est-ce que vous y étiez ? répliqua Royer, interloqué.
- Oui monsieur, j'y étais, répondit simplement mon père, qui, en effet, comme on le sait, s'était trouvé, pendant la bataille, comme adjoint aux Commissaires des guerres et secrétaire de son oncle, ordonnateur en chef des armées, à quelques pas de l'Empereur.

De la nuit le malheureux Royer n'osa ouvrir la bouche.

---

<sup>134</sup> L'eau de Mélisse est une recette très ancienne. Un parchemin, rédigé par frère Joachim de St Jacques en 1715, carme du Couvent de la Place Maubert, comprend la véritable recette de l'eau de mélisse : cette recette était tenue secrète, seulement transmissible à un frère carme ou à un religieux, sous promesse. Le parchemin proviendrait de l'Orient, Liban ou Terre Sainte. Cette recette fut exploitée par les Grands Carmes du Couvent de la place Maubert, qui vendaient l'eau de mélisse à la porterie puis par les carmes de la rue de Vaugirard. En 1829, le frère Paradis, dernier des Carmes, s'associe avec son neveu Antoine Royer. Ainsi fut fondée la maison « Royer et Raffy ». En 1834, Amédée Boyer épousa la veuve Royer et devint l'unique propriétaire de la société et l'unique détenteur du secret du dernier frère des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, fondant ainsi la « société de l'Eau de mélisse des Carmes Boyer », qui eut un stand à l'Exposition universelle de 1889. Antoine Royer état décédé avant 1834, Frédéric Passy fait sans doute référence à Amédée Boyer ou un membre de la famille d'Antoine Royer.

## La parole d'un honnête homme (1847)

J'ai eu, pendant ma courte carrière au conseil d'État, l'honneur de connaître quelques hommes d'un véritable mérite et d'une haute distinction morale. Je citerai un peu au hasard de ma vieille mémoire M. Vitet<sup>135</sup>, qui présidait, en 1847, la Section des Finances; M. Vivien<sup>136</sup>, président de la Section de l'Intérieur ou des Travaux Publics; M. Vuitry<sup>137</sup>, alors simple Maître des requêtes, plus tard président du corps entier, puis Ministre des Finances, et enfin mon confrère à l'Institut; et, parmi les avocats à la Cour de cassation et au Conseil d'État, deux juristes, deux hommes de Droit de la plus haute valeur, très différents l'un de l'autre, mais pareillement dignes d'estime: M. Bonjean<sup>138</sup>, plus tard sénateur indépendant, massacré sous la Commune, et M. Paul Fabre<sup>139</sup>, parole sobre, mais d'une logique et d'une clarté irrésistible, obtenant par l'évidence de la raison des succès plus sérieux et plus sûrs que par les surprises de l'éloquence.

J'allais oublier M. Cornudet<sup>140</sup>, Maître des requêtes, dont j'ai dit ailleurs la loyauté courageuse dans l'affaire des biens de la famille d'Orléans. Je reviens à Paul Fabre

On discutait un jour, en séance générale du Conseil d'État, je ne sais plus quelle affaire d'élection, importante et délicate. Les plaidoiries étaient terminées, les avocats étaient partis, le rapporteur avait posé ses conclusions, et l'on allait passer au délibéré et au vote.

« Je prie le Conseil de sursoir jusqu'à plus ample informé, dit M. Vivien. Maître Paul Fabre, dans sa plaidoirie, a avancé un fait que nous ne connaissions pas. Me Paul Fabre est un homme qui ne hasarde jamais rien sans de bonnes raisons. Notre devoir est de vérifier son articulation. »

Et ainsi fut fait.

Quel bel éloge pour un avocat! Mais quelle leçon aussi pour beaucoup de ces discoureurs souvent habiles, éloquentes même, qui ne regardent pas à la valeur des arguments, pour peu qu'ils les croient propres à influencer l'opinion des juges! L'important, pour eux, n'est pas que la balance de Thémis soit juste; c'est qu'elle penche de leur côté.

---

<sup>135</sup> Ludovic Vitet (1802-1873) est un homme politique et écrivain français. [Source Wikipedia](#)

<sup>136</sup> Alexandre-François Vivien (1799-1854), dit parfois « Vivien de Goubert », est un homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>137</sup> Adolphe Vuitry (1813-1885), est un avocat, économiste et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>138</sup> Louis Bernard Bonjean (1804-1871), juriste français. Lors de l'insurrection du 18 mars 1871, il remplissait à titre provisoire les fonctions du premier président; en cette qualité il fut arrêté, retenu comme otage, et, après 64 jours passés au secret, fusillé, le 24 mai, par ordre de la Commune de Paris. [Source Wikipedia](#)

<sup>139</sup> Paul André Fabre (1809-1871), avocat. [Source BNF](#)

<sup>140</sup> Léon Cornudet (1808-1876). [Source Généanet](#)

## Question de sang-froid

« On ne meurt que quand on veut bien se laisser mourir », disait le Père Gratry, qui s'est laissé mourir.

Cela n'est vrai qu'à moitié, mais cela est vrai à moitié. La volonté de vivre fait vivre, en dépit des douleurs physiques et des peines morales. Le découragement et l'abattement font mourir.

J'accompagnais un jour, chez le médecin, aux Eaux-Bonnes, un Américain qui, n'ayant plus avec lui de compatriotes ni d'Anglais, m'avait prié de lui servir d'interprète. Lorsque, sur le signe du Docteur Darralde<sup>141</sup>, il eut mis son torse à nu, pour être ausculté, je ne pus cacher mon admiration. C'était le plus beau corps d'homme qu'il fut possible de voir.

- Est-ce que cet hercule est malade ? dis-je.
- Très malade, me répondit le Docteur ; si malade que, si c'était un Français, je vous dirais qu'il est mort. Mais ces Américains ont un tel sang-froid, celui-là en particulier fait si régulièrement et si tranquillement tout ce qu'il doit faire que je crois pouvoir dire qu'il guérira.

Il faut observer peut-être que sa maladie était le résultat d'un accident. Il s'était rompu des vaisseaux dans la poitrine en faisant de la gymnastique athlétique.



\_ 35 Jardins Darralde aux Eaux-Bonnes, 1862 (Source [La Stéréothèque](#))

A la même époque, il y avait, au même Hôtel que nous, un avoué de Lure, venu avec sa femme, personne d'une grande beauté, et une petite fille. Il était malade, beaucoup moins que l'Américain et probablement que moi-même, Mais, dans son impatience et son découragement, tantôt il restait à broyer du noir dans son coin, tantôt il cherchait à s'étourdir en passant les nuits à jouer ou en essayant de faire des courses déraisonnables. Six mois plus tard, il était mort ; et un an plus tard j'étais guéri.

---

<sup>141</sup> Docteur Prosper Darralde (1804-1860). Ses confrères parisiens lui envoient nombre de patients, accroissant l'aura des Eaux-Bonnes qui, en ces temps-là, recevait, entre juillet et septembre, quelque deux mille malades. [Source Pireneas](#)

## Mon cousin X...

J'avais un cousin, quelque peu éloigné, pour lequel, en souvenir de son père, excellent homme, contemporain de ma grand-mère, on avait été dans la famille plein de bontés et d'attentions. Plus âgé que moi de quelques années, il affectait volontiers, à mon égard, quoique réellement bienveillant, une certaine supériorité. Il ne manquait d'ailleurs ni d'intelligence ni d'esprit; mais laid, mal bâti, quelque peu contrefait et asthmatique, il se posait volontiers, par une naturelle contradiction, en homme plus solide et plus habile que les autres. De fait, il était, par exception, et sauf ses crises d'asthme, bon cavalier. Sa vantardise devait toutefois lui jouer de mauvais tours.

Pendant je ne sais plus quelles vacances, il était à Gisors, chez ma grand-mère. La table était plantureuse, et nous étions là une demi-douzaine de jeunes gens de bon appétit. Notre homme, par vanité, avait déjeuné à se faire, comme on dit vulgairement, crever. Il faisait beau, on alla en se promenant gagner le bateau, et nous proposâmes une course sur l'eau. C'était un bateau plat, de ceux que l'on conduit à la perche, et, quoique la rivière fut assez difficile, à cause des tournants et des variations subites de résistance du fond et de profondeur, comme j'en avais une longue habitude, je m'acquittais de ma tâche de marinier avec une grande et surtout apparente facilité,

- Oh! mais c'est très amusant cela me dit le cousin. Prête-moi ta perche.
- Sois prudent, lui dis-je, en la lui tendant. Ce n'est pas aussi aisé que tu le supposes.

J'avais à peine eu le temps de le prévenir que, plongeant maladroitement son instrument du côté où le bateau avançait, il se trouve emporté par lui et lancé à l'eau comme par la détente d'un ressort. Mon oncle Paulin et moi, accoutumés à pareils accidents, et de sang-froid, attendons qu'il reparaisse à la surface. Nous le saisissons et le remontons à bord. Mais il n'y avait pas à rire. Le malheureux, suffoqué par le saisissement après un trop fort repas, étouffait à nous faire peur. Nous le trainons tant bien que mal jusqu'à la maison, où nous le déshabillons et le couchons tout grelottant dans un lit chaudement bassiné. Ce ne fut, hélas que le commencement de ses misères.

Pendant la nuit, ne dormant pas, et encore troublé de son aventure, il voulut lire. Par un faux mouvement, il mit le feu à son oreiller, et, suffoqué de nouveau par la plume brûlée, il se vit obligé d'ouvrir sa fenêtre pour respirer. Il se leva pourtant pour déjeuner. Il y avait, le soir, un bal chez des amis, et il s'était promis d'y briller comme valseur. Mais, en se rasant, pour être en beauté, il eut la main malheureuse; et ce fut avec un morceau de taffetas d'Angleterre rose sur le bout du nez que nous le vîmes descendre à la salle à manger. Inutile de dire qu'il n'alla pas au bal, et que, sauf quelques braves gens toujours bienveillants comme nous, on rit beaucoup à ses dépens,

Cette fois, c'est aux Eaux-Bonnes que la scène se passe. J'y étais alors pour ma santé, avec quelques parents et amis. Il y vint lui-même pour son asthme. Mais, au lieu de prendre l'eau à petites doses, avec la prudence recommandée par l'habile Docteur Darralde, il affectait d'avalier des verres entiers, ce qui, naturellement, le congestionnait. Dans cet état, il voulut un jour prendre part à une promenade à cheval que nous faisons à cinq ou six. Il arrive habillé d'un costume chamois complet, avec guêtres, cravache et chapeau assortis, comme il convenait à un sportman tel que lui. Nous aurions pu, nous autres bonnes gens qui montions simplement avec

nos pantalons sans dessous de pieds et nos guêtres ordinaires, en être un peu humiliés. Mais nous n’y pensions pas.

J’avais comme d’habitude une bête que j’avais distinguée, une jument nommée Inka, qui était le meilleur trotteur du pays et le pied le plus sûr, comme l’allure la plus douce, mais qui avait une tendance à gagner à la main et à se mettre au galop, en sorte que la plupart des buveurs d’eau s’abstenaient de la prendre.

— Tu as là une jolie bête, me dit au bout de quelques minutes mon cousin. Est-ce que tu voudrais me la laisser monter un quart d’heure ?

— Volontiers, dis-je. Mais fait attention : il faut la maintenir.

Nous faisons l’échange, et nous repartons.

Nous n’avions pas fait cinq cents pas que notre malheureux cavalier, à demi pâmé, pouvant à peine parler, me suppliait de reprendre ma jument, que je trouvai parfaitement docile. Il est vrai que, si j’étais moins bon cavalier que lui, je la connaissais et que j’avais la respiration libre.



\_ 36 Aventures équestres de Frédéric, Léon et Paulin Passy – Œuvre Paulin Passy

## Prosper Paillottet (1852)

C'est à cette même bête que je dus, à peu de temps de là, ma première rencontre avec mon excellent ami Paillottet <sup>142</sup>, et l'une des plus belles courses que j'aie faites alors.

J'étais parti, comme je le faisais un peu témérement peut-être, pour une promenade en montagne, et, suivant ce que l'on appelait la Promenade Jacqueminot<sup>143</sup>, qui conduit aux plateaux, j'étais arrivé, pour la seconde ou troisième fois, au passage qui débouche sur les hauteurs de Gourzie et au-delà, auquel je n'avais jamais encore osé m'aventurer. J'aperçois de loin deux cavaliers, accompagnés d'un guide, qui, précisément, franchissaient ce passage.

— Bon ! me dis-je. J'ai un cheval excellent. <...> je ne me perdrai pas.

Ainsi dit, ainsi fait. Mais bientôt ces cavaliers (un monsieur et une dame) remarquant ma discrétion, m'engageaient à faire route à côté d'eux ; et nous allions de compagnie, redescendant le versant opposé, jusqu'aux Eaux-Chaudes, où, mon cheval étant d'un autre train que les leurs, je les quittai, en les remerciant, et rentraï à bonne allure. J'étais parti des Eaux-Bonnes au moment où midi sonnait. J'y rentraï pour entendre sonner trois heures. Personne ne voulait croire que j'eusse fait, en si peu de temps, une pareille course.

Tous les jours, jusqu'à mon départ, je rencontrais mes deux voyageurs, que je saluais, mais je ne pouvais arriver à savoir qui ils étaient. J'avais appris seulement qu'ils étaient grands coureurs de montagnes ; qu'ils avaient tous les deux fait la difficile ascension du Pic du Midi d'Ossau, en gravissant ce qu'on appelle « les Cheminées », et qu'ils faisaient sans se gêner des marches comme des Eaux-Bonnes à Cauterets.

Deux ans passèrent, et je ne songeais plus guère à ma rencontre sur les hauteurs. Je venais de publier, dans le Journal des Économistes, grâce à l'intervention bienveillante de Michel Chevalier<sup>144</sup>, un premier article qui avait été favorablement accueilli, et je me trouvais pour quelques jours à Paris, chez mon père. On m'annonce qu'un monsieur demande à me voir, et l'on me présente sa carte : M. Paillottet .

Paillottet ! l'ami de Bastiat<sup>145</sup>, son collaborateur dévoué, son fidèle éditeur, et, comme il le disait trop modestement lui-même, le gardien de sa mémoire, c'est lui qui vient me féliciter à son tour, pour ces quelques pages, dans lesquelles il a reconnu la trace des idées du maître.

Nous nous regardons, et nous poussons la même exclamation :

C'est mon voyageur de 1852 ; c'est l'homme avec qui j'ai chevauché dans la grande solitude du Gourzie !

---

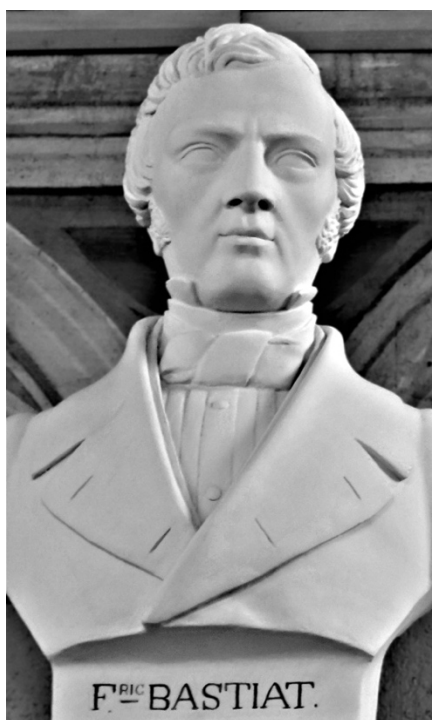
<sup>142</sup> Prosper Paillottet ou Paillotet (1804-1878), homme d'affaires et philanthrope français. Fut vice-président d'un conseil de prud'hommes, membre de la Société pour l'encouragement des associations ouvrières et de la Société d'économie politique Frédéric Passy et Prosper Paillottet sont co-auteurs du livre « De la propriété intellectuelle » paru en 1859. [Source BNF](#)

<sup>143</sup> Réalisée en 1863, la Promenade Jacqueminot est caractérisée par son important dénivelé qui impose une ascension continue. Elle prend naissance sur la Promenade Gramont, au sud du village, et se compose d'une longue série de lacets menant au plateau du Gourzy ou vers le Pic du Ger. Lors de son aménagement, l'ingénieur Turon recommanda que les lacets soient suffisamment larges pour le passage des chevaux.

<sup>144</sup> Michel Chevalier (1806-1879), est un homme politique et économiste français. [Source Wikipedia](#)

<sup>145</sup> Frédéric Bastiat (1801-1850), est un économiste, homme politique, magistrat et penseur libéral français, auquel Frédéric Passy accorde une très grande importance. [Source Wikipedia](#)

Comment se peut-il, en vérité, que nous avons pu passer deux heures ensemble sans parler de notre commun maître ? Désormais, plus rien ne nous sera, étranger. Et, jusqu'à sa mort, l'excellent homme sera pour moi, comme il l'a été pour le grand publiciste Landais, le plus fidèle, et le plus sûr des collaborateurs et des conseillers. C'est lui qui, quelques années plus tard, me fera faire la connaissance de Cobden<sup>146</sup> et de Jean Dollfus<sup>147</sup> ; c'est lui qui, pendant mes séjours à Montpellier, à Bordeaux et à Nice, me tiendra au courant des choses de la science ; lui qui, en 1865, me fera ouvrir, par Perdonnet<sup>148</sup>, pour mes conférences, sur les Machines et la Monnaie, la chaire de l'Amphithéâtre de l'École de Médecine ; lui enfin qui ne laissera, avec une partie de sa bibliothèque, le buste en marbre qu'il avait fait faire de Bastiat et le reste de ses manuscrits.



\_ 37 Buste de Frédéric Bastiat (1801-1850), économiste (Source [Wikimedia](#))

J'ai eu le douloureux honneur d'être appelé à dire sur sa tombe ce qu'avait été cet homme si distingué et si simple. Et il m'est doux de pouvoir, tant d'années après, le rappeler à ceux qui ne l'ont pu connaître. Les vies les plus éclatantes ne sont pas toujours les plus réellement utiles et méritantes.

---

<sup>146</sup> Richard Cobden (1804-1865) fut un industriel britannique et un homme d'État radical et libéral, associé à John Bright dans l'élaboration de l'Anti-Corn Law League. [Source Wikipedia](#)

<sup>147</sup> Jean Dollfus (1800-1887), est un industriel, économiste et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>148</sup> Auguste Perdonnet (1801-1867) est un ingénieur français issu d'une famille d'origine suisse. Il est directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures entre 1862 et 1867. Aux côtés d'Auguste Comte, il est l'un des tout premiers membres de l'Association polytechnique, qui, à partir de 1860, propose des conférences populaires au grand amphithéâtre de l'École de médecine. [Source Wikipedia](#) et [Bibliothèque populaire](#).





*Frédéric Bastiat (1801-1850),  
économiste français*



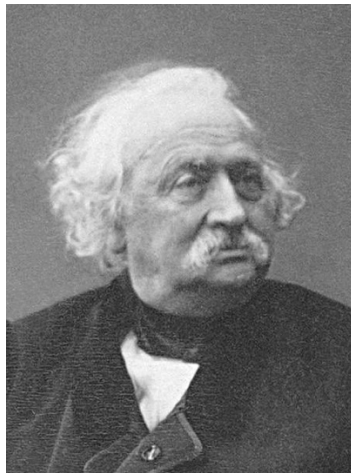
*Richard Cobden (1804-1865),  
industriel britannique*



*Jean Dollfus (1800-1887), industriel  
français*



*Michel Chevalier (1806-1879),  
économiste français*



*Auguste Perdonnet (1801-1967),  
ingénieur français*

*\_ 38 Quelques relations citées par Frédéric Passy*

## Autour de la table

Dans mon village de Normandie, dont j'ai parlé ailleurs, il y avait, comme partout, un Conseil Municipal, et, dans ce Conseil Municipal, un Maire et un Adjoint. Ce dernier, un simple paysan comme le Maire, mais moins rustique et très intelligent, était, en réalité, la forte tête de la Commune, et par suite, quelque peu jalouse. On prétendait; entre autres, qu'il avait trop de facilité à s'accommoder du régime politique existant quel qu'il pût être.

Un jour, dans une discussion qui était un peu vive, un de ses contradicteurs, montrant la table, sur laquelle étaient déposés les papiers municipaux :

Dire, s'écria-t-il, que cette table-là était carrée autrefois, et que c'est lui, à force de tourner autour, qui l'a arrondie !

Inutile de dire si l'on rit. Mais je ne crois pas que l'adjoint (qui rit comme les autres) s'en soit beaucoup troublé.

Le même reproche a été adressé bien des fois, et sous des formes moins plaisantes, à la plupart des hommes politiques, et d'autant plus qu'ils étaient plus en vue. On ne les a pas ménagés, notamment, à mes maîtres Laboulaye<sup>149</sup> et Jules Simon<sup>150</sup>. Ce n'étaient pas eux pourtant qui avaient tourné, tandis qu'ils demeuraient fidèles à leurs convictions et à leurs principes, on se trouvait en face d'eux au lieu d'être à côté, parce qu'on était passé, sans s'en apercevoir parfois, parfois aussi en parfaite connaissance de cause, d'un bord à l'autre, et on les accusait de s'être déplacés.

---

<sup>149</sup> Édouard Laboulaye (1811-1883), juriste et homme politique français. Il fut député, puis sénateur inamovible de la IIIe République. C'est lui qui insuffla l'idée d'offrir une statue représentant la « Liberté » aux États-Unis. [Source Wikipedia](#)

<sup>150</sup> Jules Simon (1814-1896) est un philosophe et homme d'État français. [Source Wikipedia](#)

## Le coq de M. Mortet

Les maisons en face de mon habitation à Neuilly, appartenaient autrefois à un homme âgé, maniaque et malade probablement, qui, entre autres choses, avait l'horreur des coqs. Il suffisait du chant de l'un de ces honnêtes gallinacés pour le mettre hors de lui ; et lorsqu'il passait un ou deux jours dans sa propriété, ordinairement inhabitée, il avait toujours à sa portée une échelle, qu'à la moindre alerte il se hâtait d'appliquer contre le mur pour tâcher de reconnaître d'où venait le bruit suspect.

Un de mes gendres, dont le jardin était mitoyen du sien, avait eu, par pitié pour ses manies, la bonté de sacrifier sa petite basse-cour. Un autre (M. Mortet<sup>151</sup>) voisin d'un autre côté, avait, je crois, conservé quelques poules.

Un matin, notre gallinophobe croit entendre un Coricoco séditieux. Il observe tous les environs sans rien découvrir.

C'est peut-être chez M. Mortet, finit par lui dire son domestique, qui l'avait suivi dans sa tournée.

« Oh ! certainement non, s'écrie le pauvre homme, qui professait pour mon gendre une considération justifiée, M. Mortet est bien trop honnête homme pour avoir un coq ! »

N'est-ce pas le cas de répéter le mot connu : « Où diable l'honnêteté va-t-elle se nicher ? » C'est pourtant sur de pareilles raisons que bien des gens fondent leurs sympathies et leurs antipathies. Ponchartrain fut considéré comme un grand ministre par Louis XIV parce qu'il se laissait battre par lui au billard.

---

<sup>151</sup> Charles Mortet (1852-1927), archiviste-paléographe marié à Alix Passy (1853-1932), une des filles de Frédéric Passy. [Source Geneanet](#)

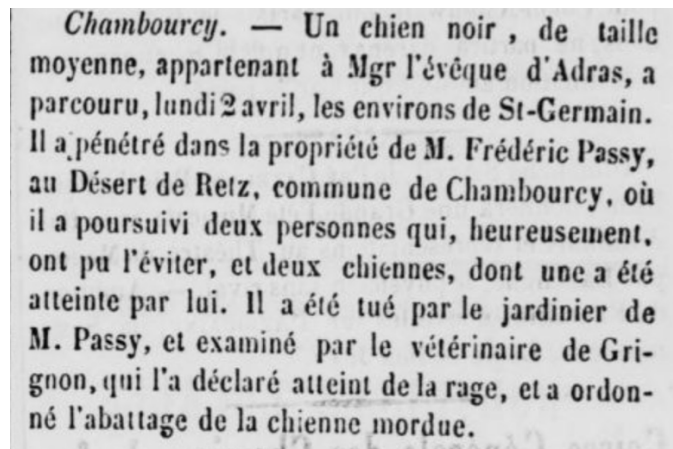
## Le chien enragé (1866)

C'était un lundi de Pâques, le plus beau peut-être que j'aie vu ; car, en dépit de son nom de Pâques fleuries, la semaine sainte n'est pas toujours agréable. Nous étions dans cette retraite champêtre du Désert de Retz,, où j'avais, pendant une longue période, abrité ma solitude laborieuse, loin des bruits importuns de la ville, et mes enfants, accompagnés de deux ou trois jeunes camarades, jouaient paisiblement dans la prairie. La jardinière, suivie des deux chiens de la maison, venait d'amener la vache noire à la vasque de la fontaine, et rien ne paraissait menacer notre tranquillité. Tout à coup, elle pousse un cri et se sauve, emmenant ses animaux.

Un chien de mauvaise apparence, au poil hérissé et la gueule écumante, venait d'apparaître subitement et, sans aboyer, sans avertir, s'était jeté sur l'un de mes deux animaux, une petite chienne ratière, qu'il avait cruellement mordue.

Accouru aux cris de sa femme, mon jardinier, aussitôt armé d'un fusil, avait abattu la pauvre bête, grand malheur, car elle était excellente, et, peu de temps auparavant, m'avait rangé côte à côte dix-neuf rats étranglés chacun d'un seul coup de dent. Puis il s'était mis à la poursuite du malfaiteur, qu'il n'avait pas tardé à rejoindre et à abattre à son tour.

Le lendemain, le vétérinaire de l'École de Grignon, averti, venait faire l'autopsie du criminel, et constatait qu'il était bien enragé. Les journaux, en même temps, nous apprenaient que cet animal s'était échappé de chez son maître, un vieil évêque *in partibus infidelium*, après l'avoir mordu ; ce pourquoi on l'avait immédiatement cautérisé avec grand appareil pour le tranquiliser et le préserver.



*Chambourcy.* — Un chien noir, de taille moyenne, appartenant à Mgr l'évêque d'Adras, a parcouru, lundi 2 avril, les environs de St-Germain. Il a pénétré dans la propriété de M. Frédéric Passy, au Désert de Retz, commune de Chambourcy, où il a poursuivi deux personnes qui, heureusement, ont pu l'éviter, et deux chiennes, dont une a été atteinte par lui. Il a été tué par le jardinier de M. Passy, et examiné par le vétérinaire de Grignon, qui l'a déclaré atteint de la rage, et a ordonné l'abattage de la chienne mordue.

\_ 39 L'incident du chien, relaté dans L'industriel de Saint-Germain-en-Laye du 7 avril 1866)

Le jour suivant, encore ému de l'accident, je faisais avec ma femme un tour de promenade dans le parc. Le chien qui n'avait pas été mordu nous accompagnait. Arrivé à l'endroit où son semblable avait été tué, et dont le terrain, soigneusement ratissé, ne gardait aucune trace du drame, il s'arrête, flaire le sol, puis se couche en poussant des gémissements. Évidemment, quelque chose l'avait averti que là un chien avait été massacré, et il pleurait sa perte.

Nous fûmes, je l'avoue, profondément émus de cette douleur ; et une fois de plus je me demandai si les animaux étaient aussi dépourvus de raison et de sensibilité que notre orgueil se plait à nous le persuader.

Je ne sais pas si c'est le même chien ou l'un de ses successeurs qui donna une autre preuve assez originale d'intelligence.

Il était admis, depuis un certain temps, tous les jours, à une heure et demie, dans une pièce donnant sur le jardin, où nos filles prenaient une leçon de dessin. Il arrive, un après-midi, dégoutant, couvert de boue et d'herbes. Il s'était vautré dans une mare infecte.

Mis, naturellement, à la porte malgré ses supplications, il se demande sans doute pour quoi ce changement de traitement, puis, s'examinant et comprenant qu'il n'est pas présentable, il descend sur la prairie, se roule en tous sens dans l'herbe, essuie avec soin ses pattes sales, et, quand il croit avoir fait une toilette suffisante, revient humblement solliciter l'examen de ses jeunes maîtresses, qui, touchées, finissent par le laisser entrer.

Et que l'on dise après cela, comme l'a écrit le Bonhomme, en nous contant l'histoire du chat-huant qui rongeaient les pattes des souris qu'il enfermait dans son garde-manger, que les bêtes n'ont point d'esprit.

Que l'on me permette, pendant que je parle de chiens, de donner un souvenir à mon vieux gardien du Désert de Retz, que j'avais acheté, sans le savoir, avec le mobilier, en me rendant acquéreur de la propriété. C'était un magnifique terre-neuve, un peu mâtiné, je crois, d'une race de montagne, et très capable, en tous cas, d'imposer respect aux visiteurs mal intentionnés, redoutable même, dans la journée, tant qu'il était à la chaîne, aux gens de la maison. La jardinière seulement, qui lui apportait sa pâtée, pouvait en approcher avec sécurité. Plusieurs personnes, pour ne pas s'en être suffisamment méfiées, avaient laissé entre ses dents des morceaux de leur pantalon ou même de leur peau.

Une fois lâché, le soir, pour sa veillée de nuit, il devenait, pour le personnel de la maison, qu'il connaissait bien, tout à fait inoffensif; entraînait facilement au salon écouter le piano, qui paraissait lui plaire énormément, et montait au premier étage dire bonsoir à mes filles lorsqu'elles étaient couchées. Après quoi, il prenait sa faction et ne quittait plus son poste d'observation.

En ceci, il était merveilleux. À la différence de certains de ses semblables, qui courent en tous sens et aboient à tort et à travers, il restait silencieux, ne perdant pas son temps à errer de côté et d'autres, mais inspectant soigneusement et sans bruit un espace restreint autour de l'habitation, dont il entendait interdire l'entrée à tout inconnu.

Lorsque je rentrais (cela m'arrivait alors deux ou trois fois par mois) à pied, au milieu de la nuit, je pouvais, jusqu'à cent ou cent cinquante mètres de la maison, me figurer qu'il n'était pas à son poste. Mais, au moment où je touchais la lisière du cercle interdit, j'étais sûr de le voir se dresser en face de moi, silencieux et menaçant, prêt à m'arrêter si je ne m'étais empressé de me faire reconnaître. Après quoi, bien certain d'avoir fait son devoir, il m'accompagnait en gambadant joyeusement, mais toujours sans bruit. Nous avons plusieurs fois trouvé, le matin, des traces de pas de gens qu'il avait poursuivis pendant la nuit. Jamais notre sommeil n'en avait été troublé. Il avait fait son devoir sans phrases.

Une autre singularité fut l'affection dont il s'était pris pour mon fils Paul<sup>152</sup>, né pendant notre séjour au Désert. Des deux ou trois ans, l'enfant, très hardi et très entreprenant, avait trouvé moyen de s'approcher de lui, et bientôt il en était venu à entrer dans sa niche, et même à lui enlever les os de la gueule, sans que jamais le monstre manifestât la moindre impatience. Sa

---

<sup>152</sup> Paul Passy (1859-1940). Il deviendra Linguiste. [Source Geneanet](#)

sécurité était telle, et telle la placidité de l'animal, que nous avons fini par ne plus nous en préoccuper. On sait que de pareils exemples de respect de la force pour la faiblesse ne sont pas rares. Mais celui-là était vraiment remarquable et impressionna souvent nos visiteurs.

## Il est si bon catholique

Un homme intelligent, Beslay<sup>153</sup>, fils du brave homme qui, pendant la Commune, sauva la Banque de France, et rédacteur en chef du journal Le Français, effrayé, non sans raison, de l'ignorance dont ses amis catholiques faisaient parfois preuve en matières économiques, m'avait prié d'aller leur faire, au Cercle du Luxembourg, quelques conférences. Ce à quoi, n'ayant jamais refusé ce que je croyais pouvoir être utile, je m'étais empressé de consentir. Et ce dont, je dois le dire, on parait généralement me savoir gré.

A la seconde de ces conférences, deux ou trois de mes auditeurs, en me remerciant, me remirent une soi-disant reproduction de la première, qu'avait fait un sténographe de leur connaissance, très désireux de se voir employer.

Un coup d'œil me suffit pour voir que cette reproduction était des plus imparfaites, et que le pauvre sténographe n'avait ni la main assez habile ni l'intelligence assez exercée pour faire un travail de quelque valeur. Comme je cherchais à excuser le moins désagréablement possible mon refus de recourir à son talent :

- Oh! monsieur, me dit naïvement un de ces jeunes gens, il est si bon catholique,
- Mon ami, répondis-je, j'espère que cela lui servira pour entrer au paradis; mais pour faire de la sténographie, il faut être sténographe, comme pour faire de la médecine il faut être médecin.

A une autre époque, on m'avait indiqué un cordonnier auquel on m'engageait beaucoup à confier le soin de ma chaussure. C'était un Polonais.

M'étant rendu chez lui, pour essayer de me rendre compte de son travail et connaître ses prix, je lui demande entre autres questions si ses chaussures sont solides et de durée.

- Oh! monsieur, s'écrie-t-il, lui aussi, demander cela à un homme qui a quatre balles dans le corps!...

Je n'ai jamais pu comprendre à quoi les balles qu'il prétendait avoir dans le corps pouvaient garantir la qualité du cuir et la solidité des coutures de ses chaussures

---

<sup>153</sup> François Beslay (1835-1883), Avocat à la Cour impériale de Paris et Fondateur du journal "Le Français", journal défendant la cause catholique et la cause monarchique fondé en 1868 pour remplacer « L'Ami de la Religion », il a cessé de paraître en 1887. Fils de Charles Beslay (1795-1878), doyen d'âge de la Commune de Paris. [Source BNF](#) et

## La loi nous le permet; notre conscience nous le défend (1865)

Belles paroles, prononcées vers 1865, si je ne me trompe, par les ouvriers boulangers de Marseille.

Ils avaient, à diverses reprises, formulé des réclamations, en partie fondées, contre le taux de leurs salaires et les conditions défectueuses du travail et toujours ils se heurtaient à la résistance calculée de leurs patrons.

Il faut employer les grands moyens, leur disaient ces prétendus amis qui ne savent jamais que pousser les choses à l'extrême, et casser les vitres pour donner de l'air

Décrétez la grève générale; éteignez tous les fours; laissez Marseille sans pain pendant quarante-huit heures, et la population affamée aura bientôt fait de les mettre à la raison. Les lois sur les coalitions ont été supprimées. Vous ne risquez rien,

Nous ne ferons pas cela, répondirent-ils sans hésiter. Nous ne nous exposerons pas à nous faire maudire par les enfants et par les mères, condamnés à souffrir de la faim. La loi peut nous le permettre; notre conscience nous le défend.

Je ne sais pas si, aujourd'hui, ces mêmes boulangers ou leurs successeurs en diraient autant. On s'est habitué, dans la plupart des corporations, ou même dans toutes les conditions, à s'occuper très peu des autres et à tout sacrifier à ses intérêts. On n'admet pas la contradiction, et l'on ne regarde pas aux moyens pour faire triompher son opinion ou son caprice. Les conditions les plus formelles ne comptent plus. Du jour au lendemain on abandonne l'atelier; on laisse en plan un travail entrepris; on rompt un contrat; on gâche exprès l'ouvrage; on brise les outils et les machines; on détruit; on saccage et l'on incendie. On ne respecte même pas la liberté et la vie de ses camarades, et quiconque se permet de vouloir travailler et gagner sa vie, quand on entend se croiser les bras, est un traître, un « renard », que l'on poursuit et que l'on tue comme une bête dangereuse et nuisible. Ce n'était pas ainsi, il y a cinquante ans, en général du moins, et l'on respectait davantage la liberté du voisin.

Il y avait cependant des milieux où déjà l'intolérance et la violence avaient pénétré, précisément ceux dans lesquels on a la prétention d'être intelligent et de donner l'exemple: ces milieux d'étudiants, particulièrement d'étudiants en médecine, qui, depuis, sont devenus si étrangement bruyants et grossiers.

Vers la même époque dont je viens de parler, dans une grande ville qui possède une faculté de Médecine, à Nantes, un dissentiment ayant surgi entre l'administration de l'hôpital et les internes de service, les étudiants en masse avaient jugé à propos de mettre cet hôpital en interdit, et décidé qu'aucun d'entre eux ne serait autorisé à aller donner des soins aux malades. Un d'eux cependant, trouvant que cet abandon des hospitalisés était criminel, avait eu le courage de se refuser à obéir à cette inhumaine injonction. Il avait aussitôt été non seulement honni, mais maltraité de telle façon que force lui avait été de quitter la ville et de renoncer à ses études.

C'était un pauvre fils de paysan, soutien d'une mère veuve, et dont toute l'ambition était de devenir, à force de travail, officier de santé, pour s'établir dans quelque coin de campagne, avec la bonne vieille.

Ayant lu dans les journaux cette triste histoire, et apitoyé à la fois sur le sort de ce brave



garçon et indigné de la conduite sauvage de ses camaradas, je crus bien faire en lui envoyant, avec un billet de cent francs, une lettre d'encouragement, et lui demandant ce qu'il allait devenir et s'il voyait quelque chose à faire pour lui. Mis au courant de sa situation, je l'engageai à persévérer dans ses études, et lui indiquai à cet effet la Faculté de Montpellier, où, par suite du séjour que j'avais fait dans cette ville, pour mon cours d'économie politique, j'avais des relations. Je l'adressai notamment au Docteur Bertin<sup>154</sup>, professeur d'hygiène, à la Faculté, qui, avec son ami Paul Glaize<sup>155</sup>, avait recueilli mes leçons<sup>156</sup>, et qui voulut bien l'aider de ses conseils.

Il ne faut pas vous contenter du grade d'officier de santé, lui dit Bertin, après avoir jugé de son intelligence et de son énergie ; il faut devenir docteur,

- Mais monsieur, répondit le malheureux, je ne peux pas : je ne suis pas même bachelier
- Vous le serez, reprit Bertin.

Et, quelque temps après, réconforté, et me mettant au courant de ses résolutions :

- Je mangerai des cailloux pendant trois ans s'il le faut, m'écrivait-il ; mais je réussirai.

Peu d'années après, en effet, il avait réussi ; il était docteur, et s'installait dans un chef-lieu de département de l'Ouest, dans le voisinage de son pays natal. Quelques succès dans sa pratique médicale avant attiré sur lui l'attention, une dame riche de la ville, qui souffrait des yeux, recourut à ses soins, et s'en trouvait si bien qu'elle le prit définitivement pour son médecin. Ayant pu ainsi apprécier plus complètement sa valeur personnelle et sa valeur morale, elle ne crut pouvoir mieux faire que de lui donner sa fille en mariage. Confiance qu'il justifia et qui lui permit, après avoir été un bon fils, de devenir un bon père et grand-père, et un homme utile, en même temps qu'heureux.

Ce qui prouve, pour conclure, qu'il y a parfois de bonnes actions qui trouvent leur récompense, et qu'il vaut mieux faire son devoir que de se laisser dominer par l'égoïsme.

---

<sup>154</sup> Émile Bertin (1832-?), docteur en médecine (Montpellier, 1853). - Professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Montpellier. [Source BNF](#)

<sup>155</sup> Paul Glaize a enseigné la morale à Montpellier.

<sup>156</sup> Voir les Leçons d'économie politique faites à Montpellier, 1860-1861: Recueillies par MM. Émile Bertin et Paul Glaize

## Maladresses

Tout le monde en commet, plus ou moins, et j'ai conscience d'en avoir commis, pour ma part, tout comme d'autres. Mais il y en a de différentes sortes et de différentes gravités. Celles qui ne reviennent en ce moment à la mémoire ne sont pas pour déshonorer ceux qui s'en sont rendus coupables, et je ne leur ferai pas grand tort en les rappelant. Ils sont morts, d'ailleurs, et je ne les nommerai pas.

C'était au château d'Anet, un soir. J'étais alors retiré, de l'autre côté de la rivière d'Eure, dans une ancienne dépendance de ce château, au parc d'Ézy, où je vivais en campagnard, dans une très modeste maisonnette, que l'on appelait, malgré sa rusticité, le Petit Château rouge<sup>157</sup>.



\_ 40 Le château Rouge ([2])

Le comte de Caraman<sup>158</sup>, qui occupait alors Anet, appréciait le charme et la distinction que gardait dans ce milieu si simple ma jeune femme, échangeait avec nous quelques visites, et de temps en temps nous invitait à dîner. M. de Caraman était un homme fort instruit, dessinant très bien, ayant beaucoup voyagé et lisant Homère et Platon dans le texte, on rencontrait chez lui des personnages des plus distingués.

Ce jour-là, il y avait à sa table, parmi d'autres, un critique d'art, qui devait être plus tard

---

<sup>157</sup> Lors de son mariage, son père lui avait constitué en dot, outre une pension annuelle de 4.000 francs, le « Parc d'Ezy », dans l'Eure, un domaine de 52 hectares environ, confisqué sous la Révolution sur la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Egalité, et que Louis-François Passy s'était fait adjuger en 1798. Il s'y trouvait une petite maison, appelée dans le pays le « Château Rouge » : Paulin Passy l'a fixée sur la toile, aussi fidèlement que possible, assure-t-il à son neveu (6), et le moins curieux n'est pas la silhouette de ce dernier en train de jardiner. Il vécut là plusieurs années, coupées de séjours dans le Midi ou les Pyrénées, et à Versailles, chez son père, la villa Moricet appartenant dès lors à la seconde Mme Félix Passy (Source Lagny 1979)

<sup>158</sup> Adolphe de Riquet de Caraman (1800-1876), comte de Caraman est un explorateur français qui a fait en 1837 un voyage en Terre Sainte qui le mène à Palmyre alors en pleine insécurité sous occupation égyptienne. Parti de Homs le 13 décembre 1837, il suit l'Oronte jusqu'à Hama puis entre dans le désert, traverse les djebel Delas et Abiod et atteint Palmyre le 20 décembre. Le château d'Anet, en mauvais état, est acquis par le comte de Caraman en 1840, qui y entreprend une campagne de restauration. Il le revend en 1860. [Source Wikipedia](#)

mon confère à l'Institut, comme membre d'une autre Académie, il est vrai. La conversation entre cet invité et son hôte était engagée sur la beauté des femmes, à propos, je crois, de statues grecques.

D'abord, dit tout à coup avec vivacité non futur confrère, jamais une femme grande n'a pu être gracieuse.

Il y avait trois femmes à table, dont deux face à lui : madame de Caraman, ma femme et madame Bocher, et toutes trois étaient grandes, les deux premières (la maîtresse de la maison surtout, qui était la grâce en personne) remarquablement belles, et la troisième, dont on admirait la magnifique chevelure, fort bien aussi.

Je ne sais si, à la réflexion, notre homme se mordit la langue, et je n'eus jamais la cruauté de lui rappeler cette soirée ; mais nous rîmes bien, ma femme et moi, en retournant chez nous de cette condamnation des grandes femmes.

Une autre fois, dans la jolie pièce (sacrifiée depuis je crois) que l'on appelait le salon de Diane, ce fut plus insignifiant en soi-même, mais plus mortifiant peut-être pour celui à qui la chose arriva, car il ne put pas ne pas s'apercevoir de sa maladresse.

Un des invités, porteur de l'un des plus grands noms de France (et qui ne l'oubliait pas) était debout le dos à la cheminée, pérorant avec vivacité. Tout à coup, dans un mouvement d'éloquence, il touche le bouton d'une boîte à musique posée derrière lui, et un petit air vient interrompre ou accompagner son discours. Tout le monde sourit, et lui aussi. Un moment après, remis de cette légère émotion, il reprend la parole. De nouveau la boîte à musique la lui coupe. On rit un peu plus fort, et lui un peu moins, regrettant de ne pas s'être rappelé à temps le non bis in idem des romains. Il se remet pourtant et repart, lui aussi. Une troisième fois la maudite boîte se met de la partie. Pour le coup ce fut fini. Et l'orateur, décontenancé, malgré son aplomb, abandonné le devant de la cheminée. Je crois que, s'il eut osé, il aurait volontiers mis au feu, avant de le quitter, la malencontreuse boîte à musique. N'était-ce pas lui pourtant qui l'avait, par trois fois, provoquée à lui répondre ?

## L'art de dégrever (1869)

Le grand Gladstone<sup>159</sup> se trouvait de passage à Paris, en 1869. La Société d'économie politique, informée de sa présence, s'empressa de se réunir pour lui offrir un banquet, qui, bien qu'improvisé, fut extrêmement nombreux. C'était mon oncle Hippolyte Passy qui présidait. Il fit naturellement l'éloge de notre hôte illustre, et loua particulièrement la façon dont il avait administré les finances de la Grande-Bretagne. La réponse fut curieuse et pour quelques-uns peut-être, inattendus et paradoxale.

« Un des prédécesseurs de Gladstone avait dit, on le sait, que le talent d'un ministre des Finances était de « plumer la poule sans la faire crier », autrement dit de tirer du contribuable tout ce qu'il est possible d'en tirer, en s'arrangeant pour qu'il ne s'en rende pas compte. »

Toute autre fut la formule du *great old man*. « Tout l'art d'un bon ministre des Finances, nous dit-il, consiste à savoir dégrever. Il doit tendre toujours à soulager le contribuable ; mais de façon intelligente, de telle sorte que les dégrèvements qu'il lui accorde, en facilitant à la fois la production et la consommation, en rendant la vie plus facile, compensent et dépassent, par la multiplication des transactions et le rendement des impôts réduits, la perte résultant des réductions. Moins de chaque acte soumis à la taxe ; davantage d'un plus grand nombre d'actes plus légèrement taxés. »

C'est la recette du commerçant intelligent : multiplier les ventes en les facilitant. Où sont les ministres capables de comprendre cette recette si simple, et de l'appliquer ?



L'art de plumer la poule sans la faire crier.

41 L'art de plumer la poule sans la faire crier (« Le tournant de la route », Ligue de propagande libérale, Belgique, 1912)

---

<sup>159</sup> William Ewart Gladstone (1809-1898) est un homme d'État britannique qui joua un rôle majeur dans son pays dans la seconde moitié du XIXe siècle. Quatre fois chancelier de l'Échiquier et quatre fois Premier ministre, il est notamment connu en tant que défenseur des couches populaires et des catholiques irlandais de l'Angleterre victorienne. [Source Wikipedia](#)

## Mes débuts dans l'enseignement (1860)

Un événement important de ma vie fut mon entrée dans l'enseignement, qui fut laborieux, mais qui, une fois le premier pas franchi, devint, sous des formes diverses, le principal emploi de mon existence.

J'avais, en 1849, lors de la réorganisation du Conseil d'État, renoncé à toute idée de faire ma carrière dans ce corps, bien que je n'y fusse fait apprécier. Ma santé était altérée, et je prévoyais des changements politiques qui auraient gêné ma liberté. Je m'étais retiré à la campagne, et je m'étais adonné avec un redoublement d'intérêt à l'étude des questions d'économie politique. De premiers travaux, remarqués par les maîtres, avaient appelé sur moi l'attention ; et lorsque Michel Chevalier, au nom d'un groupe d'habitants de l'Hérault, fut chargé de désigner pour un cours libre, à Montpellier, un professeur, ce fut à moi qu'il pensa.

Mais il fallait obtenir l'autorisation gouvernementale<sup>160</sup>, et, même pour un sénateur, président du Conseil Général et rédacteur aux Débats, la chose n'était pas facile. D'une part, on redoutait toute parole libre, et, d'autre part, il y avait, dans les hautes sphères, des compétitions qui arrêtaient toute décision.

- C'est moi, ministre de l'Instruction Publique, disait l'un, qui ai seul le droit d'ouvrir ou de fermer les bouches de France.
- L'économie politique touche au Commerce, disait l'autre. Je suis Ministre du Commerce ; c'est à moi à statuer

La lutte durait depuis trois ans. Dès 1857, Michel Chevalier m'avait écrit de préparer mon discours d'ouverture ; et rien ne se faisait, lorsqu'enfin un événement favorable vint rendre possible un effort décisif.

L'Empereur, le 5 janvier 1860, publiait la lettre par laquelle il annonçait sa détermination de desserrer le réseau des lois de Douane. J'étais alors à Pau, et je connaissais le préfet, le baron Pron, qui avait été mon collègue, comme auditeur au Conseil d'État. J'allai le trouver et lui demandai si, au cas où j'aurais l'audace d'annoncer des conférences sur la Liberté Commerciale, il se croirait obligé de me faire arrêter.

- Je commencerais par vous faire avertir, me répondit-il en riant. Vous connaissez la législation. Donnez-moi le temps de réfléchir.
- Volontiers, repris-je ; et le télégraphe vous facilitera la réflexion.

Dix ou douze jours plus tard, il me communiquait une lettre du Ministre de l'Intérieur, M. Billaut, qui portait : « Dites à M. Passy qu'il peut faire ce qu'il voudra. Priez-le seulement de s'abstenir autant que possible des questions trop brûlantes de la politique du jour ».

Vous le voyez, ajouta Pron, on vous met la bride sur le cou, et ce n'est pas pour vous étrangler. Quand allons-nous vous applaudir ?

Huit jours après, dans une des salles de la Mairie, je prenais pour la première fois la parole

---

<sup>160</sup> Pendant la plus grande partie du XIXe siècle, la tenue de cours publics en dehors des facultés a été soumise à l'autorisation ministérielle prescrite par divers textes officiels ; à partir de 1875, la liberté de l'enseignement supérieur acquise par le vote de la loi du 12 juillet 1875 supprime la nécessité d'une autorisation préalable.

en public, à la grande surprise de beaucoup, au scandale de quelques-uns, et bientôt, je puis le dire, au milieu de la sympathie générale.

Pendant ce temps, Cobden et Michel Chevalier<sup>161</sup>, d'accord avec Rouher<sup>162</sup>, préparaient ce traité de Commerce de 1860, que l'on a bien à tort qualifié de libre-échange, et qui devait donner à l'industrie et au commerce de la France un si remarquable essor. Mon maître, profitant de ces diverses circonstances obtenait enfin du ministre de l'Instruction Publique, M. Rouland<sup>163</sup>, l'autorisation tant attendue qui me permettait, en décembre d'ouvrir, à Montpellier, le premier cours libre par lequel fut rompu le silence jusque-là rigoureusement observé.

Je dois dire que jamais, pendant les dix années qui suivirent, aucune atteinte ne fut portée à la liberté de ma parole. J'ajouterai que, sauf mon discours d'ouverture, que je lus ouvertement, et le début de ma première conférence à Pau (que j'avais appris par cœur par prudence) jamais, en cinquante ans, je n'ai écrit un seul de mes discours; jamais même un exorde ou une péroraison. Mais jamais non plus je n'ai, quand je le pouvais, négligé d'étudier et de réfléchir avant de parler.

---

<sup>161</sup> Malgré l'opposition des grands industriels et des Chambres, Chevalier tente d'imposer ses conceptions libre-échangistes à la politique commerciale de la France. Avec Richard Cobden et John Bright, il est l'un des artisans – aidé par François Barthélemy Arlès-Dufour – du traité franco-britannique de libre-échange de 1860, surnommé « traité Cobden-Chevalier ».

<sup>162</sup> Eugène Rouher (1814-1884) est un homme de loi et un homme politique français. Il fut l'un des principaux personnages du Second Empire. Il occupa notamment les fonctions de ministre président le conseil d'État puis de ministre d'État de 1863 à 1869, ce qui lui valut d'être qualifié de « Vice-Empereur ». Il fut, entre la mort de Napoléon III (1873) et celle du prince Impérial (1879), le principal chef du parti bonapartiste. [Source Wikipedia](#)

<sup>163</sup> Gustave Rouland (1806-1978) est un homme politique français issu de la magistrature. Il est élu en 1846, député du 7<sup>e</sup> collège de la Seine-Inférieure, Dieppe. Il siège dans les rangs de la majorité, des députés dits guizotins et en qualité de juriste prend souvent la parole sur les questions de législation. En 1847, il est nommé avocat général à la Cour de cassation. Il sera ministre de l'Instruction publique et des Cultes de Napoléon III de 1856 à 1863. [Source Wikipedia](#)

## Un préfet sous l'empire (1860)

Les Préfets et les Ministres n'étaient pas toujours commodes sous l'Empire, ni toujours habiles. J'en ai donné quelques preuves dans mon livre Pour la Paix, notamment à l'occasion de la propagande de la Ligue de la Paix et de l'Alsace. Mais il y avait des exceptions, et tous les fonctionnaires n'étaient pas des impertinents et des sots.

Lorsque j'allai, en novembre 1860, avant d'ouvrir mon cours libre à Montpellier, rendre visite au préfet, M. Gavini<sup>164</sup>, non seulement il me reçut très gracieusement mais, après un moment de conversation :

- Si vous éprouvez, monsieur, me dit-il, le besoin de dire un peu son fait à cette centralisation que l'Europe, à ce qu'il paraît, nous envie, sachez que ce n'est pas le préfet de l'Hérault qui vous en saura mauvais gré.
- M. le préfet, lui répondis-je, comme professeur, je fais de la science ; je ne fais pas de politique. Je blâme ou j'approuve, sans me préoccuper de savoir à quelle date et sous quel régime ce que je crois bon ou mauvais a été fait. Mais je suis bien aise de savoir que le préfet qui sera chargé de me faire surveiller est un homme d'esprit et un fonctionnaire libéral.

En 1863 et 1864, je le retrouvai à Nice, administrant le moins possible et sachant se faire bien voir de tous en évitant les difficultés. J'appris un jour, en 1865, par son chef de cabinet, M. Calmette, qu'il voulait me faire décorer. Les succès de mon enseignement pouvaient motiver cette distinction.

M. le préfet, lui dis-je aussitôt, je vous sais gré de l'intention, mais je vous prie de n'y pas donner suite. Mon autorité, c'est mon indépendance. J'ai le droit d'approuver la politique économique de l'Empereur, comme j'ai celui de critiquer les mesures que je trouve illibérales. Le jour où vous m'aurez mis à la boutonnière un bout de ruban rouge, on croira que j'ai pu être influencé par des calculs de vanité ou d'ambition.

Et voilà comment, en 1879, quand Jules Ferry<sup>165</sup> me bombardait chevalier de la Légion d'Honneur, dans une distribution des prix de l'Association Philotechnique, je n'étais, quoique membre de l'Institut, porteur d'aucun insigne, et je fus sur le point de refuser. Si je ne le fis pas, ce fut par crainte de n'être pas compris et parce que le Ministre avait bien voulu dire que c'était le régiment qu'il décorait en la personne du porte-drapeau.

---

<sup>164</sup> Denis Gavini (1820-1916), est un homme politique français du XIXe siècle, député de la Corse de 1876 à 1885. [Source Wikipedia](#)

<sup>165</sup> Jules Ferry, (1832-1893), est un homme d'État français. Opposant à l'Empire, il est après la chute de celui-ci, en 1870, membre du gouvernement provisoire et, pour quelques mois, maire de Paris. Plusieurs fois ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts entre 1879 et 1883, il est l'auteur des lois restaurant l'instruction obligatoire et gratuite. Ainsi vu comme le promoteur de « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire », il a été considéré, plusieurs décennies après sa mort, comme un des pères fondateurs de l'identité républicaine. Il est président du Conseil des ministres de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885. Montrant un fort engagement pour l'expansion coloniale française, en particulier dans la péninsule indochinoise, il doit quitter la tête du gouvernement en raison de l'affaire du Tonkin. [Source Wikipedia](#)

## Autres préfets (1851-1854)

Je dis Préfets, je devrais peut-être employer une expression plus solennelle ; car tous deux, chargés de l'administration du Département du Rhône, étaient sénateurs et qualifiés de ce titre d'administrateurs. L'un était M. Vaisse<sup>166</sup>, qui, averti un matin, pendant la période de cherté de 1851 à 1854, qu'il n'y avait, dans la ville de Lyon, que pour huit jours de blé et de farine, répondit au chef de service qui lui demandait quelles mesures il fallait prendre :

Aucune, pour l'amour de Dieu ! Ce serait jeter l'alarme et provoquer la disette Mais tenez-vous au courant des entrées et des sorties, et faites-moi savoir quotidiennement l'état des approvisionnements.

Le lendemain, déclarait-il, en 1861, dans l'enquête ouverte devant le Conseil d'État, les entrées avaient exactement balancé les sorties et les consommations. Et ce fut ainsi pendant quatre ans, Lyon eut toujours pour huit jours de subsistances, et n'en eut que pour huit jours. Personne n'en sut rien, heureusement. La liberté et le silence suffirent à saurer la ville.

L'autre était le sénateur Henri Chevreau<sup>167</sup>, qui, comme M. Gavini, administrait le moins possible et était si souvent en congé à Paris qu'un matin un solliciteur, fatigué de revenir inutilement à la préfecture, demandait à l'huissier si M. le sénateur n'aurait pas bientôt un congé pour venir à Lyon.

Il y avait (je ne sais plus en quelle année) des grèves qui inquiétaient la population. Je présidais, à cette époque, la distribution des prix de l'Association d'Enseignement Professionnel du Rhône,

- Est-ce que vous allez faire allusion à ce conflit ? me dit M. Chevreau.
- Moi ! M. le sénateur. Ce n'est pas mon affaire. En ce moment, je n'ai à parler que d'enseignement,
- Ni la mienne, reprit le préfet. Les patrons et les ouvriers sont venus tour à tour me solliciter d'intervenir en leur faveur. Je m'y suis refusé. "Débattez vos intérêts en toute liberté, leur ai-je dit, et tâchez de vous entendre. Je n'ai pas qualité pour décider de vos salaires et de vos profits. Mais discutez sans violence et ne troublez pas la paix publique. La police de la rue m'appartient, et je la ferai respecter, au nom même de votre liberté.

Peut-être eut-il été bon, dans l'intérêt de tout le monde, que l'on ne se fut jamais départi de cette sage et prudente réserve.

---

<sup>166</sup> Claude Marius Vaïsse (1799-1864) est un fonctionnaire et homme politique français. Ministre de l'Intérieur pendant onze semaines dans l'éphémère petit ministère en 1851, les travaux de rénovation urbaine de Lyon, qu'il mène en tant que préfet du Rhône sous le Second Empire font connaître à la ville des transformations semblables à celles de Paris à la même époque, et lui valent le surnom d'« Haussmann lyonnais ». [Source Wikipedia](#)

<sup>167</sup> Henri Julien Théophile Chevreau (1823-1903) est un haut fonctionnaire et homme politique français. [Source Wikipedia](#)



## Le général Daumas (1862)

Après les préfets, un général. Il ne gâtera pas la galerie.

Ma première année de cours à Bordeaux avait beaucoup de succès. Toute l'élite de la ville : magistrats, avocats, négociants, professeurs, s'y donnaient rendez-vous, avec un choix de femmes intelligentes ; et j'avais le bonheur de voir chaque semaine, assis l'un à côté de l'autre, au premier rang, le Grand-Rabbin, le Président du Conseil Presbytéral protestant, le Professeur de Morale à la Faculté Catholique, et un Grand Vicaire, représentant le Cardinal-Archevêque. Celui-ci, à la séance d'ouverture de la seconde année devait venir en personne.



*\_ 42 Frédéric Passy (1822-1912) vers 1862*

On voulut, avant que je quittasse la Ville, me donner un banquet, dans la magnifique Salle Franklin, décorée pour la circonstance ; et, le 9 avril 1862, tout ce qu'il y avait dans Bordeaux de notable était réuni pour ce diner d'adieu, ou plutôt de revoir. On n'avait fait la gracieuseté d'y inviter, avec mon père, (qui ne m'avait pas encore entendu parler) le bon Paillottet , le fidèle collaborateur de Bastiat et le mien. Et, au dessert, après les principaux toasts, on le pria de dire quelques mots.



\_ 43 La Salle Franklin à Bordeaux, décorée pour une réception

Messieurs, dit-il à peu près, je n'ai d'autres titres à me trouver ici que d'avoir eu deux amis bien chers : Frédéric Bastiat et Frédéric Passy, et d'avoir comme eux des convictions raisonnées et solidement assises.

Diable! dit à mi-voix, mais assez haut pour être entendu, mon voisin, (c'était le général Daumas<sup>168</sup>) voilà un homme qui a de la chance! Des amis et des convictions, cela ne se trouve pas tous les jours. La semaine suivante, j'allai le saluer. Je dirai une autre fois quelle fut notre conversation.

---

<sup>168</sup> Melchior Joseph Eugène Daumas (1803-1871), est un militaire, écrivain et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

## La colonisation officielle

(Opinion d'un Général Africain)

J'étais, disais-je plus haut, allé prendre congé du général Daumas, et j'avais été reçu par lui avec la rondeur que pouvait faire pressentir notre rencontre au banquet de la Salle Franklin.

— Monsieur l'économiste, me dit-il, après quelques instants de conversation, voulez-vous me permettre de vous demander un avis sur le discours que j'ai l'intention d'improviser à la prochaine session du Sénat ?

Et, ouvrant un tiroir, il en retira un assez volumineux manuscrit, dont il me fit, d'une voix claire et bien timbrée, la lecture (j'avoue ne pas me rappeler ce que c'était). Puis, passant à une autre de ses préoccupations :

— Vous qui paraissez si bien renseigné, reprit-il, est-ce que vous pourriez me dire comment il faut s'y prendre pour obtenir une concession de terre en Algérie ?

— Vous voulez rire, général, répliquai-je. C'est à moi à vous le demander.

— Pas du tout. Je me suis adressé, pour le savoir exactement, à toutes les administrations des deux côtés de la Méditerranée, et moi, vieux général d'Afrique, sénateur de l'Empire et commandant supérieur d'une division, je n'ai jamais pu avoir une réponse nette. C'est la bouteille à l'encre. Aussi qu'arrive-t-il ? Un tas de braves gens, leurrés de l'espoir d'avoir là-bas de la terre pour rien, s'en vont en Afrique avec leurs économies. On les y traîne, de formalités en formalités, pendant des mois et des années. Et, quand enfin ils reçoivent avis du succès de leur demande, comme l'entrée en possession et la conservation de leur domaine gratuit est subordonnés à toute une série de dépenses onéreuses, et qu'ils ont mangé aux trois quarts ou en totalité le peu qu'ils avaient, nous sommes obligés de les rapatrier à l'état d'épaves, ou nous les voyons grossir, dans la colonie, la masse trop nombreuse des marchands de vins et autres professionnels du monde interlope. Et on appelle cela fonder des colonies et étendre la civilisation !

## Les passeports sous l'empire (1852)

Les passeports, nous disait avec son accent italien le célèbre Rossi<sup>169</sup>, à l'époque où je suivais, en 1846, avant son départ pour Rome, son cours de droit constitutionnel, à la Faculté de Paris, cela n'a jamais servi qu'à ennuyer ou compromettre les honnêtes gens et à rassurer les coquins. Ceux-ci en ont toujours un et même plusieurs, parfaitement en règle, au moins en apparence.

J'étais, dès ce temps-là assez disposé à être de l'avis de Rossi. Une aventure qui n'arriva, en 1852, me le fit définitivement adopter.

J'étais aux Pyrénées, aux Eaux-Bonnes, et j'allais rejoindre à Biarritz ma famille, partie quelques jours plus tôt. J'avais sur moi un passeport pris l'année précédente, mois de juin, et nous étions au commencement d'Août.

Au premier relai, les gendarmes me le demandent. Je le leur présente, en faisant observer qu'il est périmé depuis six semaines, mais que je vais le faire renouveler à Bayonne.

C'est un passeport falsifié, me disent ces braves gendarmes.

Et ils me montrent un chiffre surchargé. L'employé qui me l'avait fourni, à Paris, s'était d'abord trompé d'année et avait mis 1852 au lieu de 1855, puis rétabli le véritable chiffre. Je le fais remarquer au brigadier, mais en vain ; et il allait me faire descendre quand un voyageur, qui était du pays, ou plutôt un habitant de l'endroit, intervient, déclarant qu'il me connaissait et qu'il répondait de moi.

La scène se renouvela à chaque relai ; et il y en avait une dizaine. Je ne comprends pas comment je réussis toujours à passer. Arrivé à Biarritz, et craignant de nouveaux ennuis, mon premier soin fut de courir à la mairie de Bayonne et de demander un nouveau passeport en échange de celui qui m'avait valu tant d'avaries.

Ce n'est pas la peine de prendre ce souci, me répondit l'employé auquel je m'adressais. Celui-ci est bien suffisant pour le temps que vous resterez ici et pour votre retour.

Je crois bien que je l'ai encore. Je n'en ai jamais repris d'autre.

---

<sup>169</sup> Pellegrino Rossi (1787-1848) né à Carrare dans le duché de Modène est un juriste et homme politique italien naturalisé genevois et puis français. Il a joué un rôle, successivement en Italie, en Suisse et en France, avant d'être assassiné dans sa patrie d'origine à Rome le 15 novembre 1848. [Source Wikipedia](#)

## La salle de la Redoute (1867)

L'Empire, qui commençait trop tard à comprendre la nécessité de desserrer les liens par lesquels il avait comprimé toute liberté, venait de lever en partie, sous des garanties qu'il jugeait suffisantes, les entraves qui avaient empêché à peu près complètement, jusque-là, tout exercice de la parole publique.

Quelques économistes, parmi lesquels un Hongrois, Emile Horn<sup>170</sup>, qui avait dû quitter son pays pour vivre en France de sa plume, et qui, plus tard, y rentra en qualité de ministre des Travaux Publics, songèrent à profiter de ce commencement de liberté pour combattre les erreurs dangereuses qui menaçaient la tranquillité publique et la prospérité nationale. Ils organisèrent, à la Salle de la Redoute, une série de conférences sur le Capital<sup>171</sup>.

Joseph Garnier<sup>172</sup>, Clamageran<sup>173</sup>, Baudrillart<sup>174</sup>, Georges Renaud<sup>175</sup>, Horn, Cernuschi<sup>176</sup> et moi fûmes, si je me rappelle bien, les principaux orateurs de notre côté. Je ne me souviens guère, parmi nos contradicteurs, que de madame Paule Minck<sup>177</sup>, une Polonaise d'une extrême violence, mais très convaincue, je crois, et d'un certain Murat, ou quelque chose d'approchant, fort violent aussi, alors (moins plus tard) qui me prit à partie, un soir, à sa façon.

J'avais (après avoir montré que le Capital résultant du travail antérieur, et instrument du travail ultérieur, est comme un outil qui ne sert que si on l'emploie, ou comme un arbre planté pour en avoir les fruits) ajouté : « Si vous ne me permettez pas de me servir de mon outil ou de

---

<sup>170</sup> Jean Édouard Horn (1825-1875). Activiste politique pro-Magyar, il participe à la révolution Hongroise de 1848-1849. Emigré en Belgique en 1851 pour fuir une répression réactionnaire, et en France en 1855, il ne tarde pas à faire partie de la rédaction du Journal des Débats. Il connaissait en effet le français qu'il parlait avec aisance et écrivait purement et élégamment. Il contribua aussi à d'autres revues : la Presse et l'Avenir national, le Journal du Dimanche, enfin le Journal des Économistes et la Revue Contemporaine. Il fut admis en janvier 1859 à la Société d'économie politique. Rappelé en Hongrie en 1869 il fut élu à la Chambre des députés, et devint sous-secrétaire d'État pour l'agriculture, le commerce et l'industrie. [Source Institut Coppel](#). Frédéric Passy confond avec Émile Horn (1858-1937), fils de Édouard Horn. Emile Horn est revenu en France après la mort de son père en 1875 comme journaliste et écrivain, traducteur du hongrois en français, et collaborateur au "Temps". Spécialiste de l'histoire religieuse de la Hongrie, il a publié 3 livres entre 1896 et 1906.

<sup>171</sup> En 1867 –ce qui date la note de Frédéric Passy–, le gouvernement impérial crut habile, pour préparer un changement éventuel de souverain, de laisser une certaine latitude aux réunions publiques, particulièrement en ce qui concernait les questions ouvrières au point de vue économique. Horn joua dans ces assemblées, que lui, Garnier et d'autres présidèrent à plusieurs reprises, un rôle des plus actifs. MM. Courcelle-Seneuil, Fréd. Passy, Clamageran, Henri Cernuschi, Villiaumé, etc., de la Société d'économie politique, y coopérèrent. Elles avaient lieu rue J.-J. Rousseau, dans la salle de la Redoute. [Source Institut Coppel](#)

<sup>172</sup> Joseph Garnier (1813-1881) est un économiste et homme politique français. Il est professeur d'économie politique à l'École supérieure de commerce de Paris, et à l'École nationale des ponts et chaussées. Membre fondateur de la Société d'économie politique, il est aussi rédacteur au National, à la Revue de la Science économique et au Journal des économistes. Il sera sénateur des Alpes-Maritimes entre 1876 et 1881, tendance centre-gauche. [Source Wikipedia](#).

<sup>173</sup> Probablement Jean-Jules Clamageran (1827- 1903), docteur en droit, avocat et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>174</sup> Henri Joseph Léon Baudrillart (1821-1892), économiste et journaliste français de l'école libérale. [Source Wikipedia](#)

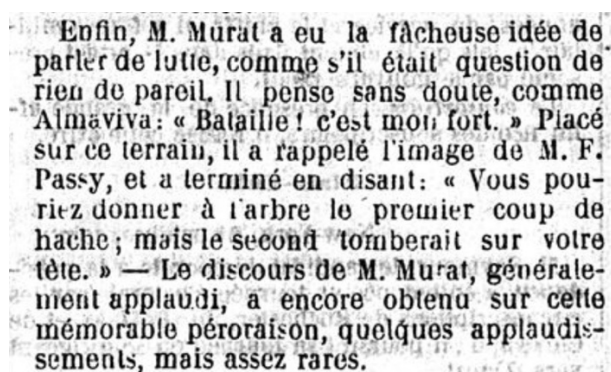
<sup>175</sup> Georges Renaud, économiste libéral en activité de 1866 à 1908. Il a commencé sa carrière comme attaché d'administration au Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

<sup>176</sup> Enrico Cernuschi, dit « Henri Cernuschi » (1821-1896) est un banquier, économiste, journaliste et collectionneur d'art français d'origine italienne. [Source Wikipedia](#)

<sup>177</sup> Paulina Mekarska devenue Paule Minck (ou Mink) (1839-1901), d'origine polonaise, est une femme de lettres, journaliste et oratrice socialiste, communarde et féministe. [Source Wikipedia](#)

cueillir les fruits de mon arbre, il ne sera plus bon qu'à brûler, et quelques coups de cognée en auront raison. »

Ledit Murat, traduisant à la façon du proverbe italien : Traduttore Traditore: Traduiseur trahisseur, s'écria que j'avais menacé le peuple de « la hache de mes pères », et que ce serait sur ma tête qu'elle retomberait.



Enfin, M. Murat a eu la fâcheuse idée de parler de lutte, comme s'il était question de rien de pareil. Il pense sans doute, comme Almagro : « Bataille ! c'est moi fort. » Placé sur ce terrain, il a rappelé l'image de M. F. Passy, et a terminé en disant : « Vous pourriez donner à l'arbre le premier coup de hache ; mais le second tomberait sur votre tête. » — Le discours de M. Murat, généralement applaudi, a encore obtenu sur cette mémorable péroraison, quelques applaudissements, mais assez rares.

\_ 44 Les réunions de la redoute, rapportées par Le Temps du 26 octobre 1868

Quelques années plus tard, je lisais, dans une circulaire signée de son nom, des conseils de sagesse et de modération à l'adresse des malheureux qui se laissent égarer par les déclamations des ambitieux et des fous. Le régime était changé ; et il était devenu, sous la République, un de ceux qui émargeaient au budget. Les idées, sans qu'on s'en rende toujours compte, sont bien souvent de la couleur des intérêts.

La figure la plus curieuse dans ce monde-là était celle de l'italien Cernuschi, jadis l'un des triumvirs de la République Romaine, maintenant naturalisé Français, et devenu par son intelligence et son entente des affaires, un des notables financiers de l'époque. Grand, beau, la voix puissante et parlant bien, quoiqu'avec un accent original, notre langue, qu'il écrivait admirablement, il devait imposer l'attention, et osait dire carrément ce qu'il pensait.

Comme on venait de crier que tous les millionnaires n'étaient bons qu'à pendre :

— Mais je le « souis », moi, millionnaire, dit-il tranquillement,

Et la salle d'applaudir sa crânerie.

Un instant après on faisait l'éloge du socialisme, et, par socialisme, on entendait la débâcle universelle.

— Savez-vous seulement ce que c'est que le socialisme ? dit-il. Je vais vous le dire, moi.

Et, dans le silence qui se fit pour l'écouter :

— C'est la peste, reprit-il. Et vous l'avez !

Les applaudissements éclatèrent, et l'on eut pu croire que ses auditeurs étaient de son avis. Telle est, (j'en ai souvent fait l'expérience, et j'en donnerai des preuves), la puissance de la franchise et du courage.

## Les camelots du roy (1908)

A la suite de « la hache de mes pères », le casse-tête dont j'aurais, paraît-il, menacé un visiteur inoffensif, ne fera peut-être pas trop mauvaise figure.

J'étais dans mon cabinet de travail, tenant à la main un modeste couteau à papier, dont j'étais en train de me servir. Un jeune homme, très jeune (il me parut avoir dix-huit ans; il n'en avait que seize) est introduit, et prend place sur un siège.

- Que désirez-vous, monsieur? lui dis-je.
- Monsieur, je quête pour les Camelots du Roi<sup>178</sup>, de Neuilly.
- Ah! mon ami, vous tombez mal. Je désapprouve absolument les procédés des Camelots du Roi.
- Mais, monsieur, nous défendons nos convictions. Nous sommes catholiques et royalistes. Notre devoir est de combattre la République.
- Parfaitement, monsieur. Seulement il y a des manières de soutenir ses opinions et de combattre les opinions des autres qui ne devraient pas être celles de jeunes gens bien élevés et ayant la prétention d'appartenir à d'honnêtes familles. Briser ou salir des monuments, renverser des statues ou des bustes, se livrer, en se faisant soutenir par ce qu'il y a de pire dans la populace, à des actes de violence; je vous avoue que je ne puis m'empêcher de trouver cela peu honorable,
- Mais, monsieur, on emploie les moyens dont on peut disposer, et on prend ses auxiliaires où on les trouve.
- Pardon, encore une fois. Je respecte toutes les opinions sincères; mais je n'admets que les moyens innocents et honnêtes.

Et la conversation se continue pendant quelques instants dans les mêmes termes, mon jeune homme se plaignant qu'on eut dépouillé l'Église de tous ses biens, et qu'il ne fut plus possible même d'aller à la messe.

A quoi je fis observer qu'il me semblait que les lieux du culte restaient ouverts, et que si l'Église n'a pas conservé les biens qui lui appartenaient, c'est parce que le Pape, comprenant ses droits et ses devoirs comme il a jugé à propos de le faire, ne le lui a pas permis, et lui a interdit de former, pour la défense de ses intérêts, des sociétés ou « cultuelles », qu'il dépendait d'elle d'organiser, sous la direction de ses chefs.

Enfin, trouvant la discussion suffisamment prolongée et peut-être un peu vive :

- Vous m'excuserez, lui dis-je, si je vous ai parlé avec quelque animation. Mais c'est qu'il n'en coûte réellement, à moi vieillard et homme de liberté, de voir une partie de la jeunesse prendre des habitudes d'intolérance et de violence qui ne sont ni de bon goût ni de bonne politique. Ne m'en voulez pas, et donnez-moi la main. (Ce qu'il parut faire de bon cœur).

---

<sup>178</sup> La Fédération nationale des Camelots du roi est un réseau de vendeurs du journal L'Action française et de militants royalistes qui constituent le service d'ordre et de protection du mouvement de l'Action française. Ils sont actifs entre 1908 et 1936, ce qui date la note de Frédéric Passy [Source Wikipedia](#).

J'apprends le lendemain, par une lettre de son père, que je l'avais tenu, pendant une demi-heure, sous la menace d'un casse-tête (probablement américain) pendant que mon domestique, resté derrière lui, était prêt à me seconder au besoin.

Et voilà comment on écrit pieusement l'histoire.



## La ligue de la paix et ses origines (1867)

On m'attribue assez généralement la fondation de la « Ligue » et, comme on dit quelquefois, du « Parti de la Paix ». C'est tout au moins une exagération. Il y a toujours eu, depuis l'antiquité et à travers le Moyen-Âge, des gens de bien, des sages, suivant les uns, des rêveurs et des fous, suivant les autres, qui ne pouvaient admettre que les hommes fussent destinés à se dépouiller et à se massacrer perpétuellement les uns les autres, et osaient dire, comme Franklin, qu'un mauvais accommodement vaut mieux souvent qu'un bon procès. Mais il en est des idées comme des inventions : il ne suffit pas qu'elles soient conçues par quelqu'un ou quelques-uns, il faut qu'elles soient appliquées, ou au moins essayées.

Il y a eu des tentatives de Ligue de Paix dès les siècles passés. Il y a eu des Papes et des Souverains qui ont prononcé des arbitrages et interdit le recours à la violence. Les philanthropes, les juristes et les philosophes ne restaient pas inactifs ; et nous aurions encore beaucoup à apprendre de ce bon Abbé de Saint-Pierre<sup>179</sup>, exclu de l'Académie Française pour avoir blâmé les guerres de Louis XIV, ainsi que l'Allemand Kant<sup>180</sup>, professeur à Königsberg. Peines perdues, en apparence. L'opinion sollicitée ne répondait pas et le mal persistait.

Pourquoi, en Avril 1867, lorsque la guerre entre la France et l'Allemagne parut sur le point d'être déchainée, à propos du Duché de Luxembourg, trois lettres, adressées, à la même heure, au journal *Le Temps*, par M. Gustave d'Eichthal<sup>181</sup>, le Pasteur Martin-Paschoud et moi, furent-elles accueillies par un mouvement universel de protestation contre cette perspective de guerre, et le terrible conflit put-il, grâce à l'intervention de la Grande-Bretagne, être au moins retardé ?

---

<sup>179</sup> Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre (1658-1743), est un écrivain, diplomate et académicien français, précurseur de la philosophie des Lumières. Il est surtout connu pour avoir pensé qu'un monde sans guerre était possible et rédigé en 1712 un *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*. [Source Wikipedia](#)

<sup>180</sup> Emmanuel Kant (1724-1804) a écrit en 1788 *Vers la paix perpétuelle*. Il y formule un certain nombre de principes destinés à créer les conditions d'une « paix perpétuelle » (par opposition à une simple « cessation des hostilités » provisoire qui est la seule forme de paix possible tant que « l'état de nature » continue de régner entre les États). Il constitue les prémices de la théorie de la paix démocratique, et du courant idéaliste en théorie des relations internationales. [Source Wikipedia](#)

<sup>181</sup> Le baron Gustave d'Eichthal (1804-1886), est un écrivain, helléniste, ethnologue et théoricien politique français, élève d'Auguste Comte et adepte du saint-simonisme. [Source Wikipedia](#)

Désert de Retz, près Saint-Germain-en-Laye, 23 avril.

Monsieur,

Je ne viens pas vous demander la parole, et si j'étais préoccupé de moi-même, je ne vous adresserais pas ces lignes. Mais nous sommes dans un temps où les préoccupations personnelles ne sont pas de saison, et pour ma part j'ai l'habitude de ne leur rien accorder.

Ce que je veux vous demander, certain d'être en cela l'écho non-seulement de la plupart de vos lecteurs, mais de l'immense majorité de nos concitoyens, et j'ajoute d'un nombre considérable d'étrangers, — c'est d'user, plus énergiquement encore que vous ne le faites, de la publicité et de l'influence de votre journal en faveur de la paix; c'est d'en faire, à défaut d'autres qui avaient paru se donner cette mission, et qui l'ont abandonnée, l'organe déclaré des adversaires de la guerre.

Il y a quelque temps, un homme de bien, M. Jean Macé, a fait, par l'intermédiaire de la presse, appel à la France entière pour la formation d'une *ligue de l'enseignement*; et des milliers de souscriptions ont aussitôt répondu à cet appel. Ce ne sont pas des milliers, ce sont des centaines de mille, ce sont des millions d'adhésions et d'adhésions bien autrement ardentes et profondes, qui n'attendent qu'un signal pour se grouper en **LIGUE DE LA PAIX**.

L'Europe entière, vainement travaillée par les ambitions et les soi-disant habiletés qui la poussent à se déchirer, répudie manifestement les cupidités et les haines surannées qu'on lui prête, et se refuse à des sacrifices dont l'absurdité égalerait l'horreur. Qu'un cri s'élève, assez fort pour être entendu de toutes les nations, et toutes les nations le répèteront d'une même voix; de la voix des politiques prévoyants, qui savent qu'on ne joue pas avec le feu; de la voix des économistes et des industriels, qui ont fait le compte des désastres de cette destruction volontaire qu'on persiste à glorifier; de la voix des philosophes et des chrétiens, aux yeux desquels la vie humaine est sacrée, et toute grandeur maudite quand elle est achetée au prix du sang innocent; de la voix des mères enfin, qui depuis tant de siècles protestent contre les fureurs de la guerre, et qui se lassent d'en appeler silencieusement au ciel contre les ravisseurs de leurs fils.

Ce cri, qui demain peut-être retentira d'un bout à l'autre du monde civilisé, je ne suis pas, je le sais, de ceux qui peuvent le pousser utilement. Il y faut le porte-voix de la presse, et, si j'essayais de le demander un instant à ceux qui le tiennent, j'y perdrais, selon toute apparence, mon temps et ma peine, sans obtenteur même, qui sait! la courtoisie d'un refus. Pour vous, monsieur, vous n'avez qu'à vouloir pour que vos paroles fassent le tour de l'Europe; et si l'exercice de ce pouvoir n'est pas sans risques, il n'est pas sans grandeur.

Veillez donc, et puisque, par une bonne fortune spéciale, votre journal paraît plus qu'aucun autre sympathique à l'Allemagne, en même temps que fidèle à la France, jetez-vous, plus résolument qu'au-

cun autre, entre les folles passions qui poussent l'une contre l'autre l'Allemagne et la France, et méritez, en y inscrivant le premier votre nom, l'honneur d'ouvrir la *liste internationale des amis de la justice, de la modération et du respect mutuel*.

Agréez, monsieur, mes civilités très distinguées.

FRÉDÉRIC PASSY.

Nous n'avons cru pouvoir mieux répondre à la noble inspiration de cette lettre, qu'en la reproduisant textuellement. Nous n'aurions jamais réussi à si bien rendre une pensée à laquelle nous nous associons de tout cœur. Viennent donc la **LIGUE DE LA PAIX**, et puisse-t-elle promptement grandir! Nos colonnes sont ouvertes à toutes les adhésions. Mais il est une réflexion que nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter: pour qu'une telle manifestation n'avorte pas, il importe qu'elle ne demeure pas bornée à la France; il importe surtout que des voix flamandes s'empressent de répondre, en grand nombre, à celles qui s'élèvent d'ici. Il faut que l'opinion allemande se mette à l'unisson de l'opinion française. Ce qui serait particulièrement désirable, c'est qu'elle se prononçât de manière à imposer ou à faciliter une concession au gouvernement prussien. Car on ne peut se dissimuler: si l'affaire du Luxembourg ne vaut pas la guerre dont elle nous menace, il est néanmoins certain que, si les Prussiens ne parlent pas, les rapports entre les deux puissances resteront tels, que la guerre pourra toujours surgir du moindre incident. Voilà ce que l'Allemagne doit considérer, si elle est attachée à la paix.

A. NEFFTZER.

\_ 45 Lettre de Frédéric Passy au Temps, 26 avril 1867

Évidemment parce que l'esprit public était préparé. Et c'est ainsi que, sans avoir eu, les uns ni les autres, si haute ambition, nous avons provoqué ce mouvement, interrompu par la cruelle guerre de 1870, repris ensuite, en dépit de toutes les difficultés, et devenu peu à peu puissant et universel. Nous n'avions voulu que faire entendre à tout hasard la protestation de nos consciences. Nous avons jeté la base de la future organisation du monde du travail solidaire.

Vous venez d'empêcher une guerre, me disait, dès le mois de Mai 1867, Arlès-Dufour<sup>182</sup>. Il faut empêcher toutes les guerres.

Hélas! il devait y en avoir encore, et de terribles.

Qui peut dire qu'il n'y en aura plus? La condamnation internationale de la guerre au moins est prononcée, et plus d'un conflit, en fait, a été évité. La responsabilité de régler juridiquement et pacifiquement les différends est démontrée. Il y a, jusque dans les conseils des Gouvernements, un parti de la paix.

---

<sup>182</sup> François Barthélemy Arlès-Dufour (1797-1872) est un humaniste, homme d'affaires lyonnais pro-européen, commissionnaire soyeux et l'un des principaux saint-simoniens. [Source Wikipedia](#)

## Bureaucratie (1867)

Comme entrée en campagne de la Ligue de la Paix<sup>183</sup>, mes amis avaient décidé de commencer par une conférence publique, sur La Paix et la Guerre, que j'avais été chargé de faire, dans l'Amphithéâtre de l'École de Médecine. Je m'étais assuré de la permission du Doyen, et j'étais allé, comme il convenait, au ministère de l'Instruction Publique, demander l'autorisation indispensable.

Le Ministre était absent; mais le fonctionnaire que j'avais rencontré (un de mes anciens camarades de Collège, je crois) m'avait promis de l'avertir dès qu'il rentrerait. Les jours se passaient cependant, et je ne recevais rien. On commençait à s'étonner de ce silence, et, naturellement, on supposait que ce n'était pas bon signe et que ma conférence serait interdite. Je retourne au Ministère, et je revois mon camarade. Mais le Ministre a signé l'autorisation le soir même du jour où vous êtes venu, me dit-il. Allez donc voir à la Sorbonne,

Je cours au Rectorat, où je suis reçu par le secrétaire.

- Monsieur, lui dis-je, est-ce que vous n'auriez pas reçu du Ministère une autorisation pour une conférence à faire à l'École de Médecine ?
- Oui, monsieur, il y a une huitaine.
- Très bien, monsieur, repris-je; mais il me semble que c'est chez moi (à qui elle aurait dû être notifiée) que cette pièce devrait être. Savez-vous ce que vous faites en la gardant dans vos bureaux? Vous fournissez prétexte à toutes les suppositions malveillantes, et vous faites le jeu des adversaires du Gouvernement.

J'emporte mon autorisation, et le jour indiqué arrive, exact au rendez-vous, je me présente à l'École de Médecine. La porte était fermée, la salle non éclairée, et la foule, déjà surexcitée, devenait menaçante. Enfin, on ouvre et l'on s'engouffre dans l'amphithéâtre. La jeunesse, toujours excessive, était tellement exaspérée, que j'ai su plus tard par des amis qu'ils avaient eu peur pour moi.

Je prends mon parti, et, au lieu de chercher à les émouvoir, je débute par lire, comme entrée en matière, de la voix la plus calme, une demi-page de statistique sur les dépenses, en hommes et en argent, de la guerre et des armements.

- Car c'est gravement, dis-je, qu'il faut aborder un sujet aussi grave que celui que j'ai à traiter.

Et, la douche d'eau froide ayant fait son effet, j'aborde mon douloureux sujet. Je ne me rappelle pas si je fus beaucoup applaudi; mais ce dont je me souviens, et ce que je n'ai jamais oublié, c'est l'attitude pensive et recueillie dans laquelle, lorsque je me retirai, ces jeunes gens, tout à l'heure tumultueux, se tenaient debout, sur deux rangs, pour m'ouvrir le passage. Il serait à souhaiter, écrivais-je, trois jours plus tard, à Duruy<sup>184</sup> (que l'on avait accusé auprès de l'Empereur d'avoir laissé insulter le Gouvernement) que de pareilles leçons fussent moins rares et aussi bien comprises.

---

<sup>183</sup> Nous sommes donc en 1867

<sup>184</sup> Victor Duruy (1811-1894) est un homme politique et historien français. Il a notamment été ministre de l'Instruction publique sous le Second Empire, de 1863 à 1869. [Source Wikipedia](#)

## L'empire et la ligue de la paix

J'ai dit (et il n'est que juste de le reconnaître) que jamais, depuis le jour où il s'était décidé à autoriser mes cours et mes conférences, le Gouvernement impérial n'avait, sous aucune forme, essayé de peser en rien sur la liberté de ma parole. Cette liberté, à vrai dire, pendant dix ans, de 1860 à 1870, a été absolue, et beaucoup plus réelle parfois que de 1870 à 1880. De mes relations avec Rouland, ainsi qu'avec Duruy, son successeur, lorsqu'une fois il eut pris son parti de ce nouvel enseignement, je n'ai conservé que le meilleur souvenir.

Il n'en est pas tout à fait de même de mes rapports avec d'autres membres du Ministère, à l'occasion de mes fonctions de Secrétaire général de la Ligue de la Paix, et de la propagande à laquelle je dus prendre part en cette qualité. Dès 1867, alors que nous avions un bureau installé au siège de l'Exposition Alsacienne, le Ministre, M. de Lavalette<sup>185</sup>, feignant de confondre notre action avec celle des Congrès tumultueux et belliqueux de Genève et de Lausanne, nous interdisait toute conférence ou congrès dans l'enceinte officielle. Plus tard, en 1868, lorsque nous voulûmes tenir notre première assemblée annuelle à Paris, je me heurtai, sous un autre Ministre, M. Pinard<sup>186</sup>, à la même mauvaise volonté ; et ce ne fut que, ainsi que je l'ai conté ailleurs, sous la menace d'un appel public à l'opinion que je vis subitement le ton changer jusqu'à la plus plate obséquiosité. Mais on m'en gardait rancune ; et quand, l'automne suivant, le bon Jean Dollfus me provoqua à aller faire, en Alsace, des conférences en faveur de la paix, ce fut, cette fois, un refus ferme qui ne fut opposé.

- Vous seriez lapidé, me dit ironiquement le Secrétaire général du Ministère. Nous ne vous y exposerons pas. Les Alsaciens ne rêvent que guerre avec l'Allemagne.
- S'il y a des pierres à recevoir, fis-je observer, c'est mon affaire. Je ne demande pas tant de sollicitude.

Mais on tenait à ma peau, à ce qu'il paraît, et il fallut me résigner à parler de sujets moins brûlants, au grand regret de Jean Dollfus et des Alsaciens, en général.

Cette tournée en Alsace et en Lorraine ne fut pas moins, tout compte fait, fort intéressante. J'en dirai quelque chose.

---

<sup>185</sup> Charles Félix, comte de La Valette (1806-1881). Ami de Rouher (dont son fils adoptif épousa la fille aînée), il fut appelé au ministère de l'Intérieur en 1865 par son protecteur. Ancien député guizotien (1846-1848) et sénateur depuis 1853, bonapartiste de tempérament autoritaire, il poussa à freiner l'évolution libérale de l'Empire. Lorsque après le 19 janvier 1867, furent mises en chantier de nouvelles lois sur la presse et sur les réunions, La Valette préféra démissionner. [Source APPL](#)

<sup>186</sup> Ernest Pierre Pinard (1822-1909), magistrat et homme politique français. Il a été procureur impérial et ministre de l'Intérieur. Il est passé à la postérité pour ses réquisitoires contre Madame Bovary de Gustave Flaubert et Les Fleurs du mal de Charles Baudelaire. [Source Wikipedia](#)

## Pierre qui ne roule pas (1868)

Je viens de dire pourquoi il ne me fut pas possible de donner satisfaction à Jean Dollfus . Je pus du moins faire, à Mulhouse et à Strasbourg, quelques conférences d'économie politique dans la première de ces villes j'avais parlé du travail. Le lendemain, je recevais une lettre fort bien tournée, par laquelle un de mes auditeurs m'exprimait le désir de me voir :

J'ai été, me disait-il, votre camarade à l'école Mutuelle de Gisors. J'étais un assez pauvre sujet. Ayant perdu ma mère, et n'étant plus suffisamment surveillé, je n'étais plus bon à grand-chose, pas même à travailler comme rattacheur<sup>187</sup> à la fabrique. Mon père s'étant remarié, la brave femme qu'il épousa s'intéressa à moi, me corrigea de mes défauts, me donna le sentiment de mes devoirs et fit de moi un honnête garçon, plus tard un honnête homme. Aujourd'hui, je suis, ici, le représentant d'une des grandes maisons de Paris, généralement considéré et jouissant, grâce à mon travail, et à mon activité, d'une honorable aisance.

Je me rendis immédiatement à l'adresse indiquée. Un homme de belle apparence, s'exprimant bien, me reçut dans un bureau des mieux installés et me raconta de nouveau son histoire :

Je suis entré ici, me dit-il, pour balayer le magasin et faire les paquets. Je n'en suis jamais sorti. J'ai aujourd'hui la signature et je gagne vingt-cinq mille francs par an.

Et, me répétant pendant qu'il me reconduisait dans quelles conditions il était entré dans cette raison, et comment il s'était si bien trouvé d'y être resté :

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, ajouta-t-il de façon à être entendu par ses employés.

---

<sup>187</sup> Ouvrier qui, dans les ateliers de filature de coton et de laine, rattache les brins qui se défont.

## Mes miracles (1868)

De Mulhouse, où j'avais été l'hôte de mon grand ami Jean Dollfus , j'étais allé à Bâle et à Genève, où j'avais pu apprécier, comme je l'avais déjà fait en Belgique, ce que c'est qu'un pays vraiment libre, où l'on n'a pas à mendier dans un Ministère ou un commissariat de police la permission de penser tout haut et de marcher tout droit.

En revenant, je passai par Metz et par Reims, où m'appelaient quelques vieux et fidèles amis. Dans la première de ces villes, outre l'invitation qui m'y avait attiré, je fus prié par les chefs d'un grand établissement métallurgique, M.M. Dupont-Dreyfus<sup>188</sup>, d'aller faire une conférence à leurs ouvriers ce que je m'empressai d'autant plus d'accepter que l'on m'avait dit de ces messieurs et de leur personnel, bien à tort, beaucoup de mal.

Je pris pour sujet, au point de vue spécial de cette population laborieuse, l'Instruction et la Moralité; et ce fut des conseils de Franklin que je cherchai surtout à m'inspirer. Je fus récompensé de ma peine par l'accueil qui me fut fait.

Mais le lendemain, à Metz, où je parlai du Travail, ce fut bien autre chose. Une délégation des ouvriers d'Ars-sur-Moselle, conduits par le Maire, m'attendait, à la fin de la séance, pour me remercier. Et l'un des patrons, M. Camille Dreyfus, prenant acte de ce que j'avais dit en faveur de la réduction des heures de travail, m'apprenait que ce problème avait déjà attiré l'attention de ses co-intéressés, et me proposait de l'étudier plus sérieusement.

Trois mois plus tard, en effet, à la clôture de la saison d'hiver, l'ingénieur-directeur, M. Rémaury, me faisait savoir que la journée venait d'être réduite d'une heure. Et comme il n'avait pas laissé ignorer que cette réduction était due en partie à mon influence, il était chargé par les ouvriers de m'envoyer de leur part un cadre en fer forgé d'un très beau travail, à mon chiffre, avec inscription commémorative. Il ajoutait que ces braves gens me priaient de recevoir ce souvenir avec autant de plaisir qu'ils en avaient eu à le faire

C'était ma première décoration, et c'est encore celle à laquelle j'attache le plus de prix. Il me reste à dire, pour justifier le titre de ces lignes, en quoi ce souvenir m'autorise à parler de mes miracles.

---

<sup>188</sup> Forges Lorraines d'Ars-sur-Moselle, usine Dupont et Dreyfus. [Source](#)

## À l'archevêché de Reims (1868)

J'avais eu, comme secrétaire général de la Ligue de la Paix, la mission d'adresser aux principaux personnages des diverses communions religieuses, prélats, pasteurs ou rabbins, une circulaire par laquelle nous sollicitons, au nom de leurs croyances mêmes, leur adhésion et leur concours.

Bien peu, hélas avaient répondu, et plutôt, en général, pour s'excuser que pour s'engager. L'un de ceux qui s'étaient crus tenus au moins à cette politesse était Monseigneur Landriot<sup>189</sup>, alors évêque de La Rochelle et de Saintes, homme savant et d'esprit ouvert, très aimé dans sa ville (en partie protestante) de ceux qu'il appelait, sans ironie et en toute bienveillance, « ses Frères séparés ». Il m'avait fait, à plusieurs reprises, l'honneur d'échanger ses écrits avec les miens, et je croyais pouvoir un peu compter sur sa sympathie. Sa lettre, en effet, était mieux que simplement polie ; mais elle ne contenait aucun engagement.

Ces questions, me disait-il, sont trop délicates pour être traitées par écrit ; il faudrait pouvoir en causer librement.

Or, il avait été promu à l'archevêché de Reims et il y était en ce moment. J'allai le trouver, et fus reçu de façon à me permettre d'engager tout de suite franchement la conversation. Vous avez raison, me dit-il tout d'abord, il faut prêcher la paix ; mais, étant donné ce que sont les hommes, la tâche est bien difficile, et nous ne pouvons guère nous flatter d'un succès sérieux.

- C'est vrai, répondis-je. Et c'est pour cela qu'il faut travailler à changer les hommes.
- Oh ! changer les hommes ! répliqua-t-il. C'est un miracle que vous demandez.
- Sans doute. Mais n'est-ce pas votre devoir d'en faire ?
- Oui, on en a fait jadis ; mais l'on n'en fait plus. L'époque est passée.
- Pardon, repris-je alors tranquillement, on en fait encore. Et la preuve c'est que je viens d'en faire deux cette semaine.

Et comme il eut le geste d'un homme qui se demande s'il parle à un fou, je lui racontai comment, le lendemain de ma conférence à Ars, les femmes disaient à leurs maris de mettre un sou de côté par jour, « pour voir si Franklin et M. Passy avaient raison ». (Miracle d'un sou, monseigneur, observai-je, miracle tout de même) ; puis comment M.M. Dreyfus (des Israélites) sous l'influence de ma parole, avaient décidé séance tenante, la suppression du travail du dimanche, dans tous les ateliers qui n'étaient pas à feu continu, et mis à l'étude, pour la résoudre bientôt, la question de la réduction de la journée.

Bravo me dit-il alors, en me tendant la main. Des miracles comme cela on en peut toujours faire, quand on le veut bien. Faisons-en donc seulement un de temps en temps, selon les occasions, et l'on verra s'il est vrai que l'on ne peut pas changer le monde en changeant les hommes.

---

<sup>189</sup> Jean-Baptiste Landriot (1816-1874) était un évêque français. Ordonné prêtre le 25 mai 1839 au séminaire d'Autun, il devint, après quelques années passées à la cathédrale, successivement supérieur du séminaire en 1842, vicaire-général en 1850, évêque de La Rochelle le 8 avril 1856, et enfin archevêque de Reims le 30 décembre 1866. [Source Wikipedia](#)



## Arlès et Cobden

Il suffit quelquefois de bien peu de chose pour rapprocher les hommes, et aussi, hélas! pour les éloigner.

Vers la fin de l'Empire, alors que commençait sous le nom de Ligue Internationale et permanente de la Paix notre campagne contre la guerre, mon vieil ami Arlès-Dufour, le plus énergique, avec Jean Dollfus, et le plus généreux de nos chefs, m'appelait de temps à autre à Lyon, pour y faire des conférences. Un jour, après l'une d'entre elles, qui avait produit une sérieuse impression, il voulut réunir, dans un banquet, (un peu en mon honneur) les plus zélés de nos partisans, et, pour que ce fit à la fois une propagande de paix internationale et de paix sociale, il donna à ce banquet un caractère de simplicité démocratique en y appelant des hommes de toutes conditions. Le menu était, d'ailleurs, très modeste, "Trois francs par tête", m'avait dit Arlès, qui payait pour tout le monde.

Nous étions à table depuis dix minutes, quand, me montrant, à notre droite, deux convives qui paraissaient causer très familièrement ensemble :

Voyez-vous ces deux personnages qui ont l'air d'une paire d'amis? me dit-il. L'un est un ouvrier tisserand d'Oullins, quelque peu compromis comme révolutionnaire et mal vu de la police; l'autre est un Conseiller à la Cour Impériale, passablement réactionnaire. Ils ont mangé la soupe ensemble; les voilà au mieux.

L'Anglais Cobden, un des amis d'Arlès, avait, de son côté, exprimé la même vérité, sous une forme agréable. Prié, à un repas de noce, de prononcer quelques paroles au dessert :

Mes chers amis, dit-il, cette table autour de laquelle nous sommes réunis en joie et en amitié, c'est l'emblème de ce qu'est, ou plutôt de ce que devrait être la société du genre humain. Si chacun de nous, par égoïsme, avait voulu garder pour lui seul ce qu'il aurait trouvé devant lui, il serait arrivé que l'un de nous aurait eu de la soupe et rien de plus; un autre de la viande, un troisième des légumes, un quatrième des fruits; mais aucun, quelque désir qu'il en eût, n'aurait pu faire un diner complet et à sa convenance. En nous passant, comme nous l'avons fait, les plats de main en main, chacun a pu, selon ses désirs, avoir de tout; et nous nous sommes procuré le double plaisir d'être bien servis et de nous devoir réciproquement de la reconnaissance.

Ah! si nous voulions bien seulement ne pas nous priver les uns les autres! Mais, hélas! le mot de Saint Paul reste toujours vrai: « Chacun voulant dévorer autrui, il ne reste rien pour personne ».

## Comment j'ai été forcé de parler anglais (1870)

J'avais, eu, dans mon enfance, vers dix ans, pendant un couple d'années, pour professeur un Irlandais, qui avait une façon à lui d'enseigner. Il me faisait faire de la géométrie, en nous promenant dans le jardin, avec des cercles ou des triangles, tracés sur le sable ; de la géographie en dessinant, au tableau, de mémoire, les cartes des différents pays ; du latin en me mettant aux prises (sans autre arme qu'un dictionnaire) avec les commentaires de César ; et de l'anglais en me faisant lire et déchiffrer à la diable du Walter Scott. Cela ne m'avait pas trop mal réussi, puisque, en entrant au Collège, à onze ans et demie, je me trouvai d'emblée, avec quelques mois de préparation, de beaucoup au-dessus de mes camarades qui avaient déjà deux ans de classe. Je n'étais pas pour cela bien grand clerc et ce que je savais d'anglais, en particulier, n'était pas grand-chose. Surtout ma prononciation, se ressentant de la nationalité de mon maître, laissait beaucoup à désirer. Et lorsque, plus tard, en famille, je risquais quelques mots, ma femme, qui parlait fort bien l'anglais, et mes enfants, qui apprenaient les langues avec de bonnes institutrices, se moquaient si bien de moi que je n'osais rien dire.

En mai 1870, mon ami Henry Richard<sup>190</sup>, secrétaire général de la Société de la Paix, de Londres, m'invite à aller prendre la parole à l'Assemblée générale annuelle de cette société,

M'assurant que je pourrais parler en français. Arrivé là-bas, en présence d'une assemblée de deux mille personnes, je fais de mon mieux une première phrase en anglais, pour demander la permission de parler na langue. Et, je commence. Au bout de quelques instants, je me sens tiré par mon habit :

- Speak english : Parlez anglais, me dit un monsieur placé derrière moi.
- Mais je ne parle pas anglais, lui dis-je,
- Cela ne fait rien : No matter. Il faut parler anglais : You must. Autrement cela va se gêter.

Bon, me dis-je alors, s'il faut se jeter à l'eau, jetons-nous y. Et, m'excusant de maltraiter abominablement la belle langue indigène, je me mets bravement à l'improviser.

Me voilà immédiatement couvert d'applaudissements. Et quand je me rassois, un membre de la Chambre des Communes, M. Charles Read, déclare qu'il est véritablement fier de sa langue nationale : My own language, en constatant qu'un orateur tel que M. Passy, « si éloquent en français, est encore bien plus éloquent en anglais. »

On juge si, rentré chez moi, je me suis gêné pour dire à mes enfants de se montrer un peu plus respectueux quand je parlerai la langue de mes voisins.

Depuis ce temps-là, il n'est arrivé un certain nombre de fois d'être prié de servir de traducteur soit d'anglais en français, soit de français en anglais ; et, à la condition de me borner à des à peu près (qui n'étaient pas toujours bien rigoureux) je ne m'en tirais, en général, pas trop mal.

Un jour (c'était vingt ans plus tard) en 1890, à Londres encore, au Congrès des Sociétés de

---

<sup>190</sup> Le révérend Henry Richard (1812–1888), "l'apôtre de la paix", était un pasteur. Il fut membre du parlement Gallois. De 1868 à 1888. Il a été un avocat de la paix et de l'arbitrage international, un anti-esclavagiste, et fut secrétaire de la société de la paix pendant 40 ans, de 1848 à 1884. [Source Wikipedia](#)

la Paix, le président, Dudley-Field<sup>191</sup>, le plus grand des avocats des États-Unis, me dit, après un discours prononcé par un anglais :

- Traduisez, s'il vous plait: *Translate if you please*.
- Mais, M. le président, répondis-je, je n'ai pas compris un mot. (L'orateur était de ceux qui parlent pour eux-mêmes et non pour le public.)
- Moi non plus, me dit en souriant le président: *I neither*.

Nous avons tels de nos amis étrangers que leurs compatriotes m'assuraient comprendre mieux quand ils parlaient français que quand ils parlaient leur propre langue, parce qu'alors ils faisaient un effort pour bien prononcer, tandis que dans l'autre cas leur volubilité naturelle les entraînait à baragouiner d'une façon lamentable,

Il n'importe. Il vaut toujours mieux bien savoir les langues dont on a besoin. Et j'envie la jeunesse d'aujourd'hui, mieux pourvue, à cet égard, que nous ne l'étions.

---

<sup>191</sup> David Dudley Field II (1805–1894) était un juriste américain, qui a contribué à la mise en place du code civil américain. [Source Wikipedia](#)

## La liberté de la parole (1890)

A ce même Congrès de 1890, un fait me frappa, comme faisant grand honneur aux habitudes de tolérance de la nation Anglaise.

Miss Colenso<sup>192</sup>, dont le père, Évêque du Transvaal, s'était fait connaître comme défenseur des populations indigènes, trop souvent maltraitées par ses compatriotes, présenta, en faveur de ces populations, une motion, qu'elle appuya d'énergiques protestations contre ce qu'elle ne craignit pas d'appeler l'abominable conduite du Gouvernement de son pays.

Il y avait là, dans la salle et sur l'estrade, des hommes politiques appartenant plus ou moins au Gouvernement. Pas un ne se récria et ne demanda, comme on l'aurait fait certainement en d'autres pays, le rappel à l'ordre.

Cette femme dit ce qu'elle pense, répondirent-ils à ceux d'entre nous qui s'étonnaient de leur silence. Nous devons l'écouter, sauf à présenter, si nous le croyons utile, des rectifications.

Oui, cela était ainsi alors. Et cela devrait être ainsi partout et toujours. Mais cela n'est pas ainsi. Combien, alors et depuis, nous avons vu la liberté de la parole entravée, et la violence employée à étouffer les réclamations les plus respectables et les plus fondées!

A propos de ce même Transvaal, lorsque, dix ans plus tard, l'Angleterre, sous l'influence de M. Chamberlain, entreprit cette guerre maladroite et malheureuse qui coûta si cher et, malgré la victoire finale, réussit si peu, en fin de compte, le Gouvernement Britannique fut trop heureux d'accorder aux <...> du ministère local au premier des généraux qu'il avait combattus; la passion fut telle dans toute la Grande-Bretagne qu'il fut impossible à ceux qui désapprouvaient la lutte de faire entendre les moindres observations.

Nos amis, restés fidèles aux idées de paix et de justice internationales, furent exposés, en mainte occasion, aux violences populaires. Et lorsque, pendant l'année 1900, le Congrès des Sociétés de la Paix se tenait à Paris, notre regretté collègue Hodgson Pratt<sup>193</sup>, douloureusement affecté de la conduite de son pays, ne craignit pas de dire tout haut:

Je suis en deuil pour l'Angleterre.

---

<sup>192</sup> Harriette Emily Colenso (1847–1932) était une anglaise missionnaire en Afrique du sud. Elle était fille de John Colenso, évêque de Natal, et poursuivi son travail d'intercession en faveur des Zoulous auprès de la couronne britannique. [Source Wikipedia](#)

<sup>193</sup> Hodgson Pratt (1824-1907) était un pacifiste britannique. [Source Wikipedia](#)

## Une réunion publique à Nantes (1871)

J'étais parti, au commencement de juillet 1870, avec ma famille, pour la petite ville de Pornic<sup>194</sup>, où je comptais faire un séjour de trois mois. J'étais très fatigué ; un repos sérieux m'était nécessaire, et rien ne faisait prévoir qu'il dût être troublé. On sait ce qui arriva, et comment, pendant de longs mois, seul gardien d'une troupe de femmes et d'enfants, auxquels je n'étais pas toujours sûr d'assurer la vie du lendemain, je dû rester échoué sur cette plage heureusement hospitalière.

La fin des hostilités arriva ; les élections furent annoncées, et un armistice commença à rendre moins difficile les communications, les amis de Bordeaux m'avaient depuis longtemps témoigné leur désir de me voir devenir leur député, et je leur avais promis de me tenir, quand il le faudrait, à leur disposition.

Je me mis donc en route, et, de Nantes, où je dus me rendre d'abord, je télégraphiai pour savoir si les chances de succès étaient suffisantes pour valoir de risquer le voyage, encore très pénible. La réponse fut qu'il n'y avait pas lieu de me déranger. Mais j'avais des amis à Nantes comme à Bordeaux, et quelques-uns m'y avaient aperçu. Ils m'arrêtèrent au passage et m'entraînèrent à une réunion privée où l'on devait causer de la situation, me priant de leur dire ce que j'en pensais. Ma modeste consultation ayant été de leur coût, ils me pressèrent de la renouveler dans une réunion publique qu'ils se proposaient de tenir.

J'y consentis, non sans difficulté, mais à la <...> désordonnées où les assistants se croient tout permis, serait sous la direction acceptée d'un bureau, maître de l'ordre du jour, et destinée uniquement à fournir, à ceux que cela pourrait intéresser, l'occasion d'entendre des orateurs désignés d'avance.

Les choses ainsi entendues, toutes assurances m'étant données, je me rends, au jour et à l'heure dite, à la salle louée : trois mille personnes présentes, un public agité et violent, et pas de président, mais, à sa place, un brave homme sans voix et sans énergie.

De toutes parts, on crie que l'assemblée entend choisir son bureau, et l'on adresse en même temps des interpellations menaçantes aux uns et aux autres. Le président postiche, ahuri, met sottement aux voix, en tremblant, les divers noms qui lui sont proposés, et tous, successivement, sont repoussés.

Quelqu'un (je ne sais qui) prononce le mien, et, peut-être par simple curiosité, il est accepté. La situation était critique. Un de mes amis, officier de marine, me voyant me lever, murmure : « Ils vont le tuer ! » et devient blanc comme un linge.

Je prends ma décision immédiatement. Et, me tenant debout, appuyé au dos du fauteuil, sans dire ni Messieurs ni Citoyens, j'articule très nettement et très lentement ces simples mots :

Je remercie les personnes qui m'ont appelé à ce fauteuil ; mais je ne m'y assoirai pas. (Murmures et marques de surprise).

---

<sup>194</sup> Frédéric Passy et sa famille sont arrivés à Pornic début juillet 1870, initialement pour y passer l'été. Mais les événements les contraindront à y rester plus longtemps, jusqu'à juin ou juillet 1871. La famille habite une villa sur la plage de la Noëveillard. Sa fille Louise se mariera d'ailleurs à Pornic avec Louis Paulian le 8 mai 1871. Son fils Paul Passy décrit brièvement ce séjour forcé dans ses « mémoires d'un socialiste chrétien ».

Je continue :

Je ne m'y assoirai pas, parce que je ne puis accepter ce que vous n'avez pas le droit d'offrir. Vous êtes venus ici sur la foi d'un ordre du jour. Vous devez le respecter. Vous en avez pris l'engagement en entrant. (Nouveaux murmures)

J'ajoute que je ne me sentirais pas le cœur de présider une réunion où l'on se comporte comme vous le faites depuis une heure. Quand on a l'ennemi à vingt lieues de chez soi, on a autre chose à faire que de se dire des sottises. J'avais cru que nous pourrions nous entendre pour causer ensemble des maux de la patrie et des moyens d'y remédier. Je regrette de voir que nous nous sommes trompés.

On hurle, mais on écoute, et des applaudissements se font entendre, mêlés de cris: A Berlin! et d'injonctions de crier: Vive la République Universelle!

— Pardon, repris-je, je ne crie pas plus par ordre que je ne me tais par ordre. Je dis ce que je veux, et je ne dis que ce que je veux.

A ce moment, un ouvrier saute sur la scène.

— Minute! s'écrie-t-il, laissez-moi leur dire un mot.

Et, se retournant vers la foule :

— Vous n'êtes pas contents, dit-il, parce que M. Passy vous dit des choses raisonnables. Vous aimeriez mieux l'entendre crier : A Berlin ! et : Vive la République Universelle ?

— Oui ! OUI !

— Alors pourquoi que vous n'y allez pas à Berlin ? Oui, vous là-bas, dans la loge de gauche, avec votre casquette sur la tête. Vous êtes de ma Compagnie. Je vais à l'exercice, moi qui ai dépassé l'âge. Vous n'y venez pas, vous qui êtes plus jeune. Et qu'est-ce que vous avez répondu quand on vous a parlé de partir la semaine dernière ?

Et me tendant la main :

— Allez, continuez, me dit-il, ils ont leur affaire. Ils ne bougeront plus.

Ils bougèrent encore ; mais ils m'écoutèrent jusqu'au bout. J'installai au fauteuil le véritable président, sérieux. Je fus même forcé, malgré ma fatigue, de reprendre la parole.

En sortant, vers onze heures, nous entendions, dans la rue, les groupes causer :

Je ne le connais pas, cet homme-là, disait-on de divers côtés ; mais il n'a pas boudé. Je lui donnerai ma voix dimanche,

Et, trois jours plus tard, sans autre recommandation, je recueillais quatre mille suffrages,

Si l'on savait quelle peut être la puissance de la simple voix d'un honnête homme qui ose parler franc ! J'en ai donné un autre exemple en racontant comment Napoléon en personne se laissa faire la leçon par un petit employé de bureau.

## Une élection à Marseille (1873)

En 1873, il y avait un député à élire à Marseille. Je n’y songeais guère, et j’étais dans mon jardin à scier du bois, ou à arroser mes plantes, quand je reçus une dépêche portant: « Comité Républicain Libéral vous offre la candidature ; se charge des frais. »

Il n’y a aucune chance de succès, me dis-je ; mais il ne faut jamais manquer l’occasion de faire ce que l’on croit utile. Je pars, et le lendemain j’étais à Marseille.

La campagne fut rude, très rude. Le Comité qui m’avait appelé pouvait avoir beaucoup de bonne volonté ; mais il manquait absolument d’habileté et n’avait rien su, préparer pour gagner les électeurs.

Une chose, dans cette campagne, me frappa. Elle n’était pas nouvelle ; mais je ne l’avais pas encore vue aussi franchement (dois-je dire aussi effrontément ?) avouée. Ce fut l’accord des réactionnaires les plus avérés avec les révolutionnaires les plus ardents. Au scrutin, les prêtres et les anarchistes les plus déclarés votaient à bulletins ouverts pour mon concurrent, qui était mon futur et excellent collègue Lockroy<sup>195</sup>, alors en prison comme suspect de participation à la commune. Et dans un chef-lieu de canton, le chef du parti légitimiste de l’endroit, un médecin fort intelligent, chez qui on m’avait conduit, m’avait dit sans détour :

- Monsieur, parmi mes amis il y a deux opinions. Les uns, désireux de voir la situation s’améliorer, pensent qu’il faut avant tout demander aux candidats de l’honnêteté et de l’intelligence. Ceux-là voteront pour vous. Les autres (et je ne vous cache pas que j’en suis ) estiment que tout ne peut aller que de mal en pis, et que plus cela ira mal, plus tôt on sera débarrassé par une débâcle finale d’un régime qu’ils détestent. Ceux-ci voteront pour votre concurrent.
- Monsieur, répondis-je, je vous remercie de votre franchise. Mais je vous demande. la permission de vous soumettre une réflexion Vous êtes médecin. Il vous est arrivé plus d’une fois sans doute, en présence d’un malade, de vous dire qu’il était perdu sans ressource et qu’il n’y avait plus qu’à attendre sa mort. Vous n’avez pas jugé à propos de hâter sa fin, pas même de l’abandonner. Vous avez continué à le soigner, bien que sans espérance ; et parfois vous avez eu la satisfaction de constater que vous vous étiez trompé, et de voir votre condamné guéri. Croyez-moi, quand le malade c’est le pays, c’est la même conduite qu’il faut tenir, si on l’aime véritablement. Le pessimisme est une politique maudite.

Je fus battu comme je l’avais prévu, mais honorablement. Dès le lendemain de l’élection, de divers côtés, on venait me trouver, me disant :

Vous ne pouviez réussir ; nous avons notre consigne. Mais vous nous avez convenu. Vous ne nous quitterez pas sans nous donner une de vos conférences, où nous irons tous applaudir.

---

<sup>195</sup> Édouard Lockroy (1838-1913), de son vrai nom Édouard-Étienne-Auguste Simon, est un journaliste et homme politique français. Resté fidèle à l’extrême gauche pendant les années 1870, Lockroy se rapprocha ensuite du républicanisme opportuniste et surtout du parti radical-socialiste, dont il devint l’une des figures de proue sous la Troisième République. Longtemps à la tête du ministère de la Marine, il engagea une politique navale volontariste et expansionniste. Son passage au ministère du Commerce et de l’Industrie lui permit par ailleurs de soutenir activement l’édification vivement contestée de la tour Eiffel. Son nom a été donné à une station de recherche située sur la péninsule Antarctique, Port Lockroy. [Source Wikipedia](#)

Je ne boudai pas, et, deux jours plus tard, je faisais, dans la grande Salle de la faculté des Sciences, une conférence sur La Véritable Égalité, à laquelle la foule était telle que le Doyen qui m'avait ouvert son amphithéâtre ne put entrer, et resta parmi les centaines de curieux qui encombraient les allées. Jamais peut-être je ne fus plus chaudement et plus franchement applaudi.

Ce ne fut pas tout. L'année suivante, j'apprenais, par une lettre signée d'un inconnu, que ma parole, improvisée comme toujours, et dont je n'avais guère gardé le souvenir, avait été sténographiée, et qu'on la lisait dans certaines réunions. Mon correspondant (qui était protestant) ajoutait qu'on lui demandait de la lire dans les Temples, et qu'il ne croyait pas le pouvoir faire sans mon autorisation,

— Envoyez-moi votre texte, lui répondis-je. Je verrai si je puis l'avouer.

Ainsi fut fait, et, ayant constaté que la sténographie était bonne et que le discours n'était pas mauvais, j'autorisai la lecture.



## L'association française pour l'avancement des sciences (1876)

C'est en 1876 seulement que, pour la première fois, je pus assister au Congrès de cette grande Association<sup>196</sup>. J'en étais membre à vis depuis sa fondation. J'avais même dû me rendre, en 1872, au Congrès de Bordeaux; mais des empêchements n'étaient survenus au dernier moment, et s'étaient renouvelés les années suivantes. A Clermont, je pus prendre une part active aux travaux, et quelques incidents marquèrent, pour moi, cette session.

Un jour, après une séance du matin, dans laquelle j'avais exposé les raisons qui militaient (et qui, hélas! militent encore) en faveur de l'enseignement élémentaire de l'économie politique, dans les Écoles Normales Primaires; je me rends, conformément au programme, après le déjeuner, à l'Assemblée générale, où deux conférences devaient être faites par deux savants du pays, sur des questions d'intérêt local. La salle remplie, le secrétaire du conseil, le professeur Gariel<sup>197</sup>, s'avance sur la scène, et, avec son aisance habituelle, fait savoir que les deux orateurs, par une fâcheuse coïncidence, sont indisposés.

— Mais, ajoute-t-il, vous n'y perdrez rien. Ils vont être remplacés par M. Frédéric Passy.

— Vous faites une conférence? me dit mon voisin, Rozy<sup>198</sup>.

— Il paraît. Je vais voir.

Et, allant vers Gariel:

— Vous me faites parler? lui dis-je.

— Oui.

— Et quand?

— Mais tout de suite; le public attend.

— Monsieur, fis-je alors, en m'approchant de Claude Bernard<sup>199</sup>, qui se trouvait sur l'estrade, c'est la première fois que j'ai le grand honneur de vous rencontrer. Permettez-moi de vous saluer avant de vous entendre; car personne ne peut passer avant vous, et je vais m'asseoir pour vous écouter.

— Du tout, du tout, me répond-il. Je suis votre aîné; vous me devez obéissance. Vous allez parler le premier. Cela me donnera le temps de préparer ce que j'aurai à dire; car franchement je n'en sais rien.

Et ainsi fut fait. Je répétai la conférence du matin, avec un peu plus de développement; et

---

<sup>196</sup> L'Association française pour l'avancement des sciences (Afas) est créée en 1872. Ses principaux fondateurs sont Claude Bernard, Paul Broca, Charles Friedel, Armand de Quatrefages, Charles-Marie Gariel et Charles Adolphe Wurtz. Son but initial est de mettre en contact les chercheurs, de créer entre eux un trait d'union et de les intéresser à leurs recherches respectives. [Source Wikipedia](#)

<sup>197</sup> Charles-Marie Gariel (1841-1924) est un ingénieur et médecin français, professeur de physique à la faculté de médecine de Paris et à l'École des ponts et chaussées, promoteur de la vulgarisation de la science. Il a été un des co-fondateurs de L'Association française pour l'avancement des sciences. [Source Wikipedia](#)

<sup>198</sup> Henri Rozy (1829-1882) Avocat. - Professeur de droit administratif à la faculté de droit de Toulouse. [Source BNF](#)

<sup>199</sup> Claude Bernard (1813-1878), est un médecin et physiologiste français. Considéré comme le fondateur de la médecine expérimentale, il a en particulier laissé son nom au syndrome de Claude Bernard-Horner. On lui doit les notions de milieu intérieur et d'homéostasie, fondements de la physiologie moderne. [Source Wikipedia](#)

l'illustre maître nous fit ensuite une causerie des plus instructives et des plus chantantes sur l'anesthésie des plantes et des grainas.

A quelques jours de là, nous faisons une de ces excursions à la fois savantes et récréatives dont on avait soin, depuis l'origine, de préparer l'agrément aux membres de l'Association. Celle-ci avait été organisée par un des professeurs de science de l'académie de Clermont, qui devait la conduire en personne. Elle était des plus intéressantes, nous faisant parcourir la région des anciens volcans éteints; visiter Volvic; monter au vieux château de Tournouel<sup>200</sup>, où nous attendait une réception des plus gracieuses; visiter la source de Saint-Galmier<sup>201</sup>, et terminer par la ville de Riom, où le diner fut suivi d'une soirée au Cercle Chabrol.

Tout marcha à souhait, grâce à la ponctualité avec laquelle la Secrétaire Général, le grand physicien Cornu<sup>202</sup> et moi nous fîmes exécuter le programme, et, à six heures sonnantes, ledit programme en main, nous arrivions à la porte de Riom.

- C'est vous, mon cher collègue, m'avait dit Cornu, dont la modestie égalait la science, qui haranguerez les autorités.
  - Soit, avais-je été obligé de répondre; mais à la condition que vous prononcerez le toast à la fin du banquet. Vous êtes secrétaire général, et je ne fais pas même partie du conseil.
- Les choses ainsi arrêtées, nous arrivons. Deux messieurs nous arrêtent.
- Vous êtes en avance, nous disent-ils. Vous avez télégraphié que vous n'entreriez en ville qu'à sept heures. M. le Maire est allé mettre son habit et sa cravate blanche. Il ne sera ici que dans une heure.

Nous n'avions rien télégraphié. C'était l'organisateur de la journée qui, jugeant impossible d'être aussi exact que nous l'étions, avait cru devoir télégraphier sans nous avertir.

- Bon! dis-je, ne perdons pas notre temps. Il fait encore jour. Allons faire un tour en ville; visiter la Sainte Chapelle, qui est une sœur cadette de celle de Paris, et revenons faire notre entrée officielle.

Et nous fîmes en toute liberté connaissance avec cette jolie ville, qui avait vu les débuts du vice-empereur Rouher. C'est là, disaient les mauvaises langues, qu'ayant gagné un procès important, et recevant les félicitations du président, ébloui par sa faconde, il aurait répondu

---

<sup>200</sup> Tournouël est un château fort médiéval, situé sur éperon rocheux à 594 m d'altitude (contrefort du puy de la Bannière) qui surplombe la plaine de la Limagne (350 m d'altitude environ au niveau de la ville de Riom). Il est situé sur la commune de Volvic dans le Puy-de-Dôme en France. D'abord forteresse des comtes d'Auvergne, son siège en 1213 mettra fin à la guerre entre Guy II d'Auvergne et Philippe-Auguste et marquera l'annexion d'une majorité du comté d'Auvergne par le royaume de France. Par la suite possession royale le château passera finalement entre les mains de différentes familles de l'aristocratie, des Maulmont jusqu'aux Chabrol. [Source Wikipedia](#)

<sup>201</sup> Source d'eau gazeuse, connue dans l'Antiquité. Des thermes romains y ont été retrouvés et des écrits romains font mention de l'existence d'une eau naturellement gazeuse dans la région. Aujourd'hui exploitée par Danone et distribuée en France sous la marque Badoit (autrefois Saint-Galmier). [Source Wikipedia](#)

<sup>202</sup> Alfred Cornu (1841-1902), est un physicien français. Diplômé de l'École polytechnique, Alfred Cornu est connu surtout pour ses travaux sur la diffraction de la lumière. On lui doit aussi la spirale de Cornu, parfois appelée clothoïde. Il a également repris et amélioré l'expérience de la roue dentée d'Hippolyte Fizeau portant sur la mesure de la vitesse de la lumière, en introduisant un dispositif électrique d'enregistrement de la vitesse de rotation de la roue dentée. Il réalisera trois mesures entre 1872 et 1874, dont la dernière, entre l'observatoire de Paris et la tour de Montlhéry, fut la plus précise. [Source Wikipedia](#)

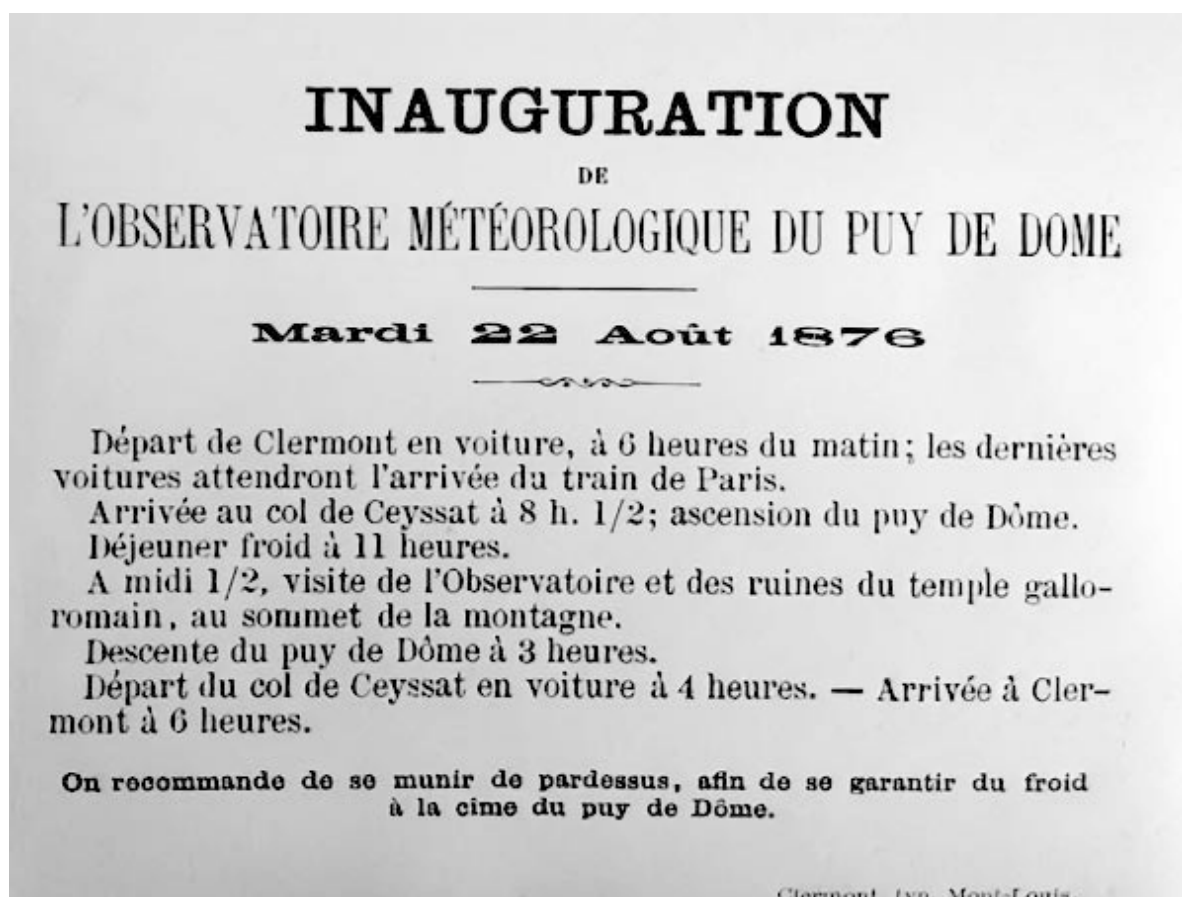
impudemment :

« Ah ! monsieur le Président, c'est si j'avais eu à défendre la thèse contraire qu'il aurait fallu m'entendre, car alors j'aurais eu le bon droit pour moi, et j'aurais pulvérisé la thèse que vous avez adoptée. »

*Se non e vero, e ben trovate*, comme disent les Italiens.

Après le banquet, nous eûmes, je viens de le dire, une réception au Cercle Chabrol, décoré et illuminé avec un art et un goût féériques ; et naturellement de nouveaux discours à entendre ou à répondre. Pour nous retenir plus longtemps on avait commandé un train spécial. Cornu, toujours modeste et soucieux de ne pas fatiguer sa femme (c'était un ménage modèle) s'était esquivé, me laissant encore les corvées avec les honneurs.

Il ne fallut donc, je ne sais plus à quelle heure, prononcer le discours d'adieu. Après quoi, musique en tête, précédés des pompiers et suivis de la foule qui criait : « Vivent les savants ! » nous regagnâmes la gare de Clermont.

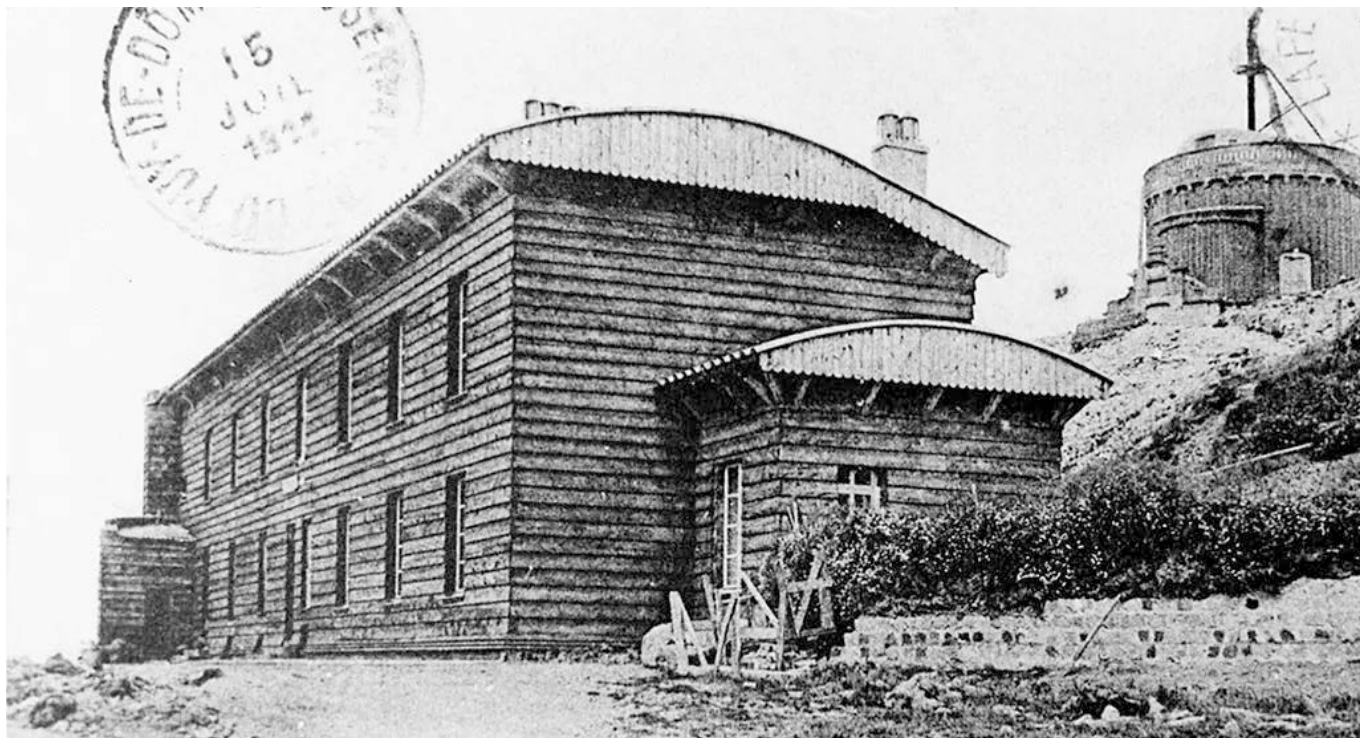


\_ 46 Inauguration de l'observatoire du Puy de Dôme, 22 août 1876

Je ne quitterai pas l'Auvergne sans mentionner la visite à l'Observatoire du Puy-de-Dôme<sup>203</sup>, que nous montâmes inaugurer en grande cérémonie. On nous avait procuré, pour cette

<sup>203</sup> C'est en mars 1869 qu'Émile Alluard, un géophysicien français, formule le projet d'un observatoire météorologique au sommet du Puy de Dôme. À cette époque il n'en existe nulle part au monde, et Émile Alluard se heurte aux sarcasmes de la presse régionale. Il réunit des soutiens scientifiques, obtient en décembre 1871 un décret du Président de la République autorisant la construction et engageant la somme de 50 000 francs, puis en mars 1874 la déclaration d'utilité publique préalable aux expropriations. Le premier bâtiment est fonctionnel dès 1876 et terminé en novembre 1877. Une station de

ascension, (nous étions quatre cents) tout un cortège de voitures, principalement des prolonges d'artillerie ; et rien n'était curieux et pittoresque comme cette longue file de chariots se déroulant sur les pentes en lacet de la montagne, au sommet de laquelle nous allions trouver, à côté et au-dessus des ruines d'un ancien temple païen, le temple nouveau de la science et toutes les variétés possibles d'un ciel de montagne.



\_ 47 l'observatoire du Puy de Dôme

La veille au soir, à Clermont, le colonel, depuis général Perrier<sup>204</sup>, nous faisant une conférence préparatoire à notre visite, nous avait dit :

— Nous sommes déjà reliés à l'Observatoire par un fil télégraphique. Nous allons demander quel temps nous aurons demain.

Et le télégraphe, aussitôt interrogé, avait répondu, au milieu des éclats de rire :

— Temps probable : incertain.

L'honnête télégraphe n'avait que trop bien parlé ; car jamais on vit temps plus incertain, ou plus variable que celui, je veux dire que ceux que nous eûmes ce jour-là. Agréable matinée, au départ ; brouillard et neige à l'arrivée ; ciel d'azur et soleil ensuite, pendant le déjeuner,

---

plaine, installée parallèlement à Rabanesse, est reliée à celle du Puy de Dôme par une ligne télégraphique, et échange les observations des deux stations avec celles de l'Observatoire de Paris. Émile Alluard sera premier directeur de l'Observatoire, lequel est rattaché à l'université. [Source Wikipedia](#)

<sup>204</sup> François Perrier (1833-1888), est un militaire et géographe français. Après des publications remarquables sur la jonction trigonométrique de la France et de l'Angleterre (1861) et sur le niveau de triangulation de la Corse (1865), il devint membre du Bureau des longitudes en 1875 et prit la tête du service de géodésie de l'armée française en 1879. Cette année-là, il réalise la jonction géodésique de l'Espagne avec l'Algérie, complétant ainsi la mesure du méridien de Paris des Shetland au Sahara. En 1880, il fut envoyé comme délégué à la Congrès de Berlin pour établir la frontière gréco-turque. En janvier de la même année, il fut élu membre de l'Académie des sciences. En 1882, Perrier fut envoyé en Floride pour observer le transit de Vénus, où ses observations furent considérées comme un succès complet. Sa célébrité augmenta jusqu'à ses dernières opérations de triangulation en Algérie. [Source Wikipedia](#)

qu'animait le bavardage du perroquet de madame d'Abadie ; chaleur et orage après, pendant qu'avec quelques collègues nous redescendions à pied, par Royat, et rentrions en ville sous des averses terribles, par des chemins et des sentiers transformés en torrents. Journée complète et inoubliable. Hélas ! combien, à cette heure, peuvent en avoir gardé le souvenir ?

C'est encore à Clermont que je fis une rencontre intéressante. Arrivé un soir à l'hôtel où je mangeais, en me casant à une table ronde où il restait plus d'une place libre, je remarque la tête et le langage d'un convive de haute taille, à la physionomie énergique sous sa barbe blanche, et à l'allure militaire. Tout à coup, ayant entendu prononcer le nom du général de Nansouty<sup>205</sup> :

- Général, lui dis-je, je vous demande pardon si je ne vous ai pas encore salué. J'étais à vous examiner pour retrouver où je vous avais déjà rencontré. C'était au Pic du Midi de Bigorre, à l'auberge, au-dessous de l'Observatoire, lorsque j'y suis monté, avec mes enfants, en 1813. Vous avez été pour eux d'une extrême obligeance, et je n'en ai pas perdu le souvenir.
- Monsieur, me répondit-il simplement, j'espère avoir été poli comme on doit l'être, rien de plus.

Et nous causâmes de son observatoire et des séjours qu'il y faisait, ne s'ennuyant pas sur ces hauteurs, et, quand il voulait changer d'air, redescendant jusqu'à Luz-Saint-Sauveur, puis regrimant à son perchoir.

---

<sup>205</sup> Charles Dubois de Nansouty (1815-1895), est un militaire français qui, après sa retraite de général, se consacre à la création de l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre. Après sa carrière militaire, Champion de Nansouty s'intéresse à la conchyliologie, à la géologie et à la paléontologie. Il n'est pas parmi les fondateurs, le 19 août 1864 à l'Hôtel des voyageurs du Cirque de Gavarnie, de la société Ramond, société savante et de montagnards, où sont Charles Packe, Émilien Frossard, le comte Henry Russell et par la suite le Dr Costallat, Célestin-Xavier Vaussenat, mais il en sera le président de 1865 à sa mort. À partir de ce groupe de personnes est lancé le projet d'études à partir du Pic du Midi de Bigorre. Il restera huit ans au col de Sencours, en contrebas du Pic du Midi de Bigorre où il fait des observations météorologiques de routine dans une station météorologique provisoire installée en 1873. [Source Wikipedia](#)

## L'article 7 (1880)

Lorsque les membres de l'Association Française pour l'avancement des sciences, réunis en Congrès à Montpellier, en 1880, se rendirent à Nîmes, pour visiter les monuments de cette curieuse ville, ils trouvèrent en arrivant une foule agitée, visiblement disposée à leur faire tout au moins un accueil désagréable. Un des plus bruyants parmi ces manifestants, une espèce de voyou de dix-huit ans peut-être, se campant devant le Président Bardoux<sup>206</sup>, se mit à crier de toutes ses forces :

— Vive l'Article 7!

— Ah! dis-moi donc un peu ce que c'est que l'Article 7, si tu le sais, lui répondit tranquillement Bardoux.

Et notre, gamin, interloqué, resta coi. Bien des gens, aujourd'hui, si on leur adressait la même question, ne seraient pas moins embarrassés et répondraient que, franchement, ils ne le savent pas, et qu'il leur importe peu de le savoir. Cette question pourtant, a passionné la France, et mis aux prises les hommes les plus distingués et les plus influents.

Il s'agissait (qu'on ne permette de le rappeler) d'interdire aux membres des Congrégations non autorisées le droit d'enseigner, non pas seulement lorsqu'ils enseignaient en vertu de leur seule qualité de congréganistes, comme muni de ce que l'on appelait "une lettre d'obédience", mais alors même qu'ils auraient été pourvus des diplômes officiels, atteinte portée, selon les uns, à leur droit naturel de citoyens. Précaution nécessaire, selon les autres, contra l'influence de l'ultramontanisme, dont ils devaient être les agents.

Jules Simon, au nom de la liberté, (bien qu'il fût considéré comme un bouc émissaire par une grande partie du clergé, qui ne lui pardonnait pas ses livres et ses conférences sur la Religion naturelle et la liberté de conscience) fut de ceux qui combattirent le plus énergiquement ce qu'il regardait comme une mesure de proscription, et il en fut puni par une impopularité sans pitié. J'en donnerai en passant deux exemples.

Victor Hugo<sup>207</sup> était alors président de l'Association Philotechnique<sup>208</sup>, et c'était Jules Simon qui l'avait fait élire. Les professeurs de cette association furent avertis, au mois de janvier, qu'il les recevrait un soir. Je ne l'avais je l'avais vu de près, et je proposai à l'un de mes gendres, qui faisait in cours à l'Association, de profiter de cette occasion.

---

<sup>206</sup> Agénor Bardoux (1829-1897), est un avocat, écrivain et homme politique français. Il exerce à deux reprises des fonctions gouvernementales, d'abord comme sous-secrétaire à la Justice, en 1875, puis comme ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts de 1877 à 1879. Il est élu sénateur inamovible en décembre 1882. Agénor Bardoux est l'auteur de nombreux ouvrages sur la vie littéraire française au XIXe siècle, sur Chateaubriand et son entourage, sur les légistes français aux XVIe et XVIIIe siècles, etc. Ses travaux lui valurent d'être élu en 1879 président de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences et en 1890 à l'Académie des sciences morales et politiques (section morale et sociologie). [Source Wikipedia](#)

<sup>207</sup> Victor Hugo a alors 78 ans. [Source Wikipedia](#)

<sup>208</sup> L'Association Philotechnique a été créée en 1848 par le mathématicien Eugène Lionnet pour « donner aux adultes une instruction appropriée à leurs besoins ». Elle émanait de l'Association Polytechnique, dont Auguste Comte a été l'un des animateurs. L'un des premiers présidents fut Boulay de la Meurthe, vice-président de la République. En 1865, ce fut le prince Jérôme Bonaparte. Elle a été présidée depuis par Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, Ferdinand Buisson, le grand pédagogue, Léon Bourgeois, auteur du Solidarisme, Hippolyte Carnot, Emmanuel Arago, Victor Hugo en 1880, Paul Painlevé, Raymond Poincaré,... [Source Association Philotechnique](#)

Nous trouvâmes le maître dans son salon, entouré d'une cour qui écoutait respectueusement son silence. Il nous reçut gracieusement et daigna causer avec le vice-président, Foucher de Careil<sup>209</sup>. Celui-ci ayant dit qu'il était chargé des compliments de Jules Simon, empêché :

- Ah ! ce cher Simon, dit Hugo, vous savez combien je l'aime. Mais il a donné à gauche dans l'affaire de l'article 7. Le peuple a épousé l'Article 7, il faut le lui donner.
- Le peuple veut faire une sottise, dis-je tout bas à mon voisin. Je suis un génie ; suivons la foule !

Dans la même année, on discutait, au Conseil de l'Association, dont je faisais alors partie, les préparatifs de la distribution des prix.

- M. le Président, dit un des marbres, est-ce que l'on invitera M. Jules Simon ?
- M. le Président, repris-je, je ne savais pas que l'on eut besoin d'être invité à venir chez soi. M. Jules Simon n'est pas seulement chez lui à l'Association ; il est l'Association. C'est par lui qu'elle est devenue ce qu'elle est.

S'il était venu à la distribution, on l'aurait sifflé.

Cette question de l'Article 7 m'a valu, à moi aussi, bien des désagréments.

---

<sup>209</sup> Le Comte Louis-Alexandre Foucher de Careil (1826-1891) est un écrivain, diplomate et homme politique français. Il fut président de l'association philotechnique jusqu'en 1891. Il a publié une nouvelle édition des Œuvres de Leibnitz d'après des sources inédites en Allemagne (préface couronnée par l'Institut 1854), et de nombreux ouvrages philosophiques, historiques, littéraires, sociaux. [Source Archives de Seine-et-Marne](#)

## L'article 7 (1880)

J'ai eu, ai-je dit, ma part d'impopularité à supporter comme Jules Simon, à propos de l'Article 7, plus obscure (je n'étais pas Jules Simon) mais non moins réelle et peut-être plus effective.

Au Conseil général de Seine-et-Oise, dont je faisais alors partie, une proposition avait été faite d'une adresse au ministre de l'Intérieur, en faveur de l'article 7. Je demandai immédiatement le passage à l'ordre du jour, faisant observer que la loi de 1871 interdisait aux Conseils Généraux d'émettre des vœux politiques, et que la question était évidemment politique. Et comme on me faisait remarquer que le Ministre avait été au-devant de l'objection en faisant savoir qu'il ne verrait pas cette manifestation de mauvais œil, j'ajoutai que c'était une raison de plus de nous abstenir, un Ministre ne pouvant impunément engager à violer la loi. Puis, le Conseil passant outre, je combattis au fond la motion.

- Mais, me dit mon voisin, le parti est engagé.
- Mon cher ami, répondis-je, en politique comme en ménage et dans la vie de famille, on fait des concessions (le monde ne marcherait pas sans cela); mais on ne fait utilement et honnêtement que celles qui ne sont pas trop fortes et ne touchent pas aux principes.
- Mais est-ce que vous n'êtes pas rééligible cette année? reprit mon collègue. Que diront vos électeurs?
- Ils diront ce qu'ils voudront. Je fais ce que je crois devoir faire,

Par le fait mes électeurs, après avoir essayé, pour la forme, à me chercher querelle, me renommèrent à une énorme majorité.

Le Sénat me fut moins accommodant. Il avait à ce moment même un siège d'inamovible à pourvoir, et c'était au tour du centre gauche de proposer son candidat. Je devais être ce candidat; et dans d'autres circonstances le vote m'était acquis. On m'imposa la condition de m'engager à voter l'article 7; et je refusai. Je ne fus pas présenté. Lorsque, plus tard, le moment vint où j'aurais pu l'être avec toutes chances de succès, les inamovibles furent supprimés.

Je ne dirai pas que je ne l'ai pas regretté. J'y ai perdu, si je fais le compte de ce que j'aurais touché comme indemnité, pendant trente ans, avec l'augmentation et la circulation sur les chemins de fer, environ trois cent mille francs, qui auraient allégé mes sacrifices à la chose publique, diminué ceux que j'ai dû imposer à ma famille. J'y aurais gagné surtout d'être assuré d'avoir toujours, quand je croirais avoir à le faire, le moyen de me faire entendre dans le conseil de la nation, et j'ai souffert souvent d'être condamné au silence.

Mais quelle qu'ait pu être parfois ma douleur de ne pouvoir parler, jamais je n'ai songé à me blâmer de ce que l'on a appelé mon puritanisme; pas plus que d'avoir, sous l'Empire, refusé la députation qu'il eut fallu acheter au prix d'un serment qui ne pouvait être sincère. Je sais que d'autres ont pensé autrement. Je ne les juge pas. Je dis seulement comme Bernard de Palissy: « Je ne saurais autrement. »



## La réception de l'association française pour l'avancement des sciences à Cette (1879)

Les travaux du Congrès de Montpellier étaient terminés. Nous devions aller à Cette, où la Municipalité nous attendait. Bardoux, alors président de l'Association, rappelé à Paris, m'avait prié, en me déléguant ses pouvoirs, de le remplacer pour cette excursion.

Je savais que le Maire de cette, d'opinions républicaines très avancées, mais homme intelligent, avait eu, en cette circonstance, une idée des plus heureuses. Convoquant quelque temps à l'avance ses adversaires les plus connus à la Mairie :

- Messieurs, leur avait-il dit, vous me combattrez encore, à charge de revanche. Mais en ce moment, il ne s'agit ni de vous ni de moi. Il s'agit de la réputation de notre ville et de savoir si nous ferons à la grande Association qui vient la visiter un accueil digne d'elle. Voulez-vous conclure un armistice de quinze jours, et ne songer pendant ce temps qu'à notre qualité commune de cettois ?
- Monsieur le Maire, c'est entendu, avaient répondu d'une seule voix ses visiteurs. Recevez nos souscriptions pour les frais de la fête.

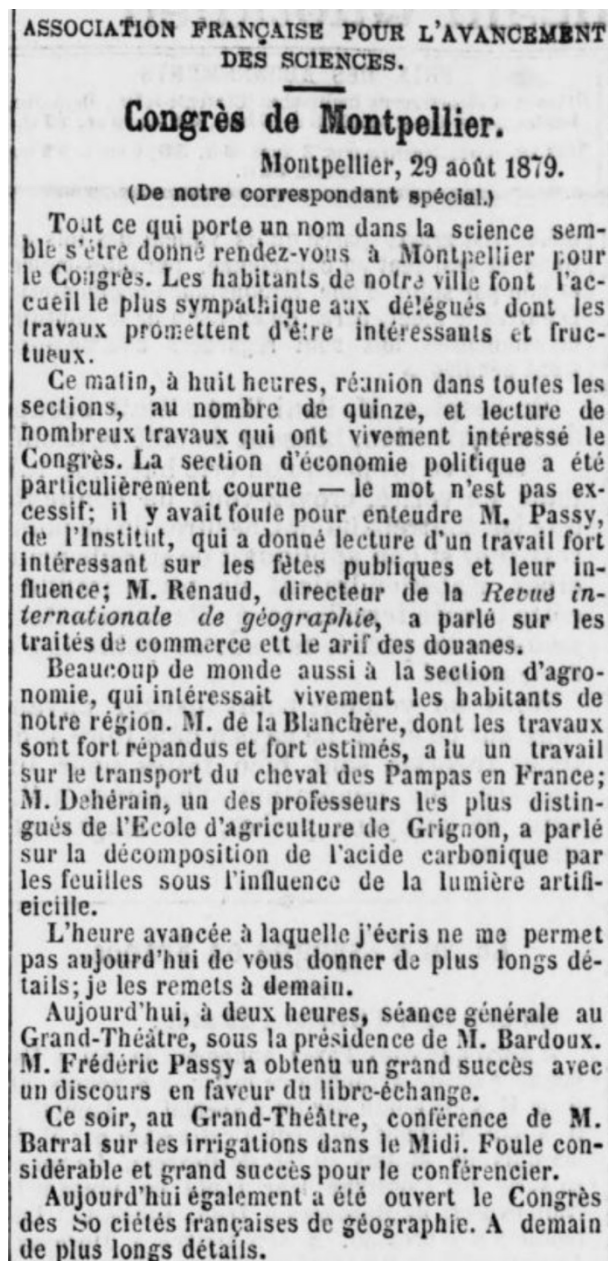
Je n'étais pas néanmoins, moi président de raccroc, sans quelques préoccupations.

Au milieu des étangs de Thau, l'embarcation qui nous portait est accostée par un petit navire de l'État, sur lequel se trouvait, avec le sous-préfet, si je ne me trompe, et d'autres notabilités, M. le Maire de Cette. Les présentations faites, je prends celui-ci à part.

- M. le Maire, lui dis-je, j'aurai, comme président de l'Association, à vous remercier de votre accueil, et vous à m'adresser q

quelques paroles de bienvenue. Désirez-vous que nous échangions nos paroles en débarquant tout à l'heure, ou ce soir, à la fin du banquet ?

- Ce soir seulement, si vous le voulez bien, répondit-il.



— 48 Congrès de Montpellier, La Petite Gironde, 31 août 1879

- Bien, continuai-je. Autre chose maintenant. Notre Association, dans son ensemble, est très libérale, je crois pouvoir dire très républicaine. Mais ce n'est point une association politique, et elle compte jusque dans son conseil des membres qui peuvent avoir des opinions différentes des vôtres et des miennes.
- Soyez tranquille, répond immédiatement mon interlocuteur, je dirai tout ce que je crois pouvoir dire, mais je ne blesserai personne. Je ne prononcerai même pas le mot de République.
- Un mot encore, dis-je, pour finir Il y a toujours dans de pareilles réunions des maladroits et des bavards, qui, vers la fin de la soirée, prononcent des paroles inconsiderées et provoquent du désordre. Si vous le voulez bien, nous allons arrêter ensemble les noms ces personnes qui ont le droit de porter des toasts au nom de l'Association Française ou de ses hôtes, et, ces quelques discours prononcés, nous nous lèverons et retournerons nos chaises de façon à nous désintéresser des sottises qui pourraient être encore dites.

Ainsi fut fait. Et tout, dans cette journée, qui fut admirable, où le ciel et la mer se disputaient, avec les feux de toutes sortes, l'honneur de nous faire fête, rien absolument ne vint troubler la parfaite harmonie et le généreux enthousiasme de nos hôtes et des nôtres.

## En Kabylie (1881)

En 1881, j'étais en Algérie, où m'avait appelé le Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences. C'est là que j'eus l'honneur d'être nommé président de cette grande institution.

Des excursions, comme d'habitude, avaient été préparées par les soins du comité d'organisation ; et j'avais choisi, comme la plus intéressante, celle de la Kabylie<sup>210</sup>, que je fis avec mes savants confrères Janssen<sup>211</sup> et Henri Martin<sup>212</sup>, avec le dernier surtout. C'était le moment où l'on commençait à parler sérieusement (trop sérieusement peut-être) des Kroumirs, et où les esprits, en Algérie plus qu'ailleurs naturellement, étaient agités.

Arrivés un soir, si ma mémoire ne me trompe, à Beni-Mansour, et installés, Henri Martin et moi, dans la chambre qu'on nous avait réservée comme aux deux plus notables personnages de la caravane, nous voyons arriver l'administrateur adjoint (son supérieur était absent) qui nous dit confidentiellement, ne voulant pas que ce fut ébruité, mais ne croyant pas pouvoir nous cacher qu'il était fort inquiet pour notre course du lendemain. Nous avons à franchir, pour aller au Fort-National, (où nous ne serions que le surlendemain) la gorge du Djurjura ; et il y avait des symptômes de révolte dans ces tribus. On lui refusait les guides et les ânes pour notre cours, et tout s'annonçait mal.



Chemin traversant le Djurjura au col de Tirourda. — Dessin du commandant Duhouset.

\_ 49 Chemin traversant le Djurjura au col de Tirourda (1878m), franchi le 22 avril 1881

Je vous accompagnerai à cheval, nous dit-il, jusqu'à moitié chemin, où doit se faire la Diffa, le déjeuner. Si ce repas se passe sans incident, vous pourrez continuer sans crainte. Dans le cas

<sup>210</sup> Voir le détail de cette excursion en Kabylie, dans les comptes rendus du congrès de 1881, p 1106 et suivantes (source [Gallica](#))

<sup>211</sup> Probablement Jules Janssen (1824-1907) astronome français qui a créé l'observatoire de Meudon en 1879 et l'observatoire du Mont-Blanc en 1888. [Source Wikipedia](#)

<sup>212</sup> Probablement Henri Martin (1810-1883) un historien, essayiste, romancier et homme politique français. [Source BNF](#)

contraire. Je vous ramène ici et vous y garderai jusqu'à ce qu'on vienne en force d'Aumale vous chercher.

Le lendemain, nous partons; et tout paraît aller convenablement par le fait, il n'y eut rien. La Diffa ne fut point troublée, et nous arrivâmes, le soir, sans accident, sauf une forte pluie, à la maison cantinière, asile très primitif, où nous passâmes la nuit sur de l'herbe passablement mouillée. Mais nous avons eu, Henri Martin et moi, une jolie alerte.

Un de nos compagnons, qui s'occupait d'Ethnologie, et qui ne manquait pas une occasion d'enrichir ce qu'il appelait « son cimetière », ne s'était-il pas avisé de chercher à soutirer par les fentes des pierres tombales, éparses sur les chemins, des ossements de Kabyles.

- Malheureux! lui dis-je, en sautant à bas de mon cheval et lui arrêtant le bras, vous allez nous faire égorger
- Bah! vous plaisantez. Quelques tibias ou quelques mâchoires de ces naturels qu'est-ce que ça signifie?
- Cela signifie que les restes de leurs pères sont aussi sacrés pour ces gens-là que peuvent l'être pour vous ceux de votre père ou de votre mère, et qu'en ce moment-ci il ne serait pas sage de s'exposer à les mécontenter.

Nous avons été, heureusement, Henri Martin et moi, (parce qu'il s'était attardé pour faire son coup) les seuls à nous apercevoir de sa folle entreprise.

## Pieux mensonges (1881)

Lorsque je fus, le 4 septembre 1881, élu député du VIII<sup>e</sup> Arrondissement de Paris, après avoir été combattu avec acharnement par les éléments monarchiques, catholiques et soi-disant conservateurs de cet arrondissement, les premières personnes qui s'adressèrent à moi pour réclamer l'appui de mon influence furent précisément ces adversaires de la veille. Les chefs du parti catholique me firent demander, par l'intermédiaire de l'abbé directeur du Collège Bossuet, un rendez-vous, qui leur fut immédiatement accordé chez mon cousin Edgar Passy<sup>213</sup>, Avenue de Messine, 27. IL s'agissait de prévenir ou de retarder la laïcisation de l'École des garçons de la rue du Général - Foy, et de l'École de filles de la rue de Suresnes.

Des circonstances particulières, notamment pour la rue du Général Foy, où des dépenses faites par le comité catholique semblaient constituer à ce comité une sorte de propriété privée, me déterminèrent à intervenir; et je présentai au préfet de la Seine, en appelant sur cette question sa plus sérieuse attention, un mémoire rédigé par moi avec la plus grande impartialité. Ce dont je fus alors chaudement remercié.

Je m'étais toujours fait d'ailleurs, une loi absolue de m'abstenir, en toute occasion, de toute intolérance et de rester le défenseur impartial de toutes les libertés. Au Conseil Départemental de Seine-et-Oise (dont j'ai fait partie pendant douze ans) j'avais toujours, avec le Pasteur Passa, été le défenseur des Écoles congréganistes, quand elles étaient bien tenues, sans esprit de parti et conformes aux vœux des populations.

En 1886, lors de la discussion sur la loi de l'enseignement primaire, dite par les uns, loi Goblet, et, par les autres, loi scélérate, en votant des articles qui me paraissaient raisonnables, j'ai toujours repoussé ceux qui ne semblaient excessifs et contraires au respect de la liberté de conscience. C'est sur mon avis, et après s'en être entendu avec moi, que mon collègue Tellier de Poncheville<sup>214</sup>, membre modéré et éclairé de la droite, présenta un amendement qui avait pour objet de permettre aux Communes, après avoir créé les Écoles publiques exigées, d'ouvrir ou de laisser ouvrir des Écoles privées, conformes aux vœux d'un certain nombre d'habitants; article que votèrent avec moi mes collègues Ribot<sup>215</sup>, Mézières<sup>216</sup>, René Brice<sup>217</sup> et d'autres; et après le rejet duquel, dégoûté du parti pris affiché par la Chambre, je m'abstins de continuer à prendre part au vote. Ce qui n'empêcha par le journal Le Soleil, dans un article signé: Ambroise Rendu, La Curée chaude, de nous montrer tous, la main dans la main, avec les plus violents persécuteurs de l'extrême-gauche, repoussant cette concession si modeste et si sage, et piétinant à cœur joie toutes les libertés.

---

<sup>213</sup> Edgar Passy (1828-1921) est le fils d'Hippolyte Passy, oncle de Frédéric Passy. Il a été secrétaire d'ambassade. [Source Geneanet](#)

<sup>214</sup> Charles Thellier de Poncheville, (1842-1915), est un homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>215</sup> Alexandre Ribot, (1842-1923) est un magistrat, conseiller d'État et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>216</sup> Alfred Jean François Mézières (1826-1915), est un historien de la littérature, journaliste et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

<sup>217</sup> René Joseph Brice de Vièle (1839-1921). Il est sous gouverneur du Crédit foncier de France, administrateur des chemins de fer de l'Ouest, du Crédit foncier d'Algérie, de la Paternelle et du Crédit franco-canadien. Il est député d'Ille-et-Vilaine de 1871 à 1889 et de 1893 à 1921. D'abord à droite, il évolue rapidement vers le centre gauche. [Source Wikipedia](#)

Voyez le scrutin! disait effrontément Ambroise Rendu<sup>218</sup>.

C'est lui qui, plus tard, comme je l'ai dit ailleurs, au Conseil Municipal de Paris, oubliant qu'il avait obtenu, sur mon rapport, du Conseil Général de Seine-et-Oise, un prix pour un Manuel élémentaire d'économie politique, demandait la suppression des cours municipaux de « cette science dangereuse ».

Ce sont les mêmes hommes, éternels ennemis de toute liberté et éternels artisans de mensonge et de haine, qui, lorsque, par devoir, je crus être obligé de renouveler ma candidature dans le VIII<sup>e</sup> Arrondissement, ne cessèrent de me poursuivre de leurs calomnies. De nouveau je me vis accusé tout à la fois d'être l'homme des tripotages financiers, des expéditions lointaines et des persécutions religieuses. La même histoire de l'amendement Tellier de Poncheville, inventée en 1886, par Ambroise Rendu, (« Voyez les scrutins », disait-il) fut répétée et soutenue, malgré la production, faite par moi, du relevé authentique des votes. Et pas un de ces honnêtes gens, qui étaient venus en 1881, solliciter mon impartiale intervention, et qui m'avaient alors prodigué les marques d'une éternelle reconnaissance, ne s'est levé pour protester. Ils étaient même du comité qui me combattait.

À cela je n'ai rien à dire. Ils voulaient un député de leur bord. Mais la plus vulgaire probité aurait dû leur interdire de s'associer à des imputations qu'ils savaient mensongères; et ils se seraient honorés en rappelant, sans cesser de voter pour un autre candidat, les services que j'avais essayé de leur rendre. Pas un n'a eu cette pudeur; et l'on a pu voir, pendant toute la période électorale, ces représentants de la loyauté politique et de la pure religion communier entre deux articulations fausses, et articuler des faux entre deux communions. Le pis est qu'ils n'avaient pas conscience de l'énormité de leurs forfaits, et qu'agissant à ce qu'ils pensaient pour la bonne cause, pour la monarchie et pour l'Église, ils étaient convaincus de la légitimité, du mérite même, de leur crime.

Corruptio optimi pessima. La piété, vraie ou prétendue, servant d'excuse à l'injustice, à l'ingratitude et à la fausseté, c'est l'impiété par excellence; la fausse conscience dont parle Bourdaloue, les sépulcres blanchis que maudit l'Évangile; ceux pour lesquels il a été dit: « Retirez-vous loin de moi, hypocrites, blasphémateurs du Royaume de Dieu! »

Je constate avec douleur, hélas! ces perversions du sens moral sous l'influence de la passion politique ou religieuse. Elles ont été de toutes les écoles, de toutes les Églises et de tous les partis. Et c'est pourquoi, n'ayant jamais accepté le joug d'aucun, et donné tort ou raison alternativement à tous, selon les circonstances, j'ai été tour à tour combattu et calomnié par tous, et pourtant estimé par quelques braves gens de toutes dénominations et de toutes couleurs. C'est déjà beaucoup.

---

<sup>218</sup> Ambroise Rendu (1847-1934), est un avocat et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

## Comment on obtient des débits de tabac

On m'appelle un jour à la salle d'attente de la Chambre des députés.

Quelle est la personne qui a demandé M. Passy? clame l'huissier.

Une belle dame se présente, en grande toilette, parfaitement inconnue de moi.

- Que désirez-vous, madame? lui dis-je
- Oh! monsieur, presque rien. C'est pour vous prier d'apostiller cette demande de Bureau de tabac.
- Presque rien! repris-je; mais c'est l'une des choses les plus demandées et les plus difficiles à obtenir. Il y a même des Ministres qui prétendent que cela n'existe pas et qu'il est inutile d'en demander.
- Oh! monsieur, vous voulez rire. La preuve c'est que ma demande est déjà couverte d'une vingtaine de signatures de vos collègues, et pas des moindres. Voyez.
- En effet, madame. Mais ils connaissent sans doute vos titres, et moi je ne les connais pas. Comment pourrais-je vous donner mon témoignage?
- Mais comme vos collègues, monsieur, Cela ne se refuse pas à une femme.
- Je suis désolé, madame; mais je suis d'un autre avis je ne fais jamais aucune démarche qu'en pleine connaissance de cause. Et contribuer à faire accorder quoique ce soit à quelqu'un par préférence à d'autres, c'est s'exposer à faire tort aux plus méritants, au profit de situations moins intéressantes.
- Vous êtes bien difficile, monsieur. J'avais cru vous trouver plus aimable. Mais peu importe après tout! J'aurai mon Bureau, monsieur, soyez-en sûr, et un Bureau de cinq mille francs, s'il vous plait!

Et la dame me tourna le dos d'un air indigné. J'étais en train d'en faire autant. Je ne l'ai pas revue, et je ne sais pas si réellement elle a eu son Bureau. Mais je n'en serais pas surpris. Elle avait probablement tous les titres pour ne pas le mériter.

## Comment on arrête un coquin

Un autre jour je suis encore appelé à la salle d'attente.

Une espèce de rôdeur de barrière s'avance, me présentant une lettre soi-disant écrite par la veuve d'un ancien marchand de vins du VIII<sup>e</sup> Arrondissement, qui avait été l'un de mes plus zélés électeurs, et qui l'avait laissée, en mourant, dans la misère. J'avais une première fois, sur le vu d'une liste de souscription portant des noms connus, donné ma pièce de cinq francs ; mais j'avais, depuis, acquis la certitude que c'était une escroquerie.

— C'est madame Une Telle qui vous envoie ? Dis-je.

— Oui, monsieur.

— Ce n'est pas vrai ! Vous êtes un filou. Je devrais vous faire arrêter, et je vous arrête !

— Ce disant, je le saisis par le bras et j'appelle l'huissier.

— A qui faut-il remettre un homme pour qu'il le conduise au Commissaire de police ? lui demandai-je.

— Monsieur, il faut sortir sur le quai. Là vous trouverez un agent.

— Bien Marchez ! dis-je à mon home,

— Mais vous me faites malt gémit le pauvre diable. Vous m'entrez vos doigts dans la chair.

Je sors avec mon prisonnier, au milieu de l'étonnement général. On appelle un agent supérieur, commissaire ou autre, je ne sais trop.

Monsieur, lui dis-je, voilà un homme qui s'est présenté avec une lettre pour m'escroquer. Il prétend qu'il n'a fait que se charger d'une commission, et qu'il ne sait pas de quoi il s'agit. Il s'expliquera au commissariat. Si je l'ai soupçonné à tort, je lui exprime mes regrets. Si mes soupçons sont fondés, on verra ce que l'on a à faire.

Et je rentre à la Chambre.

Le soir même, par une personne que j'avais avertie et envoyée aux renseignements, je savais à quoi n'en tenir. Le coup avait été monté par un grand drôle, qui m'avait filouté la première fois, et qui était recherché pour plusieurs graves délits et condamnations. C'était le neveu d'un sénateur. Sa femme, ou prétendue telle, vint m'implorer.

— Allez, lui dis-je, tout gros qu'il soit, s'il était venu lui-même, je l'aurais enlevé come le gringalet qu'il avait chargé de sa commission. Ils iront en prison tous les deux.

Et ils y allèrent.



## Au congrès de La Rochelle (1882)

Le Congrès de La Rochelle, en 1882, a été l'un des plus intéressants parmi ceux de l'Association Française pour l'avancement des sciences auxquels j'ai pris part. C'était Janssen, de l'Académie des sciences, qui était président. J'étais vice-président, ayant été élu, à Alger, l'année précédente ; et nous étions logés en semble, chez le Maire, M. Dor<sup>219</sup>, dont la femme nous comblait de prévenances. Mais procédons par ordre.

J'arrive presque en retard, dans la matinée de l'ouverture. A la gare, plusieurs collègues m'attendaient, parmi lesquels Emile Trélat<sup>220</sup>.

Vite, me dit celui-ci. On compte sur vous pour proclamer le résultat d'un concours qui a été ouvert sur la façon d'enseigner l'histoire. Il faut que vous fassiez un discours.

Et de fait on m'entraîne ; on me met au courant, et, deux heures plus tard, je fais le discours demandé et j'ai la satisfaction d'être félicité par M. de Quatrefages<sup>221</sup>, dont l'opinion était d'un grand prix, et qui n'était pas un débitant de compliments de complaisance.

Les séances s'ouvrent, suivant la règle ordinaire ; et le même Trélat, avec sa manière originale, nous fait une communication au premier abord un peu paradoxale, en réalité fort sensée, sur la façon de faire subir les examens.

Tout candidat, nous dit-il, tout examiné est déprimé, et, par cela même, opprimé. Il est, de plus, livré au hasard ou au bon plaisir des questions et de la manière de les poser : ce peut n'être qu'un traquenard. Il faudrait qu'il eut, après avoir subi le supplice des interrogations, la possibilité d'être un peu lui-même et de montrer, pendant quinze ou vingt minutes de parole qui lui seraient accordées, ce qu'il sait et ce qu'il vaut. Car enfin ce qu'il s'agit de savoir ce n'est pas si le candidat a la mémoire suffisamment garnie, comme un perroquet, pour répondre à un certain nombre d'interrogations, mais s'il a l'esprit cultivé et s'il comprend ce dont il parle.

Cette communication frappa beaucoup. J'en ai reparlé plusieurs fois. Je ne sais si l'on en a beaucoup tenu compte.

Une curieuse visite fut celle que nous fîmes à l'occasion de ce Congrès, avec Janssen et sa famille, aux bancs de moules cultivées, dans le voisinage de La Rochelle, à Charron, et d'où sont envoyées à Bordeaux des cargaisons entières de ce mollusque<sup>222</sup>.

On s'installe, à marée basse, dans des barques, qui, poussées par derrière par des hommes chaussés de hautes bottes, et munie d'une voile qui leur permet de profiter du vent voguent, à la lettre sur un fond de vase, dont elles sillonnent la surface. On gagne ainsi un endroit où l'on se trouve en présence d'une série de fortes palissades formées de gros piquets de véritables

---

<sup>219</sup> Eugène Dor, maire de la Rochelle de 1879 à 1883. [Source Wikipedia](#)

<sup>220</sup> Émile Trélat (1821-1907) est un homme politique français. Il est diplômé de l'École centrale Paris en 1840, dirige l'usine de céramique de Rubelles (Seine-et-Marne), puis se tourne vers l'architecture. Il est professeur de construction civile au Conservatoire national des arts et métiers de 1854 à 1895 et fonde en 1865 l'École spéciale d'architecture. En 1871, il est architecte en chef du département de la Seine. Il est député de la Seine de 1891 à 1898, siégeant sur les bancs radicaux. [Source Wikipedia](#)

<sup>221</sup> Jean Louis Armand de Quatrefages de Bréau, ou Armand de Quatrefages (1810-1892), est un biologiste, zoologiste et anthropologue français. [Source Wikipedia](#)

<sup>222</sup> Le détail de cette visite est relaté dans le compte rendu du congrès de La Rochelle (p 1163) (Source [Gallica](#))

troncs d'arbre, enfoncés dans la vase et reliés entre eux par des claies. C'est sur ces claies que sont déposées, à l'état de naissain, pour y grandir, et s'y engraisser les moules, que l'on surveille et nettoie pendant deux ou trois ans, avant de les venir cueillir, pour les expédier à la ville. C'est, en réalité, une culture artificielle, et qui exige de la part de ceux qui s'y livrent de rudes travaux : transport et plantation des pieux, entrelacement des claies, ensemencement, soins, cueillette, etc.



\_ 50 Entrée de l'arsenal de Rochefort

Notre dernière journée comportait une course à Rochefort<sup>223</sup>, où nous avons à faire une visite à l'Arsenal, à voir faire des expériences d'explosion de dynamite, et à assister à une réception, le soir, à la Préfecture Maritime.

---

<sup>223</sup> Le détail de cette visite est relaté dans le compte rendu du congrès de La Rochelle (p 1165) (Source [Gallica](#))



\_ 51 Préfecture maritime de Rochefort

Le matin, nous étions allés (le bureau de l'Association) saluer l'Amiral<sup>224</sup>, qui nous avait fait un accueil poli, mais visiblement froid.

Le soir, nous le trouvâmes correctement courtois, mais encore un peu guindé. Cependant, comme il avait porté galamment un toast aux dames :

A vous de répondre, madame la Présidente, dis-je à madame Janssen.

Je vous passe mon tour de parole, me dit-elle alors. Et nos voisins d'appuyer.

Je pris bravement mon parti, et, endossant verbalement le costume féminin, je m'amusai à jouer, pendant quelques minutes, le plus sérieusement du monde, mon rôle de dames. Après quoi, reprenant mon sexe, j'ajoutai au remerciement des dames dont je venais d'être l'interprète celui des hommes, dont le bureau était l'organe.

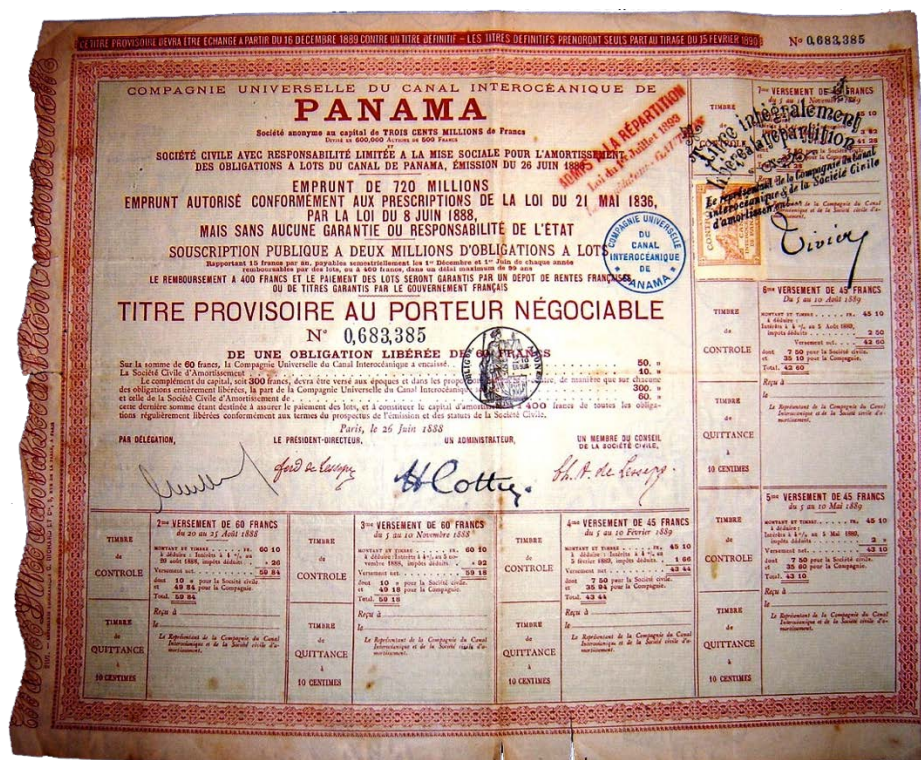
L'Amiral était transformé. Il riait à se tenir les côtes ; et tout le reste de la soirée il fut d'une humeur charmante. Je ne me serais jamais cru capable d'apprivoiser si facilement un « loup de mer ».

---

<sup>224</sup> Il s'agit du vice-amiral Auguste Véron (1819-1901). [Source Wikipedia](#)

## Étourderies gouvernementales et administratives (1885)

Le Parlement avait autorisé, en faveur de la Compagnie du Canal de Panama, un emprunt avec obligations à lots<sup>225</sup> ; et parmi les clauses destinées à rassurer le public s'en trouvait une qui affectait une certaine somme à la garantie des remboursements et des primes. Cette première faveur n'avait pas suffi à la Compagnie, et elle était en instance devant la Chambre pour obtenir une seconde émission dans le genre de la première. Il ne semblait pas qu'aucune objection y dût être faite.



\_ 52 Compagnie du canal interocéanique de Panama - Emprunt obligataire à lots de 1888.

J'arrive un peu tard. La discussion était déjà très avancée. Un collègue m'arrête :

— Savez-vous, me dit-il, ce que M. Lévesque<sup>226</sup>, sous-gouverneur du Crédit Foncier, a déclaré hier, dans le premier Bureau ?

— Non.

— Il a dit que le fonds de garantie, constitué aux termes de la loi précédente, était déposé au Crédit Foncier, dans les conditions ordinaires des dépôts en compte-courant. C'est-à-dire à la disposition des déposants, soit de la Compagnie de Panama.

J'avise un huissier :

<sup>225</sup> Ce débat a donc lieu en 1885. [Source Wikipedia](#)

<sup>226</sup> Henri Lévêque (1829-1910) est un homme politique français. Docteur en droit, il est avocat à Dijon. Conseiller d'arrondissement en 1859, il est adjoint au maire de Dijon en 1865. Il est nommé procureur le 8 septembre 1870, et se montre hostile aux prussiens, qui l'internent à Épinal comme otage. Il est élu représentant de la Côte-d'Or aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 et siège au groupe de la Gauche républicaine, dont il est secrétaire. En 1871, il est conseiller général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Il est député de la Côte-d'Or de 1876 à 1893 et fut l'un des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. Il est sous-gouverneur du Crédit foncier. [Source Wikipedia](#)

— M. Lévesque est-il à son banc ? Oui, monsieur, là haut.

— Bien.

Je grimpe au banc indigné, et, abordant M. Levesque :

— Mon cher collègue, lui dis-je, est-il vrai que vous ayez tenu hier, dans un bureau, ce propos que l'on me rapporte ?

— Sortons, me répond-il, un peu troublé ; nous causerons mieux dehors.

Et, une fois dans les couloirs :

— Oui, me confia-t-il, le fonds de garantie ne garantit rien, puisqu'il reste à la discrétion de la Compagnie emprunteuse.

— Vous me permettez de faire connaître le fait à la Chambre ?

— Je ne puis m'y opposer.

Je rentre et demande la parole. Il était tard ; la Chambre était fatiguée, et, croyant que j'allais faire un discours, on demanda la clôture.

— Messieurs, dis-je, je n'ai qu'une simple question à adresser à M. le Gouverneur du Crédit Foncier, qui répondra par oui ou par non. Elle est de grande importance. Est-il vrai que le fonds de garantie constitué par la loi antérieure, et dont nous avons cru faire un gage sérieux, n'en soit pas un et qu'il demeure entre les mains des emprunteurs ?

— Il est, répond M. Christophe, déposé au Crédit Foncier dans les conditions ordinaires des comptes-courants. Il peut, par conséquent, être retiré par les déposants.

— Et qui sont ces déposants ? crie-t-on de toutes parts.

— Les administrateurs de la Compagnie de Panama.

Stupéfaction générale et enterrement immédiat et sans phrases du projet d'emprunt à lots en discussion.

Moralité : Les obligataires, dont j'avais, en partie au moins, sauvé les intérêts, m'adressèrent des lettres de reproches ; et il m'arriva, d'être poursuivi dans les rues aux cris de : « Vendu au Panama ! »

## Les défenseurs de l'agriculture (1885-1886)

C'est entendu, ce n'est jamais par intérêt personnel ; c'est par un souci désintéressé de la situation des petits cultivateurs et des paysans que les grands propriétaires et les gros manufacturiers réclament des droits de douane qui renchérissent le pain, la viande, le fer et les outils, les étoffes et les produits chimiques, la lumière et la chaleur. Quand nous discutons, en 1885 et en 1886, les lois proposées par M. Méline<sup>227</sup> et ses amis, les uns nous parlaient de la nécessité de protéger les fermiers contre la concurrence des blés étrangers ; les autres de soutenir le prix du bétail, tombé, disaient-ils, à rien.

- Je suis le plus gros éleveur de bœufs de France, s'écria, à la tribune de la Chambre, Raoul-Duval<sup>228</sup>. Voici mes prix de vente et mes prix d'achat. Je gagne cent francs par tête, et c'est trop.
- Je ne cultive plus, reprenait un autre député, M. Lesage<sup>229</sup> ; mais je fais encore le commerce des moutons. Je suis loin d'y perdre. Mon frère est fermier, me disait-il, ensuite. Son propriétaire est ici, là-haut, à droite, c'est un de ces défenseurs des « pauvres cultivateurs » Il l'a prévenu que si les droits sur les blés sont votés, il lui demandera cinquante francs de plus par hectare, pour renouveler son bail, qui est à sa fin. Vous pouvez porter ces faits à la tribune. Je suis prêt à les certifier.
- Le pain hausse déjà, venais-je de dire
- C'est une erreur ! interrompit M. Méline.
- Passez l'officiel à M. le Ministre, répliquait Raoul-Duval encore, en me tendant le journal, puisqu'il ne connaît pas les cours.
- Le droit de cinq francs sur les blés n'aura aucune influence sur le prix du pain, proclamaient, d'autre part, les enchérisseurs.
- Qui est-ce qui soutient cette sottise-là ? me dit un ancien boulanger.
- Mais des députés.
- Eh bien avec quoi donc que l'on fait du pain ? répliqua mon homme. Et si le blé coûte plus cher, comment le pain pourrait-il ne pas augmenter ? Vos collègues, Passy, ont peut-être assez d'esprit pour être députés, mais ils sont trop bêtes pour être boulangers.

---

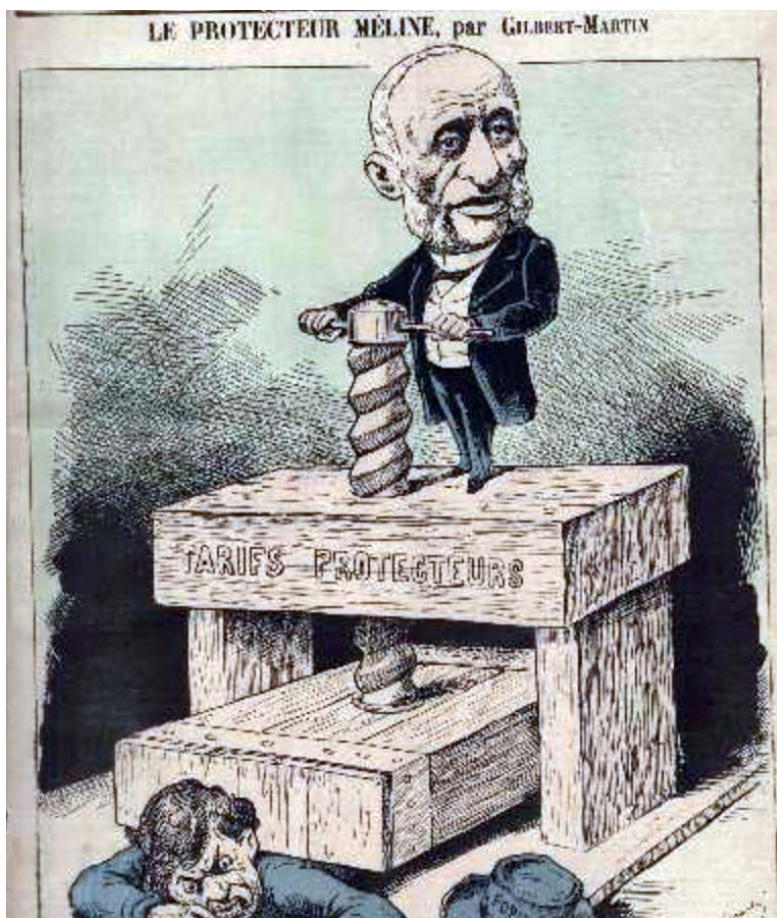
<sup>227</sup> Jules Méline (1838-1925) est un homme politique français de la gauche républicaine, président du Conseil de 1896 à 1898. Défenseur du monde agricole, il met en place en 1892 des mesures protectionnistes pour les produits agricoles (Tarif Méline). [Source Wikipedia](#)

<sup>228</sup> Edgar Raoul-Duval (1832-1887), est un magistrat et homme politique français. La famille Raoul-Duval est toujours à la tête d'un important groupe commercial (import-export : bois, café, rhum, caoutchouc, etc.) et industriel (chimie, engrais, produits végétaux, etc.) dont les origines remontent à 1826 au Havre. [Source Wikipedia](#)

<sup>229</sup> Casimir Lesage (1825-1922) est un homme politique français. Maire de Verneuil et conseiller général du canton de Dun-sur-Auron, il est député du Cher de 1885 à 1889 et de 1893 à 1910. Il siège au centre-gauche et soutient les ministères opportunistes. Il s'occupe d'agriculture et de droit du travail. [Source Wikipedia](#)

## Entre amis (1893)

C'était à l'époque où M. Méline, ministre de l'Agriculture, venait d'engager, contre l'agriculture et l'industrie, dans toute la candeur de son ignorance et l'intransigeance de son fanatisme, cette campagne qui devait aboutir aux pires exagérations de l'interventionnisme. Je luttais de mon mieux, sans succès, hélas! contre cette marée montante de sophismes, et m'épuisais à défendre, au nom de l'intérêt comme au nom du droit, le travail menacé et l'alimentation nationale compromise. Je venais de prononcer, non sans produire quelque impression, (fugitive au moins) sur la chambre, le principal de mes discours, et j'avais, en terminant, cité d'admirables paroles du grand Ministre Anglais Robert Peel<sup>230</sup> et de l'éloquent auxiliaire de Cobden, John Bright<sup>231</sup>.



\_ 53 Caricature - Mesures protectionnistes de Jules Méline (Don Quichotte, 7 février 1892)

C'est bien beau ce que vous venez de citer, me dit, en venant à moi, Camille Pelletan<sup>232</sup>. On vous applaudissait ferme là-bas, à l'extrême-gauche. C'est la consigne. Mais on me demandait ce que cela voulait dire que voulez-vous; ils sont si bêtes, mes amis!

Si bête? Pas tous, et pas plus à gauche qu'à droite; mais si peu instruits des choses qu'il

---

<sup>230</sup> Robert Peel (1788-1850), 2e baronnet, est un homme d'État britannique du XIXe siècle. Premier ministre du Royaume-Uni de 1834 à 1835 et de 1841 à 1846, il favorisa le passage de l'économie de son pays au système du libre-échange. [Source Wikipedia](#)

<sup>231</sup> John Bright (1811-1889) est un homme politique britannique, membre du parti whig. Il a pris une grande part à l'Anti Corn Law League avec Richard Cobden. [Source Wikipedia](#)

<sup>232</sup> Charles Camille Pelletan (1846-1915), est un historien, journaliste et homme politique français. [Source Wikipedia](#)

leur serait le plus nécessaire de savoir ; si peu accoutumés à respecter cette liberté dont ils ont toujours le nom à la bouche, et qu'ils confondent avec la suppression de ce qui leur déplaît et, comme me le disait un jour Madier de Montjau, avec la suppression de ce qui les gêne.

Nous voyons où cela nous a conduits. On a semé la foi à l'arbitraire et à la toute-puissance de la loi. Et nous en sommes au déchainement de toutes les cupidités et à l'écrasement de toutes les indépendances : « Tu n'es pas de mon avis ? Je t'assomme. Tu veux travailler et gagner le pain de ta famille ? Cela ne me convient pas. Je t'égorge ! »

« La force prime le droit ! Elle fait pis ; elle le supprime. »



## Georges Périn (1887)

Georges Perrin<sup>233</sup>, député de Limoges (l'une des bêtes noires des réactionnaires apeurés, parce qu'il siégeait à l'extrême-gauche, et avait, quoique, au fond, très doux et de formes très courtoises, des idées hardies, qu'il exprimait avec une grande franchise) était un homme instruit, consciencieux et généreux, avec lequel, tout en différant sur plus d'un point en matières économiques, j'avais les meilleurs rapports. Nous avons ensemble combattu les aventures coloniales et les mesures protectionnistes, et nous nous estimions. C'est à lui que l'Évêque Freppel<sup>234</sup> disait un jour plaisamment :

« M. Périn, parce qu'il a fait le tour du monde, ne veut plus nous permettre de sortir de chez nous. »



\_ 54 Georges Périn (1838-1903) – (Source [Babelio](#))

Et c'est lui qui, dans un discours à ses électeurs, devant lesquels il se représentait, n'ayant pas craint de blâmer l'intolérance des arrivistes, qui, sous prétexte d'être les fondateurs de la République, prétendaient la confisquer à leur profit, et voyant l'auditoire mécontent de sa franchise, leur disait crânement, avant de descendre de la tribune :

« Et si, parce que je vous dis la vérité, vous ne me renommez pas, eh ! bien ce ne sera pas tant pis pour moi, mais tant pis pour vous. »

On nous avait donné, à une certaine époque, pour ministre des Finances, un sénateur,

---

<sup>233</sup> Georges Charles Frédéric Hyacinthe Périn (1838-1903), est un homme politique français. Avocat, voyageur, journaliste, homme politique, Georges Périn est né dans une famille de négociants en huile d'œillette d'Arras. Il fut député du département de la Haute-Vienne de 1873 à 1889 et siégea à l'extrême gauche. [Source Wikipedia](#)

<sup>234</sup> Charles-Émile Freppel (1827-1891), fut évêque d'Angers et député du Finistère à l'Assemblée nationale. Il est le fondateur de l'Université catholique de l'Ouest. [Source Wikipedia](#)

magistrat, savant peut-être (il était Procureur général à Amiens) M. Dauphin<sup>235</sup>, qui se montrait assez peu au courant des questions financières, et, en tous cas, peu aimable et peu respectueux de l'assemblée devant laquelle il se trouvait appelé à siéger. C'était toujours le magistrat requérant avec hauteur et se croyant d'une autre espèce que ceux à qui il parlait. Il avait d'ailleurs la mauvaise habitude de dormir au banc des Ministres, le nez en l'air et la bouche ouverte. Ce qui fit dire un jour à l'Évêque d'Angers, ci-dessus nommé, en le montrant de la main, et assez haut pour être bien entendu :

« Regardez donc c'te gueule ! »

Perrin, tracassé comme d'autres du besoin de remanier notre régime financier, avait présenté un projet d'impôt sur le revenu, dont il demandait la prise en considération, c'est-à-dire le renvoi pour étude, à une commission. Ne voulant pas laisser établir une présomption favorable à une doctrine qui n'était pas la mienne, et ne voulant pas non plus méconnaître les bonnes intentions de notre collègue, je fis observer que je faisais mes réserves à l'égard de tout projet d'impôt progressif ; mais que, le travail de M. Perrin étant sérieux et consciencieux, on ne pouvait lui refuser l'honneur d'être étudié.

M. le Ministre Dauphin, me succédant à la tribune, ou peut-être marmottant quelques paroles de son banc, laissa tomber de cette bouche qualifiée par l'évêque une condamnation d'une dédaigneuse impertinence.

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer, dit aussitôt Perrin, que M. Le Ministre ignore absolument les usages et les convenances parlementaires les plus simples. Je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre. M. Frédéric Passy a bien voulu dire que mon travail, bien qu'il n'en adopte pas les conclusions, n'est pas indigne d'être discuté. Entre la compétence de M. le Ministre et celle de M. Passy la Chambre sait quelle est la différence.

Et le pauvre Ministre s'affaisse comme un bœuf sous un coup de massue.

Ce même Perrin ne rencontrant, quelques années plus tard, à la Sorbonne, à l'occasion du Congrès des Sociétés Savantes, venait à moi, les mains tendues, et me disait en souriant :

Eh ! bien, cher collègue, nous étions deux tout au moins, à la Chambre, à dire toujours ce que nous croyions la vérité tout entière. On nous a mis à pied. C'était juste. Les électeurs ne veulent pas être servis ; ils veulent être trompés.

---

<sup>235</sup> Albert Dauphin (1827–1898), fut un homme politique français. Ayant fait des études de droit, Albert Dauphin devint avocat au barreau d'Amiens où il assit sa réputation. Il fut bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Amiens, puis procureur général près la Cour d'Appel de Paris de 1879 à 1882 puis premier président de la Cour d'Appel d'Amiens en 1882. De conviction républicaine modérée voire conservatrice, Albert Dauphin embrassa la carrière en devenant maire d'Amiens de 1868 à 1873. De mars à juillet 1871, il fut préfet de la Somme. Il fut conseiller général du canton d'Amiens sud-Est de 1871 à 1889 et conseiller général du canton d'Oisemont de 1892 à 1898. Il exerça les fonctions de président du Conseil général de la Somme de 1873 à 1889 et de 1892 à 1898. Élu député de la Somme en 1872, il démissionna quasi immédiatement et devint Président du Conseil général de la Somme. Devenu sénateur de la Somme du 30 janvier 1876 au 14 novembre 1898, il siégea au Sénat au centre gauche. Il fut rapporteur de nombreux textes financiers (tarifs douaniers, budget...), d'organisation des protectorats d'Annam et du Tonkin, sur les droits des enfants naturels dans les successions parentales...). Nommé Ministre des Finances du 11 décembre 1886 au 29 mai 1887 dans le Gouvernement René Goblet, il fut l'artisan du premier débat sur l'impôt sur le revenu qui fut repoussé à la quasi-unanimité en 1887. [Source Wikipedia](#)

## Savoir s'y prendre (1885)

C'est, dit-on, la sauce qui fait manger le poisson. C'est la manière de présenter les choses et l'heure à laquelle on les présente qui les font, souvent, selon les cas, accepter ou repousser.

La Chambre nouvellement élue, en 1885, venait à peine d'ouvrir ses travaux (c'était, je crois bien, sa première séance) quand un député de Marseille des plus ardents parmi les membres de l'extrême-gauche, M. Antide Boyer<sup>236</sup>, n'écoulant que son zèle, dépose un projet de résolution tendant à inviter le Gouvernement à étudier immédiatement les moyens de diminuer les armements.

Grande émotion, murmures, protestations, presque invectives, à l'adresse de ce collègue « antipatriote ».

Je comprends l'effet fâcheux que pourra faire sur certains Gouvernements étrangers le rejet immédiat de cette proposition, ou ce procédé désobligeant qui s'appelle la question préalable. Je monte rapidement au fauteuil du Président, M. Floquet<sup>237</sup>, et je le prie de me donner la parole.

— Vous allez combattre cette proposition ridicule ? me dit-il.

— Non, mon cher Président, je vais prier notre collègue de l'ajourner, et la Chambre de vouloir bien attendre une proposition différente, qui pourra, je l'espère, paraître plus acceptable.

Et ainsi fut fait.

Je ne me rappelle pas bien ce qu'il me fut possible, à quelque temps de là, d'obtenir de la Chambre. Je me souviens mieux du mot aimable par lequel, à la première réception du Président, lorsque je saluai, en entrant, Madame Floquet, cette femme distinguée, qui savait toujours trouver ce qui était le plus à propos pour chacun, me dit en souriant :

« Chez nous, vous le voyez, M. Passy, tout le monde désarme. »

Et je me rappelle surtout comment, avant de quitter l'enceinte parlementaire, j'avais réussi à faire renvoyer, sans une seule opposition, à une commission spéciale, (qui me confiait la présidence et le rapport) un projet de négociation en faveur de l'arbitrage, avec la République Américaine.

Quel chemin, incomplet encore cependant, nous avons fait depuis ! Question de patience et de mesure.

---

<sup>236</sup> Antoine-Jean-Baptiste Boyer dit Antide Boyer (1850-1918), est un homme politique français. Fervent anticlérical, il décida de changer de prénom pour ne pas porter celui d'un Saint de l'Eglise. Choissant Anti Deus (anti-Dieu), il se résout à prendre le prénom d'Antide, l'état-civil refusant le premier choix. [Source Wikipedia](#)

<sup>237</sup> Charles Floquet (1828-1896), est un homme politique français, avocat au barreau de Paris, plusieurs fois député, préfet, sénateur, ministre et président du Conseil. Le scandale de Panama dans lequel il est impliqué met un terme à sa carrière. [Source Wikipedia](#)

## Le droit au mouillage (1885)

Des plaintes s'étaient élevées ; vers 1885 ou 1886, contre l'habitude prise, par certains marchands de vins, de vendre comme naturels, avec la dénomination de vin, des liquides additionnés d'une certaine quantité d'eau, des « vins mouillés », comme on disait agréablement.

Une commission extra-parlementaire avait été nommée pour étudier la question, et j'avais l'honneur d'en être le président. Parmi les membres se trouvait, avec le savant Docteur Brouardel<sup>238</sup>, un marchand de vins d'Issy, autant qu'il n'en souvient, député pour le moment, et représentant d'une société de débitants, qui nous soutenait, avec une gravité naïve, que c'était un droit incontestable pour ses confrères (pour lui aussi probablement) de vendre comme vin un mélange de vin et d'eau.

- Vous mettez bien de l'eau dans votre vin, me disait-il comme argument.
- Oui, quand cela me convient, et je sais que je bois de l'eau rougie. Quand je veux boire du vin, je n'entends pas qu'il y ait d'autre eau que celle qui provient de la grappe.
- Le vin pur, lui objectait de son côté Brouardel, peut se conserver dans votre verre sans altération sérieuse. Le « vin mouillé » s'altère rapidement et peut devenir malsain.

Conclusion, disions-nous, vendez des liquides mélangés si vous y tenez ; mais que votre clientèle en soit avertie, vin mouillé, ou vin contenant 20 % d'eau, soit. On saura ce que l'on vous achète. Mais si vous n'avertissez pas et avez la prétention de rendre comme pur jus de la treille une fabrication artificielle, quelle qu'elle soit, c'est une fraude, et vous êtes punissable.



\_ 55 Vin à 10 sous et eau dessus (Le Grelot, 24 janvier 1875)

---

<sup>238</sup> Paul Camille Hippolyte Brouardel (1837-1906), est un médecin français, spécialiste de médecine légale. Il a été Doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. [Source Wikipedia](#)

## L'incinération (1886)

C'était le 30 mars 1886. J'avais à faire, le soir, une conférence, et je comptais rentrer chez moi de bonne heure pour la préparer. Cependant, par acquit de conscience, je vais au Palais Bourbon, et j'entre à la Chambre pour voir au moins ce qui s'y faisait. Un orateur était à la tribune, paraissant faire un discours sérieux et écouté.

- Qu'est-ce qui est en discussion ? demandai-je à un collègue.
- Oh ! un sujet qui n'est pas gai, me répond-il. Il s'agit de l'incinération.

Je monte. J'étais entré par la droite, et, dans un des couloirs qui séparent les sièges, je me croise avec un autre collègue, à qui je demande qui est à la tribune.

- Vous devez connaître cela, me répond poliment ce monsieur ; c'est de la gauche.
- Mon cher collègue, répliquai-je, il y a les trois quarts de ceux qui sont sur ces bancs que je ne connais pas, à commencer par vous. Et vous savez, que ce soit de droite ou de gauche, je cogne aussi dur quand je crois que l'on a tort.

Puis, curieux d'entendre, je descends m'asseoir derrière les ministres. Je reconnais alors l'orateur. C'était le Docteur Blatin<sup>239</sup>, et son discours était des plus sérieux. Il descend de la tribune. L'Évêque d'Angers, Freppel<sup>240</sup>, lui succède. C'était un homme de valeur, mais souvent exagéré et peu mesuré dans son langage.

Au lieu de se borner à critiquer, comme contraire à une longue tradition, de nature à blesser des susceptibilités respectables ou à rendre impossible la constatation de certains crimes, la destruction des corps par le feu, il se laissa aller à attaquer le caractère ou les intentions de ses partisans, déclarant que c'était la ruine de tout culte des morts et qu'il fallait être sans cœur, sans moralité et infesté du plus grossier matérialisme pour vouloir profaner ainsi la sainte dépouille de l'âme humaine.

Son discours, malgré ce qu'il avait de déclamatoire, peut-être à cause de cela, avait produit une certaine impression, et le vote paraissait douteux, le rapporteur, qui se disposait à répondre, était capable de donner de bons arguments, mais non de réveiller vivement l'attention de la Chambre.

Priez-le de me laisser la parole, dis-je au Sous-secrétaire d'État, qui se trouvait devant moi. Je me charge de répondre à l'Évêque.

Et, protestant contre l'injustice de ses reproches, lui faisant observer qu'il ne s'agit pas d'imposer à personne un mode de funérailles odieux, mais simplement de rendre possible, pour ceux qui le jugent préférable, un procédé que recommande le soin de la salubrité et qui n'intéresse en rien la croyance à la survivance de la personnalité, puisque, brûlée, noyée, dévorée par les requins ou mangée des vers, la substance du corps est toujours pareillement

---

<sup>239</sup> Jean-Baptiste-Antoine Blatin (1841-1911) est un médecin et un homme politique français. Après des études de médecine à Paris ; il est nommé professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand et médecin à l'hôpital général de Clermont-Ferrand. Il a été maire de Clermont-Ferrand de 1884 à 1889, et député du Puy-de-Dôme de 1885 à 1889. Franc-maçon, il est grand-maître du Grand Orient de France en 1894 et 1895. [Source Wikipedia](#)

<sup>240</sup> Paul Camille Hippolyte Brouardel (1837-1906), est un médecin français, spécialiste de médecine légale. Il a été Doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. [Source Wikipedia](#)

désagrégée ; je demande si l'on n'a pas le droit de préférer voir les restes de ceux qu'on a aimés monter en fumée vers le ciel comme un encens, plutôt que de devenir « ce je ne sais quoi », dont parle Bossuet, « qui n'a de non dans aucune langue. »

Des souvenirs personnels, un spectacle hideux dont j'avais été le témoin me reviennent à ce moment à la mémoire. Malgré moi, ma voix s'altère, les larmes me viennent aux yeux, et des sanglots, « de vrais sanglots », dit le Journal Officiel, « soulèvent la poitrine de l'orateur. »

La salle presque entière, sur les bancs de la Chambre, comme dans les tribunes, partage l'émotion que je n'ai pu dominer, et, à une majorité considérable, l'incinération facultative est votée.

## Le pain étranger (1888)

J'avais dit, lors de la discussion des lois de douane, que si l'on ne voulait pas que la taxe mise sur le blé fût efficace, il fallait taxer, en outre, et plus cher, la farine d'abord, le pain ensuite. J'avais même indiqué que le pain fabriqué à l'étranger avec du blé exempt des droits de la douane Française, pénétrerait en France jusque vers le milieu du pays.

C'est impossible, m'avait-on répondu de plusieurs bancs. Vous nous calomniez en nous supposant capables de renchérir le pain.

Deux ans plus tard, le successeur de M. Méline, M. Barbe<sup>241</sup>, je crois, convoquait le Conseil de l'Agriculture, dont je ne sais pourquoi, M. Méline avait eu la galanterie de me nommer membre.

— Messieurs, nous dit-il d'un air grave et quelque peu embarrassé, il se passe des faits très inquiétants et au sujet desquels j'ai besoin de vos lumières, Le Parlement a mis un droit de douane sur le blé étranger; et voici qu'en Belgique, à deux pas de notre frontière, de nombreuses boulangeries se sont mises à fabriquer du pain pour le marché français, qui, revenant moins cher que le pain fabriqué en France, est naturellement préféré à celui-ci, au grand détriment des boulangers français. Que pouvons-nous faire pour préserver nos compatriotes de cette concurrence irrégulière et écrasante?

Tout le monde se taisait et regardait attentivement le tapis vert de la table.

— Que pensez-vous de cela, M. Passy ? finit par me dire le ministre.

— Je pense, M. le Ministre, que vous auriez dû vous y attendre. Et j'ajoute que je vous avais prévenu. Je pourrais même vous dire que ces boulangeries belges, qui font, dites-vous, concurrence aux boulangeries nationales, sont montées par des boulangers français, qui, pouvant fabriquer leur pain avec de la farine moins chère, en allumant des fours de l'autre côté de la frontière, se sont empressés de profiter de l'occasion.

Mais quel remède appliquer? me dit alors, on me prenant directement à partie, un des députés qui avaient le plus insisté sur la nécessité de protéger l'agriculture, ajoutant naïvement :

— Les terres me rapportaient autrefois 70,600 francs par an. Elles ne m'en rapportent plus que 50.000; il faut bien que je trouve les moyens de compenser cette perte.

— Quel remède, mon cher collègue, répondis-je. Vous voulez que je vous aide à faire votre vilaine besogne? Faites-la vous-même. Tant pis si vous vous êtes mis dans la nécessité d'enlever aux Français le pain de la bouche, ou de désavouer vos lois d'affameurs.

---

<sup>241</sup> Paul Barbe, né Paul François Barbe (1836-1890), est un industriel français, diplômé de Polytechnique promotion 1855. Il fut l'associé français d'Alfred Nobel et son représentant en France pendant de nombreuses années. En 1870, sous la gestion puissante de Barbe, la fabrication de la dynamite fut entreprise à Liverny dans 3 maisons ouvrières de la cité de la Croisette. En 1885, Barbe fut élu député de Seine-et-Oise et devint ministre de l'agriculture, du en 1887 dans le premier gouvernement Rouvier, mais il continua par la suite à exercer une grande influence politique en tant que député. [Source Wikipedia](#)

## Silhouettes parlementaires (1891)

Un des personnages les plus curieux du Parlement, à l'époque où j'en faisais partie, était, assurément, le comte de Douville-Maillefeu<sup>242</sup>, ancien officier de marine, ayant été, à une date antérieure, enfermé comme fou, ce dont il se souvenait et ne se cachait pas, et gardant de ce dérangement passager des traces très visibles ; ce qui ne l'empêchait pas d'être très intelligent, très instruit, et, dans certaines questions, notamment dans les questions de tarifs douaniers, plein de bon sens. Ayant énormément vu, et abondant en souvenirs au point de faire croire souvent qu'il inventait, en réalité généralement exact, et ayant véritablement assisté aux événements dont il faisait le récit. Avec cela d'une grossièreté de langage, quand il ne se piquait pas d'être Monsieur le Comte, qui n'avait d'égale nulle part.

On ne sait pas, disaient les huissiers de la Chambre, où ce diable d'homme peut aller chercher les expressions ordurières dont il se sert ; et capable de lancer, au milieu d'un débat sérieux, une boutade à tout bouleverser.

Il était de ceux qui s'étaient enrôlés dans l'Union Interparlementaire pour la Paix et l'Arbitrage, et, à Rome, en 1891, il eut la prétention de prendre la parole, à la réception au Capitole, au nom de la France. Nous étions tous dans les transes, craignant quelque sortie maladroite ou inconvenante Il sut se contenir, et son discours fut, en somme, très avouable. Le soir, au dîner, me trouvant à côté de lui, je lui en fis compliment :

- A la bonne heure, lui dis-je, vous avez été raisonnable ce matin.
- Ah ! mon cher collègue, ne répondit-il, ce n'est pas ici comme à Paris, où nous sommes entre nous. Nous représentons la France devant le monde. Il faut se tenir. Mais ce n'est pas dans mes habitudes. J'en ai été malade ; et je me suis couché en rentrant.

Un peu plus tard, à La Haye, à la table de l'ambassadeur, il aurait dû avoir les mêmes préoccupations. Son langage y fut si étrange, que l'ambassadeur, sous un prétexte quelconque, crut devoir me prier de parler, pour effacer la mauvaise impression de ses paroles.

Un autre type, très différent, mais ayant aussi et d'une façon plus permanente, le souci de la dignité nationale devant l'étranger, était Michou<sup>243</sup>, petit médecin de Bourgogne, très négligé d'ordinaire dans sa tenue, mais remarquable par sa droiture et son sentiment du devoir. Il était, dans nos séjours, constamment en révolte contre les allures et le langage de quelques-uns de nos collègues qui semblaient ne venir à l'étranger que pour donner la plus triste idée du caractère français.

Vous êtes des misérables, leur disait-il crûment, des cochons ! Restez chez vous, si vous ne savez pas vous tenir proprement.

Il avait, du reste, du mérite. Petit instituteur de province, mis à pied sous l'Empire, comme

---

<sup>242</sup> Gaston de Douville-Maillefeu (1835-1895) est un homme politique français. Entré dans la Marine en 1851, il la quitte en 1860 avec le grade d'enseigne de vaisseau. Conseiller général en 1871, il est député de la Somme de 1876 à 1877, battu, il profite de l'annulation de la victoire de son adversaire pour reprendre son siège de 1878 à 1885. À nouveau battu en 1885, il se présente aux élections complémentaires dans la Seine en décembre 1885 et est élu. Il reprend son siège de député de la Somme de 1889 à 1895, siégeant dans les rangs républicains. Il est l'un des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. [Source Wikipedia](#)

<sup>243</sup> Casimir Michou (1823-1901) est un homme politique français, député de l'Aube sous la IIIe République. [Source Wikipedia](#)



libéral, sans ressources, ou à peu près, il était venu à Paris étudier la médecine ; avait fini, à force de persévérer, en mangeant de la vache enragée, par conquérir son grade de docteur, et s'était fait dans son pays, par sa bonhomie, son honnêteté et son humanité, une certaine situation. Un discours prononcé sans prétention personnelle, dans une réunion électorale, l'avait fait improviser député, et il avait acquis à la chambre, avec une certaine réputation de bizarrerie, un renom de probité qui avait bien son prix.

Ennemi déclaré de tout ce qu'il considérait comme malhonnête, il n'admettait dans la préparation des vins aucune manipulation de nature à en altérer la pureté : ni vinaigre, ni plâtrage, Et, à l'appui de sa thèse, il comptait à la tribune l'expérience suivante :

J'invite à souper, disait-il, une demi-douzaine de mes voisins, et je leur sers de note, bon vin naturel de Bourgogne. Ils sont gais, en train, et, le lendemain, de bonne humeur, ils se visent en se rencontrant : « Nous avons passé une bonne soirée hier chez Michou ». Huit jours plus tard, je les invite de nouveau, et je leur donne, cette fois, de vos vins vinés. Le lendemain ils sont tous de mauvaise humeur et ont mal aux cheveux.

## A l'Élysée (1889)

On ne dira jamais assez combien, par son honnêteté, par le sentiment qu'il avait de sa responsabilité et par son absolu dévouement à son devoir, le Président Sadi Carnot<sup>244</sup> s'est montré digne de la confiance dont il avait été honoré et supérieur à tous les calculs de vanité et d'ambition qui troublent trop souvent la conscience des hommes dits politiques.

A peine installé dans ses hautes fonctions, ce collègue de la veille, si simple et si modeste, avait, sans rien perdre de sa bienveillance et de sa courtoisie, pris un caractère de dignité et d'autorité dont tous furent frappés.

Lorsque, le 19 janvier 1889 nous allâmes à l'Élysée lui présenter nos vœux, nous sentîmes tous, même ceux qui étaient accoutumés à être traités par lui avec quelque déférence, que nous étions en face du Président de la République recevant nos hommages.

S'il avait été possible, sans injustice, non de lui reprocher quelque chose, mais de lui souhaiter parfois quelque chose, on pourrait dire tout au plus qu'il se renfermait trop consciencieusement dans son rôle, plus modérateur qu'actif, de chef de Gouvernement ne gouvernant pas.

Comme je cherchais, un matin, dans l'une des visites qu'il me permettait de lui faire, à lui faire remarquer que la Constitution, en lui accordant le droit de choisir les Ministres, lui faisait une part de pouvoir plus grande qu'il ne paraissait la vouloir prendre :

- Nous sommes, me répondit-il, un Gouvernement de majorité.
- Assurément, répondis-je ; mais le Président peut bien quelque chose pour déterminer la majorité,

Le lendemain de ce 27 janvier où l'élection du Général Boulanger<sup>245</sup> parut à plus d'un annoncer l'ouverture d'une crise peut-être fatale, je crus, sur les instances de quelques collègues, devoir me rendre à l'Élysée. Une demi-douzaine de députés des plus sages m'y avaient précédé et, attendaient le moment d'être reçus.

- Vous allez être notre porte-parole, me firent ils l'honneur de me dire.

M. le Président, dîmes-nous d'un commun accord, lorsque nous fûmes entrés, nous sommes venus vous apporter l'assurance de notre confiance la plus absolue et de notre concours le plus dévoué. Nous vous demandons en même temps la permission de faire respectueusement

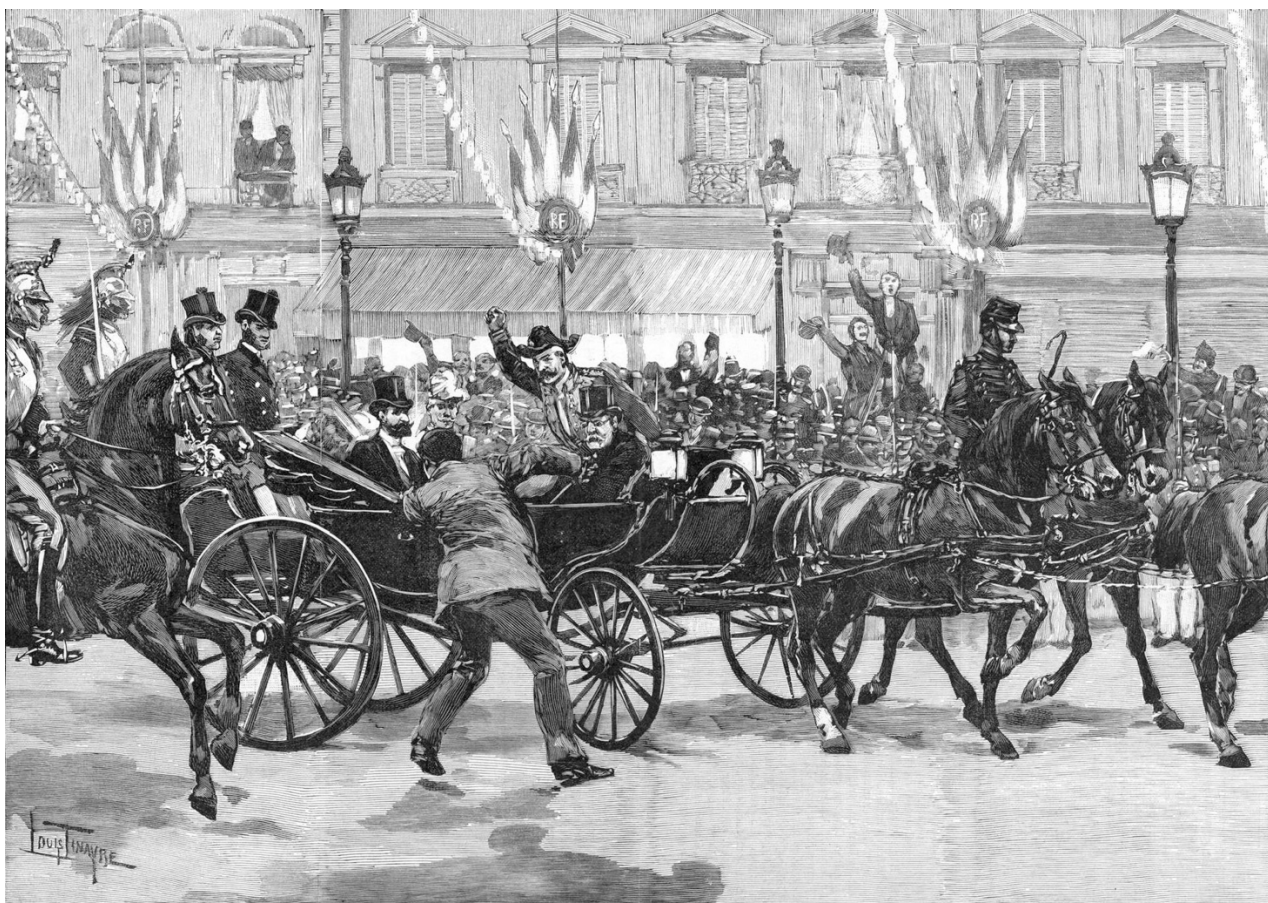
---

<sup>244</sup> Sadi Carnot, (1837-1894), de son nom complet Marie François Sadi Carnot, est un homme d'État français. Il fut président de la République du 3 décembre 1887 jusqu'à son assassinat par Sante Geronimo Caserio, un anarchiste italien. Haut fonctionnaire de carrière, Sadi Carnot, avant de se faire élire à l'Élysée, avait assumé de nombreuses charges politiques et gouvernementales: député de la Côte-d'Or, préfet de la Seine-Inférieure, puis sous-secrétaire d'État aux Travaux, il fut nommé ministre des Travaux publics, puis du Budget. [Source Wikipedia](#)

<sup>245</sup> Georges Boulanger (1837–1891) est un officier général et homme politique français. Ministre de la Guerre en 1886, il est notamment connu pour avoir ébranlé la Troisième République, porté par un mouvement nommé « boulangisme ». En 1889, il se présente à Paris en remplacement de Hude, député décédé, sur un programme en trois mots: « Dissolution, révision, constituante ». Le 27 janvier 1889, Boulanger obtient 244 000 voix contre 160 000 voix à son adversaire. Inquiet du risque de levée de son immunité parlementaire, Boulanger s'enfuit à Bruxelles et Boulanger est poursuivi pour « complot contre la sûreté intérieure » mais aussi pour détournement des deniers publics, corruption et prévarication. Le 14 août le Sénat réuni en Haute Cour de justice le condamne par contumace. Il vit ensuite en exil en Belgique et se suicide sur la tombe de sa maîtresse, Marguerite de Bonnemains au cimetière d'Ixelles le 30 septembre 1891. [Source Wikipedia](#)

appel à votre décision et à votre fermeté. Nul ne doute de votre courage. Nous savons tous que s'il fallait, demain, pour conjurer les dangers qui menacent la patrie, aller s'exposer aux balles ou au glaive, le Président Carnot serait le premier à donner l'exemple. Mais il y a parfois d'autres façons de se découvrir; et nous sommes à un moment où il y a lieu de s'en souvenir. Vous avez le droit de choisir les Ministres. Usez-en cette fois dans toute votre liberté, et ne craignez pas d'avoir le Ministère du Président. Il y a des cas de force majeure.

Suivit-il suffisamment ce conseil? Je ne crois pas devoir le rechercher ici. Ce que je sais, et ce que l'on ne redira jamais assez, c'est que ce fut, dans toute la force du terme, l'homme de devoir et l'homme de sacrifice<sup>246</sup>.



\_ 56 Assassinat de Sadi Carnot le 24 juin 1894 (Le Monde illustré).

---

<sup>246</sup> Frédéric Passy fait allusion à l'assassinat de Sadi Carnot, qui survint 5 ans plus tard, le 24 juin 1894

## Nul n'est juge dans sa propre cause (1888)

Tout le monde admet cette vérité, en principe; bien peu de gens s'y soumettent sans résistance, en fait.

La France avait, acquis depuis 1818 ou 1820, un dissentiment avec le Royaume des Pays-Bas, ou sujet de leurs frontières en Guyane. De guerre lasse, on en vint, vers 1888, je crois, à convenir de faire résoudre la difficulté par des arbitres; et une convention, ratifiant l'accord négocié à cet effet, était soumise à l'approbation de la Chambre des députés. J'avais été nommé membre et président de la Commission à laquelle l'affaire était renvoyée. Dès la première séance, un ou deux de mes collègues, qui avaient évidemment une opinion préconçue sur la question, et peut-être des intérêts, cherchèrent à savoir dans quel sens l'arrêt paraissait pouvoir être rendu, et exprimèrent le désir d'entendre à ce sujet le ministre des Affaires Étrangères. C'était M. Goblet<sup>247</sup>. Je trouvai la prétention étrange. Mais j'allai prévenir le Ministre,

Je suis, me dit celui-ci, aux ordres de la Commission; mais je n'ai rien à lui répondre. On accepte un arbitrage ou on le refuse. Si on l'accepte, c'est sans conditions et avec la ferme résolution de se soumettre à la sentence, quelle qu'elle soit. Donner et retenir ne vaut.

Et ainsi fut fait. Aussi longtemps qu'il en sera autrement et que nous n'aurons pas renoncé définitivement à nous croire le droit de nous faire justice à nous-mêmes, il n'y aura pas se justice digne de ce nom sur la terre.

Je me permets de rappeler à cette occasion que le délai dans lequel la réponse devait être donnée étant extrêmement courte, le rapport que j'avais à faire ne put être comme d'usage, imprimé et distribué avant la discussion. Je dus le lire moi-même, à la tribune, ce qui, le vote ayant été favorable, nous permit de dire en toute conscience que non seulement l'arbitrage spécial dont il s'agissait avait été autorisé par le Parlement, mais que la doctrine en vertu de laquelle j'avais défendu l'arbitrage en général avait reçu une première consécration. Je m'en prévalus plus tard, non sans quelque succès.

---

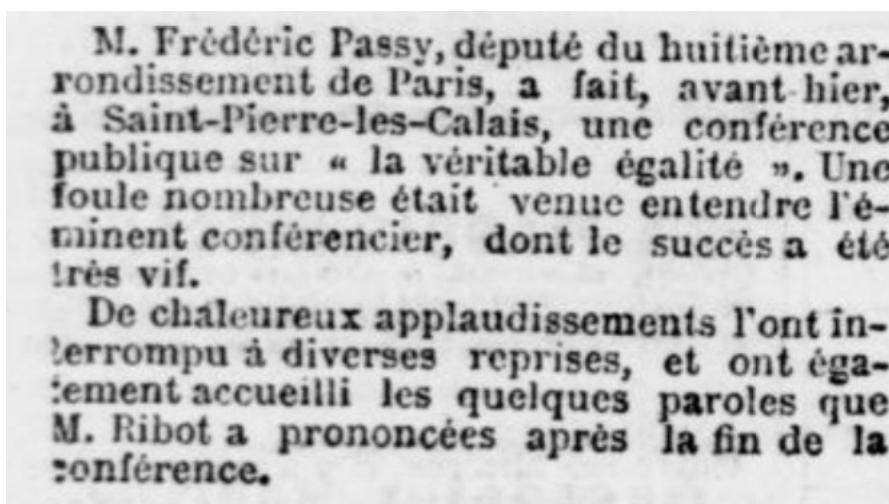
<sup>247</sup> René Goblet (1828-1905) est un journaliste et homme politique français. Il fut sous-secrétaire d'État à la justice dans le gouvernement Waddington, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Freycinet (3 janvier 1882) et fit voter la loi qui rendait aux conseils municipaux le droit d'élire leur maire. En 1885, il devint ministre de l'Instruction publique. Par deux décrets (25 juillet, 28 décembre), il amorça la réforme de l'enseignement supérieur. Sous son ministère, l'État fit l'acquisition des collections du musée Guimet (1885) et la section des sciences religieuses fut créée à l'École pratique des hautes études (1886). Il fit adopter par le Sénat après un long et intense débat parlementaire la loi qui porte son nom sur la laïcisation du personnel enseignant du primaire et du secondaire. Il devint président du Conseil et ministre de l'Intérieur du 11 décembre 1886 au 17 mai 1887. En 1888 il fut ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Charles Floquet, jusqu'en 1889. Battu aux élections législatives à Amiens en 1889, il fut élu sénateur puis député de la Seine en 1891 et 1893. Il dirigea La Petite République, organe de la gauche radicale et du socialisme indépendant de 1891 à 1893. La crise boulangiste l'amena à radicaliser ses positions en matière économique et sociale en proposant: démocratisation de l'administration locale, réforme de l'impôt en faveur des classes laborieuses, meilleure réglementation du travail des enfants et des femmes dans l'industrie, respect du droit syndical... En 1890, il proposa la nationalisation des secteurs bancaires et miniers. René Goblet fut battu lors des législatives de 1898 et resta de ce fait à l'écart des responsabilités gouvernementales. [Source Wikipedia](#)

## À Saint-Pierre-lès-Calais (1883)

J'avais reçu de Saint-Pierre-lès-Calais, la ville de la dentelle à la mécanique, une demande de conférence. Il s'agissait d'inaugurer une société locale des sciences Industrielles.

- Qu'est-ce que c'est que cette société ? Dis-je à mon collègue Ribot<sup>248</sup>, député de la région. (J'étais alors député, et nous siégeons l'un à côté de l'autre). Connaissez-vous les hommes qui s'en occupent ?
- C'est sérieux, me répondit-il. Acceptez. Nous irons ensemble.

Ainsi dit, ainsi fait. Nous arrivons ; et nous voici dans une grande salle pouvant contenir au moins douze cents personnes, et dans laquelle se pressait un public mêlé, moitié au moins d'ouvriers. J'avais pris pour sujet : *La Véritable Égalité* ; et, comme je l'avais fait dans d'autres localités, notamment au Havre, à Elbeuf, à Périgueux et à Marseille, je montrai qu'étant inégaux en tout : en taille, en force, en santé, en intelligence, en activité et en économie, nous ne pouvions songer à être égaux en bien-être, en richesse, en situation sociale et politique. Mais qu'étant pareillement des êtres libres et responsables, nous avons droit à un égal respect de notre personne, à une égale liberté et à une égale protection de la puissance publique. A chacun selon ses œuvres.



\_ 57 Conférence à Saint-Pierre-lès-Calais, Paris du 6 avril 1883 (Source [Retronews](#))

Je fus admirablement écouté (on avait encore un peu de bon sens, à cette époque) et manifestement compris, de beaucoup au moins.

---

<sup>248</sup> Alexandre Ribot (1842-1923) est un magistrat, conseiller d'État et homme politique français. En 1875 et 1876, il fut directeur des Affaires criminelles puis secrétaire général du ministère de la Justice, sous le patronage de son ministre et mentor Jules Dufaure, qui devint également président du conseil en mars 1876. En 1877, il entra en politique en jouant un rôle important dans le comité de résistance juridique pendant le ministère Broglie. L'année suivante, il fut élu député de Boulogne comme républicain modéré, dans son département natal du Pas-de-Calais. En 1879, il exerça le métier de journaliste en tant que rédacteur en chef du journal centre gauche le Parlement fondé par Jules Dufaure. En 1890 il devint ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Freycinet et conserva son poste dans le ministère Émile Loubet (février–novembre 1892) et après sa chute devint président du Conseil, en conservant le portefeuille des Affaires étrangères. Son gouvernement démissionna en mars 1893 sur le refus de la Chambre d'accepter les amendements au budget préconisés par le Sénat. Après l'élection de Félix Faure comme président de la République en janvier 1895, Ribot redevint président du Conseil et ministre des Finances. Le 30 octobre son gouvernement tomba sur la question du chemin de fer du Sud. La raison de sa chute était en fait la mauvaise tournure qu'avait prise l'expédition de Madagascar, dont le prix en hommes et en argent avait dépassé toutes les attentes et la situation sociale inquiétante du pays, et dont la grève à Carmaux était un signe. [Source Wikipedia](#)

Quelques jours après, à la Chambre, Ribot me dit :

- Vous avez eu beaucoup de succès à Saint-Pierre
- Oui, répondis-je, cela n'a pas mal été.
- Oh ! reprend-il, je parle d'autre chose que de votre succès oratoire. C'est plus sérieux. Huit jours après vous, Jules Guesde<sup>249</sup> est venu à Saint-Pierre, et a entrepris de prêcher la contrepartie de votre thèse, « On vous berne avec de belles phrases », a-t-il dit aux ouvriers. « C'est de la blague. La vérité c'est qu'il y a des gens qui en ont trop et d'autres qui n'en ont pas assez. Il faut que cela change ; et ce n'est pas difficile. On a des bras et des fusils. On prend aux uns et on rend aux autres. Voilà comment on corrige l'inégalité ».

Trois ouvriers ont sauté sur l'estrade, et, lui coupant la parole :

« Non, ce n'est pas cela, citoyen, lui ont-ils dit. »

Et ils lui ont refait votre conférence. L'assemblée les a applaudis. Voilà ce que j'appelle votre succès.

Je n'ai jamais rencontré Jules Guesde en personne. Mais je me suis retrouvé une autre fois en face de sa parole, à la même tribune. C'était à Bruxelles, où une Société d'études sociales, dirigée par mon ami Auguste Couvreur, avait fait venir, comme la Société Chrétienne d'économie politique de Genève, des représentants des diverses Écoles économiques. Mon tour de parole venait après Jules Guesde, et j'avais en main le texte de sa conférence, qui ne différait pas beaucoup, par le fond, sinon par la forme, de celle qu'il avait entrepris de débiter à Saint-Pierre. Ces conférences doivent se trouver dans les numéros de la Revue qui a publié les travaux de la société dirigée par Couvreur.

---

<sup>249</sup> Jules Guesde, nom de plume de Jules Bazile (1845-1922), est un homme politique français. Il créa le Parti ouvrier français en 1893. Le POF reste jusqu'au bout dans la vision internationaliste. À cette époque, Guesde incarne la ligne dure du militantisme ouvrier, opposée à tout compromis avec les « forces bourgeoises ». Tout au long de cette genèse de la gauche française, il incarne un archétype, celui du militant pauvre, incorruptible, qui voyage sans répit pour faire connaître dans toute la France le socialisme révolutionnaire. En 1902, son parti fusionne avec le Parti socialiste révolutionnaire d'Édouard Vaillant (blanquiste) pour former le Parti socialiste de France. [Source Wikipedia](#)

## Histoire de la procédure internationale (1888)

J'ai parlé ailleurs des humbles débuts de l'Union Interparlementaire et des Traités d'arbitrage et Conventions, aujourd'hui au nombre de plus de deux cents, et qui, de jour en jour, deviennent plus généraux et plus respectés. Ce n'est pas sans peine que les Gouvernements même les plus libéraux et les mieux disposés, se sont décidés à s'engager dans cette voie et à accepter, dans l'intérêt de la justice et de la paix, des restrictions à ce qu'ils appellent leur liberté.

Vers l'époque, précisément, où j'avais la bonne fortune de jeter, avec Cremer<sup>250</sup>, les premières bases de l'Union Interparlementaire, je m'efforçais, en ma qualité de député, d'obtenir de la Chambre et du Gouvernement quelques pas dans cette direction. J'insistais notamment sur la nécessité de conclure, pour commencer, avec la République amie des États-Unis, un Traité d'arbitrage permettant de faire régler à l'amiable, désormais, toutes les questions litigieuses pouvant amener entre les deux nations des différends. Je savais (en ayant souvent causé avec le Ministre Américain et le Secrétaire de la Légation) que les dispositions étaient excellentes à Washington. Un jour, après d'autres démarches, j'allai, avec un certain nombre de notabilités parlementaires et autres, porteurs d'une adresse revêtue de plus de deux cents signatures, presser à cet effet le ministre des Affaires Étrangères. C'était Goblet.

- Je comprends votre désir, nous répondit-il, Mais ce n'est pas à la France, encore saignante de ses blessures, et de ses défaites, à faire des avances.
- Monsieur le Ministre, fis-je observer, il ne s'agit pas d'avances à faire. Il ne s'agit pas même de tendre le premier la main à une Puissance amie, la République sœur des États-Unis; il s'agit tout simplement de ne pas refuser la main que cette République est prête à mettre dans la nôtre. Le Gouvernement de Washington attend que nous ne fassions pas la sourde oreille.
- Ce n'est pas ce que mes agents me disent des dispositions américaines, répliqua vivement M. Goblet.
- En ce cas, M. le Ministre, repris-je, vous n'êtes pas exactement renseigné.

Et, tirant de ma poche deux numéros du Compte Rendu des discussions du Sénat de Washington (Official Record) je lui mis sous les yeux le texte de deux votes de ce Sénat par lesquels le Président était invité ou mis en demeure (requested) d'entrer en négociations avec toutes les nations étant ou pouvant être en paix avec la République, notamment avec la France et la Grande-Bretagne, à l'effet de conclure des Traités d'arbitrage pour la solution amiable des difficultés qui viendraient à surgir avec elles.

- Vous avez cela dans vos archives, ajoutai-je. Il paraît que l'on n'a pas trouvé que cela valait la peine de vous être signalé.

C'était (je ne jugeai pas à propos de le lui dire) de ses bureaux à Washington, que je tenais ces documents.

---

<sup>250</sup> Sir William Randal Cremer (1828–1908) est un pacifiste britannique. Il est lauréat du prix Nobel de la paix en 1903. Sa vie est marquée par une extrême pauvreté puis par l'engagement syndical et politique. [Source Wikipedia](#)

## L'union interparlementaire (1888)

C'est également un peu par hasard, comme des gens qui mettent en terre une bonne graine, mais sans savoir toujours ce qu'elle donnera, que j'ai contribué, avec l'Anglais Randal Cremer à la fondation de la grande institution qui porte le nom d'Union Interparlementaire.

M. Cremer, ancien ouvrier menuisier, devenu membre du Parlement Britannique et Secrétaire général de la Société Ouvrière de la Paix, à Londres, avait été, à deux reprises, envoyé en Amérique, porteur d'une lettre signée de cent seize membres de la Chambre des Communes et d'un certain nombre de Pairs et de Prélats, pour préparer, si possible, un accord entre le Gouvernement des États-Unis et celui de la Grande-Bretagne, en vue de régler par arbitrage les différends entre les deux nations. Le résultat de ce voyage avait été encourageant, bien qu'aucun traité n'eût pu encore être conclu ; et des résolutions du Sénat de Washington avaient, par deux fois, comme je viens de le dire, invité le Président à s'entendre, pour y donner suite, avec les Puissances amies.

Enhardi par ces premières démarches, Cremer m'écrivit qu'il croyait possible, si une invitation venue de France l'y autorisait, d'amener à Paris un certain nombre de ses collègues désireux de s'entendre avec les parlementaires Français. Il ne parlait pas de moins de deux cents.

Je répondis que je trouvais l'idée excellente ; mais que je me contenterais de beaucoup moins pour commencer. Et, après en avoir causé avec quelques-uns de mes collègues du Parlement français, je fus autorisé à adresser, en leur nom, une invitation aux Parlementaires Anglais.

Le dimanche 31 octobre 1888, « jour peut-être historique », a dit M. Herbert Gladstone, huit de ceux-ci, conduits par M. Cremer, se rencontraient, au Grand-hôtel, dans la salle du Zodiaque, avec trente-cinq députés Français et un sénateur, M. Jules Simon. Et, par un vote unanime, j'étais chargé de convoquer, en leur nom, à Paris, pour l'année 1889, pendant l'Exposition, tous les Parlementaires des deux mondes à qui l'idée agréerait.



# LES TRAITÉS D'ARBITRAGE

LA RÉUNION DU GRAND-HOTEL

Dépêche de Paris, 31 Octobre, 5 h. 35, soir.

Ce matin a eu lieu, au Grand-Hôtel, une réunion à laquelle assistaient vingt-trois membres du Parlement français et neuf membres de la Chambre des communes, savoir : MM. Jules Simon, sénateur : Frédéric Passy, Antide Boyer, Camélinat, Delhou, Calvinhac, Planteau, Barodet, Georges Perrin, Jules Gaillard, Montaut, Siegfried, Achard, Michon, Roger, Bourgeois, Yves Guyot, Lyonnais, Jacquemont, Fernand Faure, Lamazières, Wickersheimer, Gaillard et Brialou, députés français ; Schwann, Prevaud, Laren, Cossham, Burt, Cremer, Femwick, Campbell et Gardner, députés anglais.

M. Clémenceau s'était fait excuser ; d'autre part, M. Cremer a donné lecture d'une lettre par laquelle M. Gladstone s'excuse de ne pouvoir, en raison de divers engagements politiques, assister à la si intéressante et historique réunion du 31 octobre.

La réunion a formé son bureau de la manière suivante : Président, M. Frédéric Passy ; vice-présidents, MM. Cremer et Campbell ; secrétaires, MM. Burt et Jules Gaillard.

M. Frédéric Passy a déclaré que la réunion avait pour but de travailler à la conclusion

\_ 58 Première réunion de l'union interparlementaire, *Le Petit Provençal* du 1er novembre 1888 (Source [Retronews](#))

Douze Parlements, à cette première session, furent représentés, et l'Union fut fondée, avec l'engagement de se réunir annuellement en session internationale.

Il s'agit, disait, pour en indiquer le but, Jules Simon, de substituer à l'action des coupe-jarrets l'action des Commissaires de police et des gendarmes.

Elle a tenu, depuis lors, dix-huit sessions ; le nombre de ses membres, appartenant à peu près à toutes les nations de l'Europe, de l'Asie même et de l'Amérique, est d'environ deux mille, et plus de huit cents ont pris part aux dernières réunions de Berlin et de Londres. C'est déjà, ce sera de plus en plus, la représentation de la future pacifique Confédération du monde.

Petit poisson a grandi.

## Au lac Fusaro (1891)

En 1891, à l'occasion de la session de l'Union Interparlementaire et du Congrès de la Paix, tenus à Rome, nous fîmes une excursion à Naples, où nous fûmes reçus avec enthousiasme, et de Naples à Pompéi et au lac Fusaro, en passant par Pouzzoles, que nous visitâmes le matin, et où nous dûmes nous arrêter le soir.

Au lac Fusaro, nous devions déjeuner; et, en effet, lorsque nous y arrivâmes, nous trouvâmes une table admirablement servie, dans une vaste salle éclairée de toutes parts par de larges vitrages donnant sur la mer. Déjà nous commençons à nous assoir, quand on vint nous prier de nous réunir d'abord dans le jardin, où un photographe nous attendait. Il était près de trois heures. Nous étions partis de Naples avant sept heures du matin. Tout le monde n'avait pas eu le temps de manger avant de se mettre en route.

Monsieur, dis-je au photographe, un peu de pitié, de grâce, nous mourrons de faim. Nous ne pourrions pas poser convenablement. Regardez ces dames; elles sont vertes. Ce serait un crime de les représenter ainsi.

Rien n'y fit: il fallut subir le supplice, Mais l'artiste n'y gagna rien Jamais il n'osa montrer son épreuve.

Le repas, pour avoir été retardé, n'en fut pas moins bon ni moins cordial, et les convives y ajoutèrent du leur. Il y eut notamment un excellent discours du président de notre groupe Français, le sénateur Labiche<sup>251</sup>, et un autre du professeur Bovio<sup>252</sup>, sur l'homme de l'avenir: L'uomo venturo, qui fut d'une grande beauté.

Au retour, vers dix heures, nous fûmes, comme je viens de le dire, arrêtés à Pouzzoles par la population, qui avait dressé des arcs de feuillages et nous attendait avec des torches allumées, au risque de nous inonder de résine brûlante. Il fallut aussi monter au Cercle, où un discours et un vin d'honneur nous étaient préparés. La foule était telle, et si exubérante, que Bovio, par mesure de sûreté, crut devoir me prendre à son bras. De toutes parts, on me pressait les mains et l'on me criait sous le nez: Evviva la Francia!

Oui, dis-je à Bovio, Evviva la Francia! Mais vivent les autres nations aussi. Ne faisons pas de jaloux, Evviva tutti!

---

<sup>251</sup> Émile Charles Didier Labiche (1827-1922). Docteur en Droit. Il fut avocat à la Cour d'appel, sénateur et président du conseil général d'Eure-et-Loir. [Source Wikipedia](#)

<sup>252</sup> Giovanni Bovio (1841-1903), professeur de philosophie du droit, rationaliste, républicain italien.

## À Budapest (1896)

J'ai beaucoup de souvenirs de Budapest<sup>253</sup>. Je ne puis songer à les énumérer tous. J'en rappellerai au moins deux ou trois. Parmi les réceptions qui nous furent offertes dans cette magnifique capitale de la Hongrie, il y avait une soirée au Club, ou Cercle aristocratique ; soirée merveilleuse, car de tous les cercles des grandes capitales, je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui approche de la magnificence de celui-ci.

Tandis que, dans le grand salon du premier, étincelant de lumières et resplendissant de toilettes, les politesses et les conversations s'échangeaient, au rez-de-chaussée des tables élégantes attendaient les invités, et des soupers s'organisaient.

Bon gré mal gré, il me fallut céder aux instances de quelques-uns de mes hôtes, et m'asseoir à l'une de ces tables. Un Hongrois, d'extérieur distingué, vint me demander la permission de s'occuper de moi, et, tout en causant de la façon la plus agréable, en même temps que la plus sérieuse, veilla à me faire servir tout ce qu'il y avait de spécialement appétissant parmi les plats nationaux. En le remerciant de tant de prévenances :

Monsieur, lui dis-je, permettez-moi de vous demander, pour m'en pouvoir souvenir, à qui j'ai dû tant d'égards et d'attention.

Il me remit simplement sa carte. Au-dessous d'un nom que je me reproche d'avoir oublié, je lus : « Lieutenant-Maréchal. »

Lieutenant-Maréchal ! le plus haut grade de l'armée nationale, après celui de Feld-Maréchal ! qu'allaient dire de cela, s'ils le savaient, les chauvins et les quakers, qui se figurent les amis de la paix et les militaires incapables de se comprendre et irrévocablement adversaires ? Mais ce ne fut pas tout.

Quatre ans plus tard, nous avons, à Paris, la session de l'Union Interparlementaire et le Congrès International de la Paix. Parmi les distractions préparées pour nos visiteurs figurait une promenade sur la Seine, dans nos bateaux-mouches. J'étais sur l'un d'eux, avec un groupe d'étrangers. Tout en causant de choses et d'autres, j'en vins, je ne sais comment, à conter mon aventure du souper de Budapest et ma confusion d'avoir été si bien choyé par un haut dignitaire de l'armée Hongroise.

C'était moi, dit soudain un des assistants. Et je suis heureux, Monsieur Passy, que vous ne m'ayez pas tout à fait oublié.

---

<sup>253</sup> Frédéric Passy assiste probablement au congrès de la paix qui s'est tenu à Budapest en 1896. [Source Wikipedia](#)

## Budapest – le banquet final (1896)

Une dernière et suprême émotion m’attendait à Budapest; et elle eut pu (bien contre l’intention de ceux qui me l’ont causée) m’être fatale.

La dernière de nos séances venait de se terminer, et, suivant un ordre du jour qui nous avait été communiqué, nous nous dirigions vers une vaste salle, où un banquet de huit cents couverts avait été préparé. Une large tribune, courant tout autour permettait à un nombreux public d’en jouir au moins par les yeux et par les oreilles.

J’arrive. Un de nos aimables hôtes s’empare de moi pour me conduire à ma place, et je le suis, sans trop d’étonnement, vers la table d’honneur, qui pouvait bien recevoir au moins une trentaine de privilégiés. Mais voici qu’arrivés à cette table il m’indique, à ma stupéfaction, le siège du milieu. Et comme je me récrie :

J’exécute les ordres, répond-il. C’est bien ici que vous devez être. Et vous êtes prié, lorsque le toast au Roi aura été prononcé (on sait que l’Empereur d’Autriche n’est que le Roi en Hongrie) de porter le toast à la Ville de Budapest.

Je me résigne et j’exprime de mon mieux les sentiments de gratitude que nous ressentions tous pour la façon dont nous avons été, pendant ces jours inoubliables, comblés d’attentions de toutes sortes.

Mais voici que le plus éloquent des orateurs Hongrois, le comte Apponyi<sup>254</sup>, se lève, et, dans un admirable langage, paraphrasant la parabole des ouvriers de la première et de la dernière heure, également payés par le maître de la vigne, il se met à célébrer ceux qui ouvrant la campagne et donnant l’exemple, ont été les initiateurs du mouvement désormais irrésistible de l’opinion vers une ère de justice et de paix :

« Ouvriers de la dernière heure au service de la Paix et de la Justice International, je viens saluer les travailleurs des durs commencements »... « ceux dont l’énergie a brisé le roc humain, la plus résistante de toutes les substances! »

Et rappelant l’époque où nous étions accueillis par le scepticisme et la ridicule, c’est mon nom qu’il prononce comme symbole de ces ouvriers de la première heure.

Je fus tellement saisi de cet éloge inattendu et exagéré, que je tombai, suffoqué par les larmes, la tête sur la table, incapable de dire un mot.

---

<sup>254</sup> Probablement le comte Albert Apponyi de Nagyappony (1846-1933), un homme politique et diplomate hongrois, connu pour avoir dirigé la délégation hongroise lors de la signature du traité de Trianon en 1920. [Source Wikipedia](#)

Quelques instants plus tard, mon amie la baronne de Suttner<sup>255</sup> me disait, en me tendant les mains :

« Nous avons bien pleuré tous les deux, mon cher ami. »



\_ 59 Berthe von Suttner (1843-1914), amie de Frédéric Passy et prix Nobel de la Paix 1905 (Source [Wikipedia](#))

Oui, mais la secousse avait été si forte que, si je n'avais eu le cœur d'une solidité extraordinaire, je n'y aurais pas résisté. Pendant trois jours, je crus qu'il ne se remettrait pas du trouble que je continuais à ressentir.

---

<sup>255</sup> Bertha baronne von Suttner (1843-1914), fut une pacifiste autrichienne radicale, lauréate en 1905 du prix Nobel de la paix. Issue de la haute aristocratie austro-hongroise, elle reçut de son milieu social une éducation assez cosmopolite et apprit dès son plus jeune âge à parler plusieurs langues. Elle a été vice-présidente du Bureau international de la paix de sa création en 1892 à sa mort en 1914. Elle fut un temps la secrétaire d'Alfred Nobel en 1876 quand celui-ci résida à Paris. Bien que cette période fût très courte, elle est restée une grande amie du savant, avec qui elle a continué à correspondre jusqu'au décès du scientifique en 1896. Leur correspondance montre son insistance à promouvoir la cause de la paix, tant et si bien qu'elle est considérée comme ayant pu influencer la décision de Nobel de demander la création d'un prix de la paix. [Source Wikipedia](#)

## Femme ou femelle (1896)

Pendant ce même séjour à Budapest, nous fûmes invités (un certain nombre seulement) à nous rendre, par un train spécial, et dans des voitures attelées et conduites à la hongroise, au château de l'un des hommes les plus considérables et les plus distingués du pays, le Conte Carolyi, qui nous fit, dans sa magnifique résidence, le plus aimable accueil, nous faisant visiter aussi bien les habitations de ses paysans et fermiers avec leurs institutions et leurs caractères originaux, que ses collections d'objets d'art et sa riche et savante bibliothèque. Il nous fit aussi, avant le départ, apprécier, dans un goûter délicat, les produits les plus recherchés du sol et de la cuisine nationale.

Par une attention particulière, il avait chargé spécialement une de ses nièces, charmante jeune fille d'une vingtaine d'années, de s'occuper de moi, et, tout en me servant discrètement de l'excellent vin de Tokay, dont son oncle m'avait prévenu qu'il fallait un peu me méfier, celle-ci engageait avec moi, sans pédantisme, une conversation des plus sérieuses, m'interrogeant sur les questions politiques, économiques et sociales dont elle savait que je m'occupais, et laissant entrevoir avec une haute et sensible préoccupation des douleurs de la pauvre humanité, un poignant souci de la responsabilité de ceux: qu'on appelle les heureux et les riches.

En prenant congé de notre hôte et le remerciant, je ne pus m'empêcher de lui dire combien j'avais été frappé de cette gravité touchante d'une personne comblée de tous les dons.

Oui, me dit-il avec un accent de tendre émotion. Je l'aime et je la respecte.

Je rentre ensuite à Budapest, où nous attendait un des banquets journaliers, et, prenant à peine le temps de passer à l'hôtel faire l'indispensable toilette, je cours m'asseoir à la place qui m'était réservée, à côté d'un haut personnage étranger (je ne dirai pas de quelle nationalité) très manifestement pénétré de son importance.

Au bout d'un instant, apprenant qui j'étais :

- Qu'est-ce que c'est, me dit-il, assez cavalièrement, que ces femmes qui viennent à vos Congrès, et qui ont la prétention de s'occuper de la paix et des intérêts publics ?
- Mais, dis-je, ce sont des femmes qui, moins frivoles que d'autres, n'oublient pas qu'elles ont des fils, des maris ou des frères que la guerre peut leur enlever demain, et ne se croient pas dispensées d'avoir de la prévoyance et de l'humanité.
- Bah! des faiseuses d'embarras, que l'on devrait renvoyer à leur ménage. La femme, d'ailleurs, est toujours insupportable. Parlez-moi de la femelle! Je l'ai beaucoup aimée, la femme, je ne peux la sentir!
- Monsieur, repris-je, c'est sans doute parce que vous avez trop aimé la femelle que vous êtes incapable de comprendre la femme.

Nous n'échangeâmes plus un seul mot.

## À Hambourg (1897)

Le Congrès International des Sociétés de la Paix se tenait, en 1897, à Hambourg. C'était la première fois, depuis la cruelle année de 1870, que nous avions le courage de poser le pied en terre Allemande, je veux dire en terre habitée, par des Allemands, car Hambourg, la grande cité commerciale, est restée, comme on le sait, une République, qui s'administre elle-même, et qui a la prétention d'être libre.



*Congrès International des Sociétés de la Paix, Hambourg 1896 – Frédéric Passy est assis au 1<sup>er</sup> rang, au centre.*

Nous nous demandions un peu, en y arrivant, et comment nous y serions reçus, et comment, nous nous y comporterions. Tout, Dieu merci ! marcha à souhait, et nous n'eûmes qu'à nous féliciter de notre décision.

Le Rathaus (l'Hôtel-de-Ville) fut mis à notre disposition avec un empressement plein de délicatesse, et quand, le second ou le troisième jour, nous visitâmes le port, les ouvriers, à bord des navires, d'où ils nous regardaient passer, ou sur lesquels nous montions, criaient à l'envi, dans toutes les langues du monde :

« Vive la Paix ! A bas la poudre »

Un soir, dans la plus grande brasserie de la ville, qui tient, nous assura-t-on, quatre mille personnes, il y eut une réunion publique, véritablement publique, les portes grandes ouvertes, et entrant qui voulait. La salle était comble, et, pendant trois heures, cette foule, dont la majorité ne comprenait que l'allemand, écouta tour à tour et applaudit avec la même chaleur des orateurs étrangers : l'Anglais Moschles<sup>256</sup>, le Français Passy et d'autres, aussi bien que l'Autrichienne baronne de Suttner et le Prussien Von Egidy<sup>257</sup>, le colonel, devenu l'apôtre de l'ère sans

---

<sup>256</sup> Felix Stone Moscheles (1833–1917) est un peintre anglais, militant pour la paix et défenseur de l'espéranto. Il est pacifiste et internationaliste et, comme telle, a également servi en tant que président de l'International Arbitration and Peace Association. Il est notamment impliqué, avec Albert Gobat, William Randal Cremer et Fredrik Bajer, dans les tentatives pour développer des protocoles de règlement des différends internationaux à la Haye. En 1903, Felix Moscheles est le premier président du London Esperanto club. [Source Wikipedia](#)

<sup>257</sup> Christoph Moritz von Egidy (1847-1898) est un militaire, philosophe, pacifiste et réformateur chrétien allemand. [Source](#)

violences, dont nous admirâmes, pendant ces quelques jours, le talent et le cœur, et dont nous devons bientôt déplorer la perte.

Mais la scène la plus intéressante et la plus significative de ce Congrès ce fut le banquet qui nous réunit, par une admirable soirée, sur les hauteurs qui dominent l'Elbe, dans un des Hôtels renommés de la région. Là, après les conversations cordiales qui avaient animé le repas, s'échangèrent, sous la ferme et courtoise présidence du baron de Suttner, des paroles qualifiées par notre ami Ruysen<sup>258</sup> « d'inoubliables ».

Ce fût d'abord, pour ne rappeler que les principales, le Russe Novicow<sup>259</sup>, qui, servi par sa merveilleuse possession des langues diverses, rappelant que tout homme, suivant un mot célèbre, a deux patries, celle où il est né et celle de laquelle il a reçu sa culture intellectuelle, but, en allemand, à sa seconde partie, "la patrie des Goths, des Schiller, des Kant et des Humbolt, l'Allemagne! Puis, traduisant, dit-il, en français ce qu'il venait de dire, il but à sa seconde patrie, « la patrie des Pascal, des Racines, des Molière, des Turgot et des hommes de 1789, la France! »

Ce fut ensuite le Suisse Ducommun<sup>260</sup>, qui, s'inspirant de la vue de l'Elbe sur lequel passaient et repassaient les navires chargés d'hommes et de produits de toutes provenances et de toutes races, et songeant à ce Rhin qui n'aurait dû être, lui aussi, qu'un trait d'union entre ses riverains, fit appel à la sagesse qui doit un jour rétablir dans toute sa liberté la féconde circulation et le bienfaisant échange des choses, des idées et des personnes.

Et ce fut moi, enfin, qui, rappelant ma visite à Strasbourg, en 1868, et mes émotions en présence de ce pont de Kehl, fait, alors, pour unir, et qui, depuis, a divisé, demandais si (puisque nous pouvions maintenant parler de ces souvenirs, non sans tristesse, mais sans animosité et sans haine) il nous était interdit d'espérer qu'un jour les passions aveugles et malsaines se calmeraient et l'union se ferait, pour le bien de tous, entre les diverses branches de la famille humaine.

Tous les cœurs, saisis de la même et bienfaisante émotion, battaient à l'unisson. Et ce jour-là fut pressentie, incertaine et hésitante encore, la première possibilité de ce rapprochement nécessaire, mais difficile, de cette détente, présage lointain d'une entente future, qui devait, huit ans plus tard, commencer à s'affirmer à Lucerne.

---

[Wikipedia](#)

<sup>258</sup> Théodore Ruysen (1868-1967) était un philosophe et militant pacifiste français. Avec son ami Jules Prudhommeaux, il fonde en 1887, dans l'esprit de École de Nîmes, l'Association de la Paix par le Droit dont il sera le président de 1897 à 1948. Théodore Ruysen a milité pour la Société des Nations et pour la paix. [Source Wikipedia](#)

<sup>259</sup> Jacques Novicow (1849-1912), était un sociologue russe d'expression française. Novicow, par ses thèses pacifistes, eut une certaine "proximité intellectuelle"<sup>4</sup> avec les socialistes bien qu'il détestât leurs thèses économiques et le concept de lutte des classes, qu'il assimilait à du darwinisme social. [Source Wikipedia](#)

<sup>260</sup> Élie Ducommun (1833-1906), est un journaliste et un homme politique suisse pacifiste, un des fondateurs en 1867 de la Ligue de la paix et de la liberté, il reçoit le prix Nobel de la paix en 1902 avec Charles Albert Gobat. [Source Wikipedia](#)



## Lucerne (1905)

Nous avons eu, à Lucerne, en 1902, au bord de cet admirable Lac des Quatre Cantons, que salua les premiers essais de la liberté Helvétique, l'inauguration du musée de la Guerre et de la Paix, dernière fondation du grand philanthrope Jean de Bloch, et j'avais eu le privilège d'être appelé à l'ouvrir. Prodigieuse et terrible évocation de tout ce que la race humaine, égarés par l'erreur ou pervertie par l'égoïsme et la haine, peut produire contre elle-même !

Nous allions maintenant, trois ans plus tard, assister, dans cette même ville, à un spectacle moralement plus grandiose, quoique matériellement bien simple, au premier effort sincèrement accompli, par des représentants de l'Allemagne victorieuse et de la France vaincue, pour être justes envers elles-mêmes et l'une envers l'autre.

Le point douloureux était toujours cette question d'Alsace-Lorraine, dont nos meilleurs amis Allemands eux-mêmes persistaient à nier l'existence, et dont nous, Français, quelque résolu que nous fussions à repousser toute idée de revanche par les armes, il nous était impossible de ne pas demeurer obsédés.

Vous avez voulu faire un glaci, avait dit à de Moltke (en ayant la faiblesse de lui céder) le Prince de Bismarck. Prenez garde d'avoir creusé un fossé.

On avait beau, de part et d'autre, protester contre toute idée de malveillance systématique, le fossé subsistait.

De part et d'autre, donc, on était angoissé de cette situation et désireux de rompre discrètement une glace sous laquelle survivaient quelques ferments des réelles et chaudes sympathies des cours vraiment supérieurs.

Une Commission présidée par le sénateur belge, M. Houzeau de Le Haie<sup>261</sup>, et composée mi-partie d'Allemands et de Français, fut nommée, et, après deux jours de discussion, elle arrêta définitivement un texte, qui pouvait, et qui, par conséquent, devait être voté également par les pacifistes des deux nations. Il ne fournissait aucun prétexte à la réouverture des controverses à l'égard du passé ; mais il reconnaissait et consacrait l'indépendance naturelle des populations et leur droit à disposer d'elles-mêmes.

L'accord enfin s'établit.

Messieurs, dit le président, il est entendu que les termes de cette proposition seront présentés au Congrès comme unanimement adoptés, et que nous prenons l'engagement de les voter sans discussion.

Une ou deux oppositions cependant restaient à craindre ; et si le débat s'engageait, tout notre travail était perdu. Tout fut sauvé, grâce à l'habile fermeté de notre secrétaire perpétuel du Bureau de Berne, Ducommun, qui présidait la séance plénière ; grâce surtout au professeur Quidde<sup>262</sup>, qui eut la charge de lire la résolution en allemand et de la soutenir ; et un peu (qu'on

---

<sup>261</sup> Auguste Houzeau de Lehaie, (1832-1922) fut un homme politique libéral puis socialiste belge. Il fut enseignant à l'École minière du Hainaut. [Source Wikipedia](#)

<sup>262</sup> Ludwig Quidde (1858 -1941), était un historien, un écrivain, un pacifiste et un homme politique libéral allemand sous l'Empire allemand et la république de Weimar. Connu pour ses critiques sévères contre l'empereur allemand Guillaume II, il reçoit le prix Nobel de la paix en 1927 conjointement avec Ferdinand Buisson pour ses activités en faveur du mouvement pacifiste.

me permette de m'en féliciter) grâce à moi, qui l'appuyai en français.

Quidde, sentant toute la gravité de la situation, et ne craignant pas, en prévision de l'impopularité qui pourrait nous valoir ce vote, de dire qu'il faut savoir souffrir pour la vérité, conjura ses collègues Allemands de donner aux légitimes sentiments de leurs collègues Français une satisfaction depuis longtemps attendue.

Le remerciant et lui tendant la main, au nom de mes amis et compatriotes, je leur demandai de faire à leur tour un effort sur eux-mêmes en vue de l'avenir commun.

L'assistance entière se leva ; les applaudissements éclatèrent, les mains se tendirent et les yeux se mouillèrent de larmes.

Le lendemain ou le surlendemain, par le seul jour où le soleil de Suisse eût bien voulu laisser deviner son existence, nous allions tous, bras dessus bras dessous, en pèlerinage au Grütli<sup>263</sup>, saluer le souvenir des premiers fondateurs de la patrie Helvétique, de ceux qui ont compris la valeur de l'union dans la liberté ; et nous rapportions, des maigres arbres qui poussant sur ce coin de montagne, quelques brins de feuillage, qui sèchent encore, pieusement conservés, dans les tiroirs de plus d'un d'entre nous.



\_ 60 Le Grütli (petite prairie) devant le lac des Quatre-Cantons

---

En tant que pacifiste, il s'engage de nombreuses années comme chef de la Deutsche Friedensgesellschaft (DFG) et participe à de nombreux congrès internationaux pour la paix. Il meurt en exil en Suisse en 1941, à l'âge de 83 ans. [Source Wikipedia](#)

<sup>263</sup> Le Serment du Grütli, en 1307, est un mythe fondateur de la Suisse dont la première trace écrite se trouve dans le livre blanc de Sarnen datant d'environ 1470. Ce mythe est souvent associé au pacte fédéral d'alliance perpétuelle de 1291 entre les communautés d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qui pour sa part est historique. [Source Wikipedia](#)

## Combinazione

Combinazione, arrangement, transaction, c'est le mot des Italiens, maîtres en politique, et leur moyen de sortir des situations compliquées. Comment vous tirerez-vous de là ? leur dit-on, quand ils paraissent aux prises avec des difficultés insurmontables.

Oh ! on s'arrangera. Si fara una combinazione.

Et cet art d'accommoder les contraires leur permet des solutions que nous avons peine à comprendre.

Garibaldi était républicain et démocrate. Il a servi franchement, dans l'intérêt, à son avis supérieur, de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, le Roi Victor-Emmanuel, qui de son côté, l'a honoré d'une amitié qui paraît avoir été sincère.

Mazzini était républicain révolutionnaire. Toutes les polices de l'Europe étaient à ses trousses. Il a passé partout, et a poursuivi pendant trente ans sa propagande démocratique sans qu'on arrivât à mettre la main sur lui, secrètement protégé peut-être par quelques-uns de ceux qui le maudissaient tout haut, et après sa mort il est honoré comme l'un des héros nationaux. À Gênes, où il est né, j'ai vu, sur une place, à l'entrée du Jardin des Plantes, l'ancienne Villa di Negretto, sa statue en pied, sur un fût de colonne, qui le grandit, et, devant lui, lui faisant face, le Roi Victor-Emmanuel, à cheval, le chapeau à la main. C'est la royauté saluant l'ennemi des trônes qui l'a servie. Personne ne s'en offusque.

Quand on se trouve à Gênes, avec la possibilité de disposer d'un couple d'heures, il n'est pas permis de quitter la ville sans être allé visiter, à quelque distance, dans la campagne, le cimetière, qui passe, non sans raison, pour un des plus beaux. Il y a là beaucoup de monuments de dimensions et de mérite divers, comme dans tous les cimetières. La piété des uns, la vanité des autres ne manqueront jamais d'occasions de se satisfaire. Mais ce qui est remarquable ici, avec la belle ordonnance et la propreté, c'est une longue allée garnie de chaque côté d'une galerie couverte, abritant une double série de tombes, réservées à l'aristocratie locale, et pour la plupart ornées de bronzes, de marbres ou d'autres souvenirs.

Une chose est particulièrement remarquable : c'est ce que l'on pourrait appeler le coin des jeunes veuves. C'est l'usage, à Gênes, que les femmes qui perdent leur mari dans les premières années de leur mariage se fassent représenter, dans différentes postures, mais de grandeur naturelle, sur la tombe de ceux-ci.

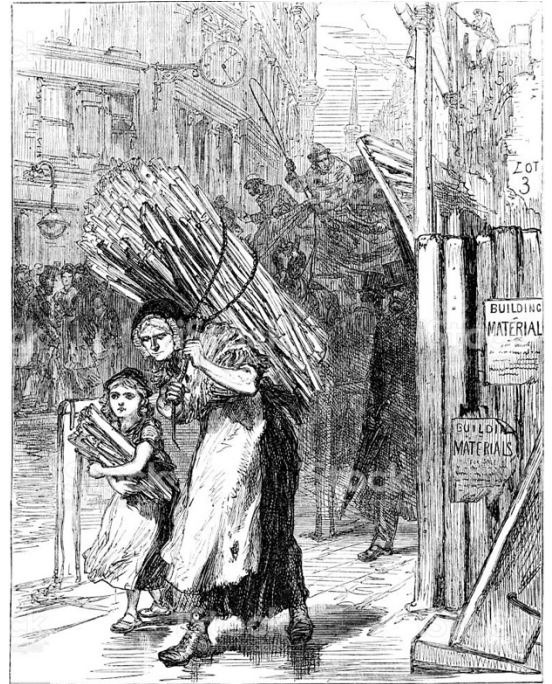
Généralement, quoique figurant l'image de la douleur, ces statues ne sont pas exemptes de quelque élégance et de quelque recherche. J'en ai remarqué une, extrêmement belle, un peplum jeté à moitié sur ses épaules nues, la tête, charmante, encadrée de frisons. Et involontairement je me disais : « On attend un successeur. » J'avais même un peu envie, en passant en revue cette exhibition de jolies désolées, ne demandant peut-être qu'à ne pas l'être trop, d'appeler ce coin original la Foire aux maris.

Sans faire injure aux élégantes génoises, j'avoue que cette façon de s'exhiber sur le marbre ou le bronze qui recouvre le corps de leur mari, n'est pas, à mes yeux, la plus parfaite façon de témoigner d'une douleur qui gagnerait à être plus modeste et plus réservée.

## Comme quoi une bonne action a quelquefois sa récompense (1890)

J'ai peut-être déjà conté cette histoire. Qu'importe. On dira simplement que je ne répète, autrement que je radote. C'est de mon âge.

J'étais à Londres, en 1890, pour le Congrès de la Paix et la Conférence Interparlementaire; et je me rendais, un après-midi, à l'une des séances, cherchant mon chemin et regardant à droite et à gauche avec l'attention d'un homme qui ne connaît pas beaucoup le pays et qui n'y voit qu'à moitié. Devant moi, s'appuyant au mur pour ne pas tomber, je remarque une pauvre femme, une de ces misérables comme Londres en a la spécialité, qui s'avavançait péniblement, ayant, (il était aisé de le reconnaître) la hanche déboitée et risquant à chaque pas de tomber. Arrivée à un endroit où le trottoir était coupé pour le passage d'une rue, la malheureuse hésite, essaye par deux ou trois fois de quitter le mur, et, chancelante, se rejette en arrière avec désespoir. La pitié s'empara de moi, et, surmontant toute mauvaise honte, comme le dégoût de son sale vêtement, je m'approche, et, lui présentant le bras, je lui fais franchir l'obstacle.



\_ 61 Femme pauvre dans une rue de Londres

Deux ans plus tard, ayant quelque chose à demander au ministre de l'Instruction Publique, en Italie, je lui écris C'était M. Villari<sup>264</sup>, historien distingué, aujourd'hui Associé étranger de l'Institut de France, qui avait fait partie, à la Conférence Interparlementaire de 1890, de la députation Italienne, et s'était distingué par la façon dont il avait présidé une très difficile séance.

Mon cher collègue, me répondit-il, à mon grand étonnement (je ne croyais pas avoir été remarqué) quand on a vu faire à un homme ce que je vous ai vu faire à Londres, on n'a rien à lui refuser.

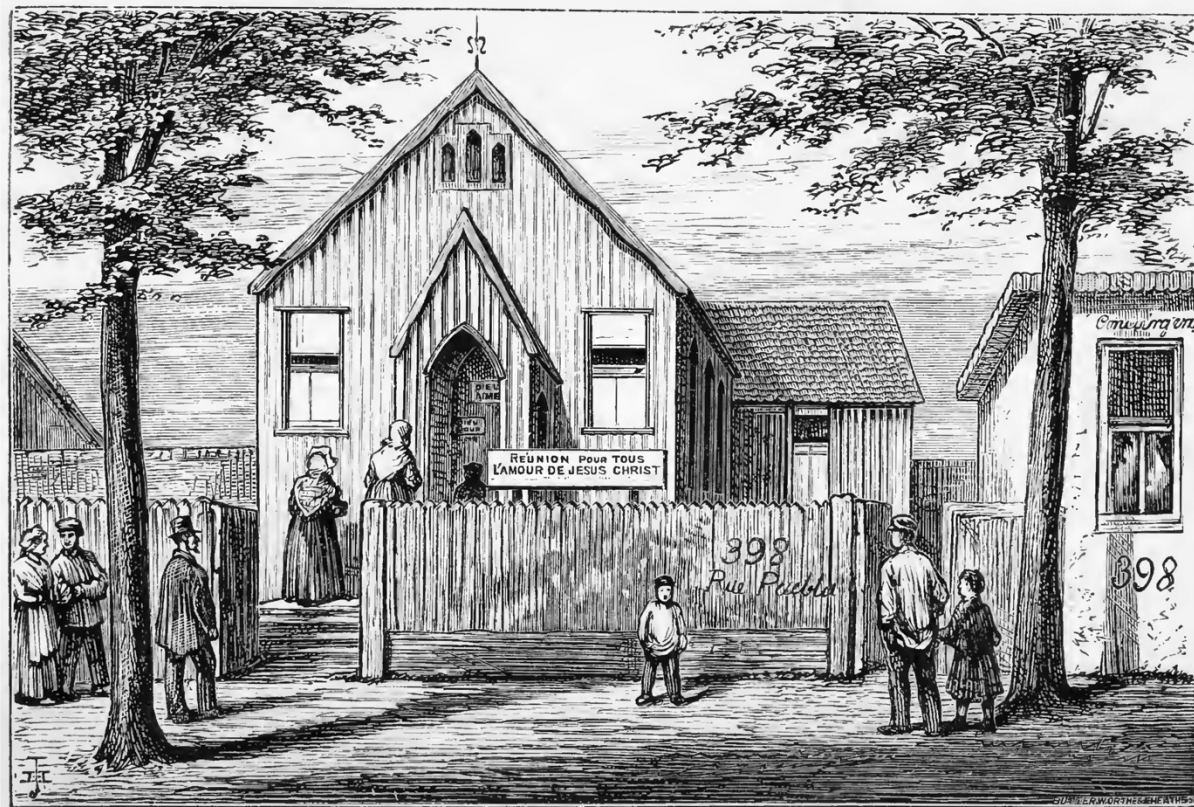
Et voilà comme quoi le bien, comme le mal, a des témoins cachés.

---

<sup>264</sup> Pasquale Villari (1827-1917), historien et homme politique italien. En 1848, il participe au mouvement hostile aux Bourbons, à Naples, et doit s'exiler à Florence. Il devient professeur d'histoire à l'Université de Pise, puis à l'Institut supérieur de Florence. Il mène parallèlement une carrière politique: il est député au Parlement de 1870 à 1882, sénateur du Royaume à partir de 1884. En 1891, il est ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement d'Antonio di Rudinì. [Source Wikipedia](#)

## Un souvenir de Belleville (1882)

C'était il y a vingt ou vingt-cinq ans, dans cette Salle de Fer<sup>265</sup>, dont j'ai parlé à maintes reprises, dans laquelle Miss de Broen<sup>266</sup> se plaisait à rassembler pour l'instruire et pour le distraire, son triste et intéressant troupeau. Je venais d'y faire une première conférence, et c'était de la paix, à la requête des auditeurs, de la guerre aussi, nécessairement, que j'avais parlé. L'assistance était nombreuse, attentive et visiblement émue.



\_ 62 Salle de Fer, mission évangélique de Broen (Source [Internet Archive Open Library](#))

Comme je me retirais, de pauvres vieillards, dont quelques-uns éclopés, de vieilles femmes, les traits altérés par les privations et par les deuils, m'enveloppaient, me pressant les mains et les mouillant de larmes.

Oh! monsieur, disait l'une, comme c'est vrai, hélas! tout ce que vous venez de dire. Moi, j'avais un beau garçon qui ne demandait qu'à me faire une vie paisible après trop de peines. Ils me l'ont pris pour l'envoyer mourir au Mexique, et me voilà toute seule avec mon chagrin.

Moi, disait une autre, c'est en Crimée et en Chine qu'ils ont envoyé le mien; et il m'est revenu avec des blessures et des fièvres qui en ont fait une charge pour mon foyer au lieu d'un secours.

---

<sup>265</sup> La Salle de Fer a été inaugurée en juin 1876. Aujourd'hui détruite et remplacée par un parking en béton, elle se situait au 398 rue de la Puebla, qui devint le 32 rue de la Puebla, puis, en 1880, le [32 de la rue Simon Bolivar](#). Sa construction, qui avait coûté 400£, avait été assurée par l'entreprise Croggon & Co., de Londres, qui avait envoyé ses propres ouvriers. En effet, il s'agissait du second bâtiment en acier de Paris. La Salle de Fer permettait d'accueillir 400 personnes, pour le culte ou pour des conférences. Elle pouvait être séparée en différents espaces distincts, abritant une école maternelle, une école de fille et une salle de réunion. (Source [The story of mission work among the French in Belleville, Louisa Clayton 1877](#))

<sup>266</sup> Miss de Broen, une anglaise d'origine hollandaise a fondé en 1872, avec l'aide de quakers, une mission d'évangélisation nommée mission sociale de Belleville. (Source [The story of mission work among the French in Belleville, Louisa Clayton 1877](#))

Et ainsi de suite, l'une après l'autre.

Je m'arrachai enfin péniblement à ces lamentations et à ces effusions ; et je me dirigeai vers la porte. Là, une autre scène, et non moins touchante.

Deux jeunes ouvriers, leur casquette à la main, m'attendaient, et de ces casquettes, qu'ils me présentaient, ils retiraient une collection de sous. Ils venaient de faire la quête pour la propagande de la paix, et ils m'en remettaient le montant. Oh ! la somme n'était pas bien grosse. De quel prix me parut-elle pourtant !

— Qui vous a donné l'idée de cette quête ? dis-je en les remerciant.

— Personne, me répondirent-ils, cela nous est venu tout naturellement. Nous avons pensé que vous ne pouviez pas faire ce que vous faites sans qu'il vous en coûte du temps et de l'argent. C'est bien le moins que ceux pour qui vous travaillez vous aident quand ils le peuvent. Nous ne pouvons pas donner des louis, nous, comme d'autres, mais nous pouvons parfois donner des sous, et nous les donnons de bon cœur.

Je n'ai pas besoin de dire combien je fus sensible à ce succès de mon éloquence, et combien je remerciai ces braves gens.

Il m'est arrivé quelquefois, soit pour la même œuvre, soit pour d'autres : pour la protection de l'enfance ou, pour les secours aux blessés, de faire des recettes importantes. Aucune ne m'a jamais paru de telle valeur. Parfois aussi (je suis bien obligé de le dire) j'ai été moins heureux.

Oh ! monsieur, me disaient, après certaines de mes conférences, de belles dames en élégantes toilettes, faites donc souvent des discours comme celui-ci.

Je ne demande pas mieux, répondais-je ; mais il faut le pouvoir. Si modestes que soient nos séances, et lors même que M.M. les Maires veulent bien mettre leurs salles à notre disposition, nous avons des frais : c'est une gratification aux employés qui se dérangent pour nous ; ce sont des affiches à payer, des invitations à envoyer ; au bas mot une centaine de francs par soirée. Si nous ne faisons pas cent francs de recette ce n'est pas la peine de recommencer : ce serait de l'argent et du mal perdus.

Et parfois, pour accentuer le raisonnement, je racontais à ces belles dames si ardentes à nous pousser à l'action le geste de mes braves bellevillois. Rares (je ne peux pas dire bien rares) ont été celles qui ont compris. Ce ne sont pas seulement les billets de banque et les pièces d'or, ce sont les pièces de cinq francs et les simples francs qui ont eu l'oreille plus dure que les petits et gros sous de Belleville.

## Le contre-amiral Réveillère (1887)

Que venez-vous faire ici, me disait, vers 1887 ou 1888, mon beau-frère le comte de La Tour du Pin<sup>267</sup>, capitaine de Vaisseau des plus distingués, me rencontrant sous la grande porte du ministère de la Marine.



*\_ 63 Le capitaine de vaisseau Humbert de la Tour du Pin (1835-1907)*

- Je viens, répondis-je, demander un commandement pour mon ami Réveillère<sup>268</sup>, qui voudrait, avant de se reposer, faire encore une fois le tour du monde.
- Ah ! celui-là, s'écriait aussitôt La Tour du Pin, c'est un officier.

Ce témoignage était d'un grand prix. La Tour du Pin était connu comme légitimiste, et Réveillère notoirement républicain, mais tous deux hommes de cœur et sachant s'apprécier malgré leur différence d'opinion. Et de plus le premier venait comme moi demander, pour un de ses amis (j'ignore lequel) le commandement que je venais d'obtenir pour le second, celui du Fontenoy.

Quelques années plus tard, au banquet du centenaire de l'Institut, je me trouvais à la même table que mon confrère de l'Académie des sciences, le commandant Guyou<sup>269</sup>. Réveillère, dans l'intervalle, avait été élevé au grade de contre-amiral .

- Vous connaissez Réveillère me dit-il.
- Oui, et je le considère comme un homme de la plus haute valeur.

---

<sup>267</sup> Humbert de la Tour du Pin (1835-1907), est le mari de Hélène Passy, la demi-sœur de Frédéric Passy. Il fut capitaine de vaisseau et consul de France au Japon. [Source Geneanet](#)

<sup>268</sup> Paul Émile Marie Réveillère (1829- 1908), est un officier de marine et écrivain français, célèbre comme écrivain sous le pseudonyme de Paul Branda. Lieutenant de vaisseau (novembre 1859), second sur le Japon à la division des mers de Chine, il se fait remarquer pendant la campagne de Cochinchine lors de l'attaque de Gò Cồng (en) où il dirige la canonnière 31 (mars 1863). Il participe en février 1870 à la pose d'un câble sous-marin entre la France et l'Angleterre. [Source Wikipedia](#)

<sup>269</sup> Émile Guyou (1843-1915), est un officier de marine et scientifique français. Membre du Bureau central météorologique (octobre 1893), il est élu en janvier 1894 à l'Académie des sciences dans la section de géographie et de navigation. Membre du Bureau des longitudes (mars 1896), il dirige l'observatoire de Paris-Montsouris dès avril 1896. [Source Wikipedia](#)

— Réveillère! reprit-il, il n'y a peut-être pas trois hommes comme lui dans toute la marine Française. J'ai servi sous ses ordres; et ce que je lui ai vu accomplir de coups d'audace et d'habileté: ses sauvetages, son passage des rapides du Mékong, ses faits de guerre et ses actes d'humanité dépassent l'imagination. On est fier d'avoir été commandé par un tel chef.

Ces deux témoignages (que j'ai tenu à rapprocher) en disent long, quant à la carrière militaire de ce rude marin. Le respect et l'affection dont il était entouré par ses subordonnés, la popularité de bon aloi dont, dans sa retraite, il jouissait à Brest, et le deuil universel qui a accompagné la simplicité de ses funérailles disent ce qu'était la bonté de l'homme; et les travaux laissés par lui: récits de voyages, études économiques et philosophiques, astronomiques et autres, le mettent au nombre des penseurs les plus originaux et les plus profonds.

Or, de tout ce qu'il avait vu, comparé et apprécié, de tant d'expériences et d'impressions diverses, ce que cet homme remarquable avait retenu de plus clair, c'était une compassion profonde pour les maux (trop souvent volontaires) de la pauvre humanité, un respect grave et attendri des populations inférieures ou prétendues telles, que, sous prétexte de les civiliser, nous exploitons sans merci; un mépris indigné pour ces doctrines d'antagonisme et de haine au nom desquelles nous ravageons le monde, au lieu de le féconder de concert, et, finalement, parce qu'il avait vu la guerre et l'avait faite, une horreur, mêlée de pitié, pour la politique de pillage et de ruine à laquelle, sous le nom de patriotisme, et de grandeur nationale, nous sacrifions encore le plus clair de nos ressources et de nos forces.

Et il avait tenu, l'un des premiers, à figurer dans les rangs de la milice pacifique internationale. Il a été l'un des fondateurs, dès 1867 ou 1868, de la Ligue Internationale et Permanente de la Paix. Et quoiqu'il eût souffert plus que personne des malheurs et des crimes de 1870; quoique nul plus que lui ne se fut associé aux héroïques et malheureux efforts du Gouvernement de la Défense Nationale, il avait su, la guerre terminée, résister, comme le grand Jean Dollfus, aux entraînements de ressentiment et de haine, et aspirer à relever la France, par la liberté, le travail et la paix. C'était, dans toute la force du terme, un sage et un brave. Il doit avoir sa place d'honneur dans la phalange des patriotes de l'humanité.



## Grandes funérailles (1834, 1840, 1877, 1885, 1897)

J'ai assisté à quelques grandes cérémonies mortuaires, et j'en ai conservé le souvenir. La plus ancienne, je crois, était l'enterrement du général La Fayette<sup>270</sup>. Le cortège funèbre passait sur les boulevards, s'engageant par la rue de la Paix. Je le voyais de chez M. Davilliers<sup>271</sup>, rue Basse-du-Rempart, et je me rappelle le mouvement de cavalerie, au tournant de la rue, et un ou deux hommes tombant sous les pieds des chevaux, qui s'écartaient d'eux-mêmes pour ne pas les écraser.

Ensuite est venu ce que l'on a appelé le retour des cendres de Napoléon<sup>272</sup>. Mon oncle Hippolyte Passy était alors président de la Chambre des députés, et c'était fort heureux pour nous, car nous avions de bonnes places pour voir défilé le cortège et nous pouvions rentrer dans les appartements de la présidence pour nous réchauffer. Il faisait un froid terrible.



*\_ 64 Retour des cendres de Napoléon, organisé par Louis-Philippe en 1840*

Le jeudi suivant (j'étais encore au collège) on nous envoya en promenade à l'Arc-de-Triomphe, voir le catafalque qui était dressé sous le monument. Nous étions tous absolument

---

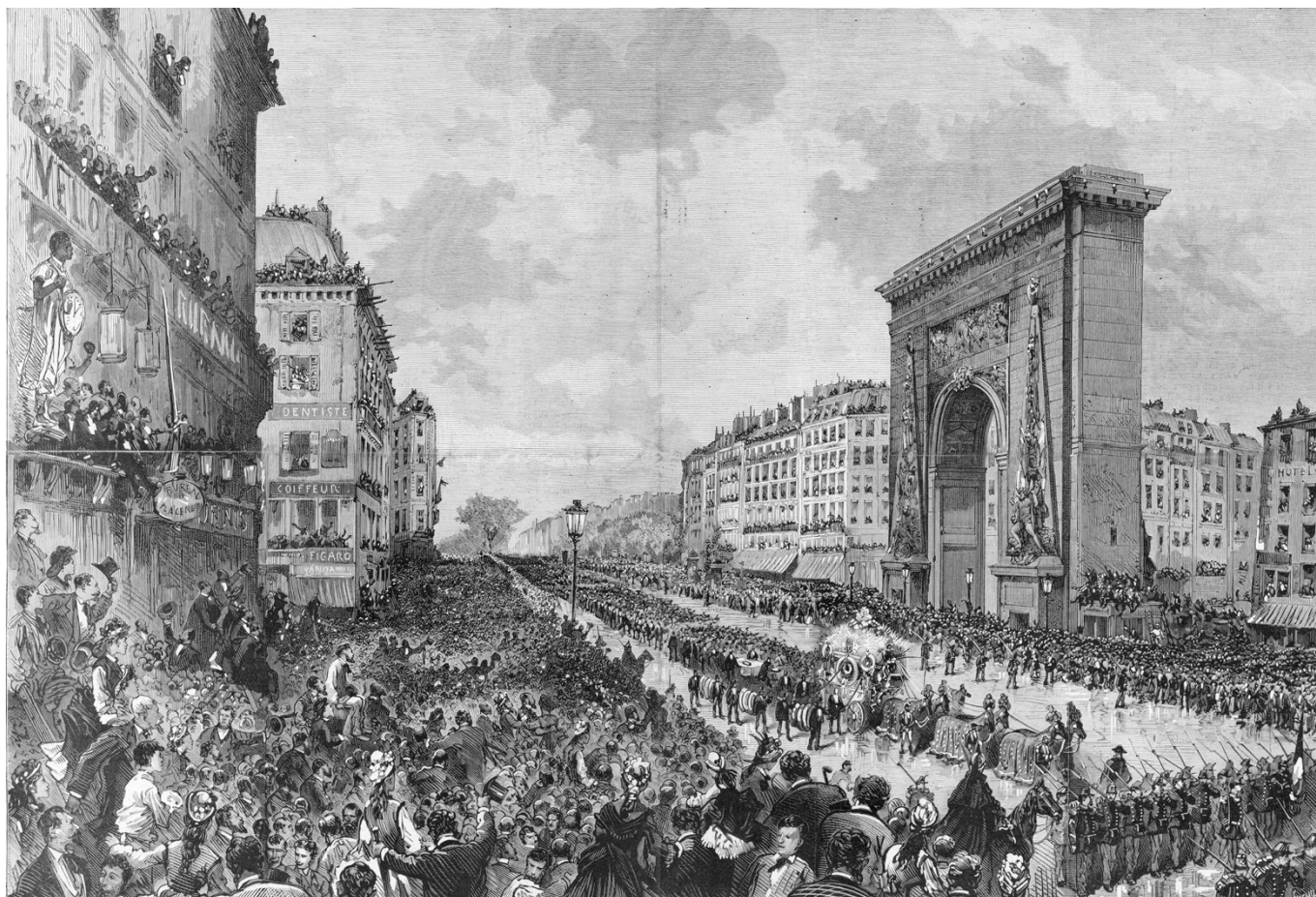
<sup>270</sup> Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, dit « La Fayette » (1757-1834), est un noble d'orientation libérale, officier et homme politique français. Nommé général par George Washington, Lafayette a joué un rôle décisif aux côtés des Américains dans leur guerre d'indépendance contre le pouvoir colonial britannique et en particulier lors de la victoire de Yorktown le 19 octobre 1781. Lafayette a aussi œuvré à l'émergence en France d'un pouvoir royal moderne, avant de devenir une personnalité de la Révolution française jusqu'à son émigration, son arrestation et sa mise en prison pour cinq ans en 1792. Lafayette fut aussi un acteur politique majeur des débuts de la monarchie de Juillet. Surnommé le « héros des deux mondes », il est l'un des huit citoyens d'honneur des États-Unis d'Amérique. Après la révolution de 1789, La Fayette décide de signer tous ses courriers d'un « Lafayette » en un seul mot, en réaction contre le système nobiliaire. [Source Wikipedia](#)

<sup>271</sup> Le baron Jean-Charles Joachim Davillier, (1758-1846), est un banquier français. Jean-Charles Davillier est l'un des fondateurs de la Caisse d'épargne et de prévoyance, dont il devient vice-président (1829). Il est régent de la Banque de France du 17 octobre 1801 à sa mort. Baron de l'Empire depuis le 23 août 1810 et commandeur de la Légion d'honneur, il fut appelé, par Louis-Philippe Ier, à la Chambre des pairs le 19 novembre 1831. Il habitait au 16 rue Basse-du-Rempart [Source Wikipedia](#)

<sup>272</sup> La formule consacrée retour des cendres — le terme « cendres » étant pris non au sens propre mais au sens figuré de « restes mortels d'une personne » — désigne le rapatriement en France, en 1840, à l'initiative d'Adolphe Thiers et du roi Louis-Philippe, de la dépouille mortelle de Napoléon Ier et son inhumation aux Invalides. [Source Wikipedia](#)

saisis par le froid, et mes cheveux et ma barbe naissante étaient couverts de glaçons. En rentrant dans nos grandes cours nues, les camarades, transis et fatigués, demandèrent à remonter dans les salles d'étude ; mais les maîtres étaient sortis, et on nous laissa battre la semelle dehors. Comme élève modèle et bien vu du proviseur, on m'envoya auprès de lui en députation. Je fus mal reçu ; et il fallut continuer à gémir en plein air. Le résultat fut que, le lendemain, l'infirmerie était plus que pleine d'enrhumés, dont quelques-uns assez mal en point. Personne, heureusement, ne succomba ; mais ce fut dur.

Plus tard, longtemps plus tard, c'était l'enterrement de Thiers<sup>273</sup>, dont je suivis le cortège dans une des voitures de l'Institut, avec mon confrère et ami Levasseur<sup>274</sup>. Tout Paris était dehors et c'était véritablement imposant. On sentait que c'était un deuil public.



\_ 65 Funérailles d'Adolphe Thiers en 1877, Bd Saint-Denis (Le Monde Illustré)

Puis vinrent les funérailles de Victor Hugo<sup>275</sup>, grandioses sans doute, mais théâtrales, avec l'Arc-de-Triomphe voilé de crêpe du haut en bas, et le char des pauvres, suivi de tout ce qu'il y avait d'illustre et de distingué dans la grande ville. Je marchais à côté de de Lesseps<sup>276</sup>, encore

---

<sup>273</sup> Adolphe Thiers, (1797-1877), est un avocat, journaliste, historien et homme d'État français. Il est le président de la République française du 31 août 1871 au 24 mai 1873. [Source Wikipedia](#)

<sup>274</sup> Probablement Pierre Émile Levasseur, (1828-1911), un historien, économiste, statisticien et géographe français, administrateur du Collège de France, où il mourut. [Source Wikipedia](#)

<sup>275</sup> En 1885

<sup>276</sup> Ferdinand Marie, vicomte de Lesseps, (1805-1894), est un diplomate et entrepreneur français. Il est surtout connu pour avoir fait construire le canal de Suez et pour être à l'origine du scandale de Panama pour lequel il a été condamné. Il avait 80 ans

étonnant de vigueur et d'entrain, et je fis gaillardement comme lui la course jusqu'au Panthéon.



\_ 66 Funérailles de Victor Hugo en 1885

J'étais déjà moins vigoureux aux Obsèques du Président Carnot<sup>277</sup>. Il est vrai qu'il faisait une chaleur sénégalienne, et que tout le monde peinait. Nous suivions à pied, derrière Casimir-Perrier, qui savait que l'on devait tirer sur lui à des endroits désignés, et qui, crânement, tout en marchant, surveillait les points signalés. J'allai jusqu'à Notre-Dame, où j'assistai à la messe solennelle ; mais je ne pus aller plus loin J'étais épuisé et étouffé. Je montai dans une maison amie me reposer et prendre quelque nourriture, et, un peu remis, je revins tout doucement, à travers les rues encombrées de monde, vers mon lointain quartier. Là, comme partout ailleurs, le deuil était profond. Tout le long du chemin, je croisais des porteurs de couronnes et de fleurs (on a prétendu qu'il y en avait pour plus de deux millions) et à chaque instant j'étais surpris de me voir interpellé par de braves gens que je ne connaissais pas, et de qui je ne savais pas être connu.

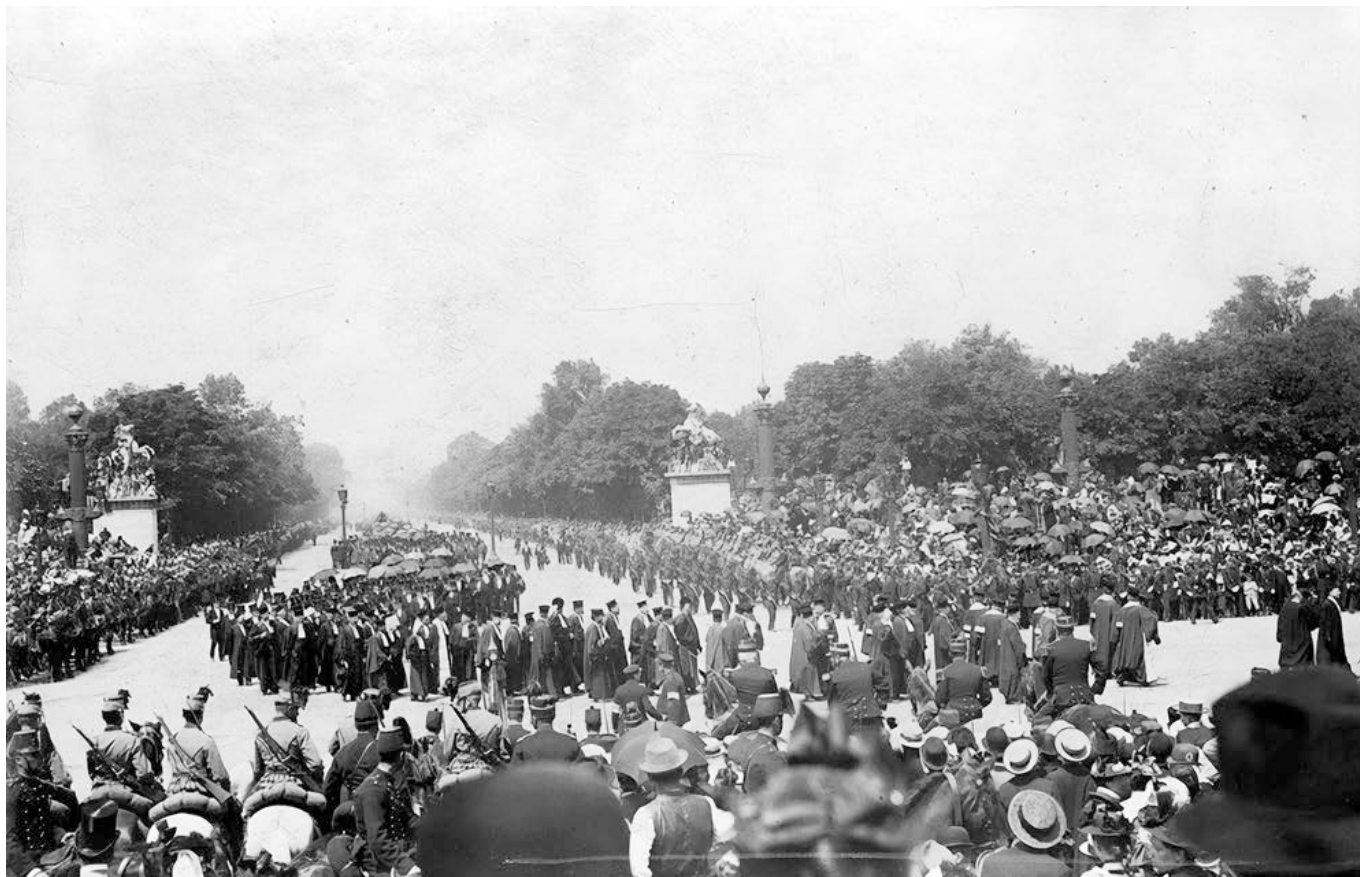
Ah ! bien, M. Passy, sont-elles belles nos fleurs ? me disaient-ils.

Oui, mes amis, très belles. Vous avez raison d'honorer la mémoire du Président Carnot, car c'était vraiment un honnête homme, celui-là.

---

lors de l'enterrement de Victor Hugo, alors que Frédéric Passy avait 63 ans. [Source Wikipedia](#)

<sup>277</sup> En 1894



\_ 67 Obsèques du président Sadi Carnot en 1894

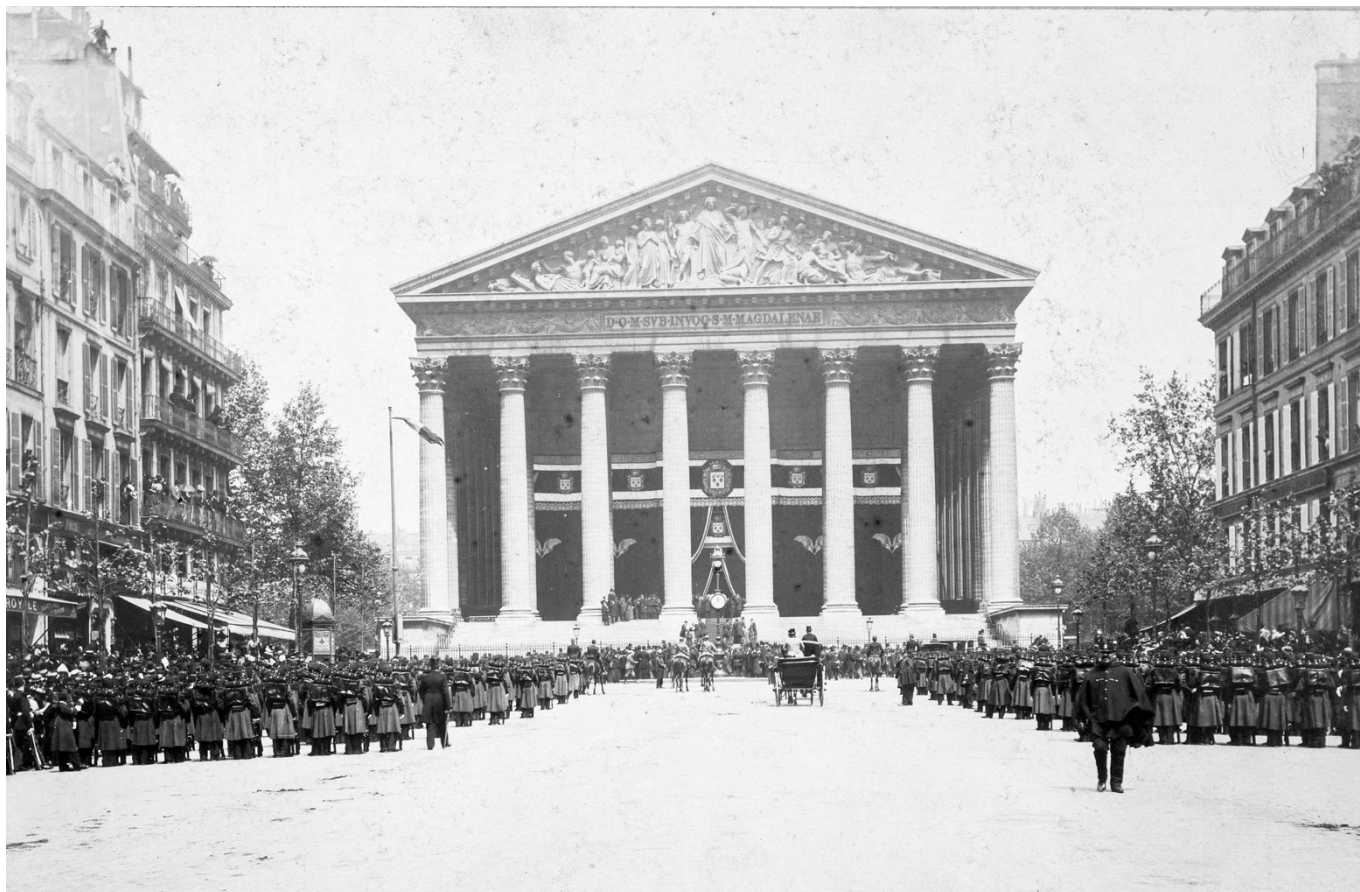
Mais je ne pouvais m'empêcher de me dire qu'avec tout l'argent qu'avaient coûté ces fleurs, qui seraient fanées dans trois jours, on aurait pu faire quelque fondation utile, comme le fit, plus tard, sa veuve. La meilleure façon d'honorer les morts ce n'est pas de leur faire de magnifiques funérailles et de couvrir leurs dépouilles de bronze ou de marbre ; c'est d'imiter leur zèle et de perpétuer, s'il est possible, l'influence de leurs idées et de leurs sentiments.

Un grand convoi que j'allais oublier fut celui du duc d'Aumale<sup>278</sup>. On sait combien sa noble conduite, son incontestable patriotisme et sa générosité lui avaient rallié, pendant les dernières années de sa vie, les hommes sincères de toutes les opinions. Le cortège était naturellement celui d'un général ; et le défilé des armes de toutes sortes, de l'artillerie, notamment, considéré du haut du grand escalier de la Madeleine, où je me trouvais, avec mes confrères de l'Institut, était quelque chose de véritablement imposant. C'est là, je m'en souviens, que je me retrouvai en face de M. de Freycinet<sup>279</sup>, que je n'avais point revu depuis que j'avais cessé de faire partie du Parlement,

---

<sup>278</sup> Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), prince du sang de la maison d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, est un militaire et un homme politique français, qui a notamment été gouverneur général de l'Algérie et à ce titre a participé à la reddition d'Abd el-Kader en décembre 1847. [Source Wikipedia](#)

<sup>279</sup> Louis Charles de Saulces de Freycinet, (1828-1923), est un homme d'État et ingénieur français. [Source Wikipedia](#)



*\_ 68 Obsèques d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale, en 1897*

La Grèce et la Turquie étaient en guerre à ce moment, et cette guerre, en même temps qu'elle préoccupait les hommes toujours inquiets du réveil possible de la question d'Orient, attristait ceux qui ne sont point indifférents aux malheurs des populations.

M. le sénateur, dis-je, vous rappelez-vous qu'à nous deux, en 1886, nous avons empêché une explosion, prête à éclater, de cette guerre Turco-Grecque ?

Si je n'en souviens me répondit-il vivement. J'y pense tous les jours ; et je suis convaincu que ce que nous avons fait alors il eut été facile, si l'on avait voulu y mettre comme nous un peu de bonne volonté, de le faire encore.

## Les obsèques de Jules Simon (1896)

Jamais peut-être je ne fus mieux inspiré que dans les quelques paroles que j'eus à prononcer sur la tombe de mon grand confrère. Jamais non plus je ne me sentis plus épuisé et plus à bout de force vitale qu'après cette imposante et triste cérémonie.

J'avais été désigné à la fois pour tenir l'un des cordons du poêle et pour parler au nom de toutes les sociétés de prévoyance, d'assistance, d'instruction et autres dont mon maître avait été le président, le conseiller, l'inspirateur ou le bienfaiteur. Il n'y en avait pas moins de deux bonnes douzaines, et toutes avaient la prétention d'être l'objet d'un éloge spécial.

J'eus d'abord, après la courte traversée de la place de la Madeleine, la station auprès du catafalque, dans l'Église, où l'on suffoquait de chaleur et de manque d'air, par suite de l'encombrement et la nécessité de suivre exactement tous les mouvements et indications du maître des cérémonies: assis, à genoux, moi qui, depuis que je suis vieux, ne peux plus rester en place sur mes jambes sans véritables souffrances. Puis la marche, sous le soleil torride, avec des arrêts, depuis la Madeleine jusqu'au cimetière Montmartre; et là; à la porte du cimetière, pendant que les troupes se rassemblaient pour défiler, devant le cercueil, l'attente, sous le soleil encore, et les importunités renouvelées de tous les présidents et secrétaires généraux des vingt-quatre sociétés dont j'avais la liste, venant tour à tour me demander si je leur avais fait une bonne place dans mon discours.

Eh! oui, parbleu, dans le discours écrit, que, suivant la consigne, j'avais dans ma poche, je n'avais oublié personne. Mais, ennuyé de ces importunités, et convaincu que nul ne serait satisfait de la part que je lui avais faite; constatant d'ailleurs qu'il n'y avait pas moins de dix discours officiels, et que tout le monde était déjà plus que fatigué, je pris subitement le parti, au risque de manquer à toutes les traditions, de garder pour le compte-rendu imprimé de l'Académie des sciences morales et politiques mon texte préparé, et de borner mon allocution à quelques paroles improvisées, amenant toutes ensemble, sans mentions spéciales, les clientes du mort s'incliner, la main dans la main, sans rivalité et sans jalousie, devant sa dépouille.

Le succès fut grand et l'émotion générale (que n'avaient guère excitée les harangues plus ou moins lues) se traduisit à la fois par des pleurs, des applaudissements et des serrements de mains, à ma descente de la tribune.

Je n'ai pu me contenir, me dit le secrétaire général de la Préfecture de Police, Laurent; j'ai applaudi.

« Vous avez bien raison, murmura un ouvrier, en s'approchant de moi tout tremblant. C'est le seul homme qui m'ait jamais réellement aidé. »

C'était bien; je n'avais pas été au-dessous de ma tâche. Mais, une fois affalé dans la voiture de l'Institut à laquelle j'avais droit pour aller déposer mon costume au vestiaire, je restai comme une masse, sans parole et sans souffle, entre mes confrères; et c'est tout au plus si j'eus, au bout de dix minutes, la force de demander ce que c'était que ce Colas, Colin et Colette, dont Henri Houssaye<sup>280</sup>, au nom de la Société des gens de lettres, venait de dire que ce serait la seule œuvre de Jules Simon qu'on lirait encore dans cinquante ans. Aucun des cinq qui étaient là ne

---

<sup>280</sup> Henry Houssaye, (1848-1911), est un historien, critique d'art et critique littéraire français. [Source Wikipedia](#)

connaissait cette œuvre merveilleuse.

J'ai voulu la lire plus tard. C'est une amusante et spirituelle nouvelle, qui sera toujours agréable à retrouver. Mais que de choses supérieures Jules Simon nous a laissées, depuis ses admirables discours sur la liberté de l'enseignement, jusqu'à quelques-uns de ses articles hebdomadaires du *Matin*, et notamment celui sur le Septennat de la Paix:

« Ô femmes, pourquoi vous taisez-vous quand il s'agit de paix ou de guerre? C'est là proprement votre domaine, Mères, défendez le sang de vos enfants! »

Et plus loin:

« Mais nos paroles ne vont guère jusqu'aux oreilles des Rois. Pourtant si ces lignes tombaient sous les yeux d'un Souverain chargé d'ans et de gloire, prêt à aller rendre compte de sa longue existence, peut-être il m'écouterait, car il est vieux et il croit en Dieu! »

## Autres funérailles

Les obsèques de Jules Simon ne furent pas les seules où j'eus à souffrir. Ces cérémonies mortuaires sont souvent des cérémonies mortelles ; et c'est pourquoi mon père avait défendu d'inviter à son enterrement aucune délégation de la Cour des comptes.

Dès 1848, à l'enterrement de M. Girod de l'Ain<sup>281</sup> président du Conseil d'État, j'avais été gelé au point de ne savoir si je me réchaufferais ; et, en 1890, année de ma présidence j'avais eu de pénibles journées à passer pour certains deuils académiques. A la mort de Charles Lucas<sup>282</sup>, dont le service se faisait à Sainte Clotilde : « Munissez-vous d'un bon bonnet et d'un bon pardessus », m'avait dit Jules Simon ; « cette Église a déjà tué une demi-douzaine de nos confrères ».

Elle ne me tua pas grâce à ce charitable avis dont j'avais profité ; mais peu s'en fallut que je ne revinsse pas des funérailles du Bon Édouard Charton<sup>283</sup>, que nous enterrâmes au cimetière de Satory, à Versailles.

C'était en hiver. Il gelait à plusieurs degrés et il y avait un vent de Nord-Est tellement violent qu'il nous balayait par la figure non seulement la poussière, mais les cailloux, qui nous aveuglaient. Charton était très aimé, de moi en particulier, pour qui il avait toujours été excellent. Et après mon discours de président et un couple d'autres, dont celui du Maire de la Ville, nous tâchâmes d'en écouter un d'un ami de sa famille, professeur, si je ne me trompe, au lycée, Tout à coup, un cri se fait entendre, et une femme tombe sans connaissance. C'était une petite-fille du défunt, qui succombait tout à la fois à la fatigue, à l'émotion et au froid. On l'emporta ; et ce malaise, heureusement, n'eut pas de suites fâcheuses. Mais l'orateur fut admirable. Il ne retrancha pas un mot de son oraison funèbre ; n'atténua pas un seul des effets d'éloquence qu'il avait préparés, et ne se retira qu'après avoir remis son manuscrit à l'imprimeur du journal et reçu les félicitations qui lui étaient dûes.

---

<sup>281</sup> Le baron Louis Gaspard Amédée Girod de l'Ain (1781-1847) est un avocat et homme politique français. En 1806, il quitta le barreau pour devenir substitut du procureur impérial à Turin. L'année suivante, il devint procureur impérial à Alexandrie, puis, en 1809, substitut du procureur général à la cour d'appel de Lyon. Auditeur au Conseil d'État en 1810, il fut appelé comme avocat général à la cour impériale de Paris (1811). En 1814, il s'empessa de faire défection à l'Empire. Ce zèle lui valut d'être maintenu à son poste sous la Première Restauration ce qui ne l'empêcha pas d'accepter, au retour de l'Empereur, en 1815, pendant les Cent-jours, la présidence du tribunal de première instance de la Seine et, élu à la Chambre des représentants le 14 mai par les électeurs de Gex, de s'y montrer un zélé défenseur de la cause impériale. Au retour de Louis XVIII, Girod de l'Ain fut destitué et, rentré momentanément dans la vie privée, donna asile chez lui au général Drouot, compris dans l'ordonnance du 24 juillet, se chargea de sa défense devant le conseil de guerre et obtint son acquittement. Il ne tarda pas à rentrer en grâce et fut réintégré dans la magistrature comme conseiller à la cour de Paris (1819), et chargé successivement de la présidence des assises de la Seine et de celles de Versailles. Réélu le 12 juillet 1830, il se trouvait à Paris au moment des Trois Glorieuses. Il ne s'associa à ses collègues que le dernier jour, pour rédiger l'adresse au duc d'Orléans, mais il en proposa l'adoption et la publication avec une chaleur et une insistance que le gouvernement de Louis-Philippe récompensa en le nommant préfet de police de Paris le 1er août 1830. son dévouement au parti conservateur le fit nommer ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le ministère Perier, le 30 avril 1832. Il tomba avec le ministère le 11 octobre 1832 et fut nommé pair de France et président du Conseil d'État, fonction qu'il devait remplir jusqu'à sa mort, sauf une interruption de quelques semaines pour faire partie du gouvernement de transition de 1839 comme ministre de la Justice et des Cultes. [Source Wikipedia](#)

<sup>282</sup> Charles Lucas (1803–1889), est un criminaliste, jurisconsulte et administrateur français, auteur d'un grand nombre d'ouvrages et d'articles sur l'abolition de la peine de mort, la théorie de l'emprisonnement préventif, répressif et pénitentiaire, et enfin la civilisation de la guerre. [Source Wikipedia](#)

<sup>283</sup> Édouard Charton (1807-1890), est un journaliste, directeur de publications, et homme politique français. [Source Wikipedia](#)



Le nom de Charton ne rappelle un autre souvenir qui peint bien sa simplicité et sa franchise narquoise.

Mon ancien maître M. Wallon<sup>284</sup> était ministre de l'Instruction Publique, et il avait pris pour chef de cabinet mon ancien camarade et ami Deltour<sup>285</sup>, aussi honnête que lui. Ils n'avaient pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait, au ministère ou dans ses dépendances beaucoup d'abus, dont quelques-uns très graves, et ils s'étaient mis en tête, en braves gens qu'ils étaient, de les faire disparaître. C'étaient des bibliothécaires qui n'avaient pas de bibliothèque, des conservateurs qui n'avaient rien à conserver. Et, pour citer un cas particulier, et dont j'ai eu personnellement connaissance, un très savant membre de l'Institut, professeur au collège de France, qui, en outre de ses hautes fonctions, occupait je ne sais plus quel poste à la Bibliothèque Nationale, poste dont, vu son âge, il ne croyait plus devoir remplir les devoirs, trouvant même désagréable de se déranger pour toucher ses appointements, et se les faisant apporter par un garçon de bureau.

M. le Ministre, par considération pour ce savant, ne voulut pas supprimer purement et simplement son emploi, mais, par une lettre personnelle pleine de respect, il essaya de lui faire comprendre qu'il serait bien de se laisser adjoindre un suppléant, auquel on paierait la moitié de son traitement. Le titulaire prit la mouche, et se déclara outragé. Sur quoi le Ministre lui signifia, poliment, mais catégoriquement, d'avoir à se rendre à la bibliothèque trois fois par semaine, pour y copier des manuscrits.

Je parlai de cela, un jour, à Charton.

Ils sont bien honnêtes, me dit-il, vos amis Wallon et Deltour ; mais cela ne servira à rien. J'ai été Sous-secrétaire d'État, sous le ministère de Carnot, après 1848. Nous avons connu tous les abus, et nous avons essayé d'y mettre ordre. Mais nous nous sommes dit : « Dans trois mois, nous ne serons plus au Ministère. Ils se plaindront d'avoir été victimes des passions politiques, et ils demanderont de l'avancement indemnité. »

---

<sup>284</sup> Henri Alexandre Wallon, (1812-1904), est un historien et homme politique français. Ce député est célèbre pour avoir été à l'origine de l'amendement qui a fait entrer le mot « République » dans les projets des lois constitutionnelles de 1875, ce qui a, en quelque sorte, définitivement « fondé » la Troisième République, auparavant provisoire. [Source Wikipedia](#)

<sup>285</sup> Nicolas Félix Deltour (1822-1904) est un latiniste français, qui fut nommé en 1875 chef de cabinet du ministre de l'Instruction Publique Henri Wallon et termina sa carrière comme Inspecteur général de l'enseignement secondaire (1879-1882). [Source Wikipedia](#)

## La question des jeux (1912)

Il y a eu, en effet, une question des jeux. Peut-être même y a-t-il des gens qui prétendent qu'il y en a encore une.

Un journaliste qui ne craint ni le bruit ni le paradoxe, M. Urbain Gohier<sup>286</sup>, essayait, en cette année 1912, de la réveiller. Le Trésor manque d'argent, disait-il. Il y a un moyen bien simple et bien inoffensif de lui en fournir. Rétablissez les jeux publics, supprimés jadis, sous de vertueux prétextes, vers la fin du règne de Louis-Philippe ; vous en aurez tant que vous voudrez, et le public, au lieu de se plaindre d'être plumé, sera enchanté et vivra en joie et en espérance.

La même thèse avait été soutenue, avec plus de chance de succès, en 1872. On sait quel était alors l'embarras du Gouvernement, et par quels procédés plus ou moins efficaces il essayait de suffire aux inévitables dépenses résultant de la guerre et de ses conséquences. C'était le timbre de quittance (qui grève encore les affaires) le relèvement de 15 à 25 centimes de la taxe des lettres (qui ne produisit rien ou à peu près, mais diminua le nombre des correspondances, autrement dit l'activité de la production et du commerce), et le monopole des allumettes, qui commença par coûter dix-sept millions d'indemnités à l'État, et fit reporter hors de la frontière une industrie importante, tout ne nous condamnant à payer beaucoup plus cher une mauvaise marchandise et en excitant la fraude et la délation. Toutes erreurs (et ce ne furent peut-être pas les seules) qui n'empêchèrent pas Thiers de mériter, par son énergie et son activité, le titre de libérateur du territoire.

Il y a des époques où les plus sages ne peuvent éviter de faire des sottises. C'est à ce moment, et pendant que de toutes parts les faiseurs de projets apportaient les leurs, qu'une bande de financiers interlopes imagina de profiter du désarroi général pour réaliser un beau coup de filet en eau trouble, en obtenant à son profit le rétablissement des jeux publics. L'affaire avait été bien montée. Une publicité habile ; dissimulée sous le masque de l'intérêt de la République, éblouissait les naïfs par des calculs adroitement surfaits ; et l'opinion parut un moment sur le point d'être séduite. Une réaction se produisit, heureusement, et le péril put être écarté.

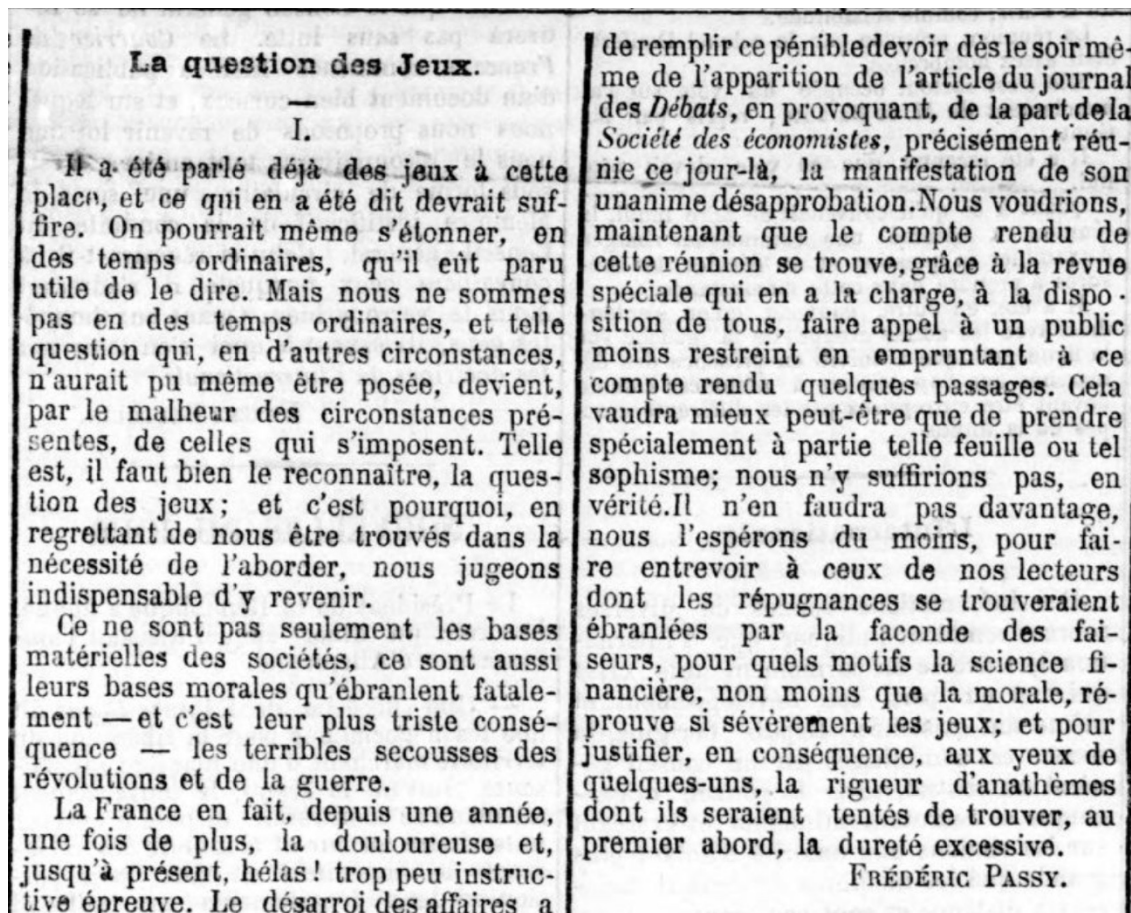
Je ne sais dans quelle mesure j'ai pu contribuer à ce résultat. D'autres, et de plus écoutés sans doute, démontrèrent à la fois la vanité des calculs, les répercussions ruineuses de l'excitation funeste donnée par la poursuite du hasard à la paresse et à la prodigalité, et surtout la malhonnêteté d'un gain obtenu par un honteux appel aux plus bas instincts de la nature humaine. Je m'honore tout au moins de ne pas m'être épargné à cette tâche. J'avais, par des circonstances particulières, été à même de connaître, pendant un couple de jours, passés dans la ville de Hambourg, les horreurs de la Roulette et du Trente et Quarante. Et j'avais plus tard, à Nice, recueilli l'écho des ruines et des meurtres reprochés à Monte-Carlo. Je trouvai dans un journal, qui ne représentait pas précisément mes opinions, *Le Français*, mais dont le directeur, M. Beslay, était un homme intelligent et honnête, un accueil que j'avais vainement sollicité ailleurs ; et je publiai, sous ce titre : La question des Jeux<sup>287</sup>, un réquisitoire à la fois économique

---

<sup>286</sup> Urbain Gohier (1862-1951), de son nom de naissance Urbain Degoulet, ayant signé deux de ses livres du nom de plume Isaac Blümchen, est un avocat, journaliste et écrivain français dreyfusard et collaborateur. [Source Wikipedia](#)

<sup>287</sup> Le texte intégral de La Question des jeux est disponible sur [le site de l'institut Coppet](#).

et moral, que je rééditai en une brochure, à laquelle je réussis à donner une certaine publicité.



\_ 69 La question des Jeux -extrait-, Le Français 18 juin 1872 (Source Retronews)

Puisque les mêmes sophismes sont remis en honneur, il faut de nouveau les vouer à la honte et au mépris qu'ils méritent. Jeux publics, loteries, courses, paris, tous ces procédés artificiels pour surprendre le succès et la fortune autrement que par le travail honnête et utile, sont des agents de corruption et de ruine; et il faut toujours en revenir au mot de Franklin:

« Si quelqu'un vous dit qu'on peut s'enrichir autrement que par le travail et par l'économie, ne l'écoutez pas: c'est un empoisonneur! »

## Ma cécité

Ma vue, à la suite d'excès de travail, à la suite surtout de l'emploi de lunettes défectueuses, qui m'avaient été imposées dès l'âge de onze ans, s'était graduellement altérée au point de devenir une gêne et un danger, et depuis longtemps je demandais aux oculistes s'ils ne pouvaient rien pour l'améliorer. Mon œil gauche, obscurci un moment par un soulèvement de la choroïde, qui avait atteint la macula, s'était à peu près remis, mais était devenu d'une myopie excessive; et le droit, dont le fond paraissait meilleur, ne fournissait plus qu'une lumière irrégulière, par suite de l'obscurcissement du cristallin. Je demandais en vain, depuis plusieurs années, si l'on pouvait l'opérer.

Un jour enfin, en 1899, avant la réunion de la première Conférence de La Haye, mon oculiste me dit qu'il croit le moment venu où la chose est possible. Pour plus de sûreté, je consulte, à Lausanne, le célèbre Marc Dufour<sup>288</sup>, qui conclut, favorablement, et il est décidé que je vais subir l'iridectomie, après laquelle, six ou huit semaines plus tard, on m'enlèvera le cristallin.

L'opération se fait, malheureusement, chez moi (ma femme n'ayant pas consenti à me voir aller dans une maison de santé) et elle paraît avoir réussi. Mais, dès la seconde nuit, je commence à souffrir, et le troisième jour l'oculiste constate avec terreur que je suis atteint d'une ophtalmie purulente. Était-ce l'état général de l'atmosphère (Paris était alors empoisonné par les travaux préparatoires de l'Exposition de 1900); étaient-ce les poussières de mes livres et de mes papiers; était-ce un coup que je m'étais peut-être donné en dormant? Toujours est-il que le mal était évident; et pendant deux ou trois mois je fus dans le plus grand danger.

Je ne sais pas si je le trouverai vivant demain, dit un matin à ma secrétaire le malheureux oculiste, qui aujourd'hui ne peut en parler sans avoir les larmes aux yeux.

On juge du désespoir de ma pauvre chère femme, obligée, presque au même moment, de quitter le lit de fer où elle passait la nuit auprès de moi, pour aller soigner un de mes gendres, pris subitement de vomissements de sang.

— Ne te fais pas de reproches, lui dis-je et ne te désoles pas trop pour moi? Quoiqu'il arrive, je te promets de ne pas ne laisser abattre.

Je crois que je lui ai tenu parole. Voici treize ans écoulés depuis ce terrible accident. Mon pauvre œil gauche, presque éteint, ne l'est pas encore tout à fait, et je n'ai pas encore cessé de ne faire faire la lecture, de dicter et d'écrire moi-même (bien imparfaitement, mais utilement) à la machine. Dirai-je que je ne me sens jamais attristé de vivre dans l'obscurité et dans l'impuissance? Assurément non. Que de choses dont je suis privé! que de jouissances qui me sont interdites! Mais j'ai encore un peu ma tête et tout à fait mon cœur. Il y en a de plus malheureux, que moi. Il y en a aussi qui le sont moins et qui croient l'être davantage.

---

<sup>288</sup> Marc Dufour (1843-1910) est un enseignant et médecin ophtalmologue vaudois. [Source Wikipedia](#)

### **Partie 3 : Notes autobiographiques, dictées entre 1900 et 1909**

Mes enfants et d'autres m'ont demandé maintes fois de leur laisser des notes sur ma vie, sur la partie qu'ils n'en ont pu connaître surtout. Ils m'ont exprimé leurs regrets — et je le partage — que je n'eusse point gardé par écrit le souvenir de ce que j'ai pu connaître de l'existence de mon père et de mes oncles, de mon oncle Hippolyte notamment, avec lequel mon père et moi avons vécu pendant de longues années. Je n'ai plus sur beaucoup de points les choses assez présentes à l'esprit pour en parler avec certitude et précisions. Je ne voudrais pas, d'ailleurs, entrer dans trop de détails. Je me suis aperçu en commençant, il y a quelques années, une dictée à ma fille Madame Gary, que cela me mènerait bien loin et prendrait des proportions excessives. Mais je comprends l'intérêt qu'il peut y avoir à laisser au moins une sorte de sommaire de mon existence, et à noter des circonstances aujourd'hui inconnues de tout autre que de moi sur lesquelles pourrait se faire l'obscurité ou l'erreur.

## Enfance et éducation

Je suis né le 20 mai 1822, à Paris, rue des Gobelins, n° 3, dans une grande maison, de laquelle dépendaient de vastes terrains s'étendant jusqu'à la Bièvre. Cette maison appartenait à mon grand-père maternel, M. Salleron, tanneur, puis fabriquant d'huile. C'est là que j'ai vu pour la première fois des machines à vapeur avec leurs grands bras. Au-delà d'un petit jardin attenant à la maison s'étendait, autour d'un rond-point planté d'arbres, les fosses de la tannerie, qui était devenue l'industrie de mon père.

Élevé à Bruxelles, où mon grand-père était receveur général ; percepteur à Nivelles, à 18 ans ; Adjoint aux commissaires des guerres à 19 ans, et secrétaire de son oncle, le comte d'Aure, l'ordonnateur en chef des Armées de l'Empire, mon père avait dû à cette dernière situation d'assister à la bataille de Waterloo, dans l'état-major de l'empereur. Il avait été ensuite inspecteur de la Compagnie Royale d'Assurance, aujourd'hui La Nationale, qu'il avait été chargé d'organiser en Belgique. Son mariage avait fait de lui un tanneur. Et, avec la rare faculté de travail qu'il possédait, il s'était mis rapidement au courant de sa nouvelle profession, comme plus tard il devait se mettre au courant de la besogne de la Cour des comptes, étant toujours et étant resté jusqu'à la fin de sa vie, prêt à tout comprendre et à tout assimiler.

Cette puissance de travail ne suffit pas, malheureusement, à triompher des difficultés que présentait alors l'industrie de la tannerie. Et la révolution de 1830, en troublant le marché et en supprimant brusquement le crédit, devait l'obliger à liquider, très honorablement, mais très désavantageusement ses affaires et en sortir avec des ressources extrêmement faibles. Il se disposait, pour pouvoir en vivre, à se retirer à Gisors lorsque son élection au grade de chef de bataillon de la Garde Nationale, témoignage de l'estime dont il jouissait dans le quartier, et sa nomination à la Cour des comptes le retinrent à Paris.

C'est dans cette maison de la rue des Gobelins que s'est passé mon enfance. Je m'en rappelle les moindres détails comme si je la voyais encore. Mon père habitait au second étage. Le premier était occupé, d'un côté, par la sœur de ma mère<sup>289</sup> Madame Gérardin, son mari, docteur en médecine et leurs enfants ; de l'autre, par mon grand-père et ma grand-mère, qui avaient au rez-de-chaussée leur bureau séparés par l'escalier de leur salon et de leur salle à manger<sup>290</sup>.

En 1826, je fus emmené au Mont-Dore, où ma mère avait été envoyée. En 1876, y étant retourné, j'ai retrouvé immédiatement la maison que nous avions occupée alors. Je n'ai cependant pas beaucoup de souvenirs de mes premières années. Et c'est peut-être par imagination que je crois avoir été témoin de la chute de cheval qui, en aggravant l'état de ma mère sensiblement amélioré par les eaux, amena sa mort 6 mois plus tard, en février 1827.

---

<sup>289</sup> Plus exactement la demi-sœur de sa mère. Adélaïde Salleron est la fille du premier mari d'Adélaïde Dangin, Charles Salleron. Ce dernier meurt après un an de mariage et Adélaïde Dangin se remarie avec son frère Claude Salleron et a avec lui deux enfants, dont Pauline Salleron, la mère de Frédéric Passy ?

<sup>290</sup> (Note de l'auteur) Depuis que ces lignes sont écrites j'ai eu vers le début de l'année 1900 l'occasion de revoir la maison de la rue des Gobelins. Le terrain a bien changé des constructions diverses y ont été élevées mais la maison d'habitation avec sa grande cour et la voûte conduisant de cette cour au jardin et restez ce qu'elle était. Le petit jardin était à peu près intact. J'ai retrouvé au bas de l'escalier sur la cour le grand perron demi-circulaire. Et comme j'étais avec le maire de l'arrondissement et qu'il y avait au premier étage une crèche qu'il avait le droit de visiter j'ai pu pénétrer dans les anciens appartements de ma grand-mère et constater que presque rien n'était changé j'y suis retourné en 1904 avec mes petits-enfants.

Je me rappelle toutefois qu'un jour, parlant avec ma sœur de l'avenir lointain, je lui dis que peut-être (ce qui nous semblait bien extraordinaire) nous serions encore vivants en 1870. Cela ne devait être vrai que pour moi. Elle devait mourir en 1843, après un an de mariage.

Il y avait, en face de la rue des Gobelins, une rue de la Reine Blanche, où se trouvait une école mutuelle. C'est là que j'ai fait mes premières études. Je ne sais pas trop ce que j'y ai appris ; mais je sais que j'étais un bon élève, revêtu de la dignité de Moniteur, et que j'y ai reçu, entre autres prix, Déclogue ou le parfait écolier et Le Pèlerinage du nommé Chrétien par Bunyan, que je lus consciencieusement.

En 1830, croyant que j'avais la coqueluche, et considérant le changement d'air comme l'unique remède, on m'envoyait à Gisors, chez ma grand-mère paternelle. La révolution de juillet m'y fait laisser ; et j'y restai jusqu'à mon entrée au collège, en 1833, si je ne me trompe. Ce fut un temps heureux et qui profita à ma santé, grâce à la liberté dont je jouissais sous la large tutelle de ma grand-mère et au milieu d'un parc traversé par deux rivières sur lesquelles, avec mes oncles et mes cousins, je naviguais pendant des heures. J'étais devenu aussi habile à l'aviron qu'à la perche, et grimpais aux arbres avec une hardiesse que je ne comprends plus.

C'est pendant ce temps que je commençais à travailler sérieusement, sous la direction d'un irlandais, M. Murphy, dont la méthode, très libre, a peut-être contribué à me donner l'horreur du pédantisme et de ces procédés. Je lui dois le peu d'anglais que j'ai jamais su, mais que j'ai toujours conservé ; tout ce que j'ai appris de grammaire ; les règles de participe ; puis de la géométrie, qu'il me faisait faire, en nous promenant, sur le sable ; de la géographie, que j'apprenais en traçant les cartes au tableau noir et dont il ne me reste pas assez ; du latin, enfin, que j'apprenais à la diable en me débattant à coups de dictionnaires avec les Commentaires de César, méthode incorrecte, mais active et féconde, qui me value en entrant au collège après trois mois de cet exercice de me trouver incomparablement le premier parmi des camarades qui avaient deux ans d'études.

De mes années de collège je n'ai rien à dire, si ce n'est (ce que je puis constater sans vanité) que je suis resté toujours à la tête de mes classes, et grâce peut-être à l'influence des leçons de M. Murphy, aussi attiré par l'histoire, l'histoire naturelle et les sciences, la physique notamment, que par les études classiques.

Mon père avait alors quitté le faubourg Saint-Marceau et habitait, avec mon oncle Hippolyte, un modeste appartement de 1200 francs, que l'on quittait quand on était Ministre, et où l'on revenait lorsqu'on ne l'était plus. C'était les mœurs du temps. Et l'on trouvait mauvais qu'un gouverneur de la Banque de France, ou un président de la Cour des comptes, en acceptant un Ministère, mît un chapeau à la place qu'il quittait, en la personne d'un ami sûr, qui devait la lui rendre le jour de sa sortie du Ministère. Je suis resté dans ce modeste appartement ; et plus tard, lorsque je fis, comme externe, ma philosophie, au lycée Bourbon, et mon Droit, à l'École, dans un petit logement au-dessus, jusqu'à mon mariage en 1847. C'était rue Neuve-des-Mathurins, 34, aujourd'hui boulevard Haussmann, 50, dans une cour, au fond d'une longue avenue.

C'est pendant cette période que j'ai subi, très heureusement pour moi, l'influence de mon oncle Hippolyte ; que j'ai pu apprécier la bonté inaltérable, l'absolue honnêteté, la simplicité sans égal et la science prodigieuse de cet homme vraiment supérieur, et d'une valeur bien autre que celle de la plupart des célébrités contemporaines.

## Premiers travaux

Après ma philosophie, faites sous la direction d'Amédée Jacques<sup>291</sup> à côté de ce qui nous avions pour la physique un professeur admirable, M. Casalis, j'ai fait mon Droit très convenablement. Une thèse de 80 pages dépassait de beaucoup les dimensions d'alors. Mais, sans suivre assidûment les cours, j'étudiais dans ma chambre. Et j'ai eu, pendant un temps, d'excellentes répétitions d'un brave homme, M. Ollier mort président du tribunal de Pont-Audemer<sup>292</sup>.

Je ne voudrais pas cependant que l'on crût que je ne mettais jamais les pieds à l'École. J'y ai connu Vallette<sup>293</sup>, Oudot<sup>294</sup>, Bugnet<sup>295</sup>, Ortolan<sup>296</sup> (du cours duquel j'ai conservé des notes), Macarel<sup>297</sup>, qui nous enseignait que l'administration ne peut être jugée que par elle-même ; et Rossi, dont j'avais commencé à suivre les cours de Droit constitutionnel, lorsqu'ils furent interrompus par son départ pour Rome. Je n'ai jamais connu de professeur plus intéressant, plus original, et d'homme plus maître de la langue française. Il avait conservé un fort accent italien. Il parlait lentement, comme s'il avait cherché ses mots ; mais il avait toujours le mot propre et la phrase irréprochable. Il faut l'avoir entendu parler des passeports ; « qui n'ont jamais servi qu'à gêner les honnêtes gens et à protéger les voleurs car ceux-ci », disait-il, « en ont toujours un ou plusieurs et parfaitement en règle » ; ou bien répondre aux partisans de l'esclavage et de l'atrocité des peines : « votre esclave, vous nous faites observer que vous le nourrissez. Et votre bœuf est-ce que vous ne lui donnez pas à manger ? Et votre machine à vapeur est ce que vous ne lui donnez pas du charbon à consommer ? »

Quant aux peines, il nous prouvait par l'histoire, en ne faisant le tableau des mœurs de l'époque, où dans son pays, « on plantait les hommes en terre par douzaine », que la cruauté de la répression engendre la barbarie des caractères, et concluait que ce n'était pas la sévérité, mais la certitude du châtement qui prévient les crimes.

---

<sup>291</sup> Amédée Jacques (1813 – 1865) a débuté ses études au Collège royal de Bourbon (actuel Lycée Condorcet) avant de rejoindre l'École normale. À l'âge de 24 ans, il a obtenu son doctorat en lettres à la Sorbonne avec une thèse sur Aristote, complétant peu après sa licence en sciences naturelles à l'université de Paris. Il a enseigné à l'École normale et au Lycée Louis-le-Grand. Engagé politiquement, il a cofondé la revue *La Liberté de penser* en 1847, exprimant ses idées libérales et démocratiques. Cela lui a valu des conflits avec le ministre de l'Instruction publique Victor Cousin, et il a été démis de ses fonctions pour avoir critiqué l'enseignement religieux. Suite au coup d'État de Napoléon III, il a émigré en Amérique du Sud et s'est installé en Argentine, vendant ses instruments scientifiques pour financer son passage à la daguerréotypie et à l'arpentage. Il y sera géomètre-expert, boulanger, planteur de canne à sucre et directeur du cadastre. En 1862, il s'installe à Buenos Aires, où il devient le premier professeur du Collège national et plus tard son proviseur. Il était professeur de physique expérimentale et de chimie, et son héritage éducatif a laissé une empreinte significative sur l'enseignement en Argentine. [Source Wikipedia.](#)

<sup>292</sup> Jean Robert Ollier (1811-1856). Né à Sainte-Eulalie (Lozère), fils de cultivateur, docteur en droit en 1840, nommé le 22 mai 1849, juge au Tribunal de première instance de Bernay (Eure) ; puis en 1852 Président du Tribunal de première instance de Pont-Audemer. [Source Gazette des Tribunaux, 2 juillet 1852 et Filae.](#)

<sup>293</sup> Claude Valette (1805-1878), est un juriste et homme politique français, professeur de droit de la faculté de Paris. [Source Wikipedia.](#)

<sup>294</sup> Julien Oudot (1804-1864), Juriste. Avocat à la Cour royale, professeur de code civil à la Faculté de droit de Paris.

<sup>295</sup> Jean Bugnet (1822-1866), professeur de Code Civil à la faculté de Droit de Paris.

<sup>296</sup> Joseph Ortolan (1802-1873), criminaliste et juriste français. Il a donné des cours de droit constitutionnel à la Sorbonne et de droit pénal comparé à l'université de Paris. [Source Wikipedia.](#)

<sup>297</sup> Louis-Antoine Macarel (1790-1851) est un juriste français qui fut l'un des fondateurs de la science et de l'enseignement du droit administratif en France. [Source Wikipedia.](#)



C'est vers la même époque que je commençais à m'occuper des questions dont je devais faire, plus tard, l'objet principal de mes travaux. Dès 1844, me rendant compte de l'insuffisance de la préparation à la vie que pouvait donner l'éducation universitaire, même aux meilleurs élèves, j'écrivis, après avoir suivi attentivement les débats parlementaires sur la liberté de l'enseignement, une première brochure : De l'instruction secondaire en France, de ses défauts, de leur cause et des moyens d'y remédier.

Dans ce travail, qui me valut d'être traité, malgré mes prix de toutes sortes, comme un ignare, ennemi de toute littérature, mais qui fut plus honorablement apprécié par maints bons juges, notamment par le Ministre de l'Instruction Publique M. de Salvandy<sup>298</sup>, j'indiquais déjà la plupart des réformes que je n'ai cessé de réclamer depuis, et dont plusieurs ont été successivement réalisées. J'y insistais sur la nécessité de réserver les études dites classiques, dans leur intérêt même, pour la partie de la jeunesse à qui elles peuvent être utiles, et de développer à la fois l'enseignement des sciences et celui des langues modernes. Je renvoie, pour le développement de ces idées, à mes articles postérieurs dans le Journal des Économistes, à mes discours de Distribution de Prix, et à ma déposition dans l'Enquête de 1899<sup>299</sup>. Je note seulement, à propos de cette brochure, que l'on y peut trouver le germe de mes vues sur la solidarité économique des nations, sur le mélange des races et des langues et sur la suppression graduelle de la guerre.

Peut-être aussi me serait-il permis de rappeler dans quelles circonstances, après en avoir plus ou moins difficilement préparé les matériaux, j'arrivais à en voir clairement l'ordonnance. C'était au Théâtre Italien, où j'allais pour la première fois. Transporté d'admiration par le jeu et le chant de Julia Grisi, je sentis peu à peu ma tête s'échauffer. Et pendant un entracte, comme si un voile s'était levé devant mes yeux, il me sembla que je lisais dans mon cerveau mon travail tout fait. Le lendemain, il était écrit, et ne demandait plus qu'à être revu.

Vers la même époque, sous l'influence bienfaisante de mon oncle, j'avais commencé à suivre les discussions économiques et à me sentir attiré vers les deux maîtres dont je devais devenir et rester le fidèle disciple : Bastiat (que je n'ai connu que par ces écrits) et Laboulaye, que j'ai entendu souvent et qui m'a honoré de son affection.

C'est sur les conseils de mon oncle que je me décidais en 1845 à concourir pour l'un des prix de l'Académie des sciences morales et politiques. La question était : De l'influence du goût et du développement du bien-être matériel.

Entrepris vers le mois de septembre ou d'octobre seulement, ce mémoire, hâtivement rédigé, devait être très imparfait. La partie théorique me paraît encore aujourd'hui à peu près avouable ; la partie historique était très défectueuse. Je fus cependant signalé par le rapporteur,

---

<sup>298</sup> Narcisse-Achille, comte de Salvandy (1795-1856) est un homme politique et écrivain français. Il a été Ministre de l'Instruction publique du gouvernement François-Pierre Guizot entre 1847 et 1848. [Source Wikipedia.](#)

<sup>299</sup> En 1898, la Commission de l'enseignement de la Chambre des députés, présidée par Alexandre Ribot, a lancé une grande enquête sur l'état de l'enseignement secondaire des garçons. Elle a entendu deux cents personnalités, reçu des centaines de réponses émanant de professeurs, d'inspecteurs, de chefs d'établissements, consulté les Chambres de commerce et les Conseils généraux. Cette enquête a permis de dresser un tableau fouillé de l'enseignement secondaire et des problèmes qu'il posait alors. Les députés étaient préoccupés par la concurrence que livraient les collèges privés aux établissements publics, mais la Commission a découvert une autre concurrence : celle des écoles primaires supérieures. Le résultat de l'enquête a donné des éléments pour la réforme de 1902.

M. Gustave de Beaumont<sup>300</sup>, comme étant incontestablement l'œuvre la plus brillante qui eût été soumise au jugement de l'académie. Mais ce jugement ne fut point prononcé ; et la question fut remise au concours.

Détourné par d'autres occupations (j'entrais au Conseil d'État et j'allais me marier), je ne repris pas mon travail. Je n'ai jamais eu, du reste, du goût pour remanier. J'aime mieux faire à nouveau

J'avais aussi, pendant ces années qui suivirent ma sortie du collège, et jusqu'en 1851, époque où ma santé m'éloigna de Paris, pris une part active aux travaux d'une réunion dans laquelle on discutait des questions de Droit, et à ceux de la Conférence d'Orsay et de la Conférence Molé, de laquelle je fus, par trois fois, élu président et que j'eus à diriger après la révolution de 1848. J'y ai traité un certain nombre de questions dont j'ai eu à m'occuper depuis, notamment la Question de la liberté du taux de l'intérêt, qui me fit faire connaissance avec tout ce qui a été écrit dans les deux sens sur cette question. J'ai bien des fois à m'applaudir d'avoir pris au sérieux ces travaux de jeunesse. Je leur ai dû de me trouver, à l'occasion, tout préparé pour prendre part à l'improviste aux discussions les plus sérieuses.

Je crois devoir également citer à ce propos un mot significatif, que je recueillis un jour de la bouche de M. le procureur général Hébert m'étais marié. Je fus d'abord attaché au Comité des Finances, que présidait M. Vittet<sup>301</sup>. Comme il voulait bien me parler, avec une bienveillance qui ne témoignait pas à tout le monde, d'une discussion à laquelle je devais prendre part, et que je lui avouais que j'avais grand peur à la pensée de prendre la parole : « jeune homme », me dit-il, « celui qui n'a pas peur avant de prendre la parole n'est pas digne de la prendre ».

Je ne pense pas que ce soit un souvenir de cette réflexion que je me suis toujours senti troublé lorsque j'avais à parler. Mais je puis avouer, comme je l'ai entendu dire à Laboulaye, que, pendant dix ans, pour le moins, j'ai senti mes jambes trembler et mon cœur battre toutes les fois que j'avais à ouvrir la bouche. Encore aujourd'hui, je suis prêt à parler sans la moindre émotion s'il faut le faire à l'improviste ; mais j'en éprouve une, qui va parfois jusqu'à l'angoisse, lorsque je sais d'avance que j'aurai à le faire.

Ainsi que je viens de le dire j'étais entré au Conseil d'État, comme Auditeur, et je m'étais marié. Je fus d'abord attaché au Comité des Finances, que présidait M. Vittet<sup>302</sup> ; puis au Comité du Contentieux, présidé par M. Girod de l'Ain<sup>303</sup> ; plus tard, après la révolution de février, par M.

---

<sup>300</sup> Le comte Gustave de Beaumont (1802-1866), est un homme politique français. Ami d'Alexis de Tocqueville, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1841. [Source Wikipedia.](#)

<sup>301</sup> Michel Hébert (1799-1887) est un magistrat et homme politique français. Il a été député de 1834 à 1848 et Ministre de la justice et des cultes de 1847 à 1848. [Source Wikipedia.](#)

<sup>302</sup> Ludovic Vittet (1802-1873) est un homme politique et écrivain français. Après des études de droit et de philosophie, il voyage en France et en Italie, s'intéressant à l'histoire, à l'architecture, l'archéologie et à la musique. Imprégné de Romantisme, fervent de libéralisme, il est actif dans la presse libérale, participe à la rédaction du journal "Le Globe et publie des ouvrages dramatiques. Après la révolution de 1830, il devient le premier inspecteur général des monuments historiques et jouera un rôle majeur dans la préservation du patrimoine. Il occupera divers postes gouvernementaux (nommé en 1836 au conseil d'État) et sera élu député, siégeant comme Orléaniste à l'Assemblée après la révolution de 1848. Sous le Second Empire, il se retire de la vie publique et se consacre à l'art et à la littérature. Après 1870, il est de nouveau élu député, jouant un rôle dans la création de la 3ème République. [Source Wikipedia.](#)

<sup>303</sup> Le baron Amédée Girod de l'Ain (1781-1847) est un avocat et homme politique français. Après divers postes dans le système judiciaire impérial, il rejoint l'opposition en 1814, signant une proclamation en faveur de la royauté. Malgré cela, il préside

Cormenin<sup>304</sup>, qui me parut, je l'avoue, (était-ce un effet de l'âge) fort au-dessous de sa réputation. L'homme le plus remarquable de cette section était M. Vuitry<sup>305</sup>, plus tard un de mes confrères à l'Académie des sciences morales, au bon conseil duquel je dus le peu que j'ai pu savoir de mon métier d'alors.

La loi de 1849, qui modifiait l'organisation du Conseil d'État, me fit abandonner cette carrière. J'aurais pu, comme mes collègues, rentrer par une porte aussitôt sorti par une autre. Mais j'avais peu de goût pour le Droit Administratif et pour la façon dont il était appliqué, et j'entrevois à l'horizon des événements politiques qui m'auraient de nouveau éloigné. Je repris, pour la conserver toujours, ma liberté.

J'étais revenu en même temps à mon ancien goût pour les sciences physiques. Et pendant une couple d'années je me remis à l'école, sous un maître distingué, qui possédait au plus haut degré l'art d'exposer avec clarté et élégance, le professeur Jamin<sup>306</sup>, alors attaché à mon ancien collège Louis-le-Grand, plus tard professeur à l'École Polytechnique et à la Sorbonne.

Je me rappelle (avec quelques complaisances, mais aussi avec un grand regret de la sûreté de vue que me permettait alors ma myopie) que j'ai fait pour lui des pesées délicates et mesurer des indices de réfraction. J'avais imaginé en même temps des machines pneumatiques, à double effet, qui devaient surpasser de beaucoup celles de Babinet<sup>307</sup> et formulé contre la théorie des

---

durant les Cent-Jours le tribunal de première instance de la Seine et défend la cause impériale à la Chambre des représentants. Il devient député en 1827. Pendant les Trois Glorieuses de 1830, il joue un rôle dans la rédaction de l'adresse au duc d'Orléans. En récompense, il est nommé préfet de police de Paris en août 1830 et est réélu député. Il est ensuite nommé conseiller d'État. Il devient président de la Chambre des députés en août 1830, puis ministre de l'Instruction publique et des Cultes en 1832, continuant à exercer une influence politique importante jusqu'à sa mort (pair de France, président du Conseil d'État, et ministre de la Justice et des Cultes). [Source Wikipedia](#).

<sup>304</sup> Louis Marie de Lahaye (1788-1868), baron (1818) puis vicomte (1826) de Cormenin, est un juriste, homme de lettres (il publie sous le pseudonyme de Timon) et homme politique français. Il devient avocat en 1808, puis auditeur au Conseil d'État en 1810. Pendant les Cent-Jours, il s'engage volontairement. Sous la Seconde Restauration, il devient maître des requêtes et gagne en notoriété avec des ouvrages de droit administratif. Élu député en 1828, il rejoint l'opposition, et signe l'adresse des 221. Après les Trois Glorieuses, il devient un critique acharné du gouvernement dans ses pamphlets. Ses pamphlets, comme les "Lettres sur la liste civile," contribuent à la réduction de la liste civile de Louis-Philippe. Battu aux élections de 1846, il est élu à l'Assemblée constituante en 1848, participant à la rédaction du décret instaurant le suffrage universel masculin. Après le coup d'État de 1851, il reprend sa place au Conseil d'État. [Source Wikipedia](#).

<sup>305</sup> Adolphe Vuitry (1813-1852), est un avocat, économiste et homme politique français. Diplômé de l'École polytechnique et docteur en droit, il devient brièvement avocat à la cour royale de Paris avant de rejoindre l'administration en 1839. En 1849, il accède au poste de Maître des requêtes au Conseil d'État, puis devient sous-secrétaire d'État aux Finances en 1851 dans le Ministère Léon Faucher. Conseiller d'État dès 1852, il assume la présidence de la section des Finances en 1857 et est nommé gouverneur de la Banque de France en 1863. Ministre président le conseil d'État de septembre 1864 à juillet 1869, il démissionne en désaccord avec l'évolution libérale du régime et est ensuite nommé sénateur en juillet 1869. Parallèlement, il sera conseiller général de l'Yonne de 1852 à 1870, présidant le conseil à partir de 1865. Il occupe également la présidence du Conseil d'administration de la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) de 1871 à 1878 et sera administrateur de la compagnie d'assurances la Nationale. En 1862, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. [Source Wikipedia](#).

<sup>306</sup> Jules Jamin (1818-1886) est un physicien français, professeur durant 29 ans à l'École polytechnique et durant 23 ans à la faculté des sciences de Paris II présida l'Académie des sciences en 1882 et devint secrétaire perpétuel en 1884 succédant à Jean-Baptiste Dumas. Ses travaux scientifiques concernent l'optique (il découvre la polarisation elliptique de la lumière réfléchiée par les substances vitreuses au voisinage de l'angle de polarisation prévue par Cauchy), le magnétisme, l'électricité, ainsi que l'hygrométrie, la capillarité. [Source Wikipedia](#).

<sup>307</sup> Jacques Babinet (1794-1872), est un mathématicien, physicien et astronome français. Ses travaux portent sur l'électricité (il publie avec Ampère), la météorologie et l'astronomie (à partir de l'observation d'une étoile de faible luminosité masquée par le passage d'une comète il calcule que la queue cométaire est 20 milliards de milliards de fois moins dense que l'air). Il

deux électricités des objections qui ne furent pas trouvées sans valeur. Si, à cette époque, j'avais pu songer quelques fois à l'Institut, c'eût été par l'Académie des sciences que j'aurais visé à entrer. Combien je m'en sentirais indigne aujourd'hui !

Mais ma santé, comme je l'ai indiqué plus haut, quoique naturellement robuste, s'était altérée. Au printemps de 1851, je dus m'occuper sérieusement de la rétablir. Et, après des séjours aux Pyrénées et un hiver dans le Midi, je me fis absolument campagnard et allais vivre en paysan dans une maisonnette au parc d'Ézy, près d'Anet, que mon père m'avait donné à mon mariage. C'est là, tout en cultivant mon jardin et en maniant, dans une moindre mesure que le grand Gladstone, la pioche et la cognée, que je poursuis mes lectures économiques, et que j'écrivis mes premiers articles, notamment ceux qui furent insérés au Journal des Économistes, sous ce titre significatif : Contrainte et Liberté ; ceux aussi sur La famille et la Société.

J'étais à Pau, au mois de décembre 1851, occupé d'un travail (que je n'ai jamais achevé) sur le suffrage à deux degrés, lorsque fut accompli le coup d'état, qu'un membre de l'Académie Française n'a pas craint d'appeler, dans une séance solennelle en présence d'un Président de la République et de ses Ministres, « une opération de police un peu rude ». Je n'ai jamais été partisan d'aucune révolution ni d'aucune violence, et comme je l'écrivais plus tard à mon maître M. Michel Chevalier lorsqu'il me demanda la permission de me présenter à une chaire officielle (tentation la plus grande à laquelle je puisse être soumis et que je repoussais) je n'aurais point entrepris de renverser le Gouvernement, qu'à tort ou à raison (à tort suivant moi) le suffrage universel avait accepté : j'aimais mieux chercher à l'améliorer, en prêchant la liberté. Mais je n'avais pu voir sans indignation l'attentat du 2 décembre. Et, ne pouvant à cause de mon éloignement déposer un Non dans l'urne plébiscitaire au lieu de mon domicile, je fis du moins, quels qu'en pussent être les risques, toutes les démarches possibles pour voter au lieu où je me trouvais. Jamais la modération que j'ai toujours tâché de conserver dans l'expression de mes opinions ne me fait revenir sur cette réprobation première.

Il est advenu que, par un concours de circonstances particulières, après avoir été appelé à faire à Montpellier un Cours libre d'économie politique, j'ai pu jouir pendant dix ans d'une liberté de parole entière, et dont j'étais peut-être, alors, le seul à jouir en France. Mais jamais, alors même que je pouvais y être sollicité, au nom de l'intérêt public, je n'ai consenti à me lier par un serment à un Gouvernement qui, sur certains points pour avoir donné gain des gages aux idées qui m'étaient chères, mais dont je ne pouvais absoudre les origines, et dont je redoutais les funestes entraînements.

Pendant mon séjour à d'Ézy, où j'ai vu la bonne fortune, par la simplicité de ma vie, de mériter la confiance de la population le commissaire central vint un jour d'Évreux me demander d'accepter la mairie de la commune. Et, pour me décider, il finit par me dire que le préfet lui avait défendu de rentrer en ville sans mon acceptation. Je lui dis alors que l'administration me trouverait toujours prêt à soutenir ses intentions quand il s'agirait de mesures d'intérêts publics ; mais que je m'étais interdit de prêter serment à l'Empire. J'opposais, plus tard, le même refus, non sans qu'il m'en coûtât, mais parce qu'il me semblait que c'était un devoir de conscience,

---

invente une machine pneumatique réputée pour son efficacité, crée le goniomètre très utilisé en minéralogie et optique. Il permet de grandement perfectionner la communication télégraphique en préconisant de mettre une enveloppe isolante autour des câbles sous-marins. Ami de Jules Verne, il lui apporte une aide précieuse lors de la rédaction de *Vingt mille lieues sous les mers*, permettant de rendre plausible les technologies sous-marines qui y figurent. [Source Wikipedia](#).

aux offres de députation qui me furent faites, à Bordeaux, à deux reprises, à la suite des cours que j'avais professé dans cette ville. J'étais en droit de penser qu'à cette époque il m'eut suffi de ne pas dire formellement non pour que l'Administration fut impuissante à combattre mon élection. C'était à l'économie politique que j'avais dû cette popularité. Et c'était dans ma retraite d'Ézy, plus tard dans une retraite non moins solitaire du désert de Retz, en Seine-et-Oise, que je m'étais, sans m'en douter, préparé à l'enseignement.

## Cours de Montpellier (1856-1860)

Un premier article envoyé, en 1854, à Michel Chevalier, et gracieusement accueilli par celui-ci, qui l'avait aussitôt fait insérer au Journal des Économistes, m'avait ouvert les colonnes de ce recueil. Les travaux que je viens de nommer ; une étude sur le Robert Peel de Guizot<sup>308</sup>, à laquelle celui-ci ne fut pas indifférent, et d'autres, m'avaient bientôt valu la bienveillance de ceux qui étaient alors, avec mon oncle Hippolyte, les principaux représentants de la science. Plus tard, lorsque j'ai quitté la Normandie, et qu'il me fut possible de venir quelquefois à Paris, au dîner de la Société des Économistes, j'avais fait plus directement connaissance avec eux. Et lorsque, vers 1856, un groupe d'habitants de Montpellier se réunirent pour demander l'autorisation de faire dans cette ville un Cours libre d'économie politique, ce fut moi qui eut l'honneur d'être désigné par Michel Chevalier, sénateur de l'Empire et président du Conseil général de l'Hérault, comme l'homme le plus propre à faire ce cours. La chose ne se fit pas sans peine et quelques incidents méritent d'être rappelés.

Un jour, pendant les longues négociations qui retardèrent l'autorisation indispensable, Michel Chevalier me communiqua en riant une lettre du Maire de Montpellier M. Pagézy<sup>309</sup> dont j'ai plus tard beaucoup à me louer. Cet honorable magistrat lui demandait s'il avait été à même de constater mon aptitude à l'enseignement, et l'engageait à me faire devant lui une leçon pour se rendre compte de ma facilité d'élocution.

Je répondis, en riant comme mon maître, que je croyais qu'en face du public et pour une besogne sérieuse je saurais me tirer d'affaire ; mais que si j'étais condamné à prononcer pour la forme un discours à vide, au coin de la cheminée, je serai probablement hors d'état de rien dire de propre. M. Pagézy n'insista pas.

Il y avait des difficultés plus sérieuses. Elles étaient de deux sortes : d'abord la méfiance générale de l'Administration contre toute parole libre ; (à cette époque, elle seule, par ses organes officiels, se croyait le droit de rompre le silence) ensuite la rivalité des diverses parties de cette Administration.

- L'économie politique, disait le Ministre du Commerce, rentre dans mes attributions. C'est moi qui dois statuer sur la demande des habitants de Montpellier.
- Je suis le maître de l'Enseignement Supérieur, répondait le Ministre de l'Instruction publique. C'est à moi seul de décider

Dès 1857, se croyant sur le point d'aboutir, Michel Chevalier m'avait pressé de me tenir prêt, et j'avais, en conséquence, écrit mon discours d'ouverture, le seul (sauf quelques pages de mon début à Pau, en mars 1860, dont je reparlerai plus loin) que, dans ma longue carrière de professeur, il me soit arrivé d'écrire. Trois ans après seulement, en 1860, les formalités administratives purent être remplies. Dans l'intervalle le succès 5 janvier 1860, avait paru la fameuse Lettre de l'Empereur, inaugurant un régime économique nouveau. J'étais alors à Pau, où j'étais revenu chercher un soleil que je n'y avais guère trouvé. Le Préfet, le baron Pron, avait

---

<sup>308</sup> Sir Robert Peel : étude d'histoire contemporaine / par M. Guizot, François (1787-1874). [Source Gallica](#).

<sup>309</sup> Jules Pagézy (1802-1882) est un homme politique français, maire de Montpellier et député pendant le Second Empire, puis sénateur au début de la Troisième République. Sa politique haussmannienne a durablement modifié l'aspect du centre de Montpellier. [Source Wikipedia](#).

été auditeur au Conseil d'État en même temps que moi. J'allais lui demander si, dans le cas où, prenant acte de la politique nouvelle du gouvernement, j'entreprenais à Pau quelques circonférences économiques, il se croirait obligé de me faire arrêter.

- Je commencerai au moins par vous faire avertir, me dit-il. (On sait que l'avertissement faisait alors partie du régime de la presse).
- Laissez-moi le temps de réfléchir, ajoute le Préfet.
- Réfléchissez tout à votre aise, dis-je à mon tour. Le télégraphe vous y aidera.

Il n'usa pas seulement du télégraphe : il écrivit. Et quelques jours après, il me communiquait une lettre du ministre de l'Intérieur, M. Billaut, dont je me rappelle très exactement les termes : « Dites à M. Passy qui peut faire tout ce qu'il voudra. Priez-le seulement de s'abstenir autant que possible des questions trop brûlantes de la politique du jour. »

- Vous voyez, me dit Pron, on vous laisse la bride sur le cou.

J'ai raconté avec un peu plus de détails cet épisode, ou plutôt se commencement de ma carrière de professeur, dans une brochure intitulée : Mon Début, en faisant suivre ce récit de la reproduction de l'entrée en matière de ma première conférence, que, pour la première fois de ma vie, j'avais écrite et apprise par cœur.

Ce fut la Salle des Mariages que l'on voulût bien mettre à ma disposition. Elle n'était pas trop brillante. On y accédait par un escalier médiocre, éclairé de deux chandelles, peut-être deux bougies, et c'était entre deux autres que je prenais place sur l'estrade.

Ce fut un événement, presque un scandale : on se demandait comment le Gouvernement pouvait permettre de pareilles choses. Et si le pétrole avait eu alors la mauvaise réputation qui la méritait depuis, on m'aurait volonté traitée de pétroleur, comme le fit, paraît-il, plus tard, en 1874, lorsque je fus nommé Conseiller général, à Saint-Germain.

La curiosité aidant, on va toutefois, puis on revint. Et ce fut bientôt le succès de la saison. Michel Chevalier s'en prévalut pour vaincre les dernières résistances. Et, en décembre, enfin, le cours de Montpellier put être ouvert. Il avait fallu bien des négociations encore. J'avais eu, pour répondre aux exigences du Conseil supérieur de l'Instruction publique à fournir un programme et à voir à son sujet le Ministre en personne, M. Rouland<sup>310</sup>, qui, je dois le dire, une fois son parti pris, s'en rapporta à moi avec une parfaite courtoisie. Je lui avais fait observer que les programmes ne signifient rien ; qu'à propos de tout un professeur peut dire tout ce qu'il veut. Et il avait parfaitement reconnu qu'on ne fait pas de la science sérieuse sans liberté.

Le préfet de l'Hérault M. Gavini de Campile<sup>311</sup>, que je devais retrouver plus tard à Nice et, en 1881, à la première visite que je dus lui faire, me dit en souriant :

- S'il vous arrive, monsieur, d'avoir à critiquer cette admirable centralisation que l'Europe, dit-on, nous envie, soyez assuré que ce n'est pas le Préfet qui vous en sera mauvais gré.

---

<sup>310</sup> Gustave Rouland (1806-1878) est un magistrat et homme politique français. [Source Wikipedia.](#)

<sup>311</sup> Denis Gavini (1820-1916), dit Gavini de Campile, est un homme politique français du XIXe siècle, député de la Corse de 1876 à 1885. Il a été successivement Préfet du Lot (1852-1856), de l'Hérault (1856-1861), et des Alpes-Maritimes (1861-1870)

— Monsieur le Préfet, lui répondis-je, mon attention est de faire de la science avec une impartialité absolue. Je louerai ce que je crois bon ; je blâmerai ce que je crois mauvais, sans me préoccuper de savoir à quelle époque ou à quel régime on revient le mérite ou le tort. Mais je suis bien aise de savoir que l'Administrateur du Département a l'esprit moins étroit que certains de ses collègues peut-être.



## Cours de Bordeaux (1861-1862)

L'année suivante, en 1861, j'étais appelé à Bordeaux par la Société Philomathique. Ce fut le résultat d'une rencontre de montagne. En 1852, étant aux Eaux-Bonnes, j'avais dans une ascension à cheval rejoint un couple inconnu qui m'avait permis de le suivre et de profiter de son guide. Je l'avais quitté sans savoir qui il était. Plus tard, après mon premier article, me trouvant à Paris chez mon père, je veux arriver, pour me féliciter, Paillotet, l'ami et l'éditeur de Bastiat. Nous nous reconnûmes aussitôt pour nous être rencontrés sur les hauts plateaux de Gourzie, et nous nous demandâmes comment nous avons pu cheminer côte à côte pendant deux heures sans parler de Bastiat. En 1861, Paillotet rencontra, en Suisse, le secrétaire général de la société Philomathique de Bordeaux, M. Vigneau<sup>312</sup>, et, à la demande de celui-ci, il m'invitait au nom de ladite société à aller faire sous ses auspices un cours d'économie politique dans la capitale de la Gironde. Ce cours commençait en décembre 1861, et terminé fin mars 1862, devait être repris de façon à embrasser toute la série des questions économiques, l'année suivante.

J'ai dit de quelle façon il avait été accueilli et quelle influence il avait exercé. Je ne veux point y revenir. Je dirais seulement qu'il a été, pour moi, la source des plus précieuses et plus fidèles des amitiés. C'est à lui que j'ai dû la connaissance de celui qui, après moi, de 1872 à 1894 ou 1895, enseigna l'économie politique sous les auspices de la Chambre du Commerce, mon excellent ami Lescarret<sup>313</sup>. C'est lui qui me fit connaître et apprécier des hommes tels qu'Alexandre Léon<sup>314</sup>, Armand Lalande<sup>315</sup>, Marc Maurel<sup>316</sup>, etc. Et, à l'heure qu'il est encore, après plus de quarante ans, je ne suis point devenu un étranger à Bordeaux.

Le 10 avril 1862 (on me permettra de rappeler ce souvenir) un banquet magnifique, auquel assistait toutes l'élite de la population, m'était offert dans la grande salle Franklin. Paillotet y avait été invité. Dans le petit discours qu'il fut appelé à prononcer, il dit modestement qu'il

---

<sup>312</sup> Gaston Vigneaux (- 1863). Membre en 1854 de la société Philomathique de Bordeaux, il en devient en 1859 vice-président et organise en 1862 le cours de Frédéric Passy. Sa mort, l'année suivante donne lieu à cet hommage : , « Il leva tous les obstacles aplani toutes les difficultés et un cours d'économie politique fut inauguré à Bordeaux sous le patronage de la société philomatique ....qui ne se rappelle ces soirées ou l'élite de la population se pressaient pour entendre l'éminent professeur qui allait s'étendre sympathie dans notre ville ! comme notre bon et excellent vigneaute était heureux l'avec quelle sollicitude il veillait sur tous les détails de ce cours de Mr Frédéric Passy confondons dans un même culte le professeur et la science qu'il enseignait ce fut son œuvre de prédilection à laquelle son nom restera justement attaché mais mêlé aux souvenirs d'étroite amitié que lui vouait le professeur aussi distingué par la noblesse des sentiments que par le savoir et dans cette fatale nouvelle hélas va briser le cœur ce fut sa dernière œuvre cette tâche accomplie il s'est éteint ». Source Bulletin de la Société philomathique de Bordeaux, 1<sup>er</sup> janvier 1863, [Gallica](#).

<sup>313</sup> Jean-Baptiste Lescarret (1818-1898). Avocat au barreau de Bordeaux (de 1841 à 1871). Enseigne l'économie politique et l'économie industrielle. Conseiller municipal de Bordeaux

<sup>314</sup> Abraham Alexandre Léon (-1891). Alexandre Léon dirigeait à Bordeaux la maison de négoce A. Léon et fils (La maison A. Léon aîné et fils, dont le siège initial était à Bayonne, regroupait des activités diverses : banque, forges à Labouheyre (Lande), exploitation forestière dans la Gironde, construction de wagons, fourniture de poteaux et de traverses pour les chemins de fer, établissements viticoles). Alexandre Léon fut conseiller général, siégea dans les conseils de la Compagnie des Chemin de fer du Midi, de la Société du gaz de Bordeaux et fut président du consistoire de Bordeaux. Source Archives israélites de France, 6 août 1891, [Retronews](#)

<sup>315</sup> Armand Lalande (1820-1894). Industriel. - Président de la chambre de commerce de Bordeaux, puis député de la Gironde . Source [BnF](#)

<sup>316</sup> Marc Maurel (1826-1911) est un négociant, armateur et économiste français. Source [Wikipedia](#).

n'avait d'autre titre à l'honneur qui lui était fait que d'avoir des convictions très fermes et d'avoir eu deux amis qui les partageaient : Frédéric Bastiat et Frédéric Passy.

- Diable dit presque à voix haute mon voisin, le général Daumas, qui commandait la Division, voilà un homme qui a de la chance ! Des amis et des convictions, ça ne se trouve pas tous les jours.

À quelque temps de là, allant, avant de quitter Bordeaux, prendre congé de ce général dont l'amabilité avait été extrême pendant le banquet, il voulut me communiquer le discours qu'il avait l'intention d'improviser, disait-il, en me montrant un gros manuscrit à la prochaine session du Sénat. Puis il me demanda comment il fallait s'y prendre pour obtenir une concession de terre en Algérie. Et, comme je me récrisais en disant que c'était à lui à me l'apprendre :

- Non, reprit-il, moi général d'Afrique, et sénateur de l'empire, je l'ai demandé à tous les administrations, et je n'ai jamais pu obtenir une réponse claire. Et on veut que de pauvres diables, qui quelquefois ne savent même pas lire, aillent coloniser l'Afrique ! Quand ils ont le malheur de s'y rendre, ils y mangent misérablement leurs économies, en attendant une réponse qui ne vient pas ; et quand ils se sont ruinés, ils se font rapatrier, pour rentrer sans ressources en France, ou bien il reste à l'état de marchand de vin, ou pis encore, à empoisonner la population.

Puisque je me suis permis quelques anecdotes sur mon séjour à Bordeaux, je ne puis oublier que devant cette chaire libre qu'avait élevé à l'économie politique la Société Philomatique, dans cette modeste salle des Allées de Tourny, où se pressait presque en nombre égal les femmes et les hommes les plus distingués de la ville, on pouvait voir côte-à-côte : le Rabbín, des Pasteurs, des Prêtres, dont l'un représentait officiellement le Cardinal-Archevêque, et l'autre, l'Abbé Sabatier<sup>317</sup> un colosse de deux mètres de haut, précédemment directeur d'une École de Mousses, et professeurs de morale à la Faculté Théologique. C'est lui qui parlant, dans son cours, de la charité disait à ses élèves :

- du reste, si vous voulez être parfaitement éclairé sur ce sujet, allez entendre M. Passy.

Le Cardinal, de son côté, le Cardinal Donnet<sup>318</sup>, non content de se faire régulièrement représenter avait tenu, la seconde année, à venir en personne assister à la reprise du Cours, et m'avait, un peu plus tard, invité à aller manger une omelette avec lui, un vendredi. Lorsque, à lui aussi, je rendais visite, s'adressant aux personnes qui se trouvaient dans son salon :

- M. Passy, dit-il, l'un des meilleurs prédicateurs de notre Carême.

C'était ce cardinal qui, étant Coadjuteur, de l'évêque de Metz, avait dit que, grâce aux machines, l'homme, devient le contremaître de la création ; et qui, à propos des massacres de

---

<sup>317</sup> Germain Sabatier (1803-1875), abbé, Prêtre du Diocèse de Viviers, chanoine honoraire, professeur d'éloquence sacrée et doyen de la faculté de théologie de Bordeaux

<sup>318</sup> Ferdinand Donnet (1795-1882) à Bordeaux, fut homme d'Église, archevêque et cardinal français, sénateur de l'empire. Son épiscopat, qui dura plus de 47 ans, compte parmi les plus longs dans les annales de l'Église de France. Il lance un programme, très controversé, de restauration et de reconstruction d'édifices religieux en Gironde, portant sur plus de 400 édifices religieux qui seront ainsi démolis, transformés, rebâtis. Son enrichissement personnel et son train de vie fastueux feront de lui une cible des critiques du haut clergé de la fin du XIXème siècle. Source [Wikipedia](#).

Syrie, en 1860<sup>319</sup>, rendant hommage à la belle conduite de l'Émir Musulman, avait publié une brochure sous ce titre : Abd-El-Kader, le plus grand ou le meilleur des chrétiens de Syrie.

Les économistes de l'École dites Chrétienne, laïques, prêtres ou prélats, auraient bien fait, depuis, de s'inspirer de ce bon sens et de cette haute impartialité<sup>320</sup>.

---

<sup>319</sup> Frédéric Passy parle ici des massacres du 9 au 18 juillet 1860 de chrétiens par des druzes. Entre 10 000 et 22 000 chrétiens périssent à travers le Liban, dont quatre à six mille personnes dans la seule ville de Damas. Des milliers de chrétiens sont sauvés par l'émir Abd-el-Kader (1808-1883), le chef de la résistance algérienne, qui après son exil entre 1847 et 1852, s'était retiré en Syrie. Source [Wikipedia](#).

<sup>320</sup> Frédéric Passy a participé en 1890 à une série de 4 conférences organisé par la société chrétienne Suisse d'économie sociale, mettant en scène la vive controverse qui opposait alors 4 écoles économiques autour de la notion d'économie sociale : l'école nouvelle (Charles Gide), l'école chrétienne (Claudio Jannet, qui reprend les idées de Frédéric Le Play), l'école libérale ou « de la liberté » (Frédéric Passy), l'école collectiviste ou « de l'égalité » (Gaston Stiegler). L'économie chrétienne Source l'économie sociale de Walras [25e colloque Addès 22 octobre 2013](#) et quatre école d'économie sociale, [Gallica](#)

## Cours de Nice (1863-1865)

Je ne puis songer à énumérer ici tout ce que j'ai fait, à partir de cette époque, pour la propagande de l'enseignement économique et, plus généralement, de l'enseignement par la parole et par la plume. Après Bordeaux, ce fut Nice, qui m'appela pendant deux hivers, de 1863 à 1865. Dans l'intervalle sur les instances d'un homme d'initiative, qui s'était fait, à Nancy, le centre de l'activité intellectuelle de cette ville, le baron Guerrier de Dumast<sup>321</sup>, j'étais allé, pendant le Concours Régional, qui attirait une influence considérable, faire dans la grande cité Lorraine deux ou trois conférences sur l'économie politique. Il se trouva que je fus le dernier orateur entendu dans la vieille faculté et, après l'inauguration, par le ministre M. Roulland<sup>322</sup>, le premier dans la faculté nouvelle. Ces conférences eurent pour résultat de déterminer M. de Metz Noblat<sup>323</sup> à entreprendre un cours libre d'économie politique, qui fut repris, après lui, par M. Liégeois<sup>324</sup>. Mais ce ne fut qu'un épisode dans mes déplacements, à cette époque.

Je reviens à Nice. Autour de moi se groupèrent d'autres professeurs, dont la réunion constitua devant le public européen qui se presse, l'hiver, sur la Côte d'Azur une véritable Faculté libre d'enseignement supérieur.

J'ai dit plus haut que je retrouvais là M. Gavini. Je fus averti un jour qu'il avait l'intention de demander pour moi la décoration de la Légion d'honneur. J'ai cru devoir lui dire que je lui savais gré de cette intervention, mais que je lui priais de ne rien faire :

— Mon autorité, lui fis-je observer, vient de mon indépendance. J'ai eu le droit d'approuver les Traités de Commerce et le libéralisme économique du Gouvernement, parce que je ne lui dois rien et je n'ai aucune attache avec lui. Le jour où vous m'aurez mis un bout de ruban rouge à la boutonnière, on croira que j'ai été payé pour dire ce que j'ai dit, et ma parole perdra la meilleure partie de sa valeur.

Ce ne fut que bien des années plus tard, et absolument l'improviste, que Jules Ferry, dans des conditions qui ne me permettaient pas de m'y dérober, me contraignit à accepter de la République ce que je n'avais pas cru devoir recevoir de l'Empire.

En 1895, à l'occasion du centenaire de l'Institut, un grand nombre de décorations parmi lesquelles 25 rosette d'officiers furent mises à la disposition du Ministre de l'Instruction Publique. Il était difficile que l'une de ses rosettes ne vint pas me trouver ; et c'est ce qui arriva en effet. Plus tard encore, en janvier 1903 si je ne me trompe, l'Officiel m'apprit que le Président de la

---

<sup>321</sup> Prosper Guerrier de Dumast (179 -1883) est une figure du catholicisme libéral et de la défense de la ville de Nancy (lotharingisme). Il a participé à la création du musée lorrain, et a créé plusieurs facultés à l'université de Nancy. Source [Wikipedia](#).

<sup>322</sup> Gustave Roulland (1806-1878) est un magistrat et homme politique français, qui a été Ministre de l'instruction publique et des cultes entre 1856 et 1863. Source [Wikipedia](#).

<sup>323</sup> Alexandre de Metz Noblat (1820-1871), Professeur à la Faculté de droit de Nancy ; à la création de la faculté de droit, il y est chargé d'un cours d'économie politique, Membre de l'Académie de Stanislas. Source [Académie de Stanislas](#).

<sup>324</sup> Jules Liégeois (1833-1908). Juriste et Docteur en droit, Jules Liégeois est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant d'économie politique mais sa vraie passion est ailleurs : passionné par tout ce qui touche à l'hypnose et au somnambulisme, il fait paraître en 1889 un livre remarquable, "La Suggestion et le somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale". Ce livre fait de lui un authentique précurseur de la psychothérapie. Il meurt accidentellement en 1908, à Bains-les-Bains. Source [Wikipedia](#).

République et le Gouvernement, voulant manifester leur sympathie pour la propagande pacifiste à laquelle j'étais mêlé, m'avait donné la cravate de commandeur avec cette mention : prix Nobel de la paix.

Je n'avais jamais songé à désirer cette décoration, non plus que les précédentes, mais la pension qui lui donnait une signification y attachait une certaine valeur, et je fus heureux de la recevoir. M. le Président Loubet, dont je connaissais les sympathies pour la cause de la paix, a bien voulu me dire que la proposition avait été unanimement approuvée par le cabinet ; et M. Combes,<sup>325</sup> avec lequel je n'étais point d'accord sur tous les points, m'a déclaré, de son côté, que le gouvernement avait voulu marquer le caractère de sa politique extérieure, ajoutant : « sur cette question, M. Passy, vous me trouverez toujours à côté de vous ».

---

<sup>325</sup> Émile Combes (1835-1921) est un homme d'État français. Il était président du conseil sous la présidence d'Émile Loubet. Source [Wikipedia](#).

## Conférences d'économie politique (1866-1884)

Après ces cinq années de cours lointains, ce fut au centre, mais en rayonnant dans toutes les directions, que je continuais mon enseignement libre. J'avais commencé étant encore à Nice par faire proposer à Perdonnet, président de l'association polytechnique, qui venait d'inaugurer, à l'école de médecine, des Entretiens Populaires, de m'admettre au nombre de ses conférenciers. Paillottet que j'avais chargé de la négociation m'écrivait que la proposition n'avait point été acceptée. Perdonnet, qui me connaissait, et qui, certes, ne manquait ni de hardiesse ni d'initiative, avait été épouvanté à la pensée de mettre sur des affiches des mots aussi terribles que ceux de Capital, de Salaire ou de Propriété.

— Demandez à M. Perdonnet, répondis-je, si, lui qui est ingénieur, il a peur d'entendre parler des Machines. Ce sera du reste absolument la même chose.

Perdonnet accepta ; et je fus inscrit pour deux séances. Mais il n'était pas tout à fait rassuré. Et se trouvant, lors de ma première conférence, aux eaux de Luxeuil, il attendait avec anxiété la dépêche qui devait lui faire savoir que tout était bien passé. Ces deux conférences ont été depuis publiées par la librairie Hachette<sup>326</sup>.

L'année suivante, on me demandait deux leçons sur la Monnaie, puis sur la Propriété et l'Hérédité. Et, en 1866, pendant que je faisais, dans le même amphithéâtre de l'École de Médecine, une série de onze leçons, l'Association Polytechnique en organisait une autre à l'École Turgot, dans laquelle paraissaient, les uns après les autres, les principaux économistes de l'époque et que je terminais en traitant de la Liberté Commerciale<sup>327</sup>.

J'ai promené, depuis, l'enseignement économique dans tous les milieux, soit par des cours réguliers, soit par des conférences comme celles qui me furent demandées par la Chambre de Commerce de Saint-Quentin ; par la Société Industrielle de Saint-Pierre-lès-Calais ; par la société d'enseignement professionnel du Rhône ; etc...

J'ai professé, pendant 14 ans, à l'École des Hautes Études Commerciales ; pendant une dizaine d'années au Collège Chaptal. J'ai fait introduire l'enseignement économique dans l'École Normale Primaire d'Instituteurs de Seine-et-Oise, d'abord, puis dans un grand nombre d'autres ; et j'ai continué de l'enseigner dans les deux Écoles Normales (Instituteurs et Institutrices) de Versailles. Ce n'est qu'en 1903, à 81 ans, que j'ai renoncé à ces leçons de Versailles pour lequel j'avais trouvé à me faire suppléer.

De ces cours et des conférences presque sans nombre que j'ai faites de tous côtés, je ne chercherai pas à reproduire la liste. Je mentionnerai seulement quelques incidents qu'il peut être intéressant de noter.

En 1868, à la suite d'un voyage en Alsace, où m'avait appelé Jean Dollfus, et en Suisse, j'étais à Metz. De grands industriels, M.M. Dupont-Dreyfus, maîtres des forges d'Ars-sur-Moselle, me prièrent d'aller parler à leurs ouvriers. Je parlais de la séduction et de la moralité. Je rappelais

---

<sup>326</sup> Ces deux conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes, 1868 sont [L'industrie humaine](#) et [Le principe de la population. Malthus et sa doctrine](#)

<sup>327</sup> (Note de Frédéric Passy) cette conférence a été publiée dans la série des cours d'économie industrielle éditée par la maison Hachette

les conseils de Franklin et La Science du Bonhomme Richard<sup>328</sup>. Le lendemain soir, ayant parlé, à Metz, sur le Travail, je me trouvais, au moment de me retirer, entre une députation des ouvriers, qui venaient me remercier en me disant que l'on commençait à mettre le sou de côté par jour, pour voir si Franklin avait eu raison ; et l'un des chefs de la Maison, qui me déclarait qu'il allait mettre à l'étude la question de la réduction de la durée de travail. Pour commencer, il supprimait le travail du dimanche, là où l'interruption était possible. Au printemps suivant, la journée a été réduite d'une heure, et les ouvriers m'envoyaient, comme remerciements, un cadre en fer forgé d'un très beau travail, qu'ils avaient voulu faire eux-mêmes.

En 1883 ou 1884 à Saint-Pierre-lès-Calais, devant un auditoire mêlé de patrons et d'ouvriers j'avais parlé de La Véritable Égalité, et de l'égalité de droit, qui suppose l'inégalité de fait.

- Vous avez eu beaucoup de succès, me dit, quelque temps après, M. Ribot<sup>329</sup>, député de la circonscription qui avait assisté à la séance.
- Oui répondit cela n'a pas mal été
- Oh ! mais c'est autre chose que vous ne pensez. Jules Guesde<sup>330</sup> est venu pour vous réfuter. Il a dit à ses auditeurs : « on vous berne avec de belles paroles. Mais il faut aller au fait. Il y a des gens qui en ont trop, d'autres qui n'en ont pas assez. On a des fusils. On s'en sert et on se fait les parts égales. »

Trois ouvriers ont sauté sur l'estrade et s'adressant à l'orateur : « Ce n'est pas ça, citoyen, lui ont-ils dit. Et ils lui ont fait à leur façon votre conférence. Si bien que, ma foi, il en a été pour son éloquence.

Je ne me suis jamais rencontré avec M. Jules Guesde. Mais le hasard a fait que, plus tard, appelé à Bruxelles, par une Société qui faisait venir et entendre successivement les représentants des diverses Écoles économiques, j'ai eu, à mon tour, à répondre à l'orateur socialiste qui avait eu la parole la semaine précédente. Une couple d'années plutôt, à Genève, où un défilé analogue avait été organisé par la Société Chrétienne d'Économie Politique, j'avais eu, dans une conférence sur l'École de la Liberté<sup>331</sup>, à me défendre, ainsi que mes maîtres, contre un très brillant, mais aussi très injuste très réquisitoire de mon savant collègue M. Charles Gide<sup>332</sup>.

---

<sup>328</sup> *La science du bonhomme Richard et Conseils pour faire fortune* est un ouvrage de Benjamin Franklin. Source [Gallica](#).

<sup>329</sup> Alexandre Ribot (1842-1923) est un magistrat, conseiller d'État et homme politique français. Source [Wikipedia](#).

<sup>330</sup> Jules Guesde pseudonyme de Jules Bazile (1845-1922), est un homme politique socialiste français. Il incarne la ligne dure du militantisme ouvrier, opposée à tout compromis avec les « forces bourgeoises et se présente comme un militant pauvre, incorruptible, qui voyage sans répit pour faire connaître dans toute la France le socialisme révolutionnaire. Il sera élu député en 1893. Source [Wikipedia](#).

<sup>331</sup> L'école de la liberté : conférence faite à Genève le 9 avril 1890

<sup>332</sup> Charles Gide (1847-1932) est un économiste et enseignant français, oncle de l'écrivain André Gide.. Il est le dirigeant historique du mouvement coopératif français, le théoricien de l'économie sociale, le président du mouvement du christianisme social, fondateur de l'École de Nîmes et membre de la Ligue des droits de l'homme ainsi que de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique. Il est professeur titulaire de chaire au Collège de France de 1921 à 1930.

## Les débuts du pacifisme (1867-1884)

Encore une fois, je ne puis songer à énumérer tous les cours toutes les conférences et tous les articles dans lesquels je me suis occupé d'économie politique, d'instruction ou de morale. Mais je ne puis m'abstenir de donner quelques détails sur l'œuvre à laquelle, depuis 1867, j'ai été plus particulièrement attaché. Je dis depuis 1867 ; mais je m'en étais préoccupé bien plus anciennement.

Dans une première brochure (je l'ai dit plus haut) je laissais déjà entrevoir que je songeais à l'abolition possible, dans un avenir indéterminé, des violences de la guerre. Plus tard, j'étais devenu l'un des collaborateurs habituels de l'Économiste Belge, que publiait alors, avec le concours de Charles le Hardy de Beaulieu<sup>333</sup>, mon ami G. de Molinari<sup>334</sup>. C'est dans cette revue que je soutins, contre ce savant collègue, une importante discussion sur l'Instruction Obligatoire<sup>335336</sup>, dont il s'était déclaré partisan, et que j'avais persisté, par amour de l'instruction aussi bien que de la liberté, à repousser bien inutilement d'ailleurs.

Je dis en passant que l'on trouvera, dans l'un de nos articles dans l'un de mes articles sur ce sujet, la première est peut-être la moins imparfaite expression de mes idées sur la doctrine de Malthus ou plutôt attribuée à Malthus, dont j'ai fait, plus tard l'objet, d'une conférence à l'asile de Vincennes<sup>337</sup> et une communication à l'Académie des sciences morales<sup>338</sup>.

C'est dans l'Économiste Belge de 1856, qu'à l'occasion des terribles inondations qui marquèrent l'été de cette année, je commençais à prendre directement à partie les fléaux de la guerre. Dans un article intitulé les Maux naturels et les Maux artificiels<sup>339</sup>, je signalais ce stupide et hideux contraste entre le soulèvement de pitié et de sympathie que provoquent les inondations les incendies, les tremblements de terre, les épidémies, contre lesquels tout le monde se révolte et, quand il est possible, se ligue, et la résignation insensée, l'enthousiasme même avec lequel on accepte, on prépare et on acclame les ruines et les douleurs, mille fois plus considérables, qu'on s'inflige à soi-même par la guerre.

En 1859, à propos de la guerre d'Italie, je publiais dans le même journal, sous ce titre : Guerre et Congrès<sup>340</sup>, un autre article, dans lequel je dénonçais l'impuissance de la guerre à régler définitivement les questions internationales, et l'iniquité, féconde en ressentiments et en haines, de cette diplomatie qui disposait arbitrairement des territoires et de leurs habitants.

À la même époque, et sous l'inspiration des mêmes sentiments, nous cherchâmes, M. de Molinari et moi, de concerts avec un jeune collaborateur qui devait nous être enlevé trois ans

---

<sup>333</sup> Charles Le Hardy de Beaulieu (1816-1871) Économiste. - Professeur à l'École des Mines de Mons. Source [BNE](#).

<sup>334</sup> Gustave de Molinari (1819-1912) est un économiste belge. Disciple de Frédéric Bastiat, il est considéré comme le fondateur de l'anarcho-capitalisme. Il était partisan du libre-échange laissé à sa propre impulsion. Source [Wikipedia](#).

<sup>335</sup> [La question de l'instruction obligatoire au Congrès de Francfort](#), l'Économiste Belge, 1er décembre 1857

<sup>336</sup> [De l'Enseignement obligatoire, réplique à M. de Molinari](#), l'Économiste Belge, 20 décembre 1858

<sup>337</sup> [Le principe de la population. Malthus et sa doctrine](#). Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes.

<sup>338</sup> [Malthus et la véritable notion de l'assistance](#), lecture faite à l'académie des sciences morales et politiques.

<sup>339</sup> [Les maux naturels et les maux artificiels](#), l'Économiste Belge, 5 juillet 1856

<sup>340</sup> [Guerres et congrès ou le socialisme international](#), l'Économiste Belge, 19 novembre 1859



plus tard et dont j'ai édité les œuvres, Charles Clavel, à fonder, à Bruxelles, un journal international consacré à combattre la guerre et les erreurs ou passions qui l'engendrent. Nous eûmes, dans ce but, d'intéressantes correspondances avec un certain nombre d'hommes éminents, notamment avec John Bright et Cobden dont j'ai conservé quelques lettres. Nous dûmes, après de vains efforts, nous convaincre, malheureusement, de notre impuissance.

Ce n'est qu'en 1867, et sans l'avoir cette fois prémédité, que je fus amené à reprendre le projet abandonné.

Des difficultés soulevées entre la France et la Prusse, ayant déjà derrière elle une partie de l'Allemagne, au sujet du Grand-Duché de Luxembourg, avaient amené les relations entre les deux gouvernements à un tel état de tension que la guerre, désormais considérée comme inévitable, paraissait devoir éclater avant huit jours.

Un matin, après y avoir songé toute la nuit (c'était je crois le 26 ou le 27 avril) j'ai adressé une lettre au directeur du Temps, Nefftzer<sup>341</sup>, dans lequel je le suppliais, en sa qualité d'alsacien, de se jeter entre les deux nations, et de les rappeler au bon sens. Il se trouva que, sans nous être entendu, M. Gustave d'Eichthal, que je ne connaissais alors que très indirectement, et le Pasteur Martin-Paschoud, que je ne connaissais pas du tout, avait le même jour écrit dans le même sens.

Nefftzer, qui est jusqu'alors s'était refusé à résister à un entraînement qu'il croyait irrésistible, fit insérer nos lettres en disant : « Soit. On verra s'il y a encore une opinion publique. »

Et l'opinion se prononça de telle sorte qu'en trois jours, des deux côtés du Rhin, la guerre était répudiée. Le gouvernement anglais, s'autorisant du XXXIIIème protocole de la conférence de Paris, en 1856, par lequel les puissances contractantes s'étaient engagées, en cas de conflit, à recourir, avant d'en venir aux mains, aux bons offices des Puissances amies, offrit sa médiation. Et quelques semaines après la Conférence de Londres arrangeait l'affaire.

J'avais, profitant de l'émotion produite par ces incidents, cherché à continuer, par la parole et par la plume, la campagne commencée. Et c'est ainsi que je fis, le 21 mai 1867, dans l'Amphithéâtre de l'École de Médecine, une conférence sur la Paix et la Guerre, qui eut un grand retentissement. Je ne songeais cependant à autre chose qu'à faire acte de bonne volonté personnelle. Mais, de toutes parts, du Nouveau Monde aussi bien que de l'ancien, les lettres m'arrivaient, attestant l'existence d'un parti de la paix, silencieux et latent trop souvent, parfois aussi manifesté par des sociétés comme l'Universal Peace Society de Philadelphie ; la Peace Society de Londres et les Feuilles d'Olivier de celui qu'on a appelé le savant forgeron, Elihu Burrit<sup>342</sup>, le véritable inventeur de la formule des trois-huit dont il avait fait sa règle de vie.

Plus près de moi, des hommes considérables à divers titres : Michel Chevalier, Jean Dollfus, le père Gratry et surtout Arlès-Dufour, en France ; Auguste Couvreur et Vischers, en Belgique ;

---

<sup>341</sup> Auguste Nefftzer (1820-1876), est un journaliste et patron de presse français. Source [Wikipedia](#).

<sup>342</sup> Elihu Burritt (1810-1879) était un diplomate, philanthrope, activiste social et forgeron américain. Il était également un conférencier prolifique, journaliste et écrivain qui a beaucoup voyagé aux États-Unis et en Europe. Source [Wikipedia](#).

le chimiste von Liebig<sup>343</sup>, le professeur Alltgeld, en Allemagne ; l'historien Cesare Cantu<sup>344</sup>, en Italie, et d'autres, me dirent à l'envie : « nous avons empêché une guerre ; cela ne suffit pas. Il faut empêcher toutes les guerres en formant contre leur retour une association assez puissante pour faire obstacle aux passions qui les déchaînent. »

Et sous la présidence de Jean Dollfus fut constitué une Ligue Internationale et Permanente de la Paix<sup>345</sup> dont on m'imposa le secrétariat général, charge très lourde, que je n'aurais pu remplir, même imparfaitement, sans l'admirable concours que me prêta, malgré son âge et ses occupations, l'un de mes complices du 27 avril, M. Martin-Paschoud.

---

<sup>343</sup> Probablement Justus Liebig (1803-1873), est un chimiste allemand qui apporta des contributions majeures à la chimie organique et à l'agronomie. Il est considéré comme un des fondateurs de l'agriculture industrielle, fondée sur la chimie organique. Il est inventeur de l'extrait de viande qui donna naissance au « bouillon cube ». Source [Wikipedia](#).

<sup>344</sup> Cesare Cantù (1807-1895) est un historien, un écrivain et un homme politique italien. De parti de position romantique, il se porte ensuite (1848) sur des positions cléricales. Source [Wikipedia](#).

<sup>345</sup> Pour plus de détails, voir le livre de Frédéric Passy, [Historique du mouvement de la paix](#), Giard et Brière, Paris, 1904

La Ligue internationale de la Paix a pour but exclusif la propagation des idées indiquées dans sa déclaration précédemment publiée. (V. au verso du titre).

Sa durée est indéfinie.

Elle admet dans son sein, sans distinction de race, de couleur ou de sexe, sans exception de parti ou de religion, toutes personnes qui acceptent son programme et se sentent disposées à en seconder la réalisation,

La Ligue se compose : 1° de *Fondateurs* ; 2° de *Sociétaires* ; 3° d'*Adhérents*.

Le titre de Fondateurs est acquis aux membres actuels du Comité et à tous ceux qui dans le cours de la présente année auront versé une somme une fois payée de CENT FRANCS au moins.

Les Sociétaires doivent une cotisation annuelle de CINQ FRANCS. Cette cotisation n'est plus exigible si, avant l'ouverture d'une année nouvelle, le Sociétaire a déclaré renoncer à ce titre.

Les adhérents ne sont abstenus à aucune obligation. Ils donnent, avec leurs noms, leur concours à l'œuvre commune, dans la mesure de leurs forces ; et la soutiennent, s'ils le jugent à propos, par leurs offrandes. Tous les dons volontaires jusqu'aux plus minimes, sont reçus avec une égale reconnaissance, et inscrits sur la liste générale des Membres.

Les Sociétaires et Fondateurs ont droit :

1° A un compte rendu annuel de la situation financière et morale de la Ligue. — 2° A toutes les publications faites par elle ou en son nom. — 3° A une carte d'admission aux assemblées générales, conférences, lectures ou réunions organisées par la Ligue. Ils sont appelés à élire le Conseil d'Administration central et convoqués spécialement à cet effet chaque année.

La Ligue est représentée et administrée par un Conseil supérieur ou *Comité international*, siégeant quant à présent à Paris ; et par des *Comités nationaux*, formés sous les mêmes inspirations que le Comité central, dans les diverses contrées de l'Europe. Le Comité international est élu, à la majorité des suffrages exprimés, par les Sociétaires. Il désigne lui-même son bureau et fait son règlement intérieur. Cette élection a lieu, chaque année vers le 30 mai, date anniversaire de la déclaration collective qui a constitué la Ligue.

\_ 70 Circulaire de fondation de la ligue de la Paix

Vers la même époque, et sous l'influence des mêmes événements, profitant du même mouvement d'opinion fut fondée la Ligue de la Paix et de la Liberté, avec laquelle, malgré le but commun que nous poursuivions, nous ne pûmes laisser confondre la nôtre, parce que, désireux de grouper contre la guerre toutes les influences pacifistes, nous avons volontairement réduit à ce point essentiel notre programme, admettant toutes les adhésions et tous les concours, sans distinction d'opinion de race ou de religion, non plus que de sexe disposition : de nos statuts qui fut particulièrement remarqués par Arlès-Dufour, resté chef du Saint-Simonisme, comme faisant faire un pas considérable à ce qu'on a appelé, depuis, la question du féminisme.

Nous eûmes alors, Joseph Garnier, Henri Richard, secrétaire de la piste Society de Londres (qui était empressé à la première apparition du mouvement suscité en France, de venir nous

apporter ses encouragements et ses sympathies) et moi une longue entrevue, rue Tronchet<sup>346</sup>, avec Charles Lemonnier<sup>347</sup>, l'un des fondateurs de la Ligue de la Paix et de la Liberté<sup>348</sup>, dont il allait être le président, dans laquelle nous hume le regret de lui exposer ces raisons. Plus tard, tout en demeurant, sur certains points, politiques ou économiques, d'un autre avis que Lemonnier, j'ai pu travailler avec lui et à côté de lui, et apprécier la valeur de son apostolat pacifique. Mais en 1867, aussi bien que par suite des différences de programmes que je viens d'indiquer que par suite du régime auquel la France était soumise, il nous eût été impossible de fonder ensemble et de sociétés, et nous eûmes, même sans cela, assez de difficultés pour arriver à faire vivre la nôtre.

J'ai conté, je crois, dans quelques articles, comment, lorsque nous voulûmes, en 1868, tenir notre assemblée générale, et qu'à cet effet je lui demandais au cabinet du Ministre de l'Intérieur l'indispensable autorisation, je fus accueilli par un refus des plus secs. J'ai dit aussi comment, lorsque je présentais au chef de cabinet du Ministre, en lui exprimant le regret d'être obligé de donner ces explications publiquement, la note par laquelle je me trouvais contraint de convoquer notre assemblée générale à Bruxelles, il changea immédiatement de ton et me donna l'assurance que toute liberté nous vous serait laissée. Nous pûmes ainsi tenir une assemblée dans laquelle se fit entendre l'homme excellent et éminent, l'orateur puissant et entraînant que je viens de nommer, le secrétaire général de la Peace Society de Londres, Henri Richard.

Le Ministre de l'Intérieur nous avait cependant, je le crains, gardé rancune car à la fin de cette année, Jean Dollfus m'ayant invité à aller faire en Alsace des conférences sur la paix, je me heurtai cette fois à un refus absolu.

— Vous allez vous faire lapider, me dit le chef du cabinet. Nous ne vous exposerons pas les alsaciens ne demandent que la guerre avec l'Allemagne.

Je fis observer en vain que, s'il y avait des pierres à recevoir, ce n'était pas lui qu'elles atteindraient. Je ne pus être admis qu'à parler du Travail et de sujets analogues. C'était bien un peu toujours la même chose. Car je dois constater que l'on me demandait partout pourquoi je ne parlais pas de la Ligue de la Paix. Je le dis, sans mâcher les mots, dans un feuilleton de quinzaine du journal Le Temps, écrit de Strasbourg, après avoir visité ce fameux pont de Kehl, qui devait unir à jamais, dans leurs échanges quotidiens de commerce et d'amitié, les populations des deux rives et qui depuis...

C'est pendant ce court voyage, dans la maison de Jean Dollfus, que je rencontrais Jean Macé<sup>349</sup>, avec lequel je n'avais été en rapport, jusque-là, que par correspondance. Il avait été des premiers, l'année précédente, à recruter des adhésions à la Ligue de la Paix, comme j'avais été antérieurement des premiers à adhérer à sa Ligue de l'Enseignement, alors exempte ainsi

---

<sup>346</sup> Domicile de Charles Lemonnier

<sup>347</sup> Charles Lemonnier (1806-1891) est un journaliste et philosophe français, l'un des derniers saint-simoniens et l'un des plus ardents défenseurs en Europe des idées de paix et de liberté. Source [Wikipedia](#).

<sup>348</sup> Lemonnier et ses collaborateurs obtiendront rapidement soixante mille adhésions parmi lesquelles celles de Victor Hugo, Quinet, Louis Blanc, H. Carnot, Jules Favre, Pelletan, Simon de Trèves, Mittermaier, É. Reclus, Littré, Stuart Mill, Ch. Dollfus, Scheurer-Kestner Voir l'histoire de la Ligue de la Paix et de la Liberté. Source [Wikipedia](#).

<sup>349</sup> Jean Macé (1815-1894) est un pédagogue, enseignant, journaliste et homme politique français. Issu d'un milieu ouvrier, franc-maçon, il est l'un des fondateurs de la Ligue de l'enseignement. Source [Wikipedia](#).

qu'il l'a toujours souhaité, de tout esprit de parti et de toute intolérance, d'un caractère quelconque.

La propagande, en dépit de tout, marchait bien. Les conférences et les articles de journaux se multipliaient. On en faisait en province, à Metz où M. Faivre<sup>350</sup> parlait sur Le respect de la vie, tandis que le docteur Maréchal<sup>351</sup> publiait une étude sur La Guerre et les Épidémies<sup>352</sup>, où l'on aurait pu retrouver, il y a quelques années, d'anciennes redoutables apparitions de l'influenza ; à Reims, le docteur Henrot<sup>353</sup> s'engageait dans une voie analogue ; de même à Nancy, à Toulouse, à Bordeaux, à Montauban et de divers côtés.

À Paris, des voix éloquents et populaires comme celles d'Édouard Laboulaye, d'Athanase Coquerel<sup>354</sup>, se joignaient aux nôtres, et, sous la présidence du futur ambassadeur Foucher de Careil<sup>355</sup>, je pouvais traiter ouvertement La question du désarmement. Le gouvernement lui-même, on le sait, s'en était préoccupé. Et le comte Daru<sup>356</sup>, ministre des Affaires Étrangères du Cabinet Olivier, après avoir par l'intermédiaire de Lord Loftus, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, fait sonder inutilement M. de Bismarck, tenait au moins à donner une indication de ce sens en diminuant de dix mille hommes le contingent appelé en 1870. On sait ce qui était devenu et comment ces premières espérances ont été suivies de si amers désenchantements.

Je tiens à dire (parce qu'il ne faut pas que ces choses restent ignorées, et parce que je suis peut-être le seul, à cette heure, à pouvoir en parler avec connaissance de cause) que jamais, au milieu de ces cruelles surprises, le zèle des hommes de bien qui s'étaient groupés en 1867 ne se ralentit. Quelques-uns, comme Jean Dollfus, à qui j'ai, rendu dans une des séances publiques de l'Institut, un hommage mérité, furent héroïques, à la fois comme patriote et comme pacifique. Comme, après avoir contribué par une large part aux charges imposées à sa ville de Mulhouse, Jean Dollfus protestait inutilement contre de nouvelles exigences du vainqueur : « J'avais accepté ceci de vous », dit-il, en arrachant de sa poitrine la décoration de l'Aigle de Prusse, qu'il avait jusque-là gardé ostensiblement comme porte-respect. « Je vous croyais des hommes civilisés. Vous n'êtes que des barbares ! Voilà ce que j'en fais ! ».

Et il mit le pied dessus

— Savez-vous, monsieur, s'écria le général que je devrais vous faire fusiller ?

— Faites si vous l'osez ! riposta Dollfus, en enlevant sa redingote comme s'il était en face

---

<sup>350</sup> Benoit Faivre (1798-1868), un Saint-simonien, démocrate et socialiste chrétien. [Source Maitron](#).

<sup>351</sup> Félix Maréchal (1798-1871) est un médecin et homme politique français. Il fut président du Conseil général de la Moselle de 1848 à 1851. Il mourra d'épuisement le 29 mars 1871 quelques mois après le blocus prussien. Source [Wikipedia](#).

<sup>352</sup> Voir La guerre et les épidémies : d'après les Mémoires de la Société des sciences médicales de Metz par M. F. Guilhaumon. Source [Gallica](#).

<sup>353</sup> Probablement Henri Henrot (1838-1919), médecin, conseiller municipal depuis 1870 puis maire de Reims de 1884 à 1896. Source [Wikipedia](#).

<sup>354</sup> Athanase Coquerel (1820-1875) est un pasteur, éditorialiste et écrivain français. Il est l'une des figures importantes du protestantisme libéral français au XIXe siècle. Source [Wikipedia](#).

<sup>355</sup> Louis Foucher de Careil (1826-1891) est un écrivain, diplomate et homme politique français. Source [Wikipedia](#).

<sup>356</sup> Napoléon, comte Daru (1807-1890) est un militaire et homme politique français, ministre des Affaires étrangères à la fin du Second Empire. Source [Wikipedia](#).

d'un peloton d'exécution.

On n'osa pas. Je fis, comme secrétaire général de la Ligue de la Paix, bien qu'éloigné de Paris, et forcé à agir seul, tout ce qu'il me fût possible de faire. Et, dans des circulaires adressés partout où je puis les envoyer, je répétais, mais en vain, l'appel qui avait réussi trois ans plus tôt.

Après Sedan, prenant texte des premières déclarations du Roi de Prusse, je lui ai adressé une lettre, dans laquelle je le mettais en demeure, au nom de sa parole comme au nom de l'humanité, de s'arrêter après la chute du gouvernement avec lequel seul, avait-il dit, il était en guerre.

Martin-Paschoud, qui avait précédemment adressé aux deux souverains une admirable lettre, en écrivit une seconde au vainqueur, plus pressante encore, et des télégrammes furent adressés à la reine Augusta, qui avaient salué en termes chaleureux la naissance de notre Ligue, et qui, cette fois, ne sut que nous renvoyer, bien malgré elle probablement, à la volonté supérieure du Dieu des armées. (Ces documents ont été reproduits dans mon volume Pour la Paix.)

Une démarche plus hardie et plus importante fut tentée. Rappelé en hâte, au moment où déjà on pouvait craindre qu'il ne fût plus possible d'entrer à Paris ou d'en sortir, par une dépêche de Martin-Paschoud, j'arrivai un matin, pour me rendre, avec lui, l'archevêque de Paris, le grand rabbin Isidore<sup>357</sup>, le pasteur Valette, Joseph Garnier, et peut-être un ou deux autres, au quartier général du Roi de Prusse, auprès de qui nous voulions tenter de renouveler, d'un commun accord, nos instances. Tous étaient prêts à revêtir leurs imposants costumes. Et ce cortège, vraiment chrétien et sacré, n'attendait que le signal du départ, quand, au dernier moment, nous apprîmes que, pour nous rendre au quartier général (et d'abord pour savoir où il était), il fallait un sauf-conduit que l'ambassadeur d'Angleterre pouvait seul demander, et que les convenances diplomatiques ne lui permettaient de demander qu'avec l'assentiment du Ministre des Affaires Étrangères de France.

Pouvait-on avoir cet assentiment ? Nous partîmes immédiatement, Martin-Paschoud et moi, pour le ministère. Le ministre Jules Favre était absent, mais nous connaissions le secrétaire général M. Hendlé<sup>358</sup>, depuis Préfet de la Seine-Inférieure, et nous nous adressâmes à lui. Il ne se croyait pas le droit de nous donner l'autorisation nécessaire.

- Voyons, lui dis-je, M. le Secrétaire Général, M. le Ministre désire il simplement ignorer notre démarche (auquel cas nous verrons si nous devons la tenter sous notre responsabilité et à nos risques et périls) ou bien a-t-il des raisons (que nous n'avons point à vous demander) pour désirer que cette démarche ne se fasse point ?
- Vous désobligeriez le Ministre, répondit M. Hendlé, en nous laissant entrevoir que d'autres démarches (un voyage de M. Thiers entre autres) étaient entamées.

Nous n'avions plus qu'à nous retirer. Nous ne pouvions nous exposer à nous voir reprocher,

---

<sup>357</sup> Lazare Isidor (1813-1888) fut grand-rabbin de France de 1867 à sa mort. Il joua un rôle important dans l'intégration de la communauté juive à la société civile française, d'une part en mettant en œuvre une nouvelle traduction de la Bible en français, qui allait devenir la Bible du Rabinat, et d'autre part en obtenant, avec l'aide d'Adolphe Crémieux, l'abolition du serment More judaico. Source [Wikipedia](#).

<sup>358</sup> Ernest Hendlé (1844-1900) est un haut fonctionnaire français, préfet sous la Troisième République. Source [Wikipedia](#).

si nous étions malheureux dans notre entreprise, d'avoir contrarié, par une action indiscreète, la politique du Gouvernement de la Défense Nationale. Mais notre douleur fut profonde. Et elle ne diminua pas lorsque nous sommes qu'alors même ou nous voulions nous rendre au Quartier Général ennemi, M. Favre<sup>359</sup> s'y rendait pour essayer, dans la mémorable entrevue de Ferrières<sup>360</sup>, l'inflexible et hautain refus de M. de Bismarck.

— Quel malheur ! disait Martin-Paschoud. Mais cela ne pouvait se passer autrement. Au Ministre, qui avait fait la fameuse proclamation si généralement admirée, le ministre prussien ne pouvait que répondre : « toute entente est impossible entre nous. Vous vous êtes interdit de céder une pierre ou un pouce de territoire, et je suis, moi, dans la nécessité de vous en demander. »

Nous, ajoutait l'excellent homme (qui, je dois le dire, était le seul, à ma connaissance, avec ma femme, qui eût trouvé imprudente déclaration de Jules Favre) nous, nous ne sommes pas des Ministres ou des diplomates. Nous ne représentons pas la France, et nous ne la compromettons pas. Nous sommes des philanthropes, des hommes de paix, parlant au nom de l'humanité et de Dieu. Ce n'est pas aux politiques que nous nous adressons en la personne du vainqueur ; c'est à l'homme, au chrétien. Je me serais jeté à ses pieds. Il m'aurait fait donner des coups de crosse au lieu de m'écouter que je ne me serais pas senti déshonoré, et, en tout cas, mon pays n'en aurait pas été diminué.

C'était la vérité même. Et jamais, ni lui ni moi, ni nos autres collègues nous ne nous sommes consolés de n'avoir pu faire au moins cet effort en faveur de l'humanité.

Les événements m'avaient surpris, avec ma famille, sur les bords de l'océan, à Pornic, où j'étais allé, quelques jours auparavant, en toute tranquillité d'esprit, pour prendre un repos dont j'avais le plus grand besoin. Je m'y trouvais le seul soutien d'une troupe nombreuse de femmes et d'enfants, que de trop justes préoccupations tenaient dans de perpétuelles angoisses et que les deuils ne devaient pas épargner.

Nous y restâmes, sauf quelques jours que je viens passer à Paris et à Versailles, en mars 1871, pour y être témoin des débuts de la Commune, pendant plus d'une année. Je tâchais de n'y point être inactif. Et on retrouvera peut-être dans mes papiers, groupés sous ce titre : Ma campagne de 1870, une partie de ce que j'écrivais tour à tour ou simultanément dans Le Phare de la Loire<sup>361</sup> ; dans L'Indépendant de l'Ouest ; dans La Province de Nice ; L'Avenir de Nice ; La Gazette des Étrangers, de Genève, et dans La Sentinelle du Finistère.

Cette campagne attira, paraît-il, plus que je ne l'aurais voulu l'attention des vainqueurs. Car j'ai appris un jour, par une lettre de mon père, resté à Versailles et dont la maison était occupée par un général Prussien, qu'on lui avait demandé qui était ce M. Frédéric Passy dont les articles avaient été signalés au grand État-major Prussien. Les journaux de Berlin m'injuriaient en me

---

<sup>359</sup> Jules Favre (1809-1880) est un avocat et homme politique français républicain. Il appartient à cette génération d'hommes qui a traversé le XIXe siècle, jouant un rôle dans presque tous les régimes. Il cumule dans sa vie diverses activités, celle de député à l'Assemblée nationale puis au Corps législatif, celle du barreau ou encore celle de la plume : il écrit ainsi dans des journaux de la Monarchie de Juillet comme *Le Précurseur* et cofonde, sous le Second Empire, *L'électeur libre*. Source [Wikipedia](#).

<sup>360</sup> Voir Jules Favre et le comte de Bismarck : entrevue de Ferrières. Source [Gallica](#).

<sup>361</sup> 44 articles en tout. Source [Retronews](#).

traitant de « héros de gueule ».

Ceci m'importait peu. Mais la pensée qu'on pouvait se venger sur mon père, âgé et déjà atteint dans sa santé, des libertés de ma plume, me fit, je l'avoue, une profonde et douloureuse impression. Je dois dire toutefois qu'il ne fut point inquiété. Le général dont il était l'autre forcé était, à la différence de quelques autres, un galant homme, qui donna en plus d'une circonstance des preuves de la délicatesse de ses sentiments.

Ce ne fut qu'en 1872 que put être reconstitué la Ligue de la Paix, et, cette fois, à tort ou à raison, sous un autre nom, celui de Société Française des Amis de la Paix. Il était difficile de relever, au milieu des douleurs et des ressentiments encore saignants, le drapeau qui venait d'être pendant de longs mois si cruellement abattu et foulé aux pieds. Nous le fîmes par deux manifestes, que j'eus l'honneur de rédiger : une circulaire intitulée Revanche ou Relèvement (voir ce document) par laquelle nous prenions ardemment parti pour les réparations pacifiques et pour l'arbitrage ; et un rapport sur le concours ouvert, antérieurement, sur Le Crime de la Guerre, que discutèrent et signèrent avec moi mes maîtres Édouard Laboulaye et Charles Renouard<sup>362</sup>.

Un nouveau changement de titre, survenu vers 1889, à la suite d'un accord avec quelques hommes éminents tels que M. M. Marion et Charles Richet<sup>363</sup>, a substitué, à la Société Française des Amis de la Paix, la Société Française pour l'Arbitrage entre Nations, qui a compté, et compte encore, dans son conseil les personnalités les plus considérables.

C'est depuis cette époque qu'est devenue particulièrement influente et continue l'action des Sociétés de la Paix. Un certain nombre de Congrès, parfois considérables, avaient eu lieu antérieurement. On y trouvera l'analyse dans la brochure de M. Edmond Potonié<sup>364</sup>, Historique du Mouvement de la Paix. Il y en avait eu un à Londres en 1843, un à Bruxelles en 1847, un à Paris en 1849, un à Francfort en 1850, un à Paris encore en 1878.

Le plus remarquable fut celui de 1849, présidé par Victor Hugo, auquel prirent part Cobden et Henri Richard et dans lequel l'Abbé Deguerry<sup>365</sup> et le pasteur Athanase Coquerel, après avoir, le 24 août, anniversaire de la Saint Barthélémy, maudit ensemble ce crime abominable, se tendirent la main au milieu des acclamations de l'auditoire<sup>366</sup>.

---

<sup>362</sup> Charles Renouard (1794-1878) est un juriste, moraliste et homme politique français, connu surtout pour ses travaux sur la propriété intellectuelle. Source [Wikipedia](#).

<sup>363</sup> Charles Robert Richet (1850-1935) est un physiologiste français, lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine de 1913 pour la description de l'anaphylaxie. Défenseur d'idées eugénistes et racistes, il est aussi un militant pacifiste engagé en faveur de l'arbitrage international. Il présidera notamment la Délégation permanente des sociétés françaises de la paix. Source [Wikipedia](#).

<sup>364</sup> Edmond Potonié (1829-1902), connu sous le nom d'Edmond Potonié-Pierre, est un pacifiste français. Il est le fondateur de la Ligue du Bien Public et cofondateur du journal Libre Échange. Edmond Potonié-Pierre est le conjoint de la féministe Eugénie Potonié-Pierre. Ils ont refusé de se marier, mais vivaient ensemble et ont pris le nom l'un de l'autre. Ils ont milité ensemble en faveur de la libération des communards exilés, du suffrage des femmes, ils ont fait campagne contre la pauvreté et pour la réduction des dépenses militaires. Source [Wikipedia](#).

<sup>365</sup> Gaspard Deguerry (1797-2872) est un ecclésiastique français qui sera fusillé, au cours des événements de la Commune, par les Fédérés à la prison de la Roquette. Source [Wikipedia](#).

<sup>366</sup> (Note de Frédéric Passy). En mars 1907 une scène analogue eut lieu à Rouen ou sur l'invitation du Groupe Rouennais de La Paix par le Droit, quatre orateurs : un rabbin (qu'une indisposition empêcha de s'y rendre), un prêtre catholique, l'Abbé Toiton, un pasteur, M. W. Monod, et un franc-maçon, M. M. Jouvin, furent conviés à prendre tour à tour la parole, dans une réunion publique, au Cirque. Tentative qui fut couronnée d'un succès unanimement reconnu par les journaux de toutes les



Cet apaisement du fanatisme ne devait hélas n'être que passager. Lorsque, plus tard, ainsi que je l'ai dit ailleurs, au début de la Ligue Internationale et Permanente de la Paix, j'invoquais, pour obtenir le nom et le concours de l'Abbé Deguerry, le souvenir de cette journée du 24 août 1849, il me répondit en m'assurant de ses sympathies et en l'appelant sur mes efforts les bénédictions de Dieu, qu'il avait eu tant à souffrir des avanies que lui avaient attirées sa conduite en ce jour mémorable, qu'il ne se sentait plus le courage de les affronter de nouveau.

Nous n'avons pas été plus heureux, le docteur Richet, dans une première tentative, et notre regretté secrétaire général et ami Marillier<sup>367</sup> et moi, dans une seconde, pour obtenir du Cardinal-Archevêque de Paris la simple autorisation de dire qu'on pouvait, sans encourir les foudres de l'église, se déclarer disciple du Prince de la Paix.

Un dernier Congrès dit Universel avait eu lieu, en 1878, à Paris sous la présidence de M. Franck<sup>368</sup> alors président de la Société Française des Amis de la Paix. Plusieurs propositions importantes y avaient été formulées. Il y avait été parlé notamment, par mon ami Edmond Thiaudière<sup>369</sup>, d'une fédération des Sociétés de la Paix, d'une entente entre les membres des divers parlements ; et même un professeur de Droit International, M. Alexandre Laya, avait failli, par un discours d'une éloquence véhémement, faire voter la convocation, pour 1879 d'un Parlement International, pour l'élection duquel il me mettait en demeure de faire appel à toutes les populations de l'Europe.

J'eus quelques peines à faire repousser cette impuissante et imprudente proposition, au sujet de laquelle Henri Richard m'avait fait passer un billet contenant ses simples mots : « je vous supplie de combattre cette proposition. Nous allons nous couvrir de ridicule devant le monde. »

La chose eût été ridicule, en effet ; et si le Parlement international est destiné à exister quelques jours ce n'était pas à cette époque et sous cette forme qu'il pouvait être institué.

Les autres propositions étaient plus modestes, quoique tendant, au fond, au même but ; mais elles étaient alors prématurées.

Les Congrès, d'ailleurs, à cette époque, n'étaient encore, même les plus importants, que des réunions accidentelles. Les choses changèrent à partir de 1889. La Société Française des Amis de la Paix, dont j'étais devenu le président, La Ligue de la Paix et de la Liberté, que présidait Charles Lemonnier, et l'Association Anglaise de Paix et d'Arbitrage présidée par Hodgson Pratt, s'entendirent pour convoquer, à Paris, un Congrès Universel, qui fut ouvert, en juin, dans une des salles du Trocadéro, et qui tint, à la mairie du VIème Arrondissement, pendant toute la semaine suivante, sous ma présidence, deux séances par jour, soit douze en tout. À ce Congrès, cent sociétés étaient représentées. Et il fut décidé que, chaque année, sur un point ou sur un autre, elles se retrouveraient.

---

opinions.

<sup>367</sup> Léon Marillier (1862-1901) est un philosophe et historien des religions français. Il est le créateur de la Société de psychologie physiologique en 1885 et de la Société française de psychologie en 1901. Il a fait partie des fondateurs de la Ligue des droits de l'homme. Source [Wikipedia](#).

<sup>368</sup> Adolphe Franck (1810-1893) est un philosophe français, à la fois philosophe spiritualiste et éclectique dans la lignée de Victor Cousin, philosophe du judaïsme et philosophe du droit. Source [Wikipedia](#).

<sup>369</sup> Edmond Thiaudière (1837-1930), est un homme de lettres français, à la fois poète, romancier, philosophe et « maximiste ». Source [https://www.wikiwand.com/fr/Edmond\\_Thiaudi%C3%A8re](https://www.wikiwand.com/fr/Edmond_Thiaudi%C3%A8re).

Une autre institution permanente était inaugurée à quelques jours de là. Le 31 octobre 1888, après une entente avec M. Randal Cremer, membre du Parlement anglais et secrétaire général de la Société Ouvrière de la Paix, à qui était dû déjà de nombreuses démarches en faveur de la conclusion d'un Traité d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, quelques membres de la Chambre des Communes d'Angleterre, que j'avais été chargé d'inviter au nom de mes collègues du Parlement Français, étaient reçus, au Grand Hôtel, par ceux-ci, parmi lesquels se distinguaient M. Jules Simon. J'étais assez heureux pour faire adopter à l'unanimité les résolutions que j'avais concertées avec M. Cremer. Et, en vertu de ces résolutions, j'invitai, quelques mois plus tard, tous les membres des différents Parlements favorables à ces idées, à se réunir, le 29 juin 1889, à Paris, en Conférence Interparlementaire.

Malgré les difficultés qui entravèrent les premières séances et démarches, ainsi que l'insuffisance des moyens dont je disposais pour faire parvenir à qui de droit l'appel que nous adressions à nos collègues étrangers, une douzaine de parlements étaient représentés. Et après l'éloquente parole de Jules Simon, qui fit ressortir l'importance de ce groupement international, l'Union Interparlementaire était constituée. Elle aussi décidait d'avoir tous les ans une session.

On sait ce que sont devenus ces deux institutions. Les sociétés de la Paix, en vertu de décisions prises au congrès de Rome, en 1891, et confirmées à celui de Berne, en 1892, sont représentées, sans être fédérées, à proprement parler, et sans rien aliéner de leur indépendance, par un Bureau International, siégeant à Berne, et par une Société de ce bureau, régulièrement constituée selon les lois Suisses. Cette institution, grâce au zèle admirable de son secrétaire général, M. Élie Ducommun, décédé le 6 décembre 1906, est devenu le véritable centre du mouvement pacifiste dans les deux mondes.

L'Union Interparlementaire est représentée, dans l'intervalle des sessions, par un Comité permanent, formé de délégués des divers parlements groupés par elle. Son administrateur, M. Gobat<sup>370</sup>, a rivalisé d'activité et de dévouement avec son ami Ducommun, jusqu'au jour où il l'a remplacé au bureau de Berne. Le comité du prix Nobel a cru devoir, en 1903<sup>371</sup>, les signaler ensemble à la reconnaissance publique, en partageant entre eux cette haute récompense.

Sans entrer dans le détail de ce qu'on fait par leurs actions parallèles ces deux institutions, je mentionnerai seulement qu'elles ont travaillé de concert à tourner de plus en plus les esprits vers la constitution d'une Cour d'arbitrage et vers la conclusion de Traités d'arbitrage. Et j'ajouterai qu'il n'est peut-être pas présomptueux de penser que leurs efforts et leurs travaux n'ont pas été étrangers à la détermination qui a inspiré, en 1898, le message de l'Empereur de Russie et à la réunion de cette conférence de La Haye, généralement appelée la Conférence de la Paix, dont l'œuvre, quelque imparfaite qu'elle soit encore, ne saurait être trop hautement bénie. Œuvre inachevée sans doute, ou plutôt interrompue, mais qui paraît devoir être continuée, et qui, si quelques catastrophes ne vient pas encore une fois nous faire reculer vers la barbarie, sera selon les propres paroles de Gladstone, « le commencement d'un Conseil supérieur de la Paix, destiné à orienter enfin les Gouvernements et les Peuples vers une politique

---

<sup>370</sup> Albert Gobat (1843-1914) est une personnalité politique suisse du canton de Berne, membre du Parti radical-démocratique. Il reçoit, conjointement à Élie Ducommun, le prix Nobel de la paix en 1902 pour l'établissement de la Convention de La Haye. Source [Wikipedia](#).

<sup>371</sup> Frédéric Passy se trompe... ils ont reçu ce prix Nobel en 1902.

plus sage et plus bienfaisante. »

## Homme politique (1871-1898)

Arrivé, dans cette dictée primesautière, jusqu'à l'époque actuelle, je m'aperçois, en me retournant en arrière, que j'avais laissé de côté bien des choses qui ne sont point sans importance, et que, sur plus d'un point, des compléments ou des éclaircissements pourraient être à propos. Ces notes n'ayant aucune prétention et n'étant destinée qu'à satisfaire la curiosité affectueuse de mes enfants, je donnerai ces compléments comme ils viendront à ma pensée, sans me préoccuper de les coordonner.

Je n'ai point parlé des fonctions politiques que j'ai eues à remplir. J'ai toujours eu peu de goût pour la politique, pour l'administration surtout. Et, – cela surprendra peut-être ceux qui ont parfois admiré mon activité et la facilité avec laquelle je me déplaçais pour porter ma parole à droite ou à gauche – si j'avais suivi mon goût, je ne serais juste jamais sorti de mon jardin et je n'aurais rien connu au-dessus de la satisfaction de planter et d'arroser des laitues, soit dit sans comparaison avec Dioclétien.

En 1871, alors que j'étais encore à Pornic, une dépêche de mon cousin Louis Passy me disait : « les députés de la Marne demandent si tu accepterais la Préfecture du Département. » C'était l'excellent Warnier, de Reims, qui avait eu cette pensée. Je répondis immédiatement par un remerciement et par un non.

J'aurais eu, du moment où aucune question de conscience ne se posait plus, moins d'éloignement pour les fonctions électives. Mais ce fut tout à fait par hasard que j'entrais au Conseil Général, en 1874, et à la Chambre des Députés, en 1881<sup>372</sup>.

Fixé, depuis 1869, à Neuilly, et ne faisant plus que de courts passages dans ma propriété du désert de Retz ; touché, d'ailleurs, comme tout le monde, dans ma fortune, par la guerre et ses conséquences, je songeais à vendre cette propriété, ainsi que j'avais vendu déjà, après la mort de mon père, ma propriété d'Ézy, lorsqu'un membre du Conseil Général de Seine-et-Oise, à qui j'en parlais, me dit : « mais vous êtes éligible dans le canton de Saint-Germain. Nous sommes en quête d'un bon candidat. Faites-vous nommer. »

Je résistais ; mais je finis par céder, et, pendant 24 ans, jusqu'au jour où, en 1898, je me décidais à prendre congé de mes électeurs, je ne pus jamais être sérieusement combattu. Je tiens à dire que mes relations avec mes collègues furent toujours excellentes. Et, lorsque le bruit de ma retraite se répandit, le président du Conseil général M. Maret<sup>373</sup>, vint, au nom de l'unanimité de nos collègues, voulut-il bien me dire, me presser de revenir sur ma détermination.

Je songeais moins encore à la députation, bien que j'eus cru devoir accepter, en 1873, pour soutenir l'honneur du drapeau, une candidature offerte par le comité libéral républicain de Marseille et qu'en 1871, à Nantes, j'eusse également consenti à laisser mettre mon nom sur une liste, lorsque, me trouvant à présider une distribution de prix à Saint-Germain, mon fils aîné va me dire que des membres du comité républicain du VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, présidé par M. Carnot père, et était venu m'offrir la candidature, et m'attendaient à 8 heures du soir. Ces

---

<sup>372</sup> Le tapuscrit retranscrit ici indique, de façon erronée, 1888.

<sup>373</sup> Paul Maret (1832-1906) est un homme politique français. Élu conseiller général du canton de Limay en 1871, et devient par la suite président du Conseil général de Seine-et-Oise. Il est sénateur de Seine-et-Oise de 1891 à 1906, inscrit au centre gauche. Source [Wikipedia](#).

Messieurs voulurent bien me dire que mon nom leur avait paru être le seul qui, dans cet arrondissement, pût avoir quelques chances de succès.

Je réussis, en effet, au second tour de scrutin, à triompher du candidat bonapartiste. Et, en 1885, les élections se faisant alors au scrutin de liste, je fus, sans avoir eu, cette fois, rien à faire que de me laisser présenter, réélu au second tour également, par près de 300 000 suffrages.

Il faut dire qu'en 1881, cette élection du VIII<sup>ème</sup> arrondissement était devenue l'une des grandes préoccupations de l'époque ; et que le zèle déployé par les électeurs fut poussé par eux à un tel point que beaucoup revinrent, par deux fois, non seulement de la province, mais de l'étranger, pour prendre part au scrutin. Il n'en fut pas de même en d'autres circonstances, où des membres du comité qui proposait ma candidature, des membres du bureau, restèrent tranquillement dans leur villégiature et ne vinrent même pas voter.

Je n'ai jamais regretté pour lui-même le titre de député. La vie parlementaire m'a toujours paru pénible, fatigante, malsaine même. Et, s'il y a parfois des séances d'un grand intérêt, la plupart du temps j'avais à supporter la médiocrité des questions en discussion et celle des orateurs. Mais pour deux ou trois au moins de ces questions, pour lesquelles on voulait bien me reconnaître quelques compétences, alors même que l'on me combattait : pour les questions économiques, pour les questions de liberté commerciale, pour les questions de paix et d'arbitrage surtout, dont j'avais fini par être le représentant principal, je confesse franchement que j'ai regretté de ne plus avoir l'accès de la tribune. C'est ce qui explique que, malgré mon désir croissant de repos, je me sois représenté tout à tour pour la Chambre des députés et pour le Sénat.

Je ne crois pas à propos de revenir ici sur mes discours parlementaires. Ils sont faciles à retrouver. Les principaux ont été tirés à part et mes enfants peuvent s'en partager les exemplaires. Les plus importants avaient trait à la question des douanes et aux expéditions lointaines, ainsi qu'à l'arbitrage. J'étais parvenu, vers la fin de ma carrière parlementaire, à préparer l'adoption d'une résolution en faveur d'un traité d'arbitrage avec les États-Unis, qui ne fut reprise qu'en 1895, par M. Barodet<sup>374</sup>, et votée, alors, à l'unanimité.

C'est peu avant mon élection à la Chambre des Députés, en 1881<sup>375</sup> comme je l'ai dit plus haut, que je fus décoré à l'improviste par Jules Ferry, à la distribution des prix de l'association philotechnique. Je l'avais déjà combattu indirectement, en me prononçant, au Conseil Général, contre l'article 7<sup>376</sup>, et c'est même à cette attitude que je dus de ne pouvoir être le candidat du centre-gauche du Sénat, à une place inamovible, qui sans cela paraissait m'être assuré. On sait que je l'ai combattu depuis énergiquement à l'occasion de sa politique coloniale. Mais ces dissentiments ne nous rendirent pas injustes l'un pour l'autre. En cette circonstance, comme on peut le voir par le bulletin de l'association philotechnique, il saisit l'occasion du rapport du secrétaire général, qui avait mentionné les cours d'économie politique, pour me signaler comme

---

<sup>374</sup> Désiré Barodet (1823-1906) est un homme politique français. Maire de Lyon, Député puis Sénateur, il personnifia l'anticléricalisme. Source [Wikipedia](#).

<sup>375</sup> Le tapuscrit retranscrit ici indique, de façon erronée, 1880.

<sup>376</sup> L'article 7 prévoyait d'interdire aux membres des Congrégations le droit d'enseigner, non pas seulement lorsqu'ils enseignaient en vertu de leur seule qualité de congréganistes, mais alors même qu'ils auraient été pourvus des diplômes officiels.

l'homme qui avait fait le plus pour la diffusion de cette science, si nécessaire à la paix publique. Et, après avoir rappelé qu'en d'autres circonstances je n'avais pas cru devoir accepter le ruban rouge, je n'ai pu que le remercier d'avoir spontanément songé à honorer le régiment en la personne du porte-drapeau.

La rosette d'officiers, comme je l'ai mentionné également, m'est venue plus tard non moins spontanément quand pour le centenaire de l'institut une pluie de décoration s'est abattue sur le Palais Mazarin.

L'un des honneurs auxquels j'étais le plus sensible a été celui de présider l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, en 1883, à Rouen. J'avais été élu, en 1881, au Congrès d'Alger. Le discours que je prononçais comme président, dans lequel je fais une sorte de résumé historique de l'économie politique jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, est des morceaux auxquels j'ai attaché le plus d'importance.

Au cours de ma propagande économique et politique, j'ai eu affaire à bien des auditoires, et j'ai parlé dans bien des circonstances différentes. Le plus difficile de tous ces auditoires a peut-être été la Chambre des députés. C'est là, bien que je n'ai eu en général qu'à me louer de mes collègues, que j'ai rencontrés le plus des partis pris. Un fait entre autres donc on donnera une idée.

Lorsque fut engagée la campagne betteravière ou sucrière<sup>377</sup> (qui devait conduire la France à payer son sucre deux ou trois fois plus cher que l'Angleterre, et à servir des millions à quelques dizaines de gros fabricants) j'avais averti mes collègues les plus distingués, M. Ribot<sup>378</sup> en particulier, du péril de la pente sur laquelle ils s'engageaient, et j'avais prononcé un premier discours, qui avait paru produire quelques impressions. En ayant prononcé un second<sup>379</sup>, (que je croyais de nature à fortifier cette première impression) je fus averti, en retournant à mon banc, que certains groupes de représentants du Nord et de l'Est avaient affecté de faire du bruit pour couvrir ma voix. Le lendemain, comme j'arrivais quelques moments avant l'ouverture de la séance, l'un de ces députés m'exprima le plus gracieusement du monde le désir de connaître ce que j'avais pu écrire sur les sujets en discussion.

- Vous êtes bien aimable aujourd'hui mon cher collègue lui dis-je aussitôt. Mais on m'assure qu'hier vous aviez moins envie de vous instruire car vous ne m'écoutez guère et vous empêchez les autres d'écouter.
- C'est vrai, me répondit-il. On sait que vous êtes un honnête homme et que vous nous parlez que de ce que vous savez. Vous auriez pu nous faire changer d'opinion, et nous ne voulions pas en changer. Nous avons fait du bruit exprès pour que l'on ne vous entendit pas

Voilà comment ces Messieurs comprennent la recherche de la vérité et la liberté de la tribune reprise alors en m'adressant à quelques collègues parmi lesquels mon ami M. Lalande

---

<sup>377</sup> En 1884, la chambre des députés a discuté une loi portant sur l'industrie sucrière, qui était soutenue par l'état depuis Napoléon, qui, faisant face au blocus anglais qui bloquait les approvisionnements de sucre de canne, a subventionné le développement de la betterave à sucre sur le sol métropolitain.

<sup>378</sup> Alexandre Ribot (1842-1923) est un magistrat, conseiller d'État et homme politique français. Il a été ministre des affaires étrangères, ministre des finances, et président du conseil. Source [Gallica](#).

<sup>379</sup> Voir son discours de la séance du 8 juillet 1884. Source [Gallica](#).

qui se trouvait groupé autour de nous.

J'avais eu souvent, ailleurs, à prendre la parole devant des auditeurs hostiles, violents même, notamment au cirque des Champs-Élysées et au Tivoli-Vaux-Hall, à propos des droits sur le blé ; antérieurement, sous l'Empire, à la salle de La Redoute où, avec quelques économistes, nous allâmes défendre le capital. Deux fois seulement (à Lyon, en 1870, et à Nantes, en 1871) j'ai rencontré une résistance comparable à celle dont je viens de citer un exemple.

Il s'agissait à Lyon d'une grande manifestation en faveur de la liberté commerciale. J'étais l'un des orateurs appelé par la Chambre de Commerce. À un signal donné par un des assistants, trois groupes, placés au centre et sur les côtés de la salle, interrompirent bruyamment. Le président, Arlès-Dufour<sup>380</sup> et moi pûmes, après avoir tenu tête au tumulte pendant quelques temps, obtenir cette déclaration que ce n'était pas contre l'objet de la réunion et contre nos paroles que l'on protestait. Il s'agissait d'une manifestation révolutionnaire. La scène avait été préparée par des organisateurs venus de Paris, notamment par un nommé Mégy<sup>381</sup>, alors célèbre pour avoir assassiné un agent de police, et qui était arrivé à Lyon en même temps que moi. Leur but était de s'emparer de la salle et d'y tenir, aux frais de ceux qui l'avaient louée, une réunion anarchiste. Le plan fut déjoué par Arlès-Dufour, qui, voyant l'exaspération de l'immense majorité contre les perturbateurs, et voulant éviter une collision, fit baisser le rideau de fer de la scène et éteindre le gaz.



\_ 71 Un anarchiste croise la route de Frédéric Passy – Edmond Mégy (1841-1884)

---

<sup>380</sup> Arles Dufour, président du syndicat des marchands de soie, a, en 1879, provoqué un mouvement libre échangiste qui se produit à Lyon, a demandé, dans un excellent discours, la création d'un comité local pour la défense des principes de la liberté commerciale

<sup>381</sup> Edmond Mégy (1841– 1884) est un militant français. Blanquiste, il participe à la Commune de Paris. En 1870, à la suite des émeutes à Paris après l'arrestation d'Henri Rochefort, la police a tenté de l'arrêter, mais il a réagi en tirant et en tuant le policier qui était entré chez lui, une action non autorisée par la loi de cette époque. Jugé et défendu par Eugène Protot, il a alors été condamné à vingt ans de travaux forcés, mais sera amnistié à la chute de l'empire. Il sera condamné à mort pour sa participation à la commune, mais parviendra à fuir en exil. Amnistié en 1880, il passe quelque temps en France (époque de cet épisode), puis repartira aux États-unis, puis au Panama, où il décédera. Source [Wikipedia](#).

C'est à cette occasion qu'au moment de quitter cette scène et de mettre le pied sur l'escalier, frappé de l'animation de ses amis, il prononça ses paroles que j'entends encore :

- Un instant, Messieurs. Avant de descendre dans la rue, frappons-nous la poitrine. C'est nous qui sommes les coupables. Nous sommes les riches les éclairés les influents. Qu'avons-nous fait pour mettre la lumière dans les esprits et la paix dans les cœurs ? Nous avons affaire à des sauvages dites-vous. Quand sommes-nous allés à eux pour leur apprendre à être des hommes et leur montrer que nous les considérons comme des frères ? Nous les avons laissés dans leur tanière comme des bêtes fauves. Ils en sortent pour nous dévorer. C'est notre châtiment.

Toutes les têtes tombèrent sur les poitrines. Et au bout de quelques instants Arlès-Dufour montrant le chemin :

- Maintenant, Messieurs, dit-il, vous pouvez sortir.

L'année suivante, en février, à Nantes, où je me trouvais de passage, attendant une dépêche de Bordeaux, pour savoir si mes amis, qui avaient parlé de me faire élire, jugeaient utile que je fisse le voyage, en ce moment difficile. Reconnu par quelques personnes, je fus conduit à une réunion privée, dans laquelle on s'occupait de dresser une liste de candidats sérieux. Ce que je fus amené à dire sur la situation parut digne d'attention, et l'on me demanda de le répéter dans une réunion publique électorale. J'y consenti, mais à la condition que les organisateurs de cette réunion, ayant payé la salle, et par conséquent étant chez eux, le bureau serait désigné par eux, et que le public serait prévenu qu'il n'était invité à venir écouter (sauf à en penser ce qu'il voudrait) que les orateurs désignés à l'avance.

Par suite d'une série de maladresses : absence du président à l'ouverture de la séance, insuffisance de celui qui essaya de le suppléer, embrigadement de toutes les forces opposantes, ce ne fut presque aussitôt que le plus effroyable tumulte. La salle, disait-on, devait être maîtresse de son bureau. Tour à tour, des noms étaient proposés pour présider la réunion et aussitôt repoussé par d'énormes majorités. Le mien ayant été prononcé (peut-être parce que, ne me connaissant pas, on n'avait rien contre moi) fut adopté.

Il fallait jouer le tout pour le tout : ou nous faire écraser ou dompter cette foule et lui imposer le respect de l'ordre du jour. Au lieu de prendre place au fauteuil où l'on m'appelait, je me mis debout derrière, appuyé sur le dossier, et lentement, je dis que je remerciais les personnes qui m'y avaient appelé, mais que je ne m'y assoirais pas.

- Je ne m'y assoirais pas, repris-je, après un instant de silence, parce que je ne me crois pas le droit d'accepter ce que vous n'avez pas le droit d'offrir. Vous êtes entré ici sur la foi d'un ordre du jour. L'honnêteté vous commande de le respecter.

Quelques grognements se firent entendre mais la grande majorité se taisait.

- J'ajouterais, dis-je alors, que je ne me sentirais pas le cœur de présider une réunion dans lequel on se comporte comme on le fait ici depuis une heure. Quand on a l'ennemi à vingt lieues de chez soi, on a autre chose à faire que de se dire des sottises. Nous avons cru que nous pourrions causer ensemble des malheurs du pays et des moyens d'y porter remède. Je suis désolé d'être obligé de constater que nous nous étions



trompés.

J'étais le maître de l'assemblée. Elle obéissait comme une bête domptée qui continue à gronder. De temps en temps c'étaient des tentatives pour faire crier : Vive la République Universelle ou : À Berlin et autres extravagances. Tout à coup un ouvrier saute sur l'estrade.

- Minute ! s'écrie-t-il, laissez-moi dire un mot. Vous n'êtes pas content parce que M. Passy vous dit des choses raisonnables ? Vous aimeriez mieux qu'il crie avec vous : À Berlin et : Vive la République Universelle ?
- Oui ! Oui !
- Eh bien qu'est-ce que vous faites pour y aller à Berlin ? Oui, vous là, dans la loge, qui criait plus fort que les autres. Vous êtes de ma compagnie. Combien y en a-t-il qui vont faire l'exercice ? J'y vais, moi qui ai dépassé l'âge. Vous n'y allez pas, vous, l'homme à la casquette. Et la semaine dernière, quand on vous a proposé de partir, qu'est-ce que vous avez répondu ?

Et alors, se tournant vers moi :

- Continuez, me dit-il, ils ont leur affaire. Ils ne bougeront plus.

Et, de fait, après avoir dit ce que je croyais devoir dire, j'installais le président du bureau et la séance s'acheva sans troubles graves.

À la sortie, vers 11 heures, nous entendions les réflexions qui s'échangeaient.

- Je ne le connais pas, cet homme-là, disaient des ouvriers, en parlant de moi. Mais il n'a pas boudé. Je lui donnerai ma voix.

Trois jours après, en effet, sans autre recommandation que d'avoir tenu tête à l'orage, je recueillais quatre mille voix. Ce n'était rien pour le département, qui n'avait seulement pas eu le temps de connaître ma candidature, mais c'était énorme pour la ville.

J'ai cru devoir rappeler avec quelques complaisances ses souvenirs, parce qu'ils prouvent qu'il est moins difficile qu'on ne le croit de se faire écouter des foules, et que, sauf quelques exceptions, la meilleure attitude est toujours la franchise et la fermeté.

En 1872, une Commission instituée par l'Assemblée Nationale, pour faire une enquête sur la condition des ouvriers, me faisait l'honneur de m'appeler à sa première séance. On me demanda, entre autres choses, si je croyais qu'il fût possible de faire entendre avec quelques utilités des paroles raisonnables aux ouvriers.

Je protestais, au nom d'une expérience qui était déjà longue, contre des préventions qui ne sauraient être généralisées sans injustice ; et certifiai qu'à la condition de bien savoir ce dont on parle, et de parler avec l'accent de la sincérité et de la sympathie, ce n'est pas une tâche ingrate ni stérile, bien qu'elle soit parfois rude, que celle de s'adresser à ses concitoyens.

C'est dans cette séance qu'ayant remarqué sur la porte de la salle cette inscription : Enquête sur la situation des classes ouvrières, je crus devoir, avant de répondre à aucune question, réclamer contre cette expression que je trouvais depuis longtemps désobligeante et déplacée. Vérification faite, il fut reconnu que l'Assemblée ne l'avait point employée ; elle avait seulement décidé une Enquête sur la condition des ouvriers.

## Hippolyte et Félix Passy

J'ai dit que je jetais ces souvenirs sur le papier au hasard. Je remonterai maintenant, bien loin en arrière, pour reparler de mon oncle Hippolyte et de mon père.

Mon oncle, avec qui, ainsi que je l'ai dit, mon père et moi avons vécu longtemps, était d'une égalité d'humeur et d'une bonté inaltérables. Mais c'était par un effort de volonté qu'il avait triomphé de l'impétuosité primitive de son caractère. Dans sa jeunesse, il était, paraît-il, violent. Et, lorsqu'on avait demandé à l'École de Cavalerie de Saint-Germain les trois plus mauvaises têtes de cette École, pour rejoindre la grande armée, il avait été l'un des trois. Lavocat<sup>382</sup>, qui fut plus tard directeur des Gobelins, et qui, comme lui, était de stature athlétique, fut le second. Je ne me rappelle plus le nom du troisième.

Mon oncle fut fait prisonnier au début de la retraite et fut longtemps interné à Wilna, avec d'autres officiers et soldats. Sans ressources, ayant cherché en vain à se faire occuper dans quelque bureau, et ayant été refusé parce que son écriture, très nette pourtant, n'était pas suffisamment commerciale, il fut par moment réduit à un tel état de misère qu'il lui arriva de ramasser des choux et des carottes jetés à la rue.

Un jour, un banquier l'ayant entendu nommer, lui fit savoir qu'il avait de l'argent pour lui. Et, en ayant parlé à la Bourse, il se trouva que la plupart de ses confrères en avaient reçu également : mon grand-père, pour avoir plus de chances de faire parvenir ses envois, les avaient fractionnés. Le tout montait à plusieurs milliers de francs.

Mon oncle commença par en prendre quelques centaines seulement, et par s'acheter un pantalon dont il avait le plus grand besoin. Le sien n'était plus bon qu'à jeter et fut jeté, en effet. Le lendemain, le neuf avait disparu avec l'argent. C'était le dernier service que lui rendait son brosseur. On sait qu'un officier, quelque misérable qu'il soit, a toujours un brosseur attaché à sa personne. Ce fut sans pantalon, enveloppé tant bien que mal dans une vieille houppelande, qu'il fallut aller à la recherche de nouveaux fonds. Cette fois-ci, il réunit une grosse somme ; s'entendit avec d'autres prisonniers ; et on acheta une voiture et des chevaux. On parvint à s'évader, non sans de grands dangers, car on fut poursuivi et recherché jusque dans une meule de foin, où on s'était caché.

Le voyage, pour mon oncle, se termina à Dresde, où mon grand-oncle le comte d'Aure, ayant parlé à l'Empereur de son évation, celui-ci voulut le voir et en entendre le récit de sa bouche. Peu après, il était à la tête d'une compagnie de hussard, et faisait la campagne de Saxe. C'est là que, renversé de cheval par deux coups de lance à la tête et abandonné par ses hommes, il fut lardé de coups de lance (plus de cinquante, m'a dit mon père) qui, heureusement, furent amortis par les cartes de géographie dont il était rembourré. Relevé et remis en selle, il chargea à son tour l'ennemi, et fut pour ce fait décoré de la main de l'empereur. C'était en octobre 1813. Il n'avait pas tout à fait vingt ans, étant né le jour de l'exécution de la reine Marie-Antoinette.

Plus tard, nommé chef d'escadron vers la fin des cent-jours, à une date à laquelle le

---

<sup>382</sup> Gaspard Lavocat (1794-1860), est un militaire et un homme politique français. A sa sortie de l'École impériale militaire de Saint-Cyr (promotion 1813, il participe aux campagnes de 1814 et de 1815 comme sous-lieutenant dans le 5e régiment de tirailleurs de la Garde impériale, et est blessé à la bataille de Waterloo. Il est nommé en 1833 directeur de la manufacture des Gobelins. Il est élu député des Ardennes de 1834 à 1848 sous la monarchie de Juillet. Source [Wikipedia](#).

Gouvernement de la Restauration ne reconnut plus les actes de l'Empereur, il avait quitté le service et était rentré dans sa famille. Mais, suspect, comme beaucoup d'officiers, et soumis comme tel à la surveillance de la police, il voulut y échapper en allant voyager en Amérique. Voyage heureux, bien qu'il eut de la fièvre jaune, à Saint-Domingue, car, sur le navire, qui n'était point à vapeur, il eut le temps de profiter de la connaissance d'un Anglais qui, appréciant sa rare intelligence, lui donna des conseils précieux ; lui indiqua d'utiles lectures à faire, et contribua très activement à diriger son esprit vers les études les plus sérieuses.

Mon père n'a fait, je l'ai dit, qu'entrevoir la guerre, mais dans les dernières et plus graves circonstances. Il se trouvait à Waterloo aux côtés de son oncle, très près de l'Empereur, par conséquent, au moment où la bataille se décida.

- Voilà les Français ! cria l'Empereur.
- Ce sont les Prussiens, sire, dit Soult.
- Ce sont les Français ! reprit l'Empereur
- Ce sont les Prussiens, sire.
- Ce sont les Français ! En avant ! La victoire est à nous !
- Ce sont les Prussiens ! Nous sommes f...ichus !
- Cela va mal, Passy, dirent d'autres officiers.
- À quoi je jugez-vous ? dit mon père, qui voyait le feu pour la seconde fois seulement.
- Quand les hommes se mettent quatre pour porter un blessé, c'est qu'ils ne sont pas fâchés de s'en aller.

Le soir après être resté pensif auprès de son oncle qu'il n'osait pas déranger, mon père partit avec lui à travers le champ de bataille. Quelques coups de feu s'échangeaient encore. La colonne du général Haxo<sup>383</sup> se retirait en bon ordre, chargeant les canons en marchant et s'arrêtant pour tirer.

Le surlendemain, ces mêmes hommes se sauvaient dans toutes les directions, en poussant des cris, parce qu'ils avaient aperçu dans le lointain deux uniformes où il y avait du rouge, et qu'ils avaient pris pour des uniformes anglais. C'étaient des Français.

L'Empereur avait subi, lui aussi, le contrecoup du désastre. Dans la nuit, au moment où il traversait la route mon grand-oncle rencontra sa voiture. Il la fit arrêter pour avoir des ordres. Il fut impossible de rien tirer de lui de précis des phrases vagues. L'homme était anéanti.

Mon père m'a compté plusieurs fois un autre épisode sur lequel, d'après d'autres récits de l'époque, un doute pourrait être levé, mais que je suis très certain de me rappeler tel qu'il me l'a plusieurs fois rapporté, et dont je trouve d'ailleurs la confirmation dans le Livre de Famille écrit avec le plus grand soin par ma cousine Blanche Passy<sup>384</sup> d'accord, avec son père, mon oncle Antoine.

Le 20 mars 1815, l'Empereur en arrivant aux Tuileries dit à mon grand-oncle :

- Où est Belliard ?

---

<sup>383</sup> François Haxo (1774-1838) est un ingénieur militaire et général français de la Révolution et de l'Empire. Cet homme méticuleux a acquis la célébrité au siège d'Anvers en 1832. Il a été comparé à Vauban de par les nombreux sièges victorieux auxquels il a contribué et du fait de ses innovations en matière de fortification. Source [Wikipedia](#).

<sup>384</sup> [Antoinette d'Aure \(1763-1834\)](#) épouse de [Benoit de Tarlé \(1735-1797\)](#)

- Sire, à l'état-major du duc d'Angoulême.
- Envoyez-le chercher. Il faut qu'il soit ici demain.

Mon grand-oncle rentre rue de Joubert, dans une maison qui appartenait à mon grand-père, et qui l'a vendu depuis à Madame Ancelot.

- Félix, dit-il à mon père qui avait alors 19 ans, l'Empereur est à Paris. Il demande Belliard. Tu vas partir à franc étrier pour Beauvais, et tu le ramèneras.

Mon père part. Et, en approchant de Beauvais, il rencontre des officiers qu'il connaissait et qui lui demandent où il va.

- Je vais voir mon frère Hippolyte, dit-il. L'Empereur est à Paris. On ne sait pas ce qui va arriver. J'ai voulu le revoir et lui porter de l'argent.

En même temps, un autre officier très connu alors, viveur et joueur, d'ailleurs plein d'esprit, de Laboulaye<sup>385</sup> lui dit :

- J'ai une lettre pour le général. Voulez-vous vous en charger ? ce n'est pas la peine que nous allions deux au camp.
- Volontiers, dit mon père. Et il mit la lettre dans son gant.

Mais, au relais suivant, (les officiers l'avaient pris dans une carriole) il pense à sa lettre. Elle avait disparu. Il cherchait partout et commençait à se désespérer quand en laissant tomber ses bras de découragement il la sent qui était remonté jusqu'à son épaule. Elle arrive enfin ; demande le général et lui fait ses deux commissions.

- Et pourquoi M. de Laboulaye n'est-il pas apporté cela lui-même devant le général ?
- Je ne sais pas, dit mon père.
- Je le sais bien, moi. Il a peur d'être fusillé.

Puis, se rendant tout droit auprès du Prince :

- Monseigneur, lui dit Belliard, l'Empereur est à Paris. Il me demande.
- Général, répond celui-ci, c'est à vous à savoir ce que vous avez à faire. Vous êtes libre.

Je le répète, ces récits historiques les moins contestables semblent ne pas permettre de placer à l'état-major du duc d'Angoulême la scène que je viens de raconter. Il était alors dans le midi de la France. Je suis certain toutefois de la rapporter exactement telle que mon père me l'a contée, en plusieurs occasions. Dois-je supposer que c'était auprès du duc de Berry, et non de son frère, que se trouvaient alors Belliard et mon oncle ?

---

<sup>385</sup> Probablement Alexandre-Louis Lefebvre de Laboulaye (1782-1826) (Source [Wikipedia](#))

## Blanche Sageret

Parmi mes souvenirs, je ne puis négliger celui de mon voyage en Italie, en 1843, avec mon père, son cousin germain et ami, M. de Boissière, et le fils de celui-ci, presque du même âge que moi. C'est à ce voyage que j'ai dû de rencontrer celle qui, plus tard, devait être ma femme, et à laquelle, à cette époque, je n'aurais osé songer, d'abord parce qu'elle était beaucoup plus riche que moi, et ensuite parce que je la supposais destinée à épouser mon compagnon de voyage, Charles de Boissière, dont elle était un peu parente, circonstance à laquelle nous dûmes d'être présentés à sa famille.

Plus tard, en 1847, mon père ayant été consulté pour un mariage proposé pour elle, et auquel il ne fut point donné de suite, j'eus la hardiesse de lui demander de profiter de la confiance qu'on lui avait témoignée pour sonder le terrain en ma faveur ; et je fus assez heureux pour être agréé à quelques mois de là.

Mon père, peu de semaines après notre mariage, célébra le 1er mars 1847, épousait ma belle-mère veuve, depuis 8 ans, qui m'adopta, comme mon père adopta ma femme. Mes enfants n'ont pas besoin que je leur dise ce qu'a été, après les longues et, parfois, bien cruelles épreuves de notre vie, leur mère et grand-mère. Je ne rappellerai qu'un mot de mon père pendant sa dernière maladie, en mars 1872.

Comme il insistait pour me renvoyer à mes affaires et à ma famille

— Tu veux bien, père, lui dis-je, que Blanche vienne te soigner ?

— Ta femme ! me répondit-il, je n'ai rien à lui refuser : c'est la première femme du monde.

Pour mon compte, je dirais simplement qu'elle a été tout pour moi, dans la maladie et dans la santé, dans les deuils et dans les joies, et comme le patriarche, qu'elle seule a pu me consoler de la douleur qui avait toujours pesé sur moi de ne pas avoir de mère.

Si ma vie n'a pas été tout à fait inutile, et si j'ai pu faire à la cause de l'humanité, de la science et de la paix des sacrifices de temps, de fortune et parfois de santé, c'est à elle, toujours prête à tout accepter et à me soutenir de son grand cœur et de son grand esprit, que j'en suis avant tout redevable.

M. de Tocqueville<sup>386</sup> a montré, dans une lettre que j'ai quelquefois citée, comment l'influence d'une femme honnête, mais chez qui la notion du devoir public n'a pas été développée, peut rabaisser à la médiocrité et même à l'égoïsme l'homme le mieux doué ; comment, au contraire, l'influence d'une âme à la d'une femme à l'âme généreuse et au sentiment élevé peut faire d'un homme ordinaire ou médiocre un homme de bien, parfois lui inspirer la conduite la plus noble, sans lui dicter peut-être tel ou tel acte particulier, mais en lui faisant respirer habituellement l'air fortifiant et pur des hauts sommets.

Dans le voyage d'Italie, auquel je reviens, et sur lequel on trouvera peut-être dans mes papiers quelques notes, nous eûmes, comme presque tous les voyageurs, le désir d'être reçu par le pape. C'était Grégoire XVI. Lorsque l'officier de son palais, chambellan ou autre, qui nous introduisait, nomma mon père, il ajouta : « frère d'un ancien ministre des Finances ».

---

<sup>386</sup> Alexis Clérel, comte de Tocqueville, couramment Alexis de Tocqueville ( 1805-1859) est un magistrat, écrivain, historien, académicien, voyageur, philosophe, politiste, précurseur de la sociologie et homme politique français (Source [Wikipedia](#)).

— « Il doit être bien riche ! », dit naïvement le pape qui pensait sans doute qu'en France le trésor public était aussi facilement pillé que dans les états pontificaux.

Il eût été bien surpris, l'excellent homme, si on lui avait dit que le Conseiller-Maître à la Cour des Comptes et l'ancien Ministre des Finances habitaient ensemble, depuis une dizaine d'années, un très modeste appartement, et n'avaient, avec moi, qui occupait une mansarde au-dessus, qu'une vieille cuisinière pour notre service.

Un autre souvenir d'Italie, c'est celui des perpétuels changements de frontières, de monnaie et de douane, accompagnés de stations pour la visite des bagages, et le visa des passeports. Pour les bagages, on s'en tirait encore sans trop de difficultés en offrant au panier en place de la clé des mâles qu'il demandait quelques menus monnaies. on pouvait même de cette façon et à bon marché obtenir l'entrée de certains jardins ou édifices soit disant fermés au public. C'est ainsi qu'à la porte du parc Royal de Caserte, le concierge nous disant qu'il fallait une permission :



\_ 72 Le palais royal de Caserte (Source [Wikipedia](#))

— La voici, dit mon père, en lui mettant une pièce blanche dans la main.

Et l'homme de s'incliner, en disant :

— Excusez-moi, excellence, je ne savais pas.

Mais pour les passeports les choses n'étaient pas aussi simples. Il y avait des écritures à passer, des timbres à mettre, et, bien qu'il en coûtât toujours quelque chose de plus que ce qui était régulièrement dû, il fallait se résigner à séjourner dans les villes que l'on traversait plus longtemps qu'on ne l'aurait voulu, comme ce fut le cas, entre autres, à Rivoli.

À Bologne, nous eûmes un échantillon curieux des agréments de la douane. Comme nous rentrions en France directement, tandis que la famille de ma future femme devait prolonger son séjour en Italie, nous nous étions chargés de rapporter avec nous une Madeleine en albâtre et quelques autres objets de modeste valeur achetés à Rome par ces dames. À Bologne, donc (où du reste tout était en désordre à ce moment : les bandits étaient venus la veille faire le coup de feu jusque dans la salle du théâtre) nous nous trouvâmes en face de tant de formalités à remplir, que nous dûmes renoncer à porter plus loin notre petit colis. Un avocat de la ville, à qui nous avions été recommandés, voulût bien se charger de le faire expédier en mettant tout en règle. J'ai conservé longtemps (peut-être l'ai-je encore dans quelques coins) la note des frais que nous

eûmes à lui rembourser, et parmi lesquels figurait, à deux ou trois reprises, la phrase : « Escorte par un soldat : Accompagnatura di soldato ». Il y en avait, pour cette seule traversée de Bologne, pour dix ou douze francs, si je ne me trompe.

Je parlais tout à l'heure du cousin de Boissière. Son nom me rappelle quelques détails de ma jeunesse.

Nous dînions chez lui, mon père et moi, un dimanche, rue des Saussaies, n° 7 ; excellent dîner où l'on m'avait servi plus copieusement que je n'aurais voulu de la dinde truffée. Je n'aimais pas les truffes, et ne les avait mangées qu'à contrecœur. Tout à coup, nous entendons battre « la Générale », le rappel. C'était une des plus grandes émeutes du règne de Louis-Philippe<sup>387</sup>. Mon père, qui ne m'a jamais laissé rentrer une seule fois en retard pendant huit ans, et qui m'a toujours enseigné le respect absolu de la consigne, se lève de table. Nous descendons en toute hâte. Nous prenons un cabriolet, et, à toute vitesse, il se fait conduire au lycée Louis-le-Grand, où il de me dépose, et rue des Gobelins où il habitait encore, pour prendre son uniforme de garde national et rejoindre sa compagnie. Il était redevenu simple soldat. En route, nous avons rencontré les canons, qui arrivaient de toutes parts. Et pendant la nuit, j'entendais la fusillade sur la place du Panthéon, en me disant que mon père y était peut-être. Il y était en effet. Et nous sûmes plus tard qu'à un moment où il avait été mis en joue par un groupe caché dans un des angles de la place. L'homme allait tirer, quand un des chefs de l'insurrection, Aubert-Roche, plus tard médecin du pacha d'Égypte qui était reçu dans la famille de mon oncle Gérardin, lui toucha vivement les épaules en disant :

— Ne tirez pas ! C'est M. Passy.

On ne sera pas surpris si je dis que ces émotions m'avaient troublé la digestion et que je ne me suis jamais réconcilié qu'à moitié avec les truffes.

L'excellente mère de mon cousin de Boissière était fanatiquement légitimiste. Elle ne jurait que par la Gazette de France et attendait tous les matins le retour d'Henri V.

— Quand il reviendra, lui disait son fils, il aura la barbe bien blanche, maman.

Il n'est pas même revenu avec la barbe blanche. C'est peut-être à son honneur et d'autres auraient pu prendre un modèle sur lui.

En 1836, ma bonne tante de Boissière était à Gisors chez ma grand-mère. J'avais eu des succès au concours général. Et, mon oncle Hippolyte était alors ministre des travaux publics du commerce et de l'agriculture et ayant en cette qualité des billets pour la tribune officielle, j'avais dit à son fils, mon cousin Edgar, alors gamin passablement « Bousingot »<sup>388</sup>, que je lui ferais jouer la Marseillaise. La Marseillaise était, à cette époque, interdite.

En effet usant de ma voix qui m'avait fait appeler au Collège le grand fanfareur, et donnant le mot d'ordre à un groupe de camarades, je fais si bien que, par trois fois, au grand désespoir du chef de musique qui ressemblait à s'y méprendre à Charles X, je forçais le pauvre homme à faire exécuter l'air suspect.

---

<sup>387</sup> Émeutes de février 1830 (voir plus haut)

<sup>388</sup> Jeune homme affichant des opinions démocratiques jugées outrancières après la révolution de 1830. (Source [Wiktionnaire](#))

Le soir, la malle-poste m'amenait à Gisors. Et le lendemain, à déjeuner, Madame de Boissière, en ouvrant sa Gazette de France, poussait des exclamations indignées :

— Où allons-nous, ma sœur, s'écriait elle. Voilà la génération que l'université nous prépare ! Hier, au concours général, ces malheureux jeunes gens pervertis avant l'âge ont fait jouer la Marseillaise. Quand ils auront 20 ans, ils rétabliront l'échafaud.

J'avais mis dans les confidences mon oncle Paulin, assis en face de ma grand-mère, et, je crois bien, ma grand-mère elle-même, toujours aussi indulgente aux escapades de ses petits-enfants. Nous gardâmes notre sérieux ; mais nous rîmes bien lorsque la bonne tante ne fut plus là. Et voilà comment, en deux ou trois circonstances, j'ai mérité les anathèmes des honnêtes gens dont il ne faut pas troubler la tranquillité.

La seconde sœur de ma grand-mère était Madame de Tarlé, mère de quatre fils, tous militaires, dont l'un Adolphe fut général et commanda à Saint-Cyr et de quatre filles.

Je ne l'ai pas connue, et je ne sais pas si elle partageait les opinions politiques de Madame de Boissière. Je sais seulement qu'elle était très entichée de sa noblesse personnelle. La famille d'Aure était, en effet, l'une des plus anciennes familles de la vallée de ce nom, et avait même, par l'un de ses membres de la branche aînée (ma grand-mère n'était que de la branche cadette) relevé autrefois le nom de Grammont, en enlevant l'héritière de cette famille et en l'épousant.

C'est au château de Marolles, qu'habitèrent pendant un certain temps M. et Madame de Tarlé, que furent retrouvés les deux portraits de mon grand-père et de ma grand-mère qui sont dans mon cabinet de travail et qui sont généralement admirés, celui de ma grand-mère surtout, comme des œuvres d'une rare beauté. L'histoire mérite d'être conservée.

Un jour dans son appartement de la rue neuve des mathurins mon père voit arriver un inconnu accompagné de deux tableaux qui lui demandent s'il connaît ces portraits.

- Sans doute, dit mon père, ce sont mes parents.
- Eh bien, monsieur, ils sont à vous. J'ai acheté le château de Davron, à Marolles-en-Brie<sup>389</sup> et dans un grenier j'ai trouvé ces deux toiles qui m'ont paru être des portraits de famille. Je n'avais jamais eu l'intention de les acheter. Je me suis informé des personnes qui avaient habité le château avant moi. On m'a parlé de la famille Passy. Et je suis venu voir si c'était à elle que je devais remettre ces peintures. Les voici.

J'ai dû à ma qualité d'aîné que mes sœurs, à la mort de mon père, m'aient abandonné ces précieuses toiles en se contentant de copies.

---

<sup>389</sup> Il s'agit du château des Buissons, cf supra.



## Mon enfance

J'ai passé rapidement au début de ces notes sur mon enfance. Dans les premiers mémoires qu'avaient commencé à écrire sous ma dictée ma fille Madame Gary, je m'étais étendu davantage sur ces années lointaines, me plaisant à faire revivre ces vieux souvenirs et à décrire à la fois les lieux et les personnes. Continuer à écrire ainsi m'entraîner trop loin et probablement sans un intérêt suffisant pour ceux qui liront ces détails. Je reviendrai cependant sur quelques points.

On m'a demandé quelques fois comment j'avais été amené à donner à ma vie la direction que je lui ai donnée. Mon cousin Louis, notamment, très curieux des choses de la famille, me pria il y a quelques années lors de la dernière visite que je lui fis avec Gisors, de lui donner une note intime sur les idées et les sentiments dont j'avais principalement subi l'influence. C'est, à mon avis, une chose difficile de se rendre compte à soi-même de ce que l'on est et de ce que l'on a été ; et je ne me suis jamais beaucoup complu à ces analyses qui sont devenues beaucoup trop de mode dans notre littérature. À tant se regarder vivre, à se disséquer avec tant de complaisance, on oublie trop souvent de vivre. Je puis indiquer seulement quelques faits qui ont tenu, je le crois, une place principale dans mon existence.

Avant tout, la mort de ma mère, dont je ne me rappelle pas l'impression immédiate, mais qui ainsi que je l'ai dit plus haut, me laissa, malgré l'affection dont j'ai toujours été entouré par toute la famille, une tristesse et une disposition à la mélancolie dont je n'ai triomphé que dans un âge relativement avancé.

Mon père avait eu, d'ailleurs, pendant longtemps, une existence difficile et pénible. Comme je l'ai dit, il était sorti de sa carrière industrielle à peu près complètement ruiné, et, malgré la place de référendaire à la Cour des comptes, qu'il avait obtenue, il était dans l'obligation de vivre à la plus stricte économie. Mon éducation au collège, une pension qu'il servait à mon grand-père maternel, absolument ruiné après avoir occupé une grande situation, et qu'il aurait pu peut-être accuser en partie de sa propre ruine, absorbait une portion relativement importante de ses ressources.

En même temps que j'avais le spectacle de cette vie laborieuse et sévère, j'avais celui plus saisissant et plus austère, de la vie de ma grand-mère maternelle. Mon père avait perdu dans les affaires presque tout ce qu'il avait. Il en était sorti du moins sans rien devoir à qui que ce fût. Mon grand-père avait été moins heureux. Et ma grand-mère, recueillie pieusement par sa fille mon excellente tante Gérardin, employait, malgré son âge et l'affaiblissement de sa santé, son temps à des travaux dans laquelle elle était habile : tricot, broderie, etc. pour en faire remettre le produit à quelques-uns des moins heureux parmi les créanciers que n'avait pu désintéresser la liquidation des affaires de son mari. Ces créanciers je ne les ai jamais connus personnellement. Et je n'aurais jamais été à même alors ni plus tard de réparer le préjudice qui avait pu leur être causé. Mais il me semblait que si je ne pouvais rien pour eux, je pouvais peut-être, indirectement, par des services rendus à d'autres, soulager jusqu'à un certain point ma conscience du poids de ces infortunes inconnues. Ce sentiment ne s'est pas éteint : il s'est plutôt augmenté lorsque, par mon mariage et les améliorations survenues dans la fortune de mon père, je me suis trouvé, sinon riche, du moins dans une aisance que je n'avais point méritée ou conquise par mon propre travail. Et c'est pourquoi, lorsque, sous diverses formes, par la parole ou par la plume, j'ai pu me faire la place honorable que je me suis faite, je n'ai jamais cherché à en faire une industrie. J'ai

tenu au contraire à ce que ma carrière fut désintéressée. Et, de fait, au lieu de tirer aucun profit de mes études, de mes cours et de mes leçons, ils ont été pour moi l'occasion de sacrifices très considérables.

Je me suis demandé depuis, si quelques honorables qu'eussent été mes mobiles, je n'avais pas dépassé la mesure, et si je ne devais pas me faire des reproches. Il est certain que je ne laisserai pas à mes enfants ce que j'aurais dû leur laisser. Ils ne m'en voudront assurément pas. Mais j'ai dû me demander plus d'une fois si le peu d'honneur que j'ai ajouté à notre nom compenserait assez l'insuffisance de l'héritage matériel qu'ils auront à se partager.

Je me suis demandé, et je me demande autre chose. Au point de vue du but que je poursuivais, au point de vue de l'influence de mes efforts, n'ai-je point fait un mauvais calcul ? N'aurais-je pas eu plus d'influence, obtenu plus facilement l'accès de la publicité, fait rechercher davantage ma collaboration et appeler plus sûrement l'attention sur mes discours et mes écrits, si, au lieu de me prodiguer sans compter, j'avais su, comme d'autres auxquels je ne suis peut-être pas inférieur, me faire valoir et me faire payer, sauf à faire ensuite si cela m'avait convenu, un bon emploi de ce que j'aurais honnêtement gagné ?

Toujours est-il que, si je suis (je crois pouvoir le dire) entouré d'une estime sincère et d'une affection déférente dans les milieux supérieurs, je n'ai jamais trouvé à la porte des grands organes de publicité ces facilités que rencontrent si aisément des écrivains médiocres, des reporters de bas étage ou des politiciens de dixième ordre.

Je crois n'avoir jamais eu dans ma vie que deux ambitions, ou plutôt deux formes de l'ambition d'être utile : je désirais ardemment avoir une chaire qui me permit de répandre régulièrement mes idées, de former des élèves, et de m'assurer une progéniture intellectuelle et morale ; et j'ai rêvé de conquérir, par une notoriété de bon aloi, un crédit un crédit suffisant pour être assuré, lorsque je croirais une idée importante à produire, une question urgente à agiter, de trouver quelque part un journal ou une revue disposée à m'ouvrir ses colonnes.

La première de ces ambitions, malgré la continuité de mes enseignements, n'a été qu'imparfaitement satisfaite. La seconde a été à peu près complètement déçue. Il m'a été donné sans doute d'avoir de nombreux et, parfois, de fidèles auditoires. J'ai vu, dans certains établissements, passer devant moi de nombreuses séries de jeunes gens, et peu d'hommes ont autant prononcé que moi leurs paroles à travers la France et même hors de France. Mais le grand enseignement supérieur, auquel sous l'Empire mon refus de serment m'interdisait de prétendre, m'est demeuré fermé lorsque cet obstacle n'a plus existé. Et je n'ai jamais pu réussir à faire introduire, à la faculté des lettres, entre la chaire de philosophie et la chaire d'histoire, la chaire d'économie politique qui devrait être leur trait d'union.

## La presse

Quant à la presse (en dehors des revues économiques et pendant quelques années du Siècle<sup>390</sup> où ma prose a été souvent bien reçue par ses directeurs politiques) elle ne m'a jamais été accueillante. D'autres, et de plus grands que moi, n'ont pas toujours été plus heureux. Bastiat raconta dans une de ses lettres qu'au milieu des agitations et des polémiques qui suivirent la révolution de 1848, il crut devoir écrire à Buloz<sup>391</sup>, pour offrir à la Revue des deux mondes le concours de sa plume. Buloz ne lui fit même pas l'honneur de lui répondre.

J'ai été traité de même, sinon mieux ou moins bien. Et il n'est peut-être pas inutile, pour rabattre les illusions de jeunes gens qui croient tout facile, ou pour combattre le découragement de ceux que rebutent les insuccès immérités, de donner quelques détails sur ces mésaventures.

Entre 1855 et 1860, alors que ma collaboration au Journal des Économistes avait commencé à me faire une notoriété restreinte mais honorable, Jamin<sup>392</sup>, qui faisait, à la Revue des deux mondes, des articles de vulgarisation scientifique justement appréciés, eut la bonne pensée de me présenter à la rédaction de cette revue. J'y mettais peu d'empressement me rappelant la démarche inutile de Bastiat. Je finis cependant par lui confier un manuscrit, qu'il se chargea de proposer. La réponse ne venant pas, nous allâmes, ensemble, quelques semaines plus tard, au bureau où trônait M. de Mars, secrétaire de la rédaction.

— Oui, j'ai lu cela, daignât-il nous dire. Mais cela n'apprend rien à personne.

Et, après une pause majestueuse :

— Comme le fond de l'article ne peut nous convenir, il est inutile que je fasse les observations qu'il y aurait à faire sur le style.

— Monsieur, reprîmes-nous immédiatement, la seule chose que nous venions vous demander, c'était si l'article vous convenait. Il ne vous convient pas. Nous le remportons.

Paillotet, instruit de ce qui s'était passé, porta le manuscrit à M. de Calonne<sup>393</sup>, directeur de la Revue contemporaine, qui lui demanda huit jours pour en prendre connaissance et lui donner réponse. Quand, au bout de huit jours, il va chercher cette réponse :

— L'article de M. Passy, lui dit M. de Calonne, il est imprimé. Aussitôt lu aussitôt composé.

J'eus l'inconscience, ou plutôt la naïveté de frapper de nouveau, à trois reprises, sous des directeurs différents, à la porte inhospitalière de la Revue des deux mondes. Ce fut d'abord pour lui proposer un article (très important, au moment où je le lui présentais) sur l'arbitrage international. On me le renvoya en me disant que M. Michel Chevalier en avait donné un le mois

---

<sup>390</sup> (Note de Frédéric Passy) : Le directeur politique du Siècle était, à l'époque où ces notes ont été écrites, mon collègue et ami Yves Guyot. Sous la direction de M. de Lanessan, qui lui a succédé, ce journal m'est demeuré largement ouvert, et j'y ai rencontré une sympathie d'autant plus précieuse qu'elle est restée à peu près exceptionnelle.

<sup>391</sup> François Buloz (1803-1877) est un patron de presse rédacteur en chef puis directeur de la Revue des Deux Mondes. (Source [Wikipedia](#))

<sup>392</sup> Jules Jamin (1818-1886) à Paris, est un physicien français, professeur durant 29 ans à l'École polytechnique et durant 23 ans à la faculté des sciences de Paris. (Source [Wikipedia](#))

<sup>393</sup> Alphonse de Calonne (1818-1902) est un homme de lettres et critique littéraire français, fondateur en 1852 de la Revue contemporaine (Source [Wikipedia](#))

précédent qui rendait le mien superflu.

— Buloz perd la tête, m'écrivit Michel Chevalier, à qui je fais part de cette réponse. Votre article ne fait en aucune façon double emploi avec le mien.

Plus tard, après mon entrée à l'Institut, à l'occasion d'un travail que m'avait demandé M. Mignet, sur un mémoire de M. Chadwick, relatif à l'hygiène, mon confrère et maître Renouard, dont la petite fille avait épousé M. Buloz fils, voulut bien parler à celui-ci d'un article que j'avais fait sur cette importante question. M. Buloz promit une réponse. Il ne la fit jamais.

Plus récemment, mon confrère Francis Charmes,<sup>394</sup> très bienveillant pour ma personne, n'a osé accepter ni un article sur la suppression de la misère dont la lecture avait fait impression à l'Académie des sciences morales et politiques, ni un autre sur la question de la population, qui aurait, avait-il le regret de le dire, effarouché la pudeur de ses lectrices.

Je n'ai pas été beaucoup plus heureux avec les grands quotidiens. Le temps, je l'ai dit, avait inséré, en avril 1867, ma lettre de protestation contre la guerre du Luxembourg et, pendant deux ou trois jours, ma prose étant de circonstance, il avait continué à l'accueillir ; mais, avant la fin de la semaine, l'effet étant produit, on m'avait fait comprendre que je n'étais pas de la maison.

Jean Dollfus dont le fils Charles en était, (cela lui avait coûté assez cher) voulut que j'y rentrasse. Et, pendant un certain temps, j'eus à ma disposition, tous les quinze jours, un demi-feuilleton, comme Bulletin de la Ligue internationale et permanente de la paix.<sup>395</sup>

---

<sup>394</sup> Francis Charmes (1848-1916) est un journaliste, diplomate, haut fonctionnaire, personnalité politique français. Il sera élu à l'Académie française en 1908 et dirigera la Revue des Deux Mondes. (Source [Wikipedia](#)).

<sup>395</sup> Le bulletin paraîtra tous les quinze jours du 1<sup>er</sup> juillet au 2 décembre 1868. Il reparaitra sous forme mensuelle du 8 avril au 5 juin 1869.



\_ 73 Le Temps du 16 octobre 1868, avec la demi page de la Ligue internationale et permanente pour la paix

J'ai su que ce Bulletin, pour lequel bien des personnes supposaient que j'étais rétribué, coûtait à l'excellent Jean Dollfus une somme très importante : on lui faisait payer cela comme une annonce.

J'ai cherché maintes fois, depuis, à rappeler l'attention du Temps sur ces questions de paix, de guerre, d'arbitrage, de congrès et de conférences, qui étaient devenues et devenaient de plus en plus des questions de premier ordre. Je l'ai fait non pas en cherchant à introduire mon nom et ma prose, mais en fournissant des renseignements, en rectifiant ou en complétant des informations, en offrant la primeur de documents intéressants. Je n'ai réussi qu'à obtenir de temps à autre quelques mentions ironiques des « illusions décevantes des utopistes, successeurs de l'honnête Abbé de Saint-Pierre ».

La gravité du Journal des débats ne lui permettait pas, évidemment, une autre attitude. Et, si j'ai été quelquefois très courtoisement reçu dans les bureaux de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, je n'y ai pas été plus heureux.

Mazarin refusait avec tant de bonne grâce, dit-on, qu'on ne pouvait lui en savoir mauvais gré. Je crois qu'on lui eût su meilleur gré d'accorder, même un peu moins gracieusement, ce qu'on lui demandait.

<fin d'un exemplaire manuscrit chez Frédéric de Bueil>

## Février 1903

Je viens de me faire relire les pages précédentes dictée autant qu'il m'en souvient vers 1900. Elle se termine sur le souvenir du peu de satisfaction que m'avait donné en général mes relations avec la presse. Je ne puis guère hélas modifier ce que j'en ai dit. Le Journal des débats tout récemment encore, et malgré les incontestables progrès de l'arbitrage et les moins équivoques manifestations de l'opinion, traitait du plus haut que jamais nos chimères et nos rêveries <sup>396</sup>.

Le temps, plus poli, n'était guère moins ironique. Et pour rappeler un fait auquel j'ai fait allusion à sa date, lorsque l'affaire de Fachoda inquiéta très sérieusement les hommes prévoyants, je m'étais permis, considérant comme un devoir de passer par-dessus mes répugnances, d'adresser au directeur du Temps une lettre par laquelle je le suppliais, lui en laissant l'honneur, de rappeler que les nations avaient à leur disposition à la ressource de l'arbitrage. Je ne reçus aucune réponse.

Mais l'un de mes collègues de la Société des économistes, informés du fait, lui ayant un soir manifesté son étonnement d'un silence qui lui paraissait incorrect, j'ai reçu le lendemain une lettre par laquelle, en me traitant de « maître » (c'est la formule aujourd'hui) on me disait que j'avais certainement compris pourquoi on avait le regret de ne pouvoir faire droit à ma requête. En présence du parti-pris trop évident de l'un l'une des parties, me disait-on, parler d'arbitrage eût été s'exposer à un refus qui eût été une humiliation. Mais d'autres circonstances se présenteraient certainement qui me permettraient de faire appel plus efficacement à la bonne volonté du journal.

Je répondis, en remerciant, que j'estimais au contraire que si une demande d'arbitrage sérieusement et dignement faite, avait été refusée, ça n'aurait point été la nation qui l'aurait faite, mais celle qu'il aurait repoussée, qui se serait trouvée diminuée. Et, ayant voulu voir quelque temps après si la promesse d'un meilleur accueil, en d'autres circonstances, avait quelque valeur, je ne pus que constater une fois de plus la vérité du proverbe : « il n'est de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre ».

Peut-être, puisque je suis en train de médire sans rancune du journalisme, puis-je me permettre de parler, à propos de l'impartialité professionnelle, de certaines feuilles d'une séance de la Chambre, que l'on rappelait, le 28 janvier dernier, au dîner perdu par M. Théry, au sujet de la question monétaire ? C'était celle où, très à l'improviste, je m'étais trouvé appelé à réfuter un discours, à mon avis absolument erroné, de M. le baron de Soubeyran en faveur de la monnaie dépréciée. Ni dans le compte-rendu de la séance, ni dans les dernières nouvelles, qui en disaient quelques mots, ni à aucun endroit du journal Le temps, mon nom ne fut même prononcé et les lecteurs ne purent se douter que j'avais pris la parole. Mais dans un article de fond qui me parut, naturellement, excellent, l'un des rédacteurs avait reproduit très exactement

---

<sup>396</sup> (Note de Frédéric Passy) Postérieurement, ayant, en septembre 1908, rencontré M. de Nalèche chez l'ambassadeur de France, à Berlin, et lui ayant exprimé le regret de cette attitude peu bienveillante du Journal des débats, il eut l'amabilité de me dire qu'il était prêt à insérer ce dont je prendrai la responsabilité en le signant. En effet, lorsque le 12 mars 1909, je lui rappelai cette promesse, il s'empressa d'accueillir l'article par lequel j'ai cru devoir faire, à propos de la question austro-serbe, appel à la prudence et à l'humanité du vieil Empereur d'Autriche. (La crise orientale, Le Temps du 13 mars 1909, Source [Gallica](#))

toute mon argumentation en se l'appropriant.

Pour en revenir à l'arbitrage, ou à propos de l'arbitrage, on lira peut-être avec quelques plaisirs l'anecdote suivante.

C'était, je crois, à l'occasion du conflit anglo-portugais au sujet du Congo. Le conseil de la Société française pour l'arbitrage entre nations avait cru devoir adresser aux puissances signataires de la conférence de Berlin une lettre par laquelle il leur rappelait les articles de cette conférence, qui imposaient aux parties, en cas de dissentiment, le recours à la médiation et leurs conseillaient l'arbitrage. La lettre se terminait par l'assurance des sentiments avec lesquels nous avions l'honneur d'être « de Leurs Excellences les Premiers Ministres, les très humbles et obéissants serviteurs ».

Deux ou trois de nos collègues se refusèrent absolument à accepter cette formule, bien qu'on leur fit observer que c'était la formule protocolaire. Et je dus, à grand-peine, en imaginer une autre, peut-être, au fond, tout aussi respectueuse.

La première réponse que je reçus, trois jours après, signée par le Premier ministre de S.M. britannique, lord Salisbury, par le premier secrétaire du Foreign office, se terminait par « j'ai l'honneur d'être M. votre très simple et très obéissant serviteur ».

Plus tard, lorsque, à la veille de la triste guerre du Transvaal, nous nous adressâmes, comme tous les représentants des diverses sociétés de la paix, au gouvernement anglais et au gouvernement Boer, pour les conjurer de soumettre leurs différends à des arbitres, la réponse que j'ai reçu du Foreign office était d'un autre ton : « M. le ministre me charge de vous faire savoir qu'il a reçu votre lettre ».

Je ne tiens pas au protocole, oh ! pas du tout ; mais je n'ai pu m'empêcher de trouver qu'entre les deux formes la différence a été trop marquée.

Et, s'il faut parler du fond (qui était d'une autre importance) M. Chamberlain vient de dire publiquement, dans l'Afrique du Sud, que « cette guerre n'avait été que le résultat d'un malentendu ». L'arbitrage n'est-il pas précisément fait pour prévenir ou dissiper les malentendus, en permettant aux parties de s'expliquer clairement, par devant témoins, et non dans les ombres trop souvent trompeuses des communications secrètes ?

Pour notre part, pour la mienne en particulier, nous nous sommes toujours refusés à prendre parti dans les querelles que nous avons cherché à apaiser, ne prenant pas pour notre compte le rôle d'arbitre, mais insistant également auprès des uns et des autres pour qu'ils se confient à des arbitres compétents et autorisés. Quelle différence pour l'Angleterre comme pour le Transvaal si, grâce au recours à cette procédure, le malentendu avait pu être dissipé !

## Mars 1906

Je viens de me faire relire de nouveau, après les avoir laissés dormir longtemps dans un tiroir, les notes que je dictais il y a 5 ou 6 ans, croyant alors toucher à la fin de ma vie et ne supposant pas que je dusse, comme il est advenu, être bientôt privé de celle que j'avais toujours supposée devoir me survivre. Bien des choses, et bien importantes, se sont passées depuis. La propagande pacifiste a pris des développements et une efficacité qui ont dépassé ce que mes amis et moi aurions osé, même aux meilleures heures, espérer. Non seulement les congrès de la paix et les sessions de l'Union Interparlementaire, d'abord quelque peu dédaignées, sont devenus des événements auxquels les gouvernements ont été obligés de prêter attention, mais les guerres qui ont éclaté, celles du Transvaal, celle de la Chine, celle de Mandchourie, enfin, ont soulevé dans le monde entier un sentiment de réprobation et d'horreur avec lequel il est devenu impossible de ne point compter. L'arbitrage, de plus en plus appliqué, a pris ouvertement place parmi les procédés officiellement reconnus.

« L'arbitrage », disait, à Vienne en 1903, en ouvrant la session interparlementaire, son président le baron de Ploener, « fait désormais partie des régimes réguliers des nations civilisées ».

« L'obligation de l'arbitrage », reprenait le ministre, président du Conseil, le baron de Koerber, « sera, Messieurs, le couronnement de vos efforts ».

Dès l'automne de la même année, le 14 octobre, la France et la Grande-Bretagne, en signant ensemble un traité d'arbitrage, suivi rapidement de beaucoup d'autres, justifiaient cette parole. Et depuis, malgré le cruel démenti qu'a paru donner à cette politique nouvelle la guerre d'Extrême-Orient, le mouvement en sa faveur n'a cessé de s'accroître. La presse, si je ne puis dire qu'elle me soit devenue, à moi personnellement, beaucoup plus accessible, a dans son ensemble bien changé de ton. Nos utopies d'autrefois semblent presque parfois être devenues des banalités.

Pour ce qui me concerne, d'ailleurs, si j'y mettais quelques vanités, j'aurais le droit d'être fier des marques de considération et d'honneur dont j'ai été entouré.



## Souvenirs de voyage (1908)

Je suis allé cette année (1908), malgré le triste état de ma vue et mes 86 ans, promener ma vieille carcasse dans ses Pyrénées où j'étais venu, pour la première fois, avec mon père et l'oncle Paulin, il y a 64 ans, et revenu ensuite tant de fois.

En 1844, c'était dans les Pyrénées orientales, au Vernet,, où mon oncle faisait de temps en temps une saison. Les montagnes étaient pour moi alors une nouveauté (bien que l'année précédente j'eusse traversé en diligence le Mont-Cenis en revenant d'Italie) et, jeune et agile, j'avais pris grand plaisir à les parcourir librement. Nous étions partis un peu tard, vers la fin de septembre, par les hauteurs : Mont-Louis, la Tour Carol, l'Hospitalet, pour gagner Ax, dans l'Ariège, puis Foix, Lannemezan, Saint-Girons, Saint-Gaudens, les deux Bagnères, où nous avons fait de belles excursions, Barèges, Luz, Gavarnie, Argelès et sa belle vallée, Cauterets et enfin Pau. La saison trop avancée et la pluie nous avait forcés à écourter la tournée, en nous privant des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes.

C'est dans l'une de ses excursions, en allant de Luchon au Port Venasque, que j'avais peut-être sauvé la vie à une jeune personne, qui ne s'est guère douté du danger qu'elle avait couru. C'était la nièce d'un M. de Bois-Le-Comte, diplomate, je crois connu, du général Baraguey d'Illiers que mon père et mon oncle connaissaient et que nous retrouvions après avoir séjourné avec lui au Vernet. Les deux groupes, présentés par lui l'un à l'autre, cheminaient de conserve sur leurs chevaux, et moi, toujours disposé à marcher, j'allais à pied, chaussé d'espadrilles, à côté du mien. Je me trouvais, ainsi que le général et la jeune personne, à une centaine de pas en avant du gros de la caravane. Tout à coup, je vois cette demoiselle, dont la selle tournait, sur le point de tomber, avec grande chance de rouler au fond du précipice : le chemin était étroit et à pic. Je fais un bond, et je suis assez heureux pour la recevoir avant qu'elle eût quitté la selle et la déposer sur le sol. Le général, témoin de la scène, m'aide, de sa seule main (il en avait perdu une à la guerre) et de ses dents, à ressangler la bête. Nous remettons celle notre compagne et nous repartons. La chose s'était passée si rapidement que M. de Bois-Le-Comte et sa sœur ne s'en étaient même pas aperçus, et sept ans plus tard, aux Eaux-Bonnes, où nous le revîmes le général disait à mon oncle :

— Eh bien ! votre neveu, on ne l'a seulement jamais remercié d'avoir sauvé la vie à la nièce de M. de Bois-Le-Comte.

Je n'y avais pas eu grand mérite et n'avait jamais songé à m'en enorgueillir. J'avais agi d'instinct et sans réflexion. Mais cela avait tout de même failli me coûter cher. Mon cheval, pendant que nous étions occupés à ressangler l'autre, avait pris les devants. Quand j'avais voulu le rattraper, il avait couru et quand, enfin, tout en sueur, je l'avais rejoint, nous entrions dans une gorge glaciale, et je m'étais senti pris de refroidissement et avait commencé à tousser. Sans une halte que nous fîmes peu après dans un endroit abrité, en plein soleil, et une dose un peu exagérée de vin et de café que je pris en déjeunant à cet endroit, et qui réagirent, j'avais très probablement une fluxion de poitrine. Dieu merci ! j'en fus quitte pour la peur.

Nous avons projeté, en quittant Luchon, d'aller visiter la vallée d'Aure, patrie de la mère de mon père et de son frère, mon grand-oncle le contre d'Aure. Nous fûmes empêchés par le mauvais temps. Et jamais, depuis 1851, époque où le soin de ma santé m'appela aux Eaux-Bonnes, et quoique je sois revenu bien des fois dans les Pyrénées, jamais je n'ai pu réaliser ce

projet de pèlerinage au berceau de la famille. J'ai dit que mon oncle Antoine a pu le faire avec sa fille, ma cousine Blanche Passy, et qu'ils ont retrouvé, avec les tombes des diverses générations de nos aïeux, les actes de naissance, baptême ou autres depuis le IX<sup>e</sup> siècle (voir le livre de famille rédigé par Blanche Passy et donné par elle à notre cousin Louis de Lochner)<sup>397</sup>.

Mon dernier voyage (ce sera bien sans doute le dernier dans ces régions) a été celui que j'ai fait au mois de juillet de cette année 1908 avec mes quatre petites-filles Alix Paulian, Marthe Gary, Yvette Passy, et Simone Fargeasse aux Eaux-Bonnes, où nous avons séjourné trois semaines, à Pau et à Gavarnie, où nous avons pu voir la cascade de près, au coucher et au lever du soleil, dans toute sa splendeur.

Contrariés, sauf à cette dernière excursion, par le temps, nous avons pu cependant profiter d'une admirable journée pour aller passer quelques heures au pied du Pic du Midi sur ce merveilleux plateau de Bioux-Artigues, d'où l'on découvre une partie de la chaîne des Pyrénées et particulièrement le Pic, depuis la base jusqu'au sommet, tandis qu'en général on ne voit guère des montagnes que les parties plus ou moins supérieures.

---

<sup>397</sup> Généalogies des familles d'Aure, de Tarlé et Passy (manuscrit 1895-1898) – [Édition annotée et illustrée](#)

## Juillet 1909

Que de choses, depuis la clôture des notes précédentes, j'aurai à y ajouter! Une soixantaine de Traités d'arbitrage, dont un ou deux au moins sans aucune réserve ou formule évasive, conclus entre les différentes Nations ; et le tableau de la progression de ces Traités officiellement dressé par le Ministère des Affaires Étrangères de France, et figurant parmi les documents envoyés par lui à l'exposition anglo-française de Londres ; la seconde conférence de La Haye dans laquelle trente-quatre puissances se sont prononcées pour la conclusion d'un Traité général d'arbitrage ; la Conférence Interparlementaire de Berlin, en septembre 1908, et l'accueil (dont j'ai eu une trop grande part) fait aux parlementaires français ; bientôt après, chose plus significative que toutes les paroles, l'arbitrage accepté par l'Allemagne comme par la France à propos du misérable mais redoutable conflit de Casablanca, et la consécration définitive de ce qu'on a appelé officiellement « la victoire de la raison » : combien de faits, chaque jour plus significatifs, qui démontrent la puissance grandissante du mouvement qui porte les populations et les Gouvernements à substituer, enfin, au régime barbare de la force, le régime du droit, et à préparer, par le développement d'un esprit nouveau de justice et de solidarité, le moment où l'allègement des charges militaires, devenues aussi dangereuse qu'intolérables, s'imposera enfin, pour permettre de fonder la sécurité générale sur un régime efficace de Confédération et de police internationale.

## Sources

- [1] J.-M. Saint-Girons et E. Jayet, *La descendance d'Antoine d'Aure et d'Adélaïde de Wilkinghoff*. Glyphe, 2012.
- [2] J. Lagny, « Un conseiller général de Saint-Germain, premier prix Nobel de la Paix, Frédéric Passy (1822-1912) », *Histoire et Archéologie dans les Yvelines (supplément à Connaitre les Yvelines)*, n° 4, 1979.

## Table des illustrations

_ 1 Frédéric Passy dans son bureau, en 1910 (Agence de presse Meurice).....	3
_ 2 Les familles Passy, de Tarlé et de Boissière, liées par l'union d'Antoine d'Aure et d'Adélaïde de Wilkinghoff.....	8
_ 3 Louis-François Passy (1760-1834), capitaine de la garde nationale, vers 1792 .....	10
_ 4 le château d'Anet à Gisors, propriété de Louis François Passy et Pauline d'Aure, grands-parents de Frédéric Passy. Gravure au XVIIIème siècle par Rigaud (Source Wikipedia)....	12
_ 5 Pauline d'Aure (1772-1843), épouse de Louis-François Passy.....	13
_ 6 Armoiries de la famille d'Aure : .....	13
_ 7 Frédéric Passy (1822-1912) et sa sœur Agathe Passy (1824-1843), vers 1836 .....	14
_ 8 Antoine Passy (1792-1873).....	15
_ 9 Carte géologique du département de l'Oise, Antoine Passy (Source Gallica).....	15
_ 10 Hippolyte Passy (1793-1880) .....	16
_ 11 Félix Passy (1795-1872), vers 1860 .....	20
_ 12 Félix Passy et sa seconde épouse Marie-Florence (Irma) Moricet, veuve Sageret .....	21
_ 13 Arrestation de "chauffeurs" en 1801 .....	24
_ 14 Hector d'Aure (1774-1846) .....	25
_ 15 Hector d'Aure (1774-1846), peint par André Dutertre (Musée du Louvre).....	26
_ 16 L'anecdote des carnets de Kleber (Source L'Autorité du 5 janvier 1894).....	27
_ 17 Le château des Buissons, demeure de Benoist-Joseph de Tarlé, détruit en 1852 (source Les amis de Marolles).....	34
_ 18 Adolphe de Tarlé (1788-1868) – Source [1] .....	35
_ 19 Ecole mutuelle vers 1830.....	39
_ 20 Tanneries de la Bièvre vue de la rue Cochin vers 1860.....	40
_ 21 La Marseillaise lors de la remise des prix du concours général (Le Temps, 20 août 1839)	44
_ 22 Le révolutionnaire Bertrand Barère (1755-1841).....	45
_ 23 Napoléon en route - Raymond de Desvarreux (1810) .....	48
_ 24 Frédéric Passy (1822-1912), peint par Léon Mayer, 1842.....	50
_ 25 Giulia Grisi et Luigi Lablache dans Norma, Londres 1843 – Source Wikipedia.....	51
_ 26 Félix Passy (1795-1872), peint par Léon Mayer, 1842 .....	53
_ 27 Les deux tableaux dont il est question, Jacquette d'Aure (1772-1843) (tableau attribué à Elisabeth Vigée Lebrun) et son époux Louis-François Passy (1760-1834) en uniforme de capitaine de la garde nationale.....	54
_ 28 Le pape Grégoire XVI approuvant les constitutions en 1843.....	55

_ 29 Paulin Passy (1798-1861).....	62
_ 30 Paulin, Félix et Frédéric Passy dans les Pyrénées. Œuvre de Paulin Passy, 1844 ([2]).....	76
_ 31 Port de Benasque/Venasque (gravure de Joseph Latout vers 1850).....	78
_ 32 Isards (récits de chasse du britannique Edward North Buxton, Short stalks).....	79
_ 33 Le cirque de Gavarnie (dessin de M.F. Schrader) .....	80
_ 34 Grotte des Eaux-Chaudes (J. Jourdan Lith. de Engelmann).....	83
_ 35 Jardins Darralde aux Eaux-Bonnes, 1862 (Source La Stéréothèque).....	92
_ 36 Aventures équestres de Frédéric, Léon et Paulin Passy – Œuvre Paulin Passy.....	94
_ 37 Buste de Frédéric Bastiat (1801-1850), économiste (Source Wikimedia) .....	96
_ 38 Quelques relations citées par Frédéric Passy .....	97
_ 39 L'incident du chien, relaté dans L'industriel de Saint-Germain-en-Laye du 7 avril 1866).	100
_ 40 Le château Rouge ([2]) .....	106
41 L'art de plumer la poule sans la faire crier (« Le tournant de la route », Ligue de propagande libérale, Belgique,1912) .....	108
_ 42 Frédéric Passy (1822-1912) vers 1862.....	113
_ 43 La Salle Franklin à Bordeaux, décorée pour une réception .....	114
_ 44 Les réunions de la redoute, rapportées par Le Temps du 26 octobre 1868 .....	118
_ 45 Lettre de Frédéric Passy au Temps, 26 avril 1867 .....	122
_ 46 Inauguration de l'observatoire du Puy de Dôme, 22 août 1876 .....	139
_ 47 l'observatoire du Puy de Dôme .....	140
_ 48 Congrès de Montpellier, La Petite Gironde, 31 août 1879 .....	145
_ 49 Chemin traversant le Djurjura au col de Tirourda (1878m), franchi le 22 avril 1881 .....	147
_ 50 Entrée de l'arsenal de Rochefort .....	154
_ 51 Préfecture maritime de Rochefort.....	155
_ 52 Compagnie du canal interocéanique de Panama - Emprunt obligataire à lots de 1888..	156
_ 53 Caricature - Mesures protectionnistes de Jules Méline (Don Quichotte, 7 février 1892) .	159
_ 54 Georges Périn (1838-1903) – (Source Babelio).....	161
_ 55 Vin à 10 sous et eau dessus (Le Grelot, 24 janvier 1875).....	164
_ 56 Assassinat de Sadi Carnot le 24 juin 1894 (Le Monde illustré). .....	171
_ 57 Conférence à Saint-Pierre-lès-Calais, Paris du 6 avril 1883 (Source Retronews).....	173
_ 58 Première réunion de l'union interparlementaire, Le Petit Provençal du 1er novembre 1888 (Source Retronews).....	177
_ 59 Berthe von Suttner (1843-1914), amie de Frédéric Passy et prix Nobel de la Paix 1905 (Source Wikipedia) .....	181

_ 60 Le Grütli (petite prairie) devant le lac des Quatre-Cantons .....	186
_ 61 Femme pauvre dans une rue de Londres .....	188
_ 62 Salle de Fer, mission évangélique de Broen (Source Internet Archive Open Library) .....	189
_ 63 Le capitaine de vaisseau Humbert de la Tour du Pin (1835-1907) .....	191
_ 64 Retour des cendres de Napoléon, organisé par Louis-Philippe en 1840 .....	193
_ 65 Funérailles d'Adolphe Thiers en 1877, Bd Saint-Denis (Le Monde Illustré).....	194
_ 66 Funérailles de Victor Hugo en 1885 .....	195
_ 67 Obsèques du président Sadi Carnot en 1894 .....	196
_ 68 Obsèques d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale, en 1897 .....	197
_ 69 La question des Jeux -extrait-, Le Français 18 juin 1872 (Source Retronews) .....	203
_ 70 Circulaire de fondation de la ligue de la Paix.....	227
_ 71 Un anarchiste croise la route de Frédéric Passy – Edmond Mégy (1841-1884).....	239
_ 72 Le palais royal de Caserte (Source Wikipedia).....	246
_ 73 Le Temps du 16 octobre 1868, avec la demi page de la Ligue internationale et permanente pour la paix .....	253

# Index

## Famille

- Barère, Bertrand, 16, 45
- Clamageran, Jean-Jules, 117
- Colomb, Hector, 37
- d'Aure, Antoinette, 13, 25, 33, 250
- d'Aure, Hector, 10, 13, 17, 20, 25, 26, 27, 28, 29, 46, 206, 244, 245
- d'Aure, Hélène, 13, 25, 31, 44, 249, 250
- d'Aure, Antoine, 46
- d'Aure, Jacqueline, 10, 11, 13, 14, 16, 29, 40, 41, 44, 45, 53, 75, 93, 206, 207, 249, 250
- Davilliers, Jean-Charles, 193
- de Boissière, Charles, 28, 31, 247
- de Boissière, Joséphine, 31
- de Boissière, Louis, 31, 55, 247
- de Boissière, Louis Pierre, 25, 31
- de Boissière, Sophie, 31
- de Carondelet, 35
- de Gramont (famille), 13
- de La Tour du Pin, Humbert, 191
- de Lochner, Louis, 260
- de Montlebert, 37
- de Tarlé, Adolphe, 35, 250
- de Tarlé, Antoine, 35
- de Tarlé, Antoinette, 35
- de Tarlé, Benoit, 25, 33
- de Tarlé, Paulin, 37
- Deltour, Félix, 201
- Dibon, Paul, 21
- Farjasse, Simone, 81, 260
- Gary, Marthe, 81, 260
- Gérardin Joseph, 206, 249
- Gérardin, Charles, 40
- Moricet, Marie Florence, 56
- Passy, Adèle épouse Gary, 205, 251
- Passy, Agathe, 14
- Passy, Alix, 81
- Passy, Antoine, 9, 15, 64, 66, 87, 246, 260
- Passy, Blanche, 245, 260
- Passy, Clémentine, 21
- Passy, Edgar, 149
- Passy, Félix, 10, 12, 17, 20, 21, 40, 42, 43, 53, 76, 80, 90, 113, 206, 207, 244, 245
- Passy, Hippolyte, 16, 17, 20, 21, 43, 53, 62, 66, 67, 70, 71, 74, 75, 87, 108, 138, 142, 193, 207, 210, 215, 244, 246, 249
- Passy, Jacques, 81, 83
- Passy, Jeanne, 83
- Passy, Louis François, 10, 11, 12, 16, 21, 23, 44, 47, 53, 69, 206
- Passy, Louis Paulin, 65, 87, 237, 251
- Passy, Paul, 81, 101, 237
- Passy, Paulin, 62, 76, 80, 87, 88, 93, 250
- Passy, Pierre, 81
- Passy, Yvette, 81, 260
- Paulian, Alix, 81, 260
- Roux de Montlebert, Achille, 37
- Roux de Montlebert, Maurice, 37
- Sageret, Blanche, 56, 81, 204, 247
- Salleron, Adélaïde épouse Gérardin, 206, 251
- Salleron, Claude, 39, 206
- Salleron, Marie Louise, 42
- Salleron, Pauline, 14, 20, 207



## Lieu

Alger, 153, 239  
Anet, 106, 213  
Argelès, 81, 259  
Ax, 77, 259  
Bagnères-de-Bigorre, 78, 80, 259  
Bagnères-de-Luchon, 77, 259  
Bâle, 127  
Barèges, 259  
Benasque (port de), 77, 259  
Bordeaux, 214  
Bruxelles, 10, 11, 12, 34, 48, 69, 76, 174, 206, 224  
Cauterets, 79, 81, 259  
Désert de Retz, 100, 101, 214  
Discoo (cascade), 80  
Dresden, 17  
Dresden (Allemagne), 244  
Dyle (Belgique), 10  
Eaux-Bonnes, 78, 80, 95, 259, 260  
Eaux-Chaudes, 259  
Eaux-Chaudes (grotte), 83  
Étrépagny, 10  
Évreux, 23  
Ézy, 57, 106, 213, 214  
Foix, 77, 259  
Gaube (lac de), 80  
Gavarnie, 78, 80, 81, 259  
Genève, 127  
Gisors, 8, 10, 12, 14, 18, 20, 22, 23, 32, 34, 37,  
41, 44, 47, 57, 93, 126, 206, 207, 249

## Personnalité

Ancelot, Jacques et Virginie, 12  
Apponyi, Albert, 180  
Arlès-Dufour, François, 123, 129, 226, 228, 240  
Aubert-Roche, Louis, 43, 249  
Babinet, Charles, 213  
Baraguey d'Illiers, Achille, 77, 259  
Barbe, Paul, 167  
Bardoux, Agénor, 142, 145  
Barodet, Désiré, 238  
Bastiat, Frédéric, 95, 96, 113, 210, 218, 219, 253  
Baudrillart, Henri, 117  
Belliard (général), 18, 28, 246  
Bernard, Claude, 137  
Bertin, Emile, 105  
Beslay, François, 103, 202  
Blatin, Jean-Baptiste, 165  
Bois-le-Comte (comte de), Charles, 77, 259  
Boisnormand de Bonnechose, Henri, 58  
Bonaparte, Caroline, 18  
Bonaparte, Napoléon, 11, 16, 18, 20, 25, 26, 27,  
46, 48, 193, 206, 244, 245  
Bonjean, Louis, 91

Gobelins (rue des), 20, 39, 206, 207, 249  
Gourzie, 95, 218  
Hambourg, 183, 202  
Lannemezan, 77, 259  
Lourdes, 81  
Luz-Saint-Sauveur, 78, 80, 81, 141, 259  
Marolles-en-Brie, 34, 54, 250  
Metz, 127  
Mont-Dore, 207  
Montpellier, 215  
Mulhouse, 126, 127  
Nivelles, 206  
Nivelles (Belgique), 12  
Pacy-sur-Eure, 8  
Paris, 12  
Pau, 81, 213, 259  
Pont-d'Espagne, 80  
Reims, 127  
Saint-Clair-sur-Epte, 23  
Saint-Domingue, 18  
Saint-Gaudens, 77, 259  
Saint-Girons, 77, 259  
Strasbourg, 126, 184  
Tourmalet (col du), 78, 80  
Valentin (rivière), 80  
Vernet, 259  
Vilnius (Lituanie), 17, 66, 244  
Waterloo, 20, 47, 67, 90, 206, 245

Boulangier, Général, 170  
Bovio, Giovanni, 178  
Boyer, Antide, 163  
Brice, René, 149  
Bright, John, 159, 226  
Brouardel, Paul, 164  
Bugnet, Jean, 209  
Buloz, François, 253  
Carnot, Sadi, 142, 170, 171, 195, 201  
Castel de Saint-Pierre, Charles (Abbé), 121, 255  
Cernuschi, Enrico, 117, 118  
Charmes, Francis, 254  
Charton, Édouard, 200, 201  
Chevalier, Michel, 95, 109, 110, 213, 215, 216,  
226, 254  
Chevreau, Henri, 112  
Cobden, Richard, 96, 110, 129, 159, 226, 234  
Colenso, Harriette, 132  
Combes, Émile, 222  
Coquerel, Athanase, 230, 234  
Cornu, Alfred, 138  
Cornudet, Léon, 91  
Couvreur, Auguste, 69, 174, 227  
Cremer, Randal, 175, 176, 235

Cunin-Gridaine, Laurent, 63  
 d'Aure, de Saint-Orens, 29  
 d'Orléans, Louis, 70  
 d'Aumale, duc, 196  
 d'Eichthal, Gustave, 121, 226  
 Darralde, Prosper, 92, 93  
 Daumas, Eugène, 114, 115, 219  
 Dauphin, Albert, 162  
 de Beaumont, Gustave, 211  
 de Broen, Miss, 189  
 de Broglie, Albert, 85  
 de Calonne, Alphonse, 253  
 de Caraman, Adolphe, 12, 106  
 de Cormenin, Louis, 212  
 de Douville-Maillefeu, Gaston, 168  
 de Freycinet, Charles, 196  
 de Girardin, Emile, 70  
 de La Tour du Pin Gouvernet, Marquis, 11, 48  
 de Lamartine, Alphonse, 70  
 de Lavalette, Charles, 125  
 de Lavenay, Victor, 85  
 de Lesseps, Ferdinand, 195  
 de Metz Noblat, Alexandre (économiste), 221  
 de Molinari, Gustave, 225  
 de Quatrefages, Armand, 153  
 de Salvandy, Narcisse, 17  
 de Salvandy, Narcisse-Achille, 210  
 de Suttner, Bertha, 181, 183  
 de Tocqueville, Alexis, 247  
 Deguerry, Gaspart (Abbé), 234  
 Desaix, Général, 25  
 Dollfus, Charles, 254  
 Dollfus, Jean, 22, 96, 125, 126, 127, 129, 192,  
 223, 226, 227, 229, 230, 231, 254  
 Donnet, Ferdinand (cardinal), 219  
 Dor, Eugène, 153  
 Dreyfus, Camille, 127  
 Dubois de Nansouty, Charles, 141  
 Ducommun, Élie, 184, 185, 235  
 Dudley-Field, David, 131  
 Dufour, Marc, 204  
 Duruy, Victor, 124, 125  
 Exelmans (général), 18  
 Fabre, Paul André, 91  
 Faivre, Benoit, 230  
 Ferry, Jules, 111, 142, 221, 238  
 Floquet, Charles, 163  
 Foucher de Careil, Louis, 143, 230  
 Franck, Adolphe, 234  
 Freppel, Charles-Emile, 161, 165  
 Gariel, Charles-Marie, 137  
 Garnier, Joseph, 117, 228, 231  
 Gavini de Campile, Denis, 216, 221  
 Gavini, Denis, 111  
 Gide, Charles, 224  
 Girod de l'Ain, Amédée, 200, 211  
 Gladstone, William, 108, 176, 213, 236  
 Glaize, Paul, 105  
 Gobat, Albert, 235  
 Goblet, René, 172, 175  
 Gohier, Urbain, 202  
 Gratry, Alphonse, 59, 92, 226  
 Grégoire XVI, 55, 247  
 Grisi, Giulia, 50, 210  
 Guerrier de Dumast, Prosper, 221  
 Guesde, Jules, 174, 224  
 Guizot, François, 73, 215  
 Guyou, Emile, 191  
 Haxo François (Général), 245  
 Hébert, Michel, 52  
 Hébert, Michel (Ministre), 211  
 Hendlé, Ernest, 231  
 Henri V, 31, 249  
 Henrot, Henri, 230  
 Horn, Jean, 117  
 Houssaye, Henri, 198  
 Houzeau de Le Haie, Auguste, 185  
 Hugo, Victor, 142, 143, 194, 233  
 Isidor, Lazare, 231  
 Jacques, Amédée, 209  
 Jamin, Jules, 212, 253  
 Janssen, Jules, 147, 153  
 Kant, Emmanuel, 121  
 Kleber, Général, 25, 27  
 Kościuszko, Tadeusz, 28  
 Labiche, Emile, 178  
 Lablache, Luigi, 50  
 Laboulaye, Édouard, 98, 210, 211, 230, 233  
 Lafayette, 193  
 Lalande, Armand, 218  
 Landriot, Jean-Baptiste, 128  
 le Hardy de Beaulieu, Charles, 225  
 Lebrun (Général), 36  
 Lemonnier, Charles, 229, 235  
 Léon, Alexandre, 218  
 Léopold (roi de Belgique), 17  
 Lesage, Casimir, 158  
 Lescarret, Jean-Baptiste, 218  
 Levasseur, Pierre, 194  
 Lévêque, Henri, 156  
 Liégeois, Jules (économiste), 221  
 Lockroy, Édouard, 135  
 Loiseau, chef de bataillon, 11, 49  
 Loubet, Émile, 222  
 Louis XVI, 10  
 Louis-Philippe, 85  
 Lucas, Charles, 200  
 Macarel, Louis-Antoine, 209

Madier de Montjau, Noël, 85, 86, 160  
 Maréchal, Félix, 230  
 Maret, Henri, 86  
 Maret, Paul, 237  
 Marillier, Léon, 234  
 Martin, Henri, 147  
 Martin-Paschoud, Joseph, 59, 121, 226, 227, 231, 232  
 Méline, Jules, 158, 159, 167  
 Ménard, Louis Nicolas, 88  
 Mézières, Alfred, 149  
 Michou, Casimir, 168  
 Minck, Paule, 117  
 Moschles, Félix, 183  
 Murat, 18, 26  
 Murphy (précepteur), 207  
 Napoléon III, 18  
 Novicow, Jacques, 184  
 Olivier, Nicolas Théodore, 57  
 Ortola, Joseph, 209  
 Oudot, Julien, 209  
 Pagézy, Jules, 215  
 Paillottet, Prosper, 95, 113, 218, 219, 223, 253  
 Peel, Robert, 159  
 Pelletan, Camille, 159  
 Perdonnet, Auguste, 96, 223  
 Périn, Georges, 161  
 Perrier, François, 140  
 Perrin, Georges, 162  
 Pinard, Ernest, 125  
 Pratt, Hodgson, 132, 235  
 Pron, Joseph, 216  
 Quidde, Ludwig, 185  
 Randon de Pommery, Pierre, 10  
 Raoul-Duval, Edgar, 158  
 Renaud, Geroges, 117  
 Rendu, Ambroise, 150  
 Renouard, Charles, 233, 254  
 Réveillère, Paul, 191  
 Ribot, Alexandre, 149, 173, 224, 239  
 Richard, Henry, 130, 228, 229, 234  
 Richet, Charles, 233  
 Robespierre, 16  
 Rossi, Pellegrino, 116, 209  
 Rouher, Eugène, 110, 125, 138  
 Rouland, Gustave, 110, 125, 216, 221  
 Royer-Collard, Pierre-Paul, 74  
 Rozy, Henri, 137  
 Ruysen, Théodore, 184  
 Sabatier, Germain (abbé), 219  
 Sauzet, Paul-Jean, 74  
 Simon, Jules, 98, 142, 143, 144, 176, 198, 199, 200, 235  
 Smith, Adam, 18, 66  
 Sout (Maréchal), 20, 36, 47, 245  
 Talleyrand, 46  
 Tellier de Poncheville, Charles, 149  
 Thiaudière, Edmond, 234  
 Thiers, Adolphe, 79, 194, 202  
 Trélat, Emile, 153  
 Vaisse, Claude, 112  
 Valette, (pasteur), 231  
 Valette, Claude, 209  
 Vigée Lebrun, Elisabeth, 54  
 Vigneaux, Gaston, 218  
 Villari, Pasquale, 188  
 Visschers, Auguste, 69, 227  
 Vitet, Ludovic, 91  
 Vittet, Ludovic, 211  
 Vivien, Alexandre François, 91  
 von Bethmann Hollweg, Théobald, 73  
 Von Egidy, Moritz, 184  
 Vuitry, Adolphe, 91, 212  
 Wallon, Henri, 201  
 Wellington, 47





